

Synthèse
de la Concertation Régionale
Grand Est

Table des matières

Introduction

Méthodologie

Synthèse des groupes thématiques Orientation/Formation & Installation/transmission

Synthèse du groupe thématique Adaptation & Transition face au Changement Climatique

Annexes :

- Synthèses issues de la concertation des jeunes
- Document de Présentation des 15 propositions de la concertation régionale
- Panorama de l'agriculture en Grand Est
- 211 propositions issues de la consultation écrite
- Déroulé, Présentation et Feuille de présence de la plénière de lancement
- Déroulé, Présentation et Feuille de présence de la plénière de clôture
- Déroulé, Présentation des premières réunions des groupes thématiques
- Feuilles de présence des groupes thématiques

Introduction

Le 9 septembre 2022, le Président de la République proposait lors des Terres de Jim un Pacte d'orientation et d'avenir agricole : « Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. [Ils] ont pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique ».

Le 8 décembre 2022, le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire a annoncé le lancement de concertations au niveau national, et dans les régions, sur le projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOA). Pour mener à bien cet exercice, le ministre de l'Agriculture a confié aux Chambres d'agriculture, en régions, l'animation des débats sur les territoires en collaboration avec les services de l'Etat et la Région Grand Est.

4 enjeux auxquels l'agriculture doit faire face ont été ciblés :

- *L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;*
- *L'enjeu de la transition climatique ;*
- *L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;*
- *L'enjeu de la prise en compte l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.*

L'agriculture est indissociable des enjeux de souveraineté, de développement économique, d'innovation, de transitions (écologique, énergétique, sociétale), d'aménagement du territoire.

Dans un monde en pleine mutation, face à la complexité des préoccupations liées au contexte géopolitique, au changement climatique, à l'alimentation, à l'environnement, ou encore aux ressources en énergie, une partie des réponses viendra de l'agriculture.

La transition des territoires vers une diminution importante des consommations d'énergies fossiles nécessitera une évolution profonde des interactions et des échanges entre les acteurs économiques régionaux. Les approches systémiques et transversales seront la condition pour créer de la valeur au sein d'une chaîne renouvelée profitant à tous. L'enjeu sera de faire circuler la valeur produite au sein de son écosystème pour le renforcer.

De ce point de vue, la région Grand Est dispose d'avantages compétitifs importants, liés à la diversité des territoires et des agricultures la composant (climat, sols, géographie variés).

Cette concertation est une opportunité pour replacer les territoires au cœur de nos réflexions avec pour ambition de :

- mettre en valeur les tendances observées
- valoriser les démarches ou les expériences originales et réussies
- identifier et prioriser les objectifs stratégiques à retenir
- identifier et prioriser les propositions d'action et leviers actionnables au regard des besoins du territoire
- favoriser les démarches collectives et la mobilisation de tous, dans la diversité des acteurs

L'ensemble des partenaires à la concertation ont contribué, afin de faire émerger des propositions pour relever le cap du renouvellement des générations, mais aussi pour proposer des modèles alternatifs pour accompagner l'adaptation au changement climatique et créer notamment de nouveaux schémas de valeur basés sur une économie décarbonée.

Nous pouvons saluer le travail de toutes les parties prenantes qui se sont mobilisées pour formuler des propositions de défense du monde agricole, positives, opérationnelles, agiles, applicables à une brève échéance permettant de mettre en mouvement notre profession ; tout en représentant les intérêts régionaux et en satisfaisant les exigences et enjeux identifiés au travers de 3 groupes thématiques (Gts) :

- Un groupe thématique sur l'Orientation & la Formation
- Un groupe thématique sur l'Installation & la Transmission
- Un groupe thématique sur l'Adaptation & la Transition face au Changement Climatique

Méthodologie

Pour contribuer au mieux à ce débat national, notre Région Grand Est devait prioriser 15 propositions opérationnelles.

Opérationnellement, la remontée des propositions s'est faite au sein des groupes de travail thématiques. Ces groupes de travail ont été présidés par des Présidents de Chambres Départementales qui ont eu un rôle de modérateur – neutre.

Les présidences ont été définies comme suit avec un binôme par groupe thématique :

Gt Orientation & Formation

- Jean-Luc Pelletier - Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse
- Hervé Sanchez - Président de la Chambre d'Agriculture de la Marne

Gt Installation & Transmission

- Denis Nass - Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace
- Xavier Lerond - Président de la Chambre d'Agriculture de la Moselle

Gt Adaptation & Transition face au Changement Climatique

- Benoît Dave - Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes
- Laurent Rouyer - Président de la Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle

Ces Gts se sont réunis deux fois. A l'issue de la première réunion des GTs, une consultation écrite a été mise en place. Une synthèse de la consultation écrite a été produite, puis présentée lors de la deuxième réunion du GT, afin que le GT puisse prioriser les propositions qui ont été présentées à la plénière de clôture.

Les acteurs régionaux se sont mobilisés pour contribuer à la construction des propositions régionales. Toutes les contributions sont jointes en annexes et ont été transmises au Ministère.

Les travaux ont donné lieu à plus de 210 propositions, qui ont été analysées, synthétisées, débattues au sein des différents GTs pour prioriser et co-construire 15 propositions.

Tout au long de la concertation, une équipe projet, une adresse mail et une page internet sur le site de la Chambre d'Agriculture Grand Est, ont été mis en place, afin d'animer les débats, faciliter les échanges et communiquer au mieux sur le processus.

Réunions de lancement et de clôture de la concertation régionale

1) Plénière de lancement

La plénière de lancement s'est tenue le 17 février 2023 à l'espace Mazelle à Metz, sous l'égide de Madame la Préfète de Région, Madame la Vice-Présidente du conseil régional Grand Est à l'agriculture, la viticulture et la forêt et Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est. Cette réunion en format hybride fut l'occasion de présenter l'ambition de la concertation, son organisation opérationnelle, un panorama de l'agriculture en Grand Est et d'avoir un temps d'échanges avec les participants.

Le déroulé, les présentations projetées et la liste des présents sont joints en annexes.

2) Plénière de clôture

La plénière de clôture s'est tenue le 2 mai 2023 à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, sous l'égide de Madame la Préfète de Région, Monsieur le Président du conseil régional Grand Est, Madame la Vice-Présidente du conseil régional Grand Est à l'agriculture, la viticulture et la forêt et Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est. Cette réunion en présentiel fut l'occasion de présenter les 15 propositions prioritaires issues des différents groupes thématiques, ainsi que le résultat de la concertation des jeunes.

Plusieurs étudiants accompagnés de leurs directeurs et professeurs étaient présents, afin de partager sur scène le déroulé et les conclusions des travaux menés au sein des différents établissements d'enseignement agricole de la région : Courcelles-Chaussy, Obernai, Saint-Pouange, Rouffach-Wintzenheim, Chateau-Salins et l'Enges. Leurs contributions sont jointes en annexes.

Lors de cette rencontre, un débat sur l'élevage en Grand Est a été organisé, l'occasion d'explicitier l'accompagnement par les chambres d'agriculture et le conseil régional sur ces sujets. Enfin, un temps d'échanges avec les participants présents a également été mis en place.

Le déroulé, les présentations projetées et la liste des présents sont joints en annexes.

Réunions des groupes thématiques de la concertation régionale

Les groupes thématiques se sont réunis deux fois par visioconférence avec une possibilité pour les membres qui le souhaitaient de se joindre en présentiel.

Le groupe thématique Orientation & Formation s'est réuni les 15 mars et 21 avril (par visioconférence et à la Chambre d'Agriculture de la Meuse – site de Bar-le-Duc).

Le groupe thématique Installation & Transmission s'est réuni les 16 mars et 18 avril (par visioconférence et à la Chambre d'Agriculture d'Alsace – site de Sainte-Croix-en-Plaine).

Le groupe thématique Adaptation & Transition face au changement climatique s'est réuni les 13 mars et 24 avril (par visioconférence et à la Chambre d'Agriculture Grand Est – site de Laxou).

Les premières réunions ont permis de rappeler les enjeux pour chacune des thématiques, de débattre sur les défis, puis de présenter le cadre de la concertation. Les présentations projetées sont jointes en annexes, ainsi que les feuilles de présence.

Entre les deux réunions, une consultation écrite a été mise en place, afin de recueillir les contributions des participants à la concertation régionale.

Ces contributions ont été analysées par un groupe d'experts issus de la DRAAF, du Conseil Régional et de la Chambre d'Agriculture Grand Est. Elles ont ensuite été synthétisées par chacun des trois groupes experts. L'ensemble des contributions ont été transmises aux membres des différents groupes de travail. La synthèse a été présentée et débattue en séance. Ce débat a permis de faire émerger 5 propositions qui ont été co-construites en séance, puis soumises à un vote afin d'acter les consensus, dissensus et absentions.

Les 211 propositions sont jointes en annexes. Elles ont chacune été soumises à un vote en ligne, afin de déterminer si elles faisaient consensus ou dissensus.

Enfin, les 15 propositions prioritaires issues des travaux des différents groupes de travail sont jointes en annexes de chacune des synthèses des groupes thématiques. Les consensus, dissensus et abstentions y sont renseignés.

Réunion avec les parlementaires

Les députés européens et nationaux, ainsi que les sénateurs ont été invités à une réunion qui leur était dédiée le 25 avril dernier par visioconférence. Cette réunion - en présence de Madame la Préfète de Région, Madame la Vice-Présidente du conseil régional Grand Est à l'agriculture, la viticulture et la forêt, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace et Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de la Marne - a permis de présenter le cadre de la concertation et les premières conclusions. Les parlementaires ont également été invités aux deuxièmes réunions des groupes thématiques, ainsi qu'à la plénière de clôture.

Groupes Thématiques

Orientation / Formation & Installation / Transmission

LES DEFIS A RELEVER

Le renouvellement des générations est un véritable défi. D'ici dix ans, près de la moitié des agriculteurs du Grand Est, soit 19 000 exploitants, partiront à la retraite. Dans le même temps, le secteur agricole peine à recruter des salariés, alors même que la part du salariat dans les exploitations agricoles est de plus en plus importante.

Il nous faut donc anticiper et planifier afin de réussir cette transition, condition indispensable pour garantir l'avenir de l'agriculture du Grand Est et ainsi maintenir nos agricultures et nos activités dans les territoires. Penser l'agriculture de demain c'est réfléchir aux enjeux d'orientation, de formation, de transmission et d'installation, dans un contexte de renouvellement des générations inédit.

L'agriculture du Grand Est doit aujourd'hui relever de grands défis qui impacteront le secteur en profondeur en termes d'usage, de procédés, de réglementations, de normes, de créations d'emplois et de valeurs sur le sol régional :

1. Le défi alimentaire : L'agriculture régionale doit être en mesure de nourrir la population avec une alimentation de qualité sanitaire et nutritionnelle de haut niveau, à même de répondre aux besoins d'une population de plus en plus urbanisée et exigeante, mais également de contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux. La question de la souveraineté alimentaire est particulièrement d'actualité dans le cadre de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine.
2. Le défi économique : L'agriculture régionale doit être en mesure d'améliorer les revenus des agriculteurs et la compétitivité des entreprises et filières françaises, en tirant partie de la proximité géographique avec les pays de l'Europe du Nord et du sud et de son modèle sanitaire et environnemental. À noter que la crise en Ukraine bouleverse les équilibres mondiaux avec une forte inflation des matières premières qui laisse craindre une pénurie en engrais et une baisse de l'offre céréalière globale sur le marché.
3. Le défi environnemental : L'agriculture régionale doit amplifier les pratiques agroécologiques avec l'amélioration de la gestion des cycles du carbone, de l'azote et de l'eau, de la préservation de la biodiversité, de la durabilité et de la lutte contre l'érosion des sols. Le rapport du GIEC fait état d'une aggravation de l'impact climatique pour l'agriculture. Le marché agricole va se tendre encore plus avec une baisse des rendements agricoles et les conséquences pourraient générer des réactions en chaîne. Le monde agricole apportera sa contribution à la limitation du réchauffement climatique en changeant ses modes de production, en séquestrant du carbone par les sols, par la vente en circuit court, la diversification.... Il s'agira également de prendre en compte la nouvelle réglementation sur le bien-être animal.
4. Le défi sociétal : L'agriculture régionale doit répondre aux besoins d'information, de traçabilité, de contrôle et de recherche de sens de la société, notamment des populations locales.
5. Et le défi du renouvellement des générations : L'agriculture régionale, face à la problématique du nombre important de départs d'actifs, doit capter de nouveaux entrants dans le secteur de la production agricole. À ce titre, le Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2020) et l'étude ARCMSA / DRAAF nous alertent sur la nécessité d'agir rapidement sur le renouvellement des générations en dynamisant les dispositifs Installation / Transmission.

6. Le défi géopolitique lié à la guerre en Ukraine : Le déclenchement de la guerre en Ukraine a brusquement interrompu la totalité des exportations de céréales et d'oléagineux depuis l'Ukraine, et une grande partie de celles de la Russie qui transitent par la mer Noire. L'interruption a provoqué une envolée des cours du blé, du maïs et des oléagineux. Au-delà de ses effets directs sur l'équilibre offre-demande de grains dans le monde, le conflit ukrainien a déclenché une spirale de hausses des coûts de production agricole. La Russie était le premier exportateur mondial d'engrais, notamment concernant les engrais azotés ou sur les composants permettant de les fabriquer (ammoniac et nitrate d'ammonium). Le prix des engrais est directement corrélé à celui du gaz et dans une moindre mesure à celui du pétrole. Ainsi, La guerre en Ukraine alimente une dangereuse spirale de hausse des prix et des coûts agricoles. Cette spirale haussière est un puissant propagateur d'inflation dans le monde.

Dans ce contexte, le PLOAA propose de s'inscrire dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française avec pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agroécologique et propose de porter 3 thèmes prioritaires, l'orientation et la formation (GT1), l'installation et la transmission (GT2) et l'adaptation face au changement climatique (GT3).

À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional, il s'agissait de proposer des objectifs à retenir et identifier des leviers d'action à mobiliser ; les contributions formulées permettant d'enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire le pacte et la loi.

La présente note propose la synthèse des travaux menés par le GT1 et le GT2.

ORIENTATION & FORMATION

Problématique

Le Groupe thématique Orientation / Formation, lors de sa première réunion, le 15 mars 2023, a posé le cadre de questionnement suivant :

- Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?
- Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?
- Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?
- Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?
- Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

- Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

C'est dans ce cadre qu'une consultation écrite a été proposée à destination de l'ensemble des partenaires de la branche professionnelle agissant sur les questions d'orientation et de formation.

La consultation écrite portait sur les 6 champs suivants :

- Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?
- Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?
- Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?
- Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?
- Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?
- Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?

Les freins, les leviers

Le renouvellement des générations est un véritable défi. D'ici dix ans, près de la moitié des agriculteurs du Grand Est, soit 19 000 exploitants, partiront à la retraite. Dans le même temps, le secteur agricole peine à recruter des salariés, alors même que la part du salariat dans les exploitations agricoles est de plus en plus importante.

Il nous faut donc anticiper afin de réussir cette transition, condition indispensable pour garantir l'avenir de l'agriculture du Grand Est et ainsi maintenir nos agricultures et nos activités dans les territoires. Penser l'agriculture de demain c'est réfléchir aux enjeux d'orientation, de formation, de transmission et d'installation, dans un contexte de renouvellement des générations inédit.

L'agriculture du Grand Est doit aujourd'hui relever de grands défis qui impacteront le secteur en profondeur en termes d'usages, de procédés, de réglementations, de normes, de créations d'emplois et de valeurs sur le sol régional.

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur utilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles. Il s'agit de renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole et de ses métiers auxquels il prépare.

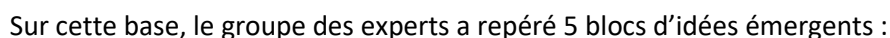
Dans ce contexte, l'enseignement agricole se caractérise par ses missions spécifiques et accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation.

Il s'agit de maintenir un appareil de formation performant et réactif et apte à répondre aux besoins de la Profession dans un contexte de changement permanent.

Enfin, les partenaires régionaux expriment la volonté de mettre l'entreprise au cœur du processus pédagogique en permettant des immersions en entreprises pour faire découvrir à tous les publics les métiers de l'agriculture afin de susciter de nouvelles vocations.

Lors de sa deuxième réunion, le 21 avril 2023, le groupe thématique Orientation / Formation a pris connaissance de 75 contributions émanant de 24 structures.

Le nuage de mots clé global avait cette apparence :



- Afin de faire face au renouvellement des générations nous devons tout mettre en œuvre pour attirer de nouvelles vocations vers l'agriculture et nos métiers notamment auprès des jeunes et des

demandeurs d'emploi. Il est important de mettre en avant les atouts de notre secteur d'activités, les opportunités qu'il offre et son appareil de formation agricole performant et diversifié.

Il est essentiel d'encourager les jeunes à s'orienter vers les établissements d'enseignement agricoles pour contribuer à l'avenir de l'agriculture. Ce travail, piloté par la DRAAF, doit être mené conjointement avec l'Éducation Nationale et la Région (Orient'Est).

Les propositions :

- Renforcer les interactions entre la DGER et l'éducation nationale.
- Proposer un programme pluri annuel d'actions relatives à l'information sur les formations et les métiers de l'agriculture et des forums « métiers agricoles » partout sur le territoire.
- Acculturer et former les différents acteurs de l'orientation aux spécificités et diversité de l'offre de formation et de ses débouchés.
- Donner envie à des jeunes, des adultes en reconversion et à des demandeurs d'emploi de s'orienter vers l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.
- Nommer un référent enseignement agricole dans chaque collège.
- Fédérer l'ensemble des acteurs pour mieux informer et orienter vers les formations et les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
- Maintenir le dispositif AITA (Volet 6 - Installation) prévoyant des moyens financiers pour renforcer l'attractivité des métiers.

Faire preuve de résilience en adaptant l'appareil de formation pour faire face aux mutations et assurer notre souveraineté alimentaire dans le respect des principes de l'agroécologie.

Il s'agit d'adapter l'enseignement agricole pour répondre aux enjeux climatiques, sanitaires ou sociétaux afin d'accompagner la résilience des exploitations. Il s'agit de mieux former et accompagner les futurs actifs et les actifs à l'adaptation face à ces transitions pour viser la souveraineté alimentaire.

L'objectif est d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tient compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

Les propositions :

- Adapter l'enseignement agricole et la formation continue pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la résilience des exploitations.
- Construire un enseignement innovant en phase avec les aspirations des nouvelles générations.
- Anticiper les évolutions alimentaires au niveau formation et compétences à développer.
- Assister les centres de formations sous l'égide du Ministère de l'Agriculture lors de l'inscription au catalogue national des formations éligibles au CPF.
- Inciter la mise en œuvre d'un module sur l'agroécologie dans toutes les formations en cohérence avec le plan enseigner à produire autrement.

Lancer un « Grand Plan de Compétences 2030 »

L'ambition est de lancer un « Grand Plan de Compétences 2030 », dans les 3 voies de formation Lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois en travaillant sur le déploiement de l'offre de formation

des établissements d'Enseignement Agricole afin qu'ils puissent répondre au plus près des besoins, notamment ruraux.

L'agroécologie doit être envisagée au sens large du terme afin de prendre en compte les labels de qualité.

Il s'agit dans ce cadre de :

- Maintenir un niveau 4 comme préalable à l'installation et qui doit rester une obligation au vu des missions assumées par les exploitants agricoles. Les cursus menant à l'installation doivent être clairement fléchés.
- Renforcer et déployer l'offre de formation (initiale et continue) afin de faciliter les recrutements et les reconversions professionnelles des publics et des territoires. Cela passe par l'élévation des niveaux de compétences pour répondre aux besoins territoriaux qu'ils soient spécifiques ou non.
- Proposer des modules de sensibilisation au bien-être animal, à l'agroécologie portant sur les sujets relatifs à la biodiversité, les impacts des intrants sur les sols, les alternatives aux produits phytosanitaires, la pollution des milieux, l'eau, le changement climatique... dans le but de mieux répondre aux enjeux sociétaux environnementaux et territoriaux.
- Proposer une offre de formation adaptée permettant de lever les freins relatifs à l'éloignement des plateaux techniques.
- Développer et accompagner la formation continue des agriculteurs, et des salariés de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Forêt par le biais d'outils et de modules nécessaires au maintien ou l'accroissement de leurs activités en abordant également la problématique du bien-être au travail. Proposer une liste de modules obligatoires tels que : le management, les ressources humaines : phases de recrutement, nouvelles technologies, évolutions administratives, circuits courts.
- Renforcer les moyens financiers alloués à la formation des agriculteurs afin que ceux-ci prennent la pleine mesure des systèmes et outils mis à leur disposition : comptabilité, services de remplacement...

Un appareil de formation proactif et tourné vers le futur

Un système d'enseignement et de formation davantage ouvert sur son territoire et inclusif pour :

- Faciliter l'accès à la ruralité : Proposer des solutions d'hébergement et de mobilité.
- Mieux intégrer les handicaps mineurs et les syndromes dys- dans les établissements d'enseignement agricole.
- Faire tomber les barrières mentales et physiques du handicap à l'entrée en formation et dans les carrières professionnelles agricoles.

Un système d'enseignement et de formation qui doit s'assurer de sa valeur-ajoutée :

- En améliorant la cohérence entre l'enseignement et la formation agricole et les attentes des professionnels – Apprentissage.
- En proposant un module de formation " Protection sociale agricole " dans l'enseignement et l'apprentissage agricole.
- En proposant un module d'adaptation professionnel "installation".

Un système d'enseignement et de formation de qualité :

- En intégrant la formation continue dans le temps de travail des enseignants.

- En garantissant que l'enseignement agricole doit rester professionnel, accessible et lisible.
- En valorisant, modernisant et mutualisant les halls technologiques ainsi que les exploitations des établissements d'enseignement agricole et en déployant un réseau de fermes de référence apprenantes.

Un réseau d'entreprises au service de l'orientation et de la formation pour tous les publics et toutes les voies de formation

Il s'agit de mobiliser un réseau d'entreprises formatrices et ambassadrices de l'agriculture, ses métiers et ses formations à destination de tous les publics véhiculant l'idée de l'enjeu sociétal que représente l'agriculture.

- Permettre des immersions en entreprises pour faire découvrir à tous les publics les métiers de l'agriculture afin de susciter de nouvelles vocations, former les agriculteurs pour qu'ils accueillent des jeunes sur leur exploitation lors de journées découvertes.
- Il s'agit d'ouvrir et de massifier les stages de découvertes au plus large : scolaires, mais aussi les demandeurs d'emploi ou les publics en reconversion (Stage'Mét).
- Proposer une journée de découverte de l'agriculture et ses enjeux, notamment la souveraineté alimentaire, à tous les collégiens.
- Créer un service civique rural.
- Construire et développer un réseau d'entreprises ambassadrices (y compris services de remplacement et Groupements d'Employeurs) qui s'engageraient à accueillir ces publics. Il s'agirait de structurer ce réseau afin qu'il soit garant des formations en situation de travail. C'est cette logique du "voir faire et apprendre" qu'il faudra développer, faciliter voire inciter. Les fermes et les halls technologiques des lycées pourront être utilement mobilisés. Il s'agira d'établir, un cahier des charges, une charte fixant les bonnes règles d'accueil dans laquelle sera spécifié le respect des principes de l'agroécologie et du bien-être animal. L'entreprise accueillante bénéficiera d'une aide à la fonction tutorale afin de compenser le temps passé à cette mission.
- Recommander et déployer les dispositifs : stages de parrainage pour tout candidat à l'installation, le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprises (PACE) qui permet la mise en relation jeunes et entreprise et surtout proposant un tutorat fort et adapté à chaque stagiaire. Volonté de développer les expériences terrains notamment chez les jeunes générations il faut donc pouvoir accompagner ce nouvel essor et en faire une opportunité sur ce secteur d'activité et pour tous les systèmes de production.

Les contributeurs Orientation & Formation

- ANEFA Grand Est
- APECITA
- ARCMSA
- ARDEAR Grand Est
- ARPAI
- AVA
- Bio Grand Est
- Chambres d'agriculture
- CIL BFC Est

- Confédération paysanne Grand Est
- Coordination Rurale
- ELAN COMMUN
- EPLEFPA
- FNE Grand Est
- FR CUMA GRAND EST
- FRGEAR (Groupements d'Employeurs)
- FRSEA Grand Est
- JA Grand Est
- La Coopération Agricole Grand Est
- MFR du GRAND EST
- OCAPIAT
- Rectorat de région académique Grand Est
- Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est
- UNREP

5 Propositions prioritaires
sur l'Orientation & la Formation



L'ENTREPRISE COMME LIEU DE FORMATION / FORMATRICE

Description de la proposition et leviers d'action

Il s'agit de mobiliser un réseau d'entreprises formatrices et ambassadrices de l'agriculture, ses métiers et ses formations à destination de tous les publics véhiculant l'idée de l'enjeu sociétal que représente l'agriculture.

- **Permettre des immersions en entreprise** pour faire découvrir à tous les publics les métiers de l'agriculture afin de susciter de nouvelles vocations, former les agriculteurs pour qu'ils accueillent des jeunes sur leur exploitation lors de journées découvertes.
- Il s'agit d'ouvrir et de **massifier les stages de découvertes au plus large** : scolaires, mais aussi les demandeurs d'emploi ou les publics en reconversion (Stage'Mét).
- **Proposer une journée de découverte** de l'agriculture et ses enjeux, notamment la souveraineté alimentaire, **à tous les collégiens**.
- Créer un **service civique rural**.
- **Construire et développer** un réseau d'entreprises ambassadrices (y compris services de remplacement et Groupements d'Employeurs) qui s'engageraient à accueillir ces publics. Il s'agirait de structurer ce réseau afin qu'il soit garant des formations en situation de travail. C'est cette logique du "voir faire et apprendre" qu'il faudra développer, faciliter, voire inciter. Les fermes et les halls technologiques des lycées pourront être utilement mobilisés. Il s'agira d'établir, un **cahier des charges, une charte** fixant les bonnes règles d'accueil dans laquelle sera spécifié le respect des principes de l'agroécologie et du bien-être animal. L'entreprise accueillante bénéficiera d'une aide à la fonction tutorale afin de compenser le temps passé à cette mission.
- **Recommander et déployer les dispositifs** : stages de parrainage pour tout candidat à l'installation, le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprises (PACE) qui permet la mise en relation jeunes et entreprises et surtout proposant un tutorat fort et adapté à chaque stagiaire. Volonté de développer les expériences terrains notamment chez les jeunes générations. Il faut donc pouvoir accompagner ce nouvel essor et en faire une opportunité sur ce secteur d'activité et pour tous les systèmes de production.

La mesure phare :

Un réseau d'entreprises au service de l'orientation et de la formation pour tous les publics et toutes les voies de formation.

Contexte régional lié à la proposition

Volonté de mettre l'entreprise au cœur du processus pédagogique en permettant des immersions en entreprise pour faire découvrir à tous les publics les métiers de l'agriculture, afin de susciter de nouvelles vocations.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Utiliser les exploitations agricoles y compris les fermes et halls technologiques des établissements agricoles comme partie intégrante des processus pédagogiques.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAT, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, OCAPIAT, VIVEA, service de remplacement, CUMA...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absent : -

COMMUNIQUER UNE IMAGE POSITIVE DE L'AGRICULTURE POUR ATTIRER DE NOUVELLES VOCATIONS

Description de la proposition et leviers d'action

Afin de faire face au renouvellement des générations nous devons tout mettre en œuvre pour attirer de nouvelles vocations vers l'agriculture et nos métiers, notamment auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. Il est important de mettre en avant les atouts de notre secteur d'activités, les opportunités qu'il offre et son appareil de formation agricole performant et diversifié.

Il est essentiel d'encourager les jeunes à s'orienter vers les établissements d'enseignement agricoles pour contribuer à l'avenir de l'agriculture. Ce travail, piloté par la DRAAF, doit être mené conjointement avec l'Éducation Nationale et la Région (Orient'Est).

Les propositions :

- Renforcer les interactions entre la DGER et l'éducation nationale.
- Proposer un programme pluriannuel d'actions relatives à l'information sur les formations et les métiers de l'agriculture et des forums « métiers agricoles » partout sur le territoire.
- Acculturer et former les différents acteurs de l'orientation aux spécificités et diversité de l'offre de formation et de ses débouchés.
- Donner envie à des jeunes, des adultes en reconversion et à des demandeurs d'emploi de s'orienter vers l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.
- Nommer un référent enseignement agricole dans chaque collège.
- Fédérer l'ensemble des acteurs pour mieux informer et orienter vers les formations et les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
- Maintenir le dispositif AITA (Volet 6 - Installation) prévoyant des moyens financiers pour renforcer l'attractivité des métiers.

La mesure phare :

Communiquer une image positive de l'agriculture pour attirer de nouvelles vocations en fédérant les acteurs.

Contexte régional lié à la proposition

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur utilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles. Il s'agit de renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole et de ses métiers auxquels il prépare.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Mieux communiquer sur l'agriculture, ses métiers et ses formations afin d'assurer le renouvellement des générations.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAL, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, Prescripteurs Emploi et Orientation, APECITA, Région, DRAAF, Éducation nationale, VIVEA, OCAPIAT...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absent : 1 soit 5% des personnes présentes (Elan Commun)

FAIRE PREUVE DE RÉSILIENCE EN ADAPTANT L'APPAREIL DE FORMATION POUR FAIRE FACE AUX MUTATIONS ET ASSURER NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Description de la proposition et leviers d'action

Il s'agit d'adapter l'enseignement agricole pour répondre aux enjeux climatiques, sanitaires ou sociétaux afin d'accompagner la résilience des exploitations. Il s'agit de mieux former et accompagner les futurs actifs et les actifs à l'adaptation face à ces transitions pour viser la souveraineté alimentaire.

L'objectif est d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tient compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

Les propositions :

- Adapter l'enseignement agricole et la formation continue pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la résilience des exploitations.
- Construire un enseignement innovant en phase avec les aspirations des nouvelles générations.
- Anticiper les évolutions alimentaires au niveau formation et compétences à développer.
- Assister les centres de formations sous l'égide du Ministère de l'Agriculture lors de l'inscription au catalogue national des formations éligibles au CPF.
- Inciter la mise en œuvre d'un module sur l'agroécologie dans toutes les formations en cohérence avec le plan "enseigner à produire autrement".

La mesure phare :

Faire preuve de résilience en adaptant l'appareil de formation pour faire face aux mutations et assurer notre souveraineté alimentaire dans le respect des principes de l'agroécologie.

Contexte régional lié à la proposition

Le renouvellement des générations est un véritable défi. D'ici dix ans, près de la moitié des agriculteurs du Grand Est, soit 19 000 exploitants, partiront à la retraite. Dans le même temps, le secteur agricole peine à recruter des salariés, alors même que la part du salariat dans les exploitations agricoles est de plus en plus importante.

Il nous faut donc anticiper afin de réussir cette transition, condition indispensable pour garantir l'avenir de l'agriculture du Grand Est et ainsi maintenir nos agricultures et nos activités dans les territoires. Penser l'agriculture de demain c'est réfléchir aux enjeux d'orientation, de formation, de transmission et d'installation, dans un contexte de renouvellement des générations inédit.

L'agriculture du Grand Est doit aujourd'hui relever de grands défis qui impacteront le secteur en profondeur en termes d'usages, de procédés, de réglementations, de normes, de créations d'emplois et de valeurs sur le sol régional.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Dans l'objectif d'un fort renouvellement des générations, il s'agit d'accompagner dans la durée les besoins des entreprises en assurant la montée en compétence des actifs agricoles et en les outillant pour leur permettre de s'adapter à des changements permanents.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, VIVEA, OCAPIAT...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absention : 2 soit 10% des personnes présentes (FNE, BioGrandEst)

ASSURER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTIFS DE L'AGRICULTURE

Description de la proposition et leviers d'action

L'ambition est de lancer un « Grand Plan de Compétences 2030 », dans les 3 voies de formation lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois en travaillant sur le déploiement de l'offre de formation des établissements d'Enseignement Agricole afin qu'ils puissent répondre au plus près des besoins, notamment ruraux.

L'agroécologie doit être envisagée au sens large du terme afin de prendre en compte les labels de qualité.

Il s'agit dans ce cadre de :

- Maintenir un niveau 4 comme préalable à l'installation et qui doit rester une obligation au vu des missions assumées par les exploitants agricoles. Les cursus menant à l'installation doivent être clairement fléchés.
- Renforcer et déployer l'offre de formation (initiale et continue) afin de faciliter les recrutements et les reconversions professionnelles des publics et des territoires. Cela passe par l'élévation des niveaux de compétences pour répondre aux besoins territoriaux qu'ils soient spécifiques ou non.
- Proposer des modules de sensibilisation au bien-être animal, à l'agroécologie portant sur les sujets relatifs à la biodiversité, les impacts des intrants sur les sols, les alternatives aux produits phytosanitaires, la pollution des milieux, l'eau, le changement climatique... dans le but de mieux répondre aux enjeux sociétaux environnementaux et territoriaux.
- Proposer une offre de formation adaptée permettant de lever les freins relatifs à l'éloignement des plateaux techniques.
- Développer et accompagner la formation continue des agriculteurs, et des salariés de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt par le biais d'outils et de modules nécessaires au maintien ou l'accroissement de leurs activités en abordant également la problématique du bien-être au travail. Proposer une liste de modules obligatoires tels que : le management, les ressources humaines : phases de recrutement, nouvelles technologies, évolutions administratives ; circuits courts.
- Renforcer les moyens financiers alloués à la formation des agriculteurs afin que ceux-ci prennent la pleine mesure des systèmes et outils mis à leur disposition : comptabilité, services de remplacement...

La mesure phare :

Lancer un « Grand Plan de Compétences 2030 ».

Contexte régional lié à la proposition

Maintien d'un appareil de formation performant, réactif et apte à répondre aux besoins de la Profession dans un contexte de changement permanent.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Lancer un « Grand plan compétences 2030 » visant la montée en compétences des actifs de l'agriculture et assurer le renouvellement des générations et ainsi soutenir structurellement le développement des compétences des salariés et exploitants agricoles, des enseignants et formateurs dans un contexte de changements permanents.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, DRAAF, Région Grand Est, VIVEA, OCAPIAT...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absention : 1 soit 5% des personnes présentes (BioGrandEst)

UN APPAREIL DE FORMATION PROACTIF ET TOURNÉ VERS LE FUTUR

Description de la proposition et leviers d'action

Un système d'enseignement et de formation davantage ouvert sur son territoire et inclusif pour :

- Faciliter l'accès à la ruralité : Proposer des solutions d'hébergement et de mobilité.
- Mieux intégrer les handicaps mineurs et les syndromes dys- dans les établissements d'enseignement agricole.
- Faire tomber les barrières mentales et physiques du handicap à l'entrée en formation et dans les carrières professionnelles agricoles.

Un système d'enseignement et de formation qui doit s'assurer de sa valeur-ajoutée :

- En améliorant la cohérence entre l'enseignement et la formation agricole et les attentes des professionnels - Apprentissage.
- En proposant un module de formation " Protection sociale agricole " dans l'enseignement et l'apprentissage agricole.
- En proposant un module d'adaptation professionnel "installation".

Un système d'enseignement et de formation de qualité :

- En intégrant la formation continue dans le temps de travail des enseignants.
- En garantissant que l'enseignement agricole doit rester professionnel, accessible et lisible.
- En valorisant, modernisant et mutualisant les halls technologiques, ainsi que les exploitations des établissements d'enseignement agricole et en déployant un réseau de fermes de référence apprenantes.

La mesure phare :

Un appareil de formation proactif et tourné vers le futur.

Contexte régional lié à la proposition

L'enseignement agricole se caractérise par ses missions spécifiques et accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation.

Il s'agit de maintenir un appareil de formation performant, réactif et apte à répondre aux besoins de la Profession dans un contexte de changement permanent.

Les métiers de l'agriculture et du vivant sont modernes et utilisent des technologies de pointe. Ils sont pionniers dans plusieurs domaines. La promotion de l'innovation dans l'enseignement agricole doit non seulement permettre, dès la formation initiale, d'apporter des savoirs et savoir-faire d'excellence à nos futurs agriculteurs, mais renforcera aussi l'attractivité des métiers.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Faire de l'enseignement agricole une voie d'excellence.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, Région, DRAAF, OCAPIAT, VIVEA, Prescripteurs Emploi et Orientation...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absention : -

Problématique

Le Groupe thématique Installation / Transmission, lors de sa première réunion, le 16 mars 2023, a posé le cadre de questionnement suivant :

- Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?
- Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?
- La relation cédants / repreneurs → Comment mettre en phase ?
- La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles ? Pour quelle viabilité ? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?
- Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier ?

Les freins, les leviers

L'un des principaux freins à l'installation est le manque de capacités financières pour réaliser des investissements fonciers, matériels et immatériels, et les difficultés à obtenir des crédits bancaires.

La reprise du foncier disponible peut également échapper au projet d'installation faute de concomitance entre le projet d'installation et le projet de transmission.

Le prix des terres et la valeur des exploitations agricoles a fortement augmenté, ce qui induit une hausse de la fiscalité.

Les cédants n'ont actuellement pas d'avantages à transmettre pour installation et sont régulièrement conduits par facilité à privilégier l'agrandissement.

Un cédant en place au 1er janvier règle ses cotisations MSA pour l'année entière. Cette règle pousse les cédants à arrêter au 31 décembre, ce qui précipite l'installation ou favorise l'agrandissement.

Concernant la question des « hommes et des territoires », l'ensemble des partenaires a exprimé la volonté d'agir sur un ensemble de mesures pour améliorer l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et les métiers agricoles avec une offre de service renforcée. L'attractivité du monde rural nécessite un plan de communication ambitieux sur les questions de la ruralité, des territoires, des valeurs de l'agriculture, des métiers, des emplois et des formations. Le statut des « entreprises accueillantes » ne couvre pas toutes les situations et le niveau de rémunération semble insuffisant ; les partenaires ont exprimé la nécessité de valoriser : professionnaliser la mission de tuteur par la mise en œuvre d'une aide à la fonction tutorale, constatant que les stages de parrainage sont couramment utilisés, les espaces test sont en développement.

Dans ce contexte les partenaires ont affiché la volonté de créer un guichet unique Installation / Formation / Transmission qui viendra compléter le dispositif PAI / PIT multipartenaires existant.

Lors de sa deuxième réunion, le 18 avril 2023, le groupe thématique Installation / Transmission a pris connaissance de 77 contributions émanant de 20 structures.

Un groupe d'experts composé de la DRAAF, de la Région et de la Chambre régionale d'agriculture a analysé l'ensemble des contributions. Il a proposé une analyse par mots clés.

Le nuage de mots clé global avait cette apparence :



Les 5 contributions régionales retenues sur cette thématique

Proposer des solutions de portage des moyens de production et des outils financiers incitatifs et d'accompagnement pour sécuriser et faciliter l'installation et la transmission

Disposer d'outils d'aide à la création et reprise d'exploitation :

Outils de portage pour tous les profils de repreneur :

- Portage des moyens de production (bâtiment, foncier, cheptel) : collectivités et groupements fonciers agricoles ou viticoles territoriaux pour l'acquisition puis la mise en location au repreneur ;
- Portage temporaire en attendant la finalisation du parcours préparatoire du repreneur.

Outils financiers :

- Sécuriser l'accès aux moyens de production, notamment via la mise en place d'un fonds de garantie de paiement des fermages, ou encore des garanties bancaires ;
- Renforcer les aides à l'installation ;

- Développer les dispositifs financiers pour l'accompagnement des futurs installés et des cédants. Plusieurs outils sont mobilisables : crédits d'impôt, prêts à taux zéro, portage financier, prêts garantis par l'État pour les installations, crédit transmission, incitation financière pour la mise à bail à un nouvel installé, etc.

Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation et déterminer le montant de cotisation et contributions sociales proportionnellement à la durée d'affiliation l'année de l'arrêt d'activité

Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation. Plusieurs types d'outils sont mobilisables : bonus/malus fiscal, exonération des plus-values, allègement fiscal sur le foncier, allègement fiscal sur la transmission de biens ruraux loués à bail à long terme, exonération de l'impôt sur la fortune immobilière, etc.

Revoir le calcul du montant de cotisation et contributions sociales pour les futurs cédants au cours de l'année de leur arrêt d'activité et établir le montant au prorata de la durée d'affiliation.

Renforcer l'offre de services publics en milieu rural pour maintenir « la vie » dans les territoires et mettre en place un plan de communication ambitieux pour promouvoir une image positive notamment à destination des jeunes.

Pour agir sur l'attractivité du métier d'agriculteur(trice) et susciter de nouvelles vocations, un plan de communication ambitieux ouvert à un public large doit être mis en place, afin de permettre une mise en valeur de la profession agricole. Il est important de véhiculer une image positive des métiers en agriculture. Dans cette perspective, les prescripteurs de l'orientation et de l'emploi sont des partenaires essentiels.

Il s'agit de mobiliser les financements nécessaires afin de :

- Contribuer à l'attractivité et au maintien de l'activité du monde rural : renforcement de l'offre de services publics pour maintenir « la vie » dans les territoires ;
- Mieux communiquer sur l'agriculture et ses métiers afin de véhiculer une image positive.

Développer les outils d'immersion et de tests en entreprise en garantissant un statut, un financement pour le stagiaire et une indemnité financière pour le temps passé par la structure accueillante.

Permettre des immersions et tests en entreprise avant et après installation et faciliter les rencontres entre porteurs de projets et cédants pour conforter et consolider des projets d'installation durables. Ces outils d'immersions et tests peuvent prendre plusieurs formes, selon la phase du projet :

- Avant installation : stage de parrainage, stages découverte, droit à l'essai et espace test.
- Post installation : tutorat.

Il y a nécessité de définir un statut clair et cohérent pour chacune des situations, intégrant une indemnité financière pour le stagiaire ainsi qu'une aide financière à la fonction tutorale.

Point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT) : guichet unique multipartenaires labellisé Installation Transmission « PAFIT » intégrant un volet formation en lien avec l'installation et la transmission dès l'émergence de projet

Pour favoriser et faciliter les installations et les transmissions de toutes formes d'agriculture, un parcours rénové doit être proposé, incluant l'émergence de projet (qui nécessite parfois plusieurs rendez-vous), l'installation et la transmission, et conditionnant l'accès à des avantages et des aides.

Cet accompagnement à l'installation et à la transmission est individualisé, il intègre la diversité des structures, pour répondre aux différents profils des porteurs de projets et à la diversité des projets.

Il permet de bénéficier de diagnostics adaptés aux différents projets, d'appui technique, de conseil, de suivi et d'outils d'adaptation et d'anticipation.

Cet accompagnement est structuré autour d'un guichet unique multipartenarial labellisé Installation Transmission « PAFIT », fusion des PAI et PIT actuels et intégrant une mission de diagnostic formation.

Ce guichet unique mobilise l'ensemble des partenaires au bénéfice des porteurs de projets et des chefs d'entreprise agricole en cours et en fin de carrière.

Il les informe, les oriente vers les structures appropriées, les aide à définir leurs besoins en formation et les informe sur l'offre existante. Il les accompagne tout au long de leur parcours professionnel (phase d'émergence, avant installation jusqu'à la transmission de leur exploitation). Il fait le lien entre les porteurs de projet et les cédants potentiels et les accompagne au mieux dans les délais nécessaires à une bonne transmission et donc une bonne installation.

Les contributeurs Installation & Transmission

- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- ARDEAR Grand Est
- ARPAI Grand Est
- Bio Grand Est
- Chambres d'Agriculture Grand Est
- CIL BFC Est
- Confédération paysanne Grand Est
- Coordination Rurale
- Crédit agricole
- Élan commun
- FNE Grand Est
- FR CUMA GRAND EST
- FRSEA GRAND EST
- JA Grand Est
- La Coopération Agricole Grand Est
- MSA
- Service de Remplacement Grand Est
- SGV CHAMPAGNE
- Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est
- Terre de Liens Grand Est

5 Propositions prioritaires sur l'Installation & la Transmission



AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER ET DES TERRITOIRES : ATTIRER DE NOUVELLES VOCATIONS, AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

Description de la proposition et leviers d'action

Pour agir sur l'attractivité du métier d'agriculteur(trice) et susciter de nouvelles vocations, un plan de communication ambitieux ouvert à un public large doit être mis en place, afin de permettre une mise en valeur de la profession agricole. Il est important de véhiculer une image positive des métiers en agriculture. Dans cette perspective, les prescripteurs de l'orientation et de l'emploi sont des partenaires essentiels.

Il s'agit de **mobiliser les financements nécessaires** afin de :

- **Contribuer à l'attractivité et au maintien de l'activité du monde rural** : renforcement de l'offre de services publics pour maintenir « la vie » dans les territoires ;
- **Mieux communiquer sur l'agriculture et ses métiers** afin de véhiculer une image positive.

La mesure phare :

Renforcer l'offre de services publics en milieu rural pour maintenir « la vie » dans les territoires et mettre en place un plan de communication ambitieux pour promouvoir une image positive notamment à destination des jeunes.

Contexte régional lié à la proposition

Volonté régionale d'agir sur un ensemble de mesures pour améliorer l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et les métiers agricoles avec une offre de service renforcée.

L'attractivité du monde rural nécessite un plan de communication ambitieux sur les questions de la ruralité, des territoires, des valeurs de l'agriculture, des métiers, des emplois et des formations.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Communiquer sur une image positive de l'agriculture, de la ruralité et des métiers au service de la souveraineté alimentaire.

Acteurs mobilisés

Entreprises et exploitations agricoles, JA, ARPAl, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, MSA, établissements d'enseignement, prescripteurs orientation et emploi, collectivités territoriales.

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus :

Absention :

IMMERSION ET TESTS EN ENTREPRISE / EXPLOITATION

Description de la proposition et leviers d'action

Permettre des immersions et tests en entreprise avant et après installation et faciliter les rencontres entre porteurs de projets et cédants pour conforter et consolider des projets d'installation durables. Ces outils d'immersions et tests peuvent prendre plusieurs formes, selon la phase du projet :

- Avant installation : stage de parrainage, stages découverte, droit à l'essai et espace test.
- Post installation : tutorat.

Il y a nécessité de définir un statut clair et cohérent pour chacune des situations, intégrant une indemnité financière pour le stagiaire, ainsi qu'une aide financière à la fonction tutorale.

La mesure phare :

Développer les outils d'immersion et de tests en entreprise en garantissant un statut, un financement pour le stagiaire et une indemnité financière pour le temps passé par la structure accueillante.

Contexte régional lié à la proposition

Le statut ne couvre pas toutes les situations et le niveau de rémunération semble insuffisant. Les stages de parrainage sont couramment utilisés, les espaces test sont en développement.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Une mise en relation entre porteur et cédant concrète et réussie qui nécessite un suivi à financer. L'enjeu est de consolider ou conforter le projet par de l'immersion et du test et valoriser l'expérience de l'exploitant en place par du transfert de connaissance.

Acteurs mobilisés

Entreprises et exploitations agricoles, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, établissements d'enseignement agricole.

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 100 %

Dissensus : -

Absention : -

UN PARCOURS À LA TRANSMISSION ET À L'INSTALLATION RÉNOVÉ

Description de la proposition et leviers d'action

Pour favoriser et faciliter les installations et les transmissions de toutes formes d'agriculture, un parcours renouvelé doit être proposé, incluant l'émergence de projet (qui nécessite parfois plusieurs rendez-vous), l'installation et la transmission, et conditionnant l'accès à des avantages et des aides.

Cet accompagnement à l'installation et à la transmission est individualisé, il intègre la diversité des structures, pour répondre aux différents profils des porteurs de projets et à la diversité des projets.

Il permet de bénéficier de diagnostics adaptés aux différents projets, d'appui technique, de conseil, de suivi et d'outils d'adaptation et d'anticipation.

Cet accompagnement est structuré autour d'un guichet unique multipartenarial labellisé Installation Transmission « PAFIT », fusion des PAI et PIT actuels et intégrant une mission de diagnostic formation.

Ce guichet unique mobilise l'ensemble des partenaires au bénéfice des porteurs de projets et des chefs d'entreprise agricole en cours et en fin de carrière.

Il les informe, les oriente vers les structures appropriées, les aide à définir leurs besoins en formation et les informe sur l'offre existante. Il les accompagne tout au long de leur parcours professionnel (phase d'émergence, avant installation jusqu'à la transmission de leur exploitation). Il fait le lien entre les porteurs de projet et les cédants potentiels et les accompagne au mieux dans les délais nécessaires à une bonne transmission et donc une bonne installation.

La mesure phare :

Point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT) : guichet unique multipartenaires labellisé Installation Transmission « PAFIT » intégrant un volet formation en lien avec l'installation et la transmission dès l'émergence de projet.

Contexte régional lié à la proposition

Volonté de créer un guichet unique Installation / Formation / Transmission qui viendra compléter le dispositif PAI / PIT multipartenaires existant.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Un guichet unique pour être plus efficace, plus simple et plus lisible, afin d'accompagner les porteurs de projet et les cédants. À la condition d'une bonne coordination entre opérateurs lors du passage de relais sur l'exploitation.

Mise en place d'un accompagnement dès l'émergence de projet.

Acteurs mobilisés

JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, MSA, SAFER, banques, établissements d'enseignement.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 72,7 %

Dissensus : 27,3 % (Terre de liens, ARDEAR, Bio en Grand Est, AERM, FNE, Confédération paysanne)

Absention : -

ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Description de la proposition et leviers d'action

Disposer d'outils d'aide à la création et reprise d'exploitation :

- Outils de portage pour tous les profils de repreneur :

- Portage des moyens de production (bâtiment, foncier, cheptel) : collectivités et groupements fonciers agricoles ou viticoles territoriaux pour l'acquisition puis la mise en location au repreneur ;
- Portage temporaire en attendant la finalisation du parcours préparatoire du repreneur.

- Outils financiers :

- Sécuriser l'accès aux moyens de production, notamment via la mise en place d'un fonds de garantie de paiement des fermages, ou encore des garanties bancaires ;
- Renforcer les aides à l'installation ;
- Développer les dispositifs financiers pour l'accompagnement des futurs installés et des cédants. Plusieurs outils sont mobilisables : crédits d'impôt, prêts à taux zéro, portage financier, prêts garantis par l'État pour les installations, crédit transmission, incitation financière pour la mise à bail à un nouvel installé, etc.

La mesure phare :

Proposer des solutions de portage des moyens de production et des outils financiers incitatifs et d'accompagnement pour sécuriser et faciliter l'installation et la transmission.

Contexte régional lié à la proposition

L'un des principaux freins à l'installation est le manque de capacités financières pour réaliser des investissements fonciers, matériels et immatériels, et les difficultés à obtenir des crédits bancaires.

La reprise du foncier disponible peut également échapper au projet d'installation faute de concomitance entre le projet d'installation et le projet de transmission.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Sécuriser les financements et l'accès aux moyens de production pour tous les porteurs de projet.

Acteurs mobilisés

Chambres d'agriculture, FRSEA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, SAFER, Collectivités territoriales, banques, France Active

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absention : 2 soit 9,1% des personnes présentes (Crédit Agricole, Service de remplacement)

ACCOMPAGNEMENT FISCAL ET SOCIAL

Description de la proposition et leviers d'action

- **Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation.**
Plusieurs types d'outils sont mobilisables : bonus/malus fiscal, exonération des plus-values, allègement fiscal sur le foncier, allègement fiscal sur la transmission de biens ruraux loués à bail à long terme, exonération de l'impôt sur la fortune immobilière, etc.
- **Revoir le calcul du montant de cotisation et contributions sociales** pour les futurs cédants au cours de l'année de leur arrêt d'activité et établir le montant au prorata de la durée d'affiliation.

La mesure phare :

Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation et déterminer le montant de cotisations et contributions sociales proportionnellement à la durée d'affiliation l'année de l'arrêt d'activité.

Contexte régional lié à la proposition

Le prix des terres et la valeur des exploitations agricoles a fortement augmenté, ce qui induit une hausse de la fiscalité.

Les cédants n'ont actuellement pas d'avantages à transmettre pour l'installation et sont régulièrement conduits par facilité à privilégier l'agrandissement.

Un cédant en place au 1er janvier règle ses cotisations MSA pour l'année entière. Cette règle pousse les cédants à arrêter au 31 décembre, ce qui précipite l'installation ou favorise l'agrandissement.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Il s'agit d'alléger la fiscalité pour le cédant et/ou le propriétaire.

Acteurs mobilisés

Chambres d'agriculture, centres de gestion, notaires, FRSEA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, MSA, SAFER, banques.

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer

Consensus / Dissensus

Consensus : 100%

Dissensus : -

Absention : -

Groupe thématique Adaptation & Transition Face au Changement Climatique - Conduire LES TRANSITIONS agro-écologiques et climatiques

LES DEFIS

1. Faire face aux défis climatique (adaptation et atténuation)

Il s'agit à la fois d'adapter l'agriculture au changement climatique et les facteurs de production impactés (ressource en eau, événements extrêmes, etc.) et d'atténuer le changement climatique, à la fois en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en séquestrant du carbone.

En effet, le Grand Est est une région déjà fort impactée par les changements du climat. Le diagnostic réalisé dans le cadre du Varenne met en évidence certains secteurs plus sensibles que d'autres aux aléas climatiques. C'est notamment le cas de la zone intermédiaire, caractérisée par des sols à faible réserve utiles sur les barrois et le plateau de Haye, très impactés par le manque d'eau, et par des sols hydromorphes sur le plateau lorrain, marqué par les excès d'eau et les restrictions réglementaires sur les parcelles drainées.

Sur la montagne vosgienne, l'accès à l'eau et aux fourrages devient également problématique pour les fermes d'altitude.

Enfin, sur les autres secteurs de la région, si le contexte pédoclimatique est plus favorable, d'autres contraintes sont présentes :

- Forte dépendance aux engrais (minéraux et organiques) pour les zones à fort potentiel de Champagne-Ardenne
- Forte pression sociétale sur les systèmes en place du fait de la forte densité de population en Alsace

2. Faire face au défi alimentaire

Le défi alimentaire comprend plusieurs dimensions : le défi de la souveraineté alimentaire et notre capacité à répondre aux besoins alimentaires :

- Le défi relatif aux attentes des consommateurs est repris dans ce chapitre
- Une production à mieux connecter avec l'aval
- **L'évolution de la demande du marché aval** (transformateurs, distribution, consommateurs)
- Le verrou du **comportement du consommateur**
- La **structuration du marché de la transformation et de la distribution** (cahiers des charges prenant davantage en compte la transition climatique et agro-écologique)
- Diversifier les productions, en particulier vers de **nouvelles productions végétales** (légumineuses par exemple).
- Le verrou de la diffusion des connaissances et les expériences de terrain est pointé, ainsi que le rôle que peuvent jouer les acteurs territoriaux pour contribuer à cette diffusion.
-

Outre cette vocation alimentaire, l'agriculture est amenée à relever le défi de la production d'énergie et des autres agro-ressources. Le Grand Est s'est en effet largement investi dans la bioéconomie pour développer de nouveaux débouchés aux productions locales, qu'il s'agisse de biomolécules, de

matériaux biosourcés ou encore de biocarburants. Le Grand Est est également la première région en termes de méthanisation agricole : les enjeux sont alors de concilier le développement d'une méthanisation performante, respectueuse de l'environnement et répondant aux enjeux de son territoire. Enfin, le développement de l'agrivoltaïsme s'inscrit également dans cette logique de production d'énergie et de développement des territoires.

3. Faire face au défi d'une agriculture résilience et multi performante (agro-écologie , sociétal)

- **Le défi de la transition** agro-écologique est également cité de manière récurrente dans les contributions, en tant que tel ou à travers ses différentes composantes : préservation / restauration de la biodiversité, préservation / restauration de la qualité, de la fertilité et de la biodiversité des sols, capacité de stockage en eau des sols, réduction des intrants, semences, diversification, etc.
- **Le défi de la résilience économique.** Dans les contributions, le défi économique est en priorité abordé sous l'angle de la rémunération des agriculteurs et du partage équitable de la valeur ajoutée. La compétitivité des filières a fait l'objet de débats. Il en ressort qu'elle peut être considéré comme un défi.
La polyculture-élevage est le système majoritaire de la zone intermédiaire. Cependant ce système est fragilisé et le contexte favorable aux céréales accélère la baisse du cheptel et les retournements de prairies.
- **Le défi sanitaire – Une seule santé.** Connecté au précédent, le défi sanitaire concerne en effet l'alimentation, mais aussi et de manière plus générale notre capacité collective à aborder de manière conjointe les problématiques de santé les hommes (dont le bien-être des agriculteurs), des plantes, des animaux et de l'environnement dans une approche Une seule santé. Les contributions pointent en particulier le défi lié à la prévention des crises sanitaires.
- **Le défi territorial (démarche intégrative).** La dimension territoriale est associée à des défis spécifiques :
 - Il croise les défis démographique, climatique, résilience et pratiques agro-écologiques
 - Les contributions identifient qu'elle peut être une échelle adaptée pour résoudre le défi de la reconnexion entre agriculture et société (cf. défi sociétal), par le biais de la relocalisation des productions et la valorisation du fait de « manger local ».
 - Les défis à cette échelle consistent à expliciter les ressources territoriales, à produire ou mettre à disposition des connaissances déclinées en fonction des situations locales et à associer des acteurs de terrain aux dynamiques d'innovation.
 - Les connaissances apparaissent encore limitées sur les effets locaux du changement climatique sur l'agriculture **au niveau des territoires**, et leurs conséquences sur les acteurs de l'aval, par exemple au travers de **scénarii d'évolution sur les filières prenant en compte les dimensions climatiques, environnementales et réglementaires**

Les enjeux, freins et leviers

Le Groupe thématique Adaptation et Transition face au changement climatique, lors de sa première réunion, le 13 mars 2023, a posé le cadre de questionnement suivant :

- Comment relever le défi de l'azote pour les exploitations céréalières ?

- Comment augmenter la production de légumineuses adaptées au changement climatique ?
- Comment définir les usages sécurisés pour l'accès à la ressource en eau pour l'agriculture ?
- Comment utiliser le développement de la méthanisation pour la transition agro-écologique ?
- Comment construire un modèle d'élevage résilient, rémunérateur et répondant aux défis de demain ?
- Comment maintenir les prairies pour conserver leurs multiples atouts ?
- Quelles opportunités dans le changement climatique pour l'évolution du système fourrager ?
- Comment poursuivre la transition des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires ?
- Quelle place de l'AB dans la transition ?
- Comment limiter la surconsommation des terres agricoles ?
- Comment favoriser une diversification tournée vers une amélioration de l'approvisionnement local ?
- L'agrivoltaïsme peut-il être une opportunité ?
- Quel développement du numérique au service du développement de l'exploitation ?
- Quel besoin en conseil pour accompagner la transition ?
- Quelle place et quelles attentes pour la recherche ?

Résultats de la contribution écrite

Lors de sa deuxième réunion, le 24 avril 2023, le groupe thématique Adaptation et Atténuation face au changement climatique a pris connaissance de 59 contributions émanant de 19 structures.

Un groupe d'experts composé de la DRAAF, de la Région et de la Chambre régionale d'agriculture a analysé l'ensemble des contributions et en a proposé une synthèse présentée à l'occasion de la réunion du 24 avril. A l'issue de cette réunion, 5 propositions phares ont été proposées au vote.

Les 5 contributions régionales retenues sur cette thématique

Gestion quantitative de l'eau : développer des systèmes efficients et sobres et s'assurer d'usages sécurisés pour l'accès à la ressource en eau, dans une logique d'usage partagé et géré collectivement

- **Considérer la gestion de l'eau au niveau territorial avec une animation et des concertations entre acteurs sur l'utilisation et le partage de la ressource** (agriculture – consommation humaine et industrielle – usage récréatif – biodiversité...) pour éviter la guerre de l'eau.
- **Garder un panel de solutions comme le stockage d'eau superficielle hivernale sans impact sur la ressource, l'accès à des ressources nouvelles telles que certains étangs ou canaux, le transfert d'eau entre bassins, la réutilisation des eaux usées avec des usages prioritaires, la récupération des eaux de toiture, l'irrigation sous différentes formes** (eaux souterraines et superficielles) ... pour sécuriser la production et l'ensemble des aménités positives induites comme le stockage de carbone et la valorisation des intrants.
- **Encourager le volet efficacité avec le développement de systèmes plus efficaces et moins consommateurs.**

- Avoir une **approche conciliant agronomie et environnement** (amélioration du taux de matière organique des sols, infiltrabilité, hydraulique douce, création de mare, ...) dès que cela est possible, ce qui favorise également la biodiversité.
- Gérer l'eau en excès : **création d'un fonds d'indemnisation** pour gérer les inondations - mise en œuvre des **bonnes pratiques de drainage** - mise en œuvre de **pratiques agronomiques et d'aménagements fonciers** (notamment l'agroforesterie) permet de limiter le ruissellement.
- **Mobiliser les financements nécessaires** pour être à la hauteur des enjeux et accompagner la prise de risque par les agriculteurs.

Redéfinir un modèle d'élevage rémunérateur pour l'agriculteur et permettant de développer les services écosystémiques des systèmes d'élevage, notamment herbagers

- **Affirmer une volonté de maintien des productions animales, notamment bovines, dans une logique de valorisation des prairies et des productions végétales de la région,** sans oublier l'importance d'adapter également les systèmes monogastriques aux nouvelles contraintes climatiques.
- **Ne pas ajouter de nouvelles contraintes réglementaires à l'élevage.**
- Disposer d'un **accompagnement vétérinaire de proximité.**
- **Encourager la recherche de pratiques permettant une meilleure valorisation des prairies,** notamment la pratique du sursemis, l'enrichissement en protéines ou encore les réflexions sur la production d'énergie à partir de prairies.
- **Rémunérer au mieux le service écosystémique des prairies tout en s'assurant de maintenir la vocation de production alimentaire.**
- **Disposer des moyens de s'adapter,** à la fois dans l'accompagnement technique et par des aides aux investissements, mais aussi d'attirer les nouvelles générations par une **communication positive** et les moyens de la mener.

Valoriser les externalités positives de l'agriculture sur le carbone par la préservation des sols, la gestion de l'azote et le développement des cultures protéiques

Accompagner les exploitations agricoles et les industries vers la neutralité carbone et relever le défi du carbone passe par plusieurs axes :

- **Valoriser les externalités positives de l'agriculture pour rémunérer les agriculteurs pour les efforts qui seront consentis, mais aussi reconnaître celles déjà rendues.**

En Agriculture Biologique, il convient de pouvoir **disposer et massifier des démarches d'accompagnement adaptées** à ce mode de production.

- **Préserver les sols agricoles** pour augmenter leur capacité à stocker le carbone. Se donner les moyens de **maintenir des systèmes de production différenciés en fonction des enjeux liés aux sols** (agriculture de conservation, labour, parcelles drainées, hydraulique douce,...).
- **Atténuer les émissions grâce à une production performante et une gestion durables des engrais.**
- Avoir une **stratégie régionale sur les filières protéines** en lien avec l'accès à l'eau pour les légumineuses et les apports de la recherche, notamment génétique.

Contribuer à l'indépendance énergétique et favoriser le retour de la valeur à l'agriculteur

- Assumer qu'au-delà de la mission essentielle d'alimentation les agriculteurs puissent **disposer de revenus complémentaires, considérés comme agricoles, moins sensibles aux prix des marchés internationaux** par une valorisation énergétique locale.

- Veiller à ce que chaque projet de développement de productions d'énergie renouvelable sur les territoires soit un **projet durable qui partage la valeur produite sur le territoire et avec ses acteurs**.
- Disposer d'un **accompagnement des pouvoirs publics** via des tarifs de rachat préférentiels (méthanisation photovoltaïque), par une fiscalité adaptée (biocarburants) et par des aides à l'investissement. Spécifiquement, concernant le photovoltaïque sur les bâtiments, il convient d'**inciter le remplacement des toitures en fibrociment par des installations créant de l'énergie**.
- Que l'agriculture puisse disposer d'un **réseau de transport d'énergies et d'infrastructures publiques suffisant** pour acheminer l'énergie produite dans une logique d'équilibre territorial.

Accélérer l'innovation, la capter et la transférer au plus grand nombre

- **Faire naître des innovations majeures** qu'il sera nécessaire d'évaluer et d'accompagner.
- **Rendre possible les recherches de variétés, races et équipements mieux adaptés par un cadre réglementaire plus favorable.** Il y a nécessité d'accélérer l'innovation et de passer par des techniques nouvelles (mutagenèse...).
- **Pouvoir coordonner cette innovation à l'échelle régionale afin d'aller plus vite ensemble.**
- Que l'agriculteur puisse disposer d'un droit à l'expérimentation.
- **Capter cette innovation pour pouvoir la transférer au plus grand nombre.** Cette appropriation peut notamment être faite à l'occasion de **diagnostics/plan d'actions à développer pour être mieux armé face aux évolutions climatiques**.
- Le transfert de l'innovation passe également par la **communication (vulgarisation vers les citoyens) et (réflexion vers les autorités) pour la compréhension et l'ouverture aux nouvelles technologies**, types NBT.

Les contributeurs du groupe technique Adaptation et Transition face au changement climatique

- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- ARDEAR Grand Est
- ARPAI Grand Est
- Bio Grand Est
- Chambres d'Agriculture Grand Est
- CIL BFC Est
- Confédération paysanne Grand Est
- Crédit Agricole
- Élan commun
- FR CUMA GRAND EST
- France Nature Environnement Grand Est
- FRSEA GE
- JA Grand Est
- La Coopération Agricole Grand Est
- Office Français de la Biodiversité
- Pôle de la bioéconomie B4C
- Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est
- SEMAE
- Terres Inovia

5 Propositions prioritaires
sur l'Adaptation & la Transition
face au changement climatique



GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU : DÉVELOPPER DES SYSTÈMES EFFICIENTS ET SOBRES ET S'ASSURER D'USAGES SÉCURISÉS POUR L'ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU, DANS UNE LOGIQUE D'USAGE PARTAGÉ ET GÉRÉ COLLECTIVEMENT

Description de la proposition et leviers d'action

L'eau est devenue le facteur primordial de la production, avec une importance de plus en plus prégnante avec le changement climatique ; il est nécessaire de **considérer la gestion de l'eau au niveau territorial avec une animation et des concertations entre acteurs sur l'utilisation et le partage de la ressource** (agriculture – consommation humaine et industrielle – usage récréatif – biodiversité...) pour éviter la guerre de l'eau.

Selon les problématiques locales, il faut pouvoir **garder un panel de solutions comme le stockage d'eau superficielle hivernale sans impact sur la ressource, l'accès à des ressources nouvelles telles que certains étangs ou canaux, le transfert d'eau entre bassins, la réutilisation des eaux usées avec des usages priorisés, la récupération des eaux de toiture, l'irrigation sous différentes formes** (eaux souterraines et superficielles) ... pour sécuriser la production et l'ensemble des aménités positives induites comme le stockage de carbone et la valorisation des intrants.

Le **volet efficience doit être également encouragé avec le développement de systèmes plus efficaces et moins consommateurs**, le soutien au développement d'une irrigation de précision et le recours à la recherche, notamment génétique, pour des cultures moins consommatrices et plus résilientes face à des épisodes de sécheresse.

Le maintien de l'eau sur les territoires doit être une priorité avec une **approche conciliant agronomie et environnement (amélioration du taux de matière organique des sols, infiltrabilité, hydraulique douce, création de mare, ...)** dès que cela est possible, ce qui favorise également la biodiversité.

La gestion de l'eau en excès (eaux superficielles et souterraines) est également un enjeu fort dans la région. Pour gérer les inondations, la **création d'un fonds d'indemnisation**, abondé par l'ensemble de la société bénéficiaire des sur-inondations, permettra enfin de reconnaître la contribution de l'agriculture à la protection des biens et des personnes.

La mise en œuvre des **bonnes pratiques de drainage** permet de sécuriser la production dans certaines zones tout en limitant l'impact des pollutions.

La mise en œuvre de **pratiques agronomiques et d'aménagements fonciers (notamment l'agroforesterie)** permet de limiter le ruissellement.

Il s'agit de **mobiliser les financements nécessaires** pour être à la hauteur des enjeux et accompagner la prise de risque par les agriculteurs.

Contexte régional lié à la proposition

Une accentuation du dérèglement climatique qui s'accélère avec les périodes d'excès d'eau suivies de sécheresse et une hausse des températures.

Le potentiel de production s'affaiblit avec une incertitude de production fourragère qui met en réflexion les systèmes de production avec de l'élevage.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Le dérèglement climatique est rapide, l'enjeu est notre capacité à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 60 %

Dissensus : 26,7% (FNE, OFB, ARDEAR, Elan Commun)

Absention : 13,3% (BioGrandEst, AERM)

REDÉFINIR UN MODÈLE D'ÉLEVAGE RÉMUNÉRATEUR POUR L'AGRICULTEUR ET PERMETTANT DE DÉVELOPPER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE, NOTAMMENT HERBAGERS

Description de la proposition et leviers d'action

Le Grand Est est une terre de polyculture-élevage, système qui présente de nombreuses vertus (valorisation des prairies, fournitures de matières organiques fertilisantes, recours aux produits phytosanitaires limité), mais qui est fragilisé par les pressions environnementales, sociétales et climatiques. Pourtant l'élevage ne peut pas être une variable d'ajustement. Il est nécessaire **d'affirmer une volonté de maintien des productions animales, notamment bovines, dans une logique de valorisation des prairies et des productions végétales de la région**, qu'elles soient produites sur des fermes d'élevage ou des fermes céréalières de la région, limitant de fait les importations de protéines. Sans oublier l'importance d'adapter également les systèmes monogastriques aux nouvelles contraintes climatiques.

Il convient pour cela de **ne pas ajouter de nouvelles contraintes réglementaires à l'élevage** et d'adapter la réglementation en n'obligeant pas le passage en prairies permanentes pour les prairies de plus de 5 ans.

Il convient par ailleurs de disposer d'un **accompagnement vétérinaire de proximité**.

Il convient également **d'encourager la recherche de pratiques permettant une meilleure valorisation des prairies**, notamment la pratique du sursemis, l'enrichissement en protéines ou encore les réflexions sur la production d'énergie à partir de prairies.

Il convient aussi de **rémunérer au mieux le service écosystémique des prairies tout en s'assurant de maintenir la vocation de production alimentaire**. Cette rémunération des services rendus par l'élevage doit se faire en lien avec une société qui doit comprendre les bénéfices et services rendus de proximité et la pertinence environnementale d'une viande produite localement. Cela peut passer par l'étiquetage environnemental des productions qui ne doit pas se limiter qu'aux seules émissions de carbone.

Enfin, pour parvenir à faire face aux transitions, l'élevage doit **disposer des moyens de s'adapter**, à la fois dans l'accompagnement technique et par des aides aux investissements, mais aussi d'attirer les nouvelles générations par une **communication positive** et les moyens de la mener.

Contexte régional lié à la proposition

La réduction du cheptel, l'accroissement des normes sur les prairies et les conséquences du changement climatique ont eu pour conséquence une réduction importante des prairies permanentes sur le territoire du Grand Est.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

La proposition vise à conserver l'élevage dans le Grand Est et entend résoudre le sujet des retournements de prairies pour préserver les sols et contribuer de manière active à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique et la préservation des écosystèmes.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 66,7 %

Dissensus : 20% (FNE, ARDEAR, UFC Que Choisir)

Absention : 13,3% (OFB, Elan Commun)

VALORISER LES EXTERNALITÉS POSITIVES DE L'AGRICULTURE SUR LE CARBONE PAR LA PRÉSERVATION DES SOLS, LA GESTION DE L'AZOTE ET LE DÉVELOPPEMENT DES CULTURES PROTÉIQUES

Description de la proposition et leviers d'action

Accompagner les exploitations agricoles et les industries vers la neutralité carbone et relever le défi du carbone passe par plusieurs axes :

- **Valoriser les externalités positives de l'agriculture pour rémunérer les agriculteurs pour les efforts qui seront consentis, mais aussi reconnaître celles déjà rendues.** Les externalités positives d'une agriculture durable doivent effectivement permettre de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer la situation économique des agriculteurs. Cela passe notamment par la mise en place d'une certification carbone à l'échelle européenne et par éviter les fuites de carbone avec les accords commerciaux.
En Agriculture Biologique, il convient de pouvoir **disposer et massifier des démarches d'accompagnement adaptées** à ce mode de production.
- **Préserver les sols agricoles** pour augmenter leur capacité à stocker le carbone. Se donner les moyens de **maintenir des systèmes de production différenciés en fonction des enjeux liés aux sols** (agriculture de conservation, labour, parcelles drainées, hydraulique douce,...) est essentielle. Une approche territoriale est nécessaire pour adapter les contraintes sur les systèmes de production (interdiction de certaines substances actives, contraintes fortes sur les parcelles drainées...) afin de garantir la perméabilité des sols et ainsi une production permettant un piégeage du carbone.
- **Atténuer les émissions grâce à une production performante et une gestion durable des engrais** : avoir une politique territoriale, un appui à la recherche et au développement sur les engrais durables (production d'engrais biosourcés, épandage moins émissif...), un raisonnement de la réglementation sur des conditions agroclimatiques et non sur des dates calendaires.
- Avoir une **stratégie régionale sur les filières protéines** en apportant un soutien aux producteurs et aux industriels, en lien avec la réduction des GES, tout en tenant compte des spécificités agroclimatiques des territoires régionaux. Mener cette stratégie en lien avec l'accès à l'eau pour les légumineuses et les apports de la recherche, notamment génétique.

Contexte régional lié à la proposition

Une variabilité de contextes pédoclimatiques au sein de la région

Le secteur agricole a diminué de 8 % ses émissions durant les 20 dernières années, naturellement, grâce à une agriculture efficiente et intensifiée. A l'unité produite, les émissions agricoles ont été réduites.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

En lien avec la gestion de l'eau, la conservation de la capacité des sols à produire est le second pilier de la souveraineté alimentaire.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 100 %

Dissensus : -

Absention : -

CONTRIBUER À L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET FAVORISER LE RETOUR DE LA VALEUR À L'AGRICULTEUR

Description de la proposition et leviers d'action

Les agriculteurs, en plus de produire des denrées alimentaires, peuvent se diversifier en devenant également « énergiculteurs ». La production d'énergies renouvelables a le triple avantage d'augmenter les quantités de biomasse cultivée qui capte le carbone, de produire des co-produits (digestats fertilisants, tourteaux riches en protéines...) par la transformation en énergie, et de valoriser les déjections animales. Cela suppose d'assumer qu'au-delà de la mission essentielle d'alimentation **les agriculteurs puissent disposer de revenus complémentaires, considérés comme agricoles, moins sensibles aux prix des marchés internationaux par une valorisation énergétique locale**. Cette production peut être une production éolienne, production de biomasse, méthanisation, agrivoltaïsme, énergie hydroélectrique.

Veiller à ce que chaque projet de développement de production d'énergie renouvelable sur les territoires soit un **projet durable qui partage la valeur produite sur le territoire et avec ses acteurs** et pour lequel les agriculteurs soient parties prenantes à part entière et non seulement fournisseurs de foncier ou de matières.

Cependant, l'amorçage du développement des énergies renouvelables nécessite un **accompagnement des pouvoirs publics** via des tarifs de rachat préférentiels (méthanisation photovoltaïque), par une fiscalité adaptée (biocarburants) et par des aides à l'investissement. Spécifiquement, concernant le photovoltaïque sur les bâtiments, il convient d'**inciter le remplacement des toitures en fibrociment par des installations créant de l'énergie** et compatible avec la définition de l'agrivoltaïsme, et en profiter pour récupérer les eaux de toiture.

Il est également essentiel que l'agriculture puisse disposer **d'un réseau de transport d'énergie et d'infrastructures publiques suffisants** pour acheminer l'énergie produite dans une logique d'équilibre territorial.

Contexte régional lié à la proposition

La Région Grand Est est un territoire marqué par la polyculture élevage, aussi nous retrouvons de nombreux bâtiments d'élevage qui ont été construits avant 1997 et pouvant contenir de l'amiante. Dès lors, afin de réduire l'exposition aux risques chez les agriculteurs, mais aussi pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par la SNBC, il peut être nécessaire d'inciter le remplacement des toitures qui ne sont pas aux normes par des panneaux photovoltaïques...

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

En contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique, la production d'énergies renouvelables en agriculture s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable de l'ONU. Les énergies renouvelables sont ancrées dans les territoires et apportent un revenu supplémentaire aux agriculteurs. Autant d'enjeux primordiaux pour le secteur agricole, qu'il est essentiel d'intégrer dans l'ensemble de stratégies, lois et planifications relatives à l'énergie et au climat.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Ademe, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 66,7%

Dissensus : 20% (ARDEAR, Elan Commun, FNE)

Absention : 13,3% (OFB, AERM)

ACCÉLÉRER L'INNOVATION, LA CAPTER ET LA TRANSFÉRER AU PLUS GRAND NOMBRE

Description de la proposition et leviers d'action

La nature des défis que nous devons relever va **faire naître des innovations majeures** portant des allégations en lien avec le changement climatique qu'il sera nécessaire d'**évaluer** et d'**accompagner**, afin de s'assurer de leurs adaptations technique et économique au système de production.

L'innovation vient à la fois de la recherche et du développement : il est nécessaire de **rendre possible les recherches de variétés, races et équipements mieux adaptés par un cadre réglementaire plus favorable. Il y a nécessité d'accélérer l'innovation et de passer par des techniques nouvelles (mutagénèse...)** : en effet, cette transition agricole ne pourra se faire sans développement de variétés plus résistantes aux ravageurs, à la sécheresse, moins dépendantes aux intrants, tout en continuant de répondre aux attentes des marchés et des consommateurs. La surveillance des pathogènes émergents, en production animale, comme dans le domaine végétale, est également essentielle dans la transition. Il convient donc de **soutenir cette surveillance de nouveaux risques**.

A l'échelle régionale, il est important de **pouvoir coordonner cette innovation afin d'aller plus vite ensemble**.

L'innovation vient également des agriculteurs : il est nécessaire que **l'agriculteur puisse disposer d'un droit à l'expérimentation** dans son exploitation avec une certaine sécurité juridique pour se lancer dans des projets. Il faut également pouvoir **capter cette innovation pour pouvoir la transférer au plus grand nombre**. Le développement agricole doit y jouer pleinement son rôle.

Le transfert de l'innovation passe à la fois par une appropriation de celle-ci par les agriculteurs. Cette appropriation peut notamment être faite à l'occasion de **diagnostics/plans d'action à développer pour être mieux armer face aux évolutions climatiques**.

Le transfert de l'innovation passe également par la **communication (vulgarisation vers les citoyens) et (réflexion vers les autorités) pour la compréhension et l'ouverture aux nouvelles technologies**, types NBT.

Contexte régional lié à la proposition

Impasses technico-économiques, à moyen ou long terme, nécessitant une réinvention de la production.

Écosystème IRD déjà en place à l'échelle régionale.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

L'enjeu est d'accroître la compétitivité et la performance de l'agriculture du Grand Est. Pour cela celle-ci doit s'adapter au nouveau contexte pédoclimatique.

L'objectif est de donner de nouveaux moyens de productions aux exploitants, ainsi qu'un cadre d'action plus adaptés au changement climatique pour des exploitations plus résilientes.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

Consensus / Dissensus

Consensus : 66,7%

Dissensus : 20% (AERM, ARDEAR, FNE)

Absention : 13,3% (OFB, Elan Commun)

Annexes

Synthèses issues de la concertation des Jeunes



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

PACTE - LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

SYNTHESE CONCERTATION LOCALE

EPLEFPA DE METZ COURCELLES-CHAUSSY

1. Les participants aux temps d'échanges :

Tous les statuts d'apprenants étaient représentés :

- Des élèves inscrits en niveau 4 agricole (bac professionnel agroéquipement et bac technologique STAV - CC57)
- Des étudiants inscrits en niveau 5 (BTS ACSE- CS 57)
- Des stagiaires de la formation continue inscrits en niveau 4 (BP Responsable d'Entreprise Agricole - CC57)
- Des apprentis inscrits en niveau 5 (BTS APV - CC57)

Des enseignants et formateurs étaient présents : Michèle GUIRTEN, Philippe MEYER, Céline MICLOT, Vincent LALLIER, Patrice CHAGOT, stagiaire formateur.

L'équipe de direction de l'EPLEFPA était également présente ainsi que le directeur de l'ELEFPA de Château-Salins.

Des représentants institutionnels et des professionnels du secteur agricole avaient également répondu positivement à l'invitation :

- Florent DORY, SG FDSEA 57
- Jonathan NONDIER, JA 57 et président du PAI 57
- Coralie RODICQ, animatrice JA 57
- Jérôme ALBERT, président du GAB 57
- Roland CHLOUP, président de la communauté de communes du Haut Chemin Pays de Pange et maire de Pange

Caroline CIBERT, directrice de l'EPLEFPA et Fabrice DROUHOT, DRAAF adjoint de la région Grand-Est, ont assuré l'animation et l'organisation des échanges.



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

2. Le cadre des échanges :

Date : 31 mars 2023 de 9h à 12h

Lieu : amphithéâtre

Format :

- 1 heure réservée à chaque thème prédéfini : orientation et formation / installation et transmission des exploitations / adaptation et transition face au changement climatique
- Déroulé de chaque heure thématique : présentation en 5 min d'éléments clés (diaporama) - entretien d'explicitation pour recueillir la parole des apprenants - dégagement de 2/3 problématiques - réflexion collective autour de solutions à apporter, ...
- Production d'une synthèse transmise à la DRAAF afin d'alimenter la réflexion collective.

3. La thématique « orientation et formation »

« L'Education Nationale et ses acteurs dénigrent trop souvent les formations agricoles malgré l'envie et le projet formulé avec détermination par le jeune au collège. »

- o Organiser des forums présentant les métiers du Vivant et ouverts à tous les jeunes, quelque soit leur projet de formation et/ou professionnel
- o S'appuyer sur une communication entre pairs dans le cadre du Parcours Avenir déployé au collège : des relations étroites entre établissement agricole et établissement EN devront s'établir afin de favoriser les échanges entre jeunes.
- o Favoriser des rencontres physiques entre professionnels et écoliers/collégiens/lycéens, les réseaux sociaux ne doivent pas être les seuls vecteurs de communication.
- o Sensibiliser et former les enseignants, tous niveaux confondus (école - collège - lycée) à la richesse des métiers du Vivant de manière à ce qu'ils deviennent des encadrants avertis et éclairés, voire des ambassadeurs-métiers
- o Intégrer au sein des programmes de l'EN les problématiques liées au tryptique « production agricole - alimentation - santé » afin de donner du sens aux théories abordées en classe. Cette approche pédagogique factuelle permettrait de sensibiliser



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

très tôt les enfants (futur consommateur) aux nombreux défis auquel est confronté le monde agricole.

Connecter les jeunes au monde de la production agricole en ouvrant les fermes pédagogiques aux plus petits et en développant des stages de découverte pour les plus âgés. Planifier au sein des programmes scolaires ces temps de découverte de manière graduelle.

« La société porte un regard globalement négatif sur les métiers de l'Agriculture »

- o Organiser des journées d'insertion et des visites de ferme, ouvertes au grand public.
- o Formaliser, vulgariser, diffuser les enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique auprès de la population afin de la sensibiliser avec pertinence.
- o Présenter les opportunités qu'offrent les métiers de l'Agriculture en s'appuyant sur des éléments de langage partagés, sur des indicateurs de suivi (comparables à d'autres métiers) et sur des témoignages explicites.
- o S'emparer des idées préconçues, des préjugés et réfléchir une stratégie de communication qui expose et renforce une image attractive et moderne des métiers du Vivant. La présentation de la complexité des métiers du Vivant devrait contribuer à exprimer leur richesse et la nécessité de mobiliser de multiples compétences (techniques, intellectuelles, relationnelles) afin de parvenir à répondre aux objectifs fixés.
- o Convaincre les médias de contribuer à construire une image positive et plus gratifiante des métiers du Vivant et de ne pas participer à leur dévalorisation systématique.

4. La thématique « installation et transmission des exploitations »

« Le parcours à l'installation, un mur à franchir »

- o Le parcours à l'installation doit être perçu comme un « dispositif » fluide et contribuant à la réussite du projet.



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

« Les lourds investissements à réaliser sont un frein à l'installation des jeunes - les exploitations sont de plus en plus grandes donc difficilement transmissibles - la pression foncière est importante, en particulier au niveau des territoires transfrontaliers. »

- o Revoir la stratégie mise en œuvre par la SAFER afin de permettre prioritairement l'installation des jeunes. Communiquer de manière transparente les priorités fixées auprès des différentes parties prenantes.
- o Réguler les projets d'agrandissement des exploitations agricoles.
- o Orienter la PAC vers des aides moins ou non-conditionnées à la surface de l'exploitation agricole.
- o Prendre en compte la valeur économique et non patrimoniale des exploitations agricoles, lors de la transmission. Parallèlement, allouer une retraite permettant aux agriculteurs cédants de vivre dignement.
- o Définir et proposer des modèles d'exploitations agricoles viables et vivables à mettre en place en région Grand-Est.
- o Favoriser la libéralisation de terres ou la mutualisation des ressources afin de permettre à des NIMA de s'installer, par exemple, en production maraîchère.
- o Inciter les banques à financer des projets portés par des NIMA. Un déblocage de situations complexes pourrait passer par une garantie de l'Etat.

« Comment favoriser la transmission des exploitations agricoles ? »

- o Organiser des rencontres entre agriculteurs installés et jeunes en formation agricole - réfléchir ensemble les problématiques liées au maintien d'un équilibre essentiel entre rentabilité économique et épanouissement personnel - anticiper et gérer les conflits intergénérationnels.
- o Mettre en place des mentorats.
- o Prendre le temps de réfléchir son choix d'installation, sous toutes ses dimensions (organisation du travail, attractivité du territoire, techniques de production, ...)
- o Dynamiser le Réseau Départ Installation.
- o Favoriser et développer les mobilités à l'international et les stages (parrainage, ...).



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

5. La thématique « adaptation et transition face au changement climatique »

« Les agriculteurs sont de plus en plus soumis à des pressions : économiques, environnementales, sociétales »

- o Renforcer la représentativité du monde agricole au sein d'instances réunies par les collectivités (commune, EPCI, ...)
- o Rassurer les agriculteurs sur la place qu'occupe leur secteur professionnel dans la société.
- o Ne pas opposer les différentes formes d'agriculture.
- o Convaincre les décideurs et les médias de recentrer les problématiques liées au monde de l'Agriculture sur les enjeux essentiels.
- o Sensibiliser les consommateurs en cessant de leur présenter des discours simplistes et s'appuyer sur des approches globales prenant en compte toutes les dimensions des métiers du Vivant.
- o Reconnaître le service rendu à la société par les agriculteurs en valorisant les effets de pratiques agricoles vertueuses sur l'environnement et sur les territoires.
- o Réfléchir des modèles d'agriculture permettant de répondre aux besoins des territoires (sécurité alimentaire, gestion des ressources) et aux attentes de la société (loi de l'offre et de la demande).
- o S'appuyer sur des projets issus de dynamiques collectives, comme la mise en place de la sécurité sociale de l'alimentation, pour réfléchir un nouveau système de l'alimentation.
- o Permettre aux établissements agricoles de mettre en place des stratégies contribuant au développement d'expérimentations et d'innovations dans l'objectif d'alimenter la réflexion des jeunes en formation.



Travaux préparatoires au Pacte Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

Compte rendu du débat des apprenants

Mercredi 29 mars 2023

EPLEFPA Campus Terres de l'Aube

Lycée Charles Baltet – Saint-Pouange

Apprenants présents :

- Pour l'EPLEFPA Campus Terres de l'Aube (10) :

17 élèves de terminale bac technologique STAV

2 élèves de terminale bac professionnel CGEA

4 étudiants de BTSA ACSE 2^{ème} année

12 étudiants – apprentis de BTSA VO 2^{ème} année

- Pour le lycée agricole privé de Ste Maure (10) :

12 étudiants de BTSA APV 1^{ère} année

- Pour l'EPLEFPA de Châlons en Champagne (51) :

6 étudiants de BTSA APV

- Pour l'EPLEFPA Edgar PISANI de Chaumont (52) :

1 étudiants de BTSA PA

2 élèves de 1^{ère} bac technologique STAV

1 élève de terminale bac techno STAV

2 élèves de terminal bac professionnel CGEA

2 apprentis en terminal bac professionnel CGEA

Soit un total de 61 apprenants

Invités présents :

- Mme Valérie ANCLIN-LAAGE - IEN Information Orientation de la Haute Marne
- M. Remy BENOIST – Président du CDJA de l'Aube
- Mme Catherine BREGEAUT – Conseillère départementale de l'Aube
- M. Fabrice DROUHOT – DRAAF adjoint Grand Est
- M. Olivier DUQUESNOY – Maire de Saint-Pouange
- M. Gilles PRESTAT – représentant la FDSEA

- M. Remy BENOIST – Président du CDJA de l’Aube

Invités excusés :

- M. Michel ANDRE – chambre d’agriculture de la Haute Marne
- Mme Valérie BAZIN – MALGRAS – députée de l’Aube
- Mme Annie DUCHENE – conseillère régionale – Présidente du CA du Campus Terres de l’Aube
- M. Jean-Michel ECOCHART – chambre d’agriculture de l’Aube
- Mme VANINA PAOLI GAGIN – sénatrice de l’Aube
- Mme Evelyne PERROT – sénatrice de l’Aube
- M. Etienne MARASI – conseiller régional de la Haute-Marne
- M. Maxence MEUNIER – conseiller régional de l’Aube
- Mme Aline VO QUANG – Inspectrice d’académie – DSDEN de l’Aube

Personnels de direction des établissements d’enseignement agricole présents :

- Mme Laetitia CLAVEL – directrice de l’exploitation de l’EPLEFPA Campus Terres de l’Aube
- M. Philippe GALLAND – directeur adjoint de l’EPLEFPA Campus Terre de l’Aube
- Mme Dominique GARCIA – directrice adjointe de l’EPLEFPA de Chaumont
- Mme Véronique JACQUIN – directrice du CFPPA de Chaumont
- Mme Audrey STRIPPOLI – Gay – directrice des EPLEFPA de Chaumont et Fayl-Billot
- M. Stephen BONNESSOEUR – directeur de l’EPELFPA Campus Terres de l’Aube

Les animateurs du débat étaient :

- M. Martin HUEZ – élève de terminale bac technologique STAV – lycée harles BALTET – Campus Terres de l’Aube
- M. Paul SEMENCE – étudiant en BTSA ACSE - lycée harles BALTET – Campus Terres de l’Aube

Début du débat : 9h 05

Présentation du cadre du débat – Stephen BONNESSOEUR :

Voir Présentation pwp en annexe

- Le cadre engagé par le président de la République le 9 septembre 2022
- La méthodologie de consultation engagée au niveau national, régional et local
- Les 3 thèmes prioritaires
- Les objectifs des échanges dans les établissements d’enseignement agricole
- L’organisation des échanges dans ce cadre
- Les 3 questionnements choisis par l’EPLEFPA Campus Terres de l’Aube et validés par les autres établissements et la DRAAF Grand Est pour cette matinée de débat :
 - Comment favoriser l'installation agricole intra et hors du cadre familial ?
 - Comment attirer des jeunes vers l'enseignement agricole et vers les métiers de l'agriculture ?
 - Comment imaginer l'agriculture de demain dans un contexte de changement climatique (gestion de l'eau, choix des cultures et des élevages, préservation de la biodiversité...) ?

Première thématique : Comment favoriser l'installation agricole intra et hors du cadre familial ?

Synthèse des apports des apprenants :

- Mise en évidence des freins administratifs conséquents en matière d'installation agricole (documents à remplir, démarches notariales, comptables) et d'un manque de préparation dans les lycées sur ces aspects
- Mise en exergue du problème de l'acquisition du foncier pour des jeunes qui rentrent en concurrence avec des structures pré existantes plus importantes et plus solides financièrement. La SAFER n'est pas assez prégnante sur le marché foncier pour aider l'installation des jeunes.
- Mise en évidence du problème de l'artificialisation urbaine des terres agricoles
- La question de la reprise des grosses structures agricoles est aussi posée. Qui va pouvoir reprendre des fermes de 800 ou 1000 ha si ce n'est des structures capitalistes financières potentiellement étrangères ? N'est-on pas en train de perdre notre agriculture française ?
- Dans les lycées, on a tendance à porter trop l'accent sur les difficultés de l'installation créant un climat de crainte peu propice à l'engagement de jeunes dans ce type de projet.
- Il existe des exploitations agricoles exploitées en prestation de service par des agriculteurs âgées ou leur famille et qui empêche les installations de jeunes agriculteurs.
- On ne connaît pas assez les exploitants agricoles cédants dans les lycées agricoles.

Réponse des invités au débat :

- Romain BENOIST rappelle l'utilité des Points Accueil Installation portés par les CDJA pour renforcer l'accompagnement dans les processus d'installation. En région Grand Est, par le fonds de portage, la SAFER achète des terres et les remet en location à un jeune pendant 5 à 7 ans. Pour l'instant, elle intervient surtout sur le maraichage. Pour s'installer en grandes cultures, il faut 120 ha, ce n'est effectivement pas facile pour un jeune de pouvoir y parvenir. Il rappelle aussi la présence du RVA suite à un questionnaire de Fabrice DROUHOT sur la connaissance réelle des cédants chez les jeunes et demande à renforcer l'intervention des JA dans les cours des lycées agricoles
- Véronique JACQUIN indique qu'existe un système de parrainage pendant une année appuyé par le conseil régional Grand Est, notamment pour les installations hors cadre familial.
- Gilles PRESTAT précise qu'on ne peut toucher à la fois les aides PAC et une pension de retraite.
- Olivier DUQUESNOY intervient sur l'artificialisation des terres en indiquant devoir revoir son PLU pour rendre de la terre constructible en terre agricole : attention cependant au prix de la terre et à ne pas dévaluer des patrimoines dans l'optique des transmissions. Il évoque aussi l'évolution de la fiscalité locale avec la disparition de la taxe d'habitation. Il conclut sur la prise de conscience des élus sur le fait que la sobriété foncière est devenue un enjeu et une limite de l'expansion de l'habitat.

Deuxième thématique : Comment attirer des jeunes vers l'enseignement agricole et vers les métiers de l'agriculture ?

Synthèse des apports des apprenants :

- On doit intervenir plus dans les collèges en y associant plus les élèves et les apprentis des lycées agricoles.
- Il faut aussi présenter les filières débordant de la production agricole pour démontrer la diversité des métiers proposés par l'enseignement agricole, en mettant en exergue des filières méconnues comme la filière SAPAT.

- Il faut arrêter de présenter des diaporamas rébarbatifs dans les écoles et chercher à augmenter les visites en exploitation agricole.
- Le bac pro est souvent dévalorisé dans l'esprit des jeunes et de leur famille, il faut aller le revaloriser par les témoignages des élèves dans les collèges.
- Les médias ne parlent trop souvent de l'agriculture qu'au moment du SIA en mode caricatural. On devrait pouvoir disposer de créneaux plus pédagogiques sur la connaissance des métiers de l'agriculture dans ces médias.
- Il faut mettre en évidence que la filière technologique permet aussi s'orienter vers d'autres métiers comme ceux de la forêt ou la filière vétérinaire.
- Les élèves des collèges doivent beaucoup trop chercher par eux même pour trouver les réponses d'orientation existantes dans les lycées agricoles.
- En filière STAV, on ne pratique pas assez la conduite ou la maîtrise des outils de l'agroéquipement mais il est vrai que certains maitres de stage répugnent aussi à confier des matériels couteux à des élèves totalement inexpérimentés.
- En contre point, il est aussi indiqué qu'un maitre de stage qui n'accepte pas ce risque et cette perte de temps pour transmettre un nouveau savoir n'est pas forcément légitime sur cette mission. Il faut accepter de perdre du temps à former les jeunes.
- Pour certains, il y a de bons et de mauvais maitre de stage mais il n'y a pas que la conduite du tracteur dans le métier mais il faut aussi voir tout ce qu'il y a autour.
- Le maillage de l'offre de formation sur le territoire crée souvent des problèmes de mobilités pour les jeunes et leur famille. N'est-il pas possible de renforcer l'offre de formation (par ex par apprentissage) dans chaque département ?

Réponses des invités au débat :

- Pour Gilles PRESTAT, le statut des moins de 16 ans dans les stages en exploitation est trop limité dans la découverte des métiers, il faudrait faire évoluer la réglementation sans porter atteinte à la sécurité des jeunes et la responsabilité de l'agriculteur accueillant. Il faut constater aussi que les jeunes non issus du monde agricole posent de bonnes questions par leur regard extérieur.
- Pour Laetitia CLAVEL, L'exploitation agricole des lycées doit accueillir les professeurs principaux de collèges. Il faut renforcer cela et faire accueillir les élèves des collèges par nos élèves pour expliquer de pair à pair la diversité des métiers de l'agriculture. Il faut redorer l'image de l'agriculture auprès de ces publics par des exploitations agricoles de lycée en mode vitrine de l'agriculture.
- Romain BENOIST trouve aussi que les non-issus du monde agricole sont souvent pertinent dans les questions qu'ils posent. Il souligne qu'il y a de l'avenir dans le monde agricole et qu'on peut commencer encore tout en bas de l'échelle sociale et monter très haut pendant sa carrière.
- Pour Valérie ANCLIN-LAAGE, l'accord entre le rectorat de Reims et la DRAAF, sur la sensibilisation des professeurs principaux de collège à l'offre de formation de l'enseignement agricole et aux métiers qui en découlent, sera opérationnel dès cette année par une journée de formation le 14 avril à Chaumont et le 11 mai à Croigny. Pour elle, la question est plus globalement celle de l'attractivité de l'enseignement technique en France. On doit plus associer les familles à la réflexion en termes d'image. Être en mode expérientiel partagé entre élèves de l'enseignement agricole et élèves des collèges est une voie à intensifier. Sur l'accessibilité à l'offre de l'enseignement agricole, il faut certainement aider les élèves à mieux cheminer dans leur réflexion sur l'orientation par une meilleure connaissance et un usage plus opérationnel des outils de l'orientation.

- Olivier DUQUESNOY repose la question de la mobilité pour savoir si « s'expatrier » constitue un frein à l'entrée dans l'enseignement agricole.
- Romain BENOIST propose qu'on développe des bourses à la mobilité pour pallier ce handicap structurel de l'enseignement agricole.
- Stephen BONNESOEUR rajoute qu'on ne peut multiplier les formations à petit effectif sur le territoire pour des raisons d'équilibre économique ou de concurrence fratricide entre les établissements de formation.

Troisième thématique : Comment imaginer l'agriculture de demain dans un contexte de changement climatique (gestion de l'eau, choix des cultures et des élevages, préservation de la biodiversité...) ?

Synthèse des apports des apprenants :

- Ne faudrait-il pas diminuer nos exportations pour orienter nos filières en valorisant mieux nos productions sur le marché nationale à l'heure où certaines filières sont menacées (élevage, betteraves, œillette, pommes de terre...) ?
- Sur ce thème, revenir aux OGM serait certainement un bond en arrière mais aller vers plus de sélection variétale et vers le choix de nouvelles cultures adaptées à ces changements climatiques (moins consommatrices d'eau par ex) n'est-il pas la voie à suivre ?
- Des réponses pour 2050 c'est loin, il faut changer faire quelque chose maintenant. L'eau est la base de la vie donc il faut de l'eau pour produire en agriculture.
- La gestion de l'eau est un sujet sensible. Avec la police de l'eau, on a l'impression d'être constamment fliqué, photographié en permanence.
- Dans certaines régions (ex le pays lyonnais) certaines cultures vont devenir impossibles à produire par manque d'eau ou à cause d'investissements trop importants.
- IL faut aider les agriculteurs et les collectivités à gérer les pics de surplus et de déficit en matière de ressource en eau.
- Aujourd'hui on stigmatise les agriculteurs sur la construction des bassines mais on parle moins de l'arrosage des golfs, du remplissage des piscines ou de l'arrosage des jardins.
- Il faut améliorer la réutilisation agricole des eaux usées.
- Si on récupère mieux les eaux de ruissellement, est ce qu'on empêche réellement le rechargement des nappes phréatiques ?
- Par des pratiques agricoles adaptées (ex : bandes enherbées, replantation de haie, travail sur la structure des sols), on limite aussi ces eaux de ruissellement et l'érosion des terres agricoles qui en découle.
- Mais la plantation des haies pose aussi le problème de leur entretien, notamment au cours des premières années de croissance. Qui aura le temps de s'en occuper, qui le finance ?
- En matière de gestion de l'eau, il faut plus échanger sur les pratiques innovantes.
- On nous interdit le drainage mais c'est quelque fois la seule solution pour pouvoir cultiver une terre et si on ne la draine pas, elle sera dédiée à l'élevage alors que celui-ci tend à se réduire ou à disparaître dans certaines régions par manque de rentabilité ou d'attractivité liée à ses contraintes fortes.
- Dans certaines régions, on a proposé aux agriculteurs de créer des puits de captage mais sans la capacité financière ou les aides pour pouvoir le faire.
- Le gouvernement compte trop sur les agriculteurs pour la diminution des gaz à effet de serre
- Les distorsions entre les agricultures européennes n'ayant pas les mêmes contraintes réglementaires posent le problème d'une concurrence déloyale entre les systèmes (ex : l'interdiction des néocotinoïdes)
- Il faut à la fois plus d'arbres, plus d'herbe et moins de vaches, qu'est-ce qu'il faut faire ?

- Pour faire passer nos idées et notre réalité auprès des autres catégories de population, porter la voix de l'agriculture, il faudrait disposer de temps disponible que l'on ne possède pas toujours. IL est souvent difficile de se faire comprendre au sein d'un conseil municipal.
- Il faut accueillir les néo ruraux dans nos parcelles pour leur faire découvrir nos réalités. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Il faut avancer ensemble et s'appuyer sur la technologie.
- Il faut faire de la pédagogie auprès des citoyens, on ne pourra rester bloqué sur notre entre soi.

Réponses des invités au débat :

- Pour Olivier DUQUESNOY, Il faut mettre tous les acteurs autour de la table. C'est le cas dans l'Aube par le syndicat de l'eau. IL faut aussi penser à la protection des captages. Les nappes se déchargent trop vite. On a un déficit de communication énorme entre les catégories de population. La communication entre les néoruraux et des agriculteurs quelque fois de plus en plus éloignés des villages n'existent plus parce qu'ils ne se connaissent pas. Il va falloir recréer des échanges entre les différents acteurs. Tous les agriculteurs ne sont convaincus du maintien de la biodiversité. Les zones de non traitement pourraient devenir des haies. C'est une politique soutenue par la fédération des chasseurs. Il faut aussi des agriculteurs dans les conseils municipaux. Sa fonction de maire lui a fait comprendre les problématiques des agriculteurs mais pour lui 90 % de population ne les connaissent pas.
- Pour Romain BENOIST, il faut aussi envisager de rémunérer les agriculteurs pour leur rôle dans le plan carbone 2050 comme capteurs de carbone, éléments rentrant aussi dans l'obtention d'un revenu agricole rémunérateur, notamment en élevage. Il faut l'inscrire dans la future loi d'orientation. Le maintien de l'élevage devra aussi passer par le développement des services de remplacement. Certaines communes indemnisent les agriculteurs pour l'installation de haies mellifères. IL faut aussi aborder la problématique de l'eau en milieu urbain. Il faut que les agriculteurs s'investissent dans les conseils municipaux pour pouvoir échanger avec les néo ruraux qui y siègent.
- Pour Laetitia CLAVEL, si on sort du problème de l'eau, il faut se poser la question du modèle d'exploitation de demain comment en y incluant la logique de la diversification et des circuits courts pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire de notre pays.

En clôture du débat,

- Catherine BREGEAUT se déclare ravie d'être là. Elle remercie les élèves pour la richesse des échanges. Il faut décroiser les filières de formation pour avancer sur l'Ouverture de l'orientation. Sur la gestion de l'eau, il faut s'intéresser aux pratiques innovantes et étendre les pratiques vertueuses. Les jeunes générations ont tout pour inspirer les politiques à venir.
- Fabrice DROUHOT remercie tous les participants pour cet exercice de concertation. IL retient le besoin de savoir expliquer et de se projeter dans l'avenir. Il a entendu des choses très réjouissantes. Les sociologues parlent des gens qui viennent habiter en milieu rural et qui se confrontent avec ceux qui font une activité économique. Il faut savoir se parler, trouver les espaces de dialogues. Les jeunes doivent être ambassadeurs de l'enseignement agricole et pour l'agriculture. Merci pour les prises de paroles partagées. Merci aussi aux directeurs et aux enseignants qui ont su se mobiliser pour réaliser cet échange.
-

Fin du débat : 11h 35



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientalion et Avenir Agricoles

- Axe concerné par la proposition:

Axe1 Orientalion et Formation G1.1

- Classe fréquentée:

Term STAV Aménagement

1ère G, Term bac pro et BTS viti-oeno

- Question traitée:

L'orientation :



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

L'orientation :

- Est-ce que vous avez le sentiment d'avoir eu toutes les informations utiles pour choisir votre formation ?

Globalement il n'y a pas assez d'informations sur l'enseignement agricole à l'éducation nationale.

Les sources d'informations ce sont : les forums, les JPO, le CIO et surtout la famille et les connaissances puis les immersions en lycée agricole.



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

L'orientation :

- Comment êtes-vous arrivés ici et pourquoi ?

Majoritairement intéressés par les métiers du vivant et en bac
G biologie-écologie.



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

L'orientation :

- Pourquoi recommander les lycées agricoles ?

Etablissement à taille humaine avec ambiance familiale qui permet une meilleure intégration et un suivi et accompagnement individualisé.

Il offre plus de possibilités de contact avec le monde professionnel, poursuite d'études, sorties, visites, découvertes du monde professionnel et offre des options spécifiques.



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

- Axe concerné par la proposition:

Axe1 Orientation et Formation G1.3

- Classe fréquentée:

Term STAV Aménagements, 1^{ère} G, Term bac pro et BTS viti-
oen

- Question traitée:

Formation :



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

Formation :

- Comment renforcer l'attractivité des formations qui y conduisent ?

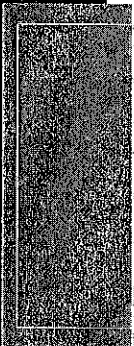
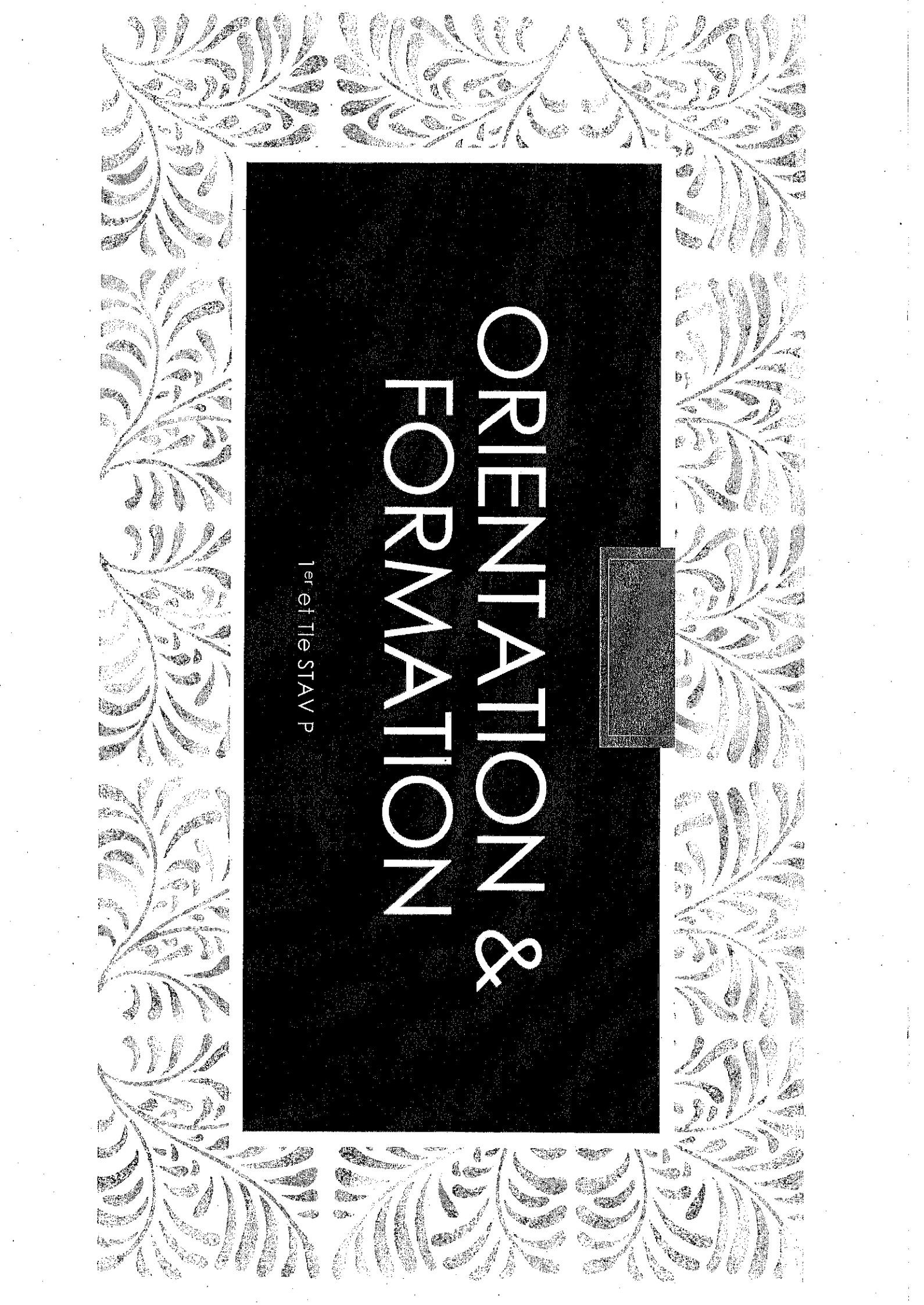
Développer le contact avec le milieu professionnel :

Passages sur l'exploitation du lycée, stages, interventions de professionnels.

Immersions dans des formations supérieures.

Proposer un bac +3 au niveau des LEGTA avec une année combinant stages en milieu professionnel et présence en lycée (préparation à la vie professionnelle).

Ouvertures d'autres spécialités en bac G (SES, SI...).



ORIENTATION & FORMATION

for the STAY P

À PROPOS

- Comment valoriser l'enseignement agricole ?
- Comment valoriser vos formations ?
- Avantages et pistes d'amélioration de votre ou des formation(s)

1. Comment valoriser l'enseignement agricole ?

- Communication
 - Réseaux sociaux (réussite au bac, ...)
 - Vidéo
 - Photo
- Journée Portes ouvertes
- Affiches lors de rassemblement
- Immersion / stage
- Interventions de professionnels
- Valoriser l'agriculture via les Jeunes Agriculteurs
- Poursuite d'études
- Créer des collèges agricoles
- Former les enseignants de l'éducation nationale à l'éducation agricole
- Réserver des heures au collège sur l'agriculture
- Faire plus de sorties « terrain »
- Améliorer l'image
 - Présentation des métiers
 - Présentation des filières (contenus, ...)
 - Présentation des milieux
 - Insertion professionnelle (taux, ...)

2. Comment valoriser vos formations ?

- Beaucoup de pratiques et de sorties pédagogiques
 - Stage territoire
 - Houblon
 - Voyage scolaire
 - Pointage de tourillons
- Savoir-faire dans le monde agricole
 - Transition vers le bio
 - Installation de labels
 - Connaissance de l'environnement
 - Conduite d'une exploitation agricole
- Conférences débats avec des intervenants extérieurs
- Interaction professionnelle
- Plus de pratiques en cours
 - Plus être sur le terrain
 - Suivi de culture expérimenté
 - Plus d'heures de cours mais en pratique
 - Le voyage forme la jeunesse « visites d'exploitation »
 - Faire plus de travail sur l'exploitation du lycée

2. Comment valoriser vos formations ?

- Plus de cours techniques
 - Production animale
 - Production végétale
 - Plus de machinisme (conduite, ...), agroéquipement
- Possibilité de passer des certifications et de Caces
- Plus d'accessibilité à des formations post-bac (vétérinaire, diplôme mieux valorisé, ...)
- Rajouter un cours pour la gestion d'une ferme / exploitation
 - Approfondir le travail quotidien de l'agriculteur
- Présenter la filière lors de forum, JU, pas seulement le bouche à oreille
- Economie
 - Gestion de l'exploitation
 - Valorisation du produit
 - Comptabilité
- Découverte de nouveaux systèmes
 - Culture non conventionnelle
 - Animal
 - Machinisme
- Réflexion autour du sol et interaction économique

3. Avantages et pistes d'amélioration de votre ou des formation(s)

Avantages

- Voyages d'étude
 - Découvrir des pratiques nouvelles
- Stages territoire
 - Découvrir le fonctionnement d'un territoire
- Faire plus de travail sur l'exploitation du lycée

Pistes d'amélioration

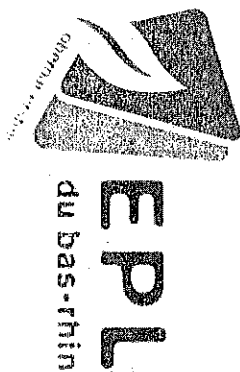
- Plus de pratiques et de techniques
- Plus de stages
 - 5 semaines, c'est trop court
 - mais assez long dans une même entreprise
 - Plus de diversification de pratique pour les stages
- Plus de sorties
 - Différentes exploitations (dont atypiques)
- Préparation à la vie active
 - BTS en 3 ans pour mieux approfondir les connaissances

Plus d'illustrations théoriques sur le terrain

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Contexte

- Vieillessement des exploitants
- Manque de repreneurs
- Manque d'attractivité des métiers
- Développement du salariat, notamment hors famille
- 3 voies d'enseignement agricole : professionnelle, technologique, générale



INSTALLATION ET TRANSMISSION

Conséquences et enjeux à solutionner

- Des formations plus concrètes
- Une meilleure prise en compte des situations d'installation hors cadre familial
- Une approche juridique plus poussée
- L'étude de cas de gestion dans toutes les voies d'enseignement
- Plus de pratique : sorties, stages, interventions
- Etudes croisées des techniques de production
- Travailler ensemble entre formations différentes (BTSA notamment)
- Travailler avec d'autres établissements

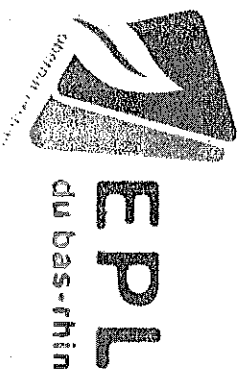
**PACTE
LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICILES

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Leviers d'amélioration

**PACTE
77LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

- Etudes de cas concrets de Gestion (Bac technologique STAV)
- Mieux prendre en compte les parcours hors cadre familial
- Appréhender plus tôt les problématiques juridiques
- Mieux connaître les parcours de formation, travailler avec les autres (établissements et formations)
- Des enseignements plus pratiques (agroéquipement, productions animales)



INSTALLATION ET TRANSMISSION

Etudes de cas concrets de Gestion
(Bac technologique STAV)

**PACTE
YLOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICILES

- Rencontrer des jeunes entrepreneurs, bénéficier de leurs expériences
- Découverte de l'organisation du monde agricole : Chambre d'agriculture, MSA, CAAA, syndicats, etc.
- Etudes de cas de gestion selon des systèmes variés (polyculture, élevage, etc.)
- Des cours de gestion, éventuellement en option pour les personnes intéressées.

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Mieux prendre en compte les parcours hors cadre familial

- Des rencontres, visites d'exploitations reprises ou créées hors cadre familial
- Lever les obstacles des cédants envers des repreneurs hors cadre familial : susciter l'intérêt
- Des stages sur l'exploitation du lycée : meilleure connaissance du milieu et du travail en agriculture
- Etudes de cas variés selon systèmes de production (visites)
- Apprentissage utilisation matériel (simulateur)

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Appréhender plus tôt les problématiques juridiques

- Des enseignements juridiques plus tôt dans les enseignements
- Acquérir les bases juridiques pour exploiter
- Connaissance du cadre réglementaire du secteur agricole (avec veille)
- Etude de montage juridique à partir de cas concrets
- Gérer les baux ruraux (accès au foncier)

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Mieux connaître les parcours de formation,
travailler avec les autres

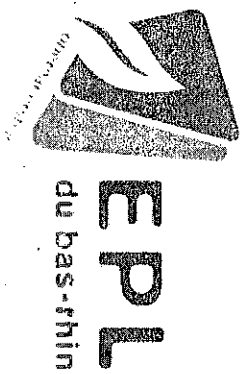
PACTE
LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICILES

- Mieux connaître les poursuites d'études adaptées à l'installation/reprise
- Favoriser les immersions
- Travailler, échanger avec les autres établissements agricoles (contextes, productions différentes)
- Participer aux colloques / réunions professionnels
- Possibilité de passer les certiphyto, CACES, etc.
- Travailler avec les autres formations, mutualiser les sorties (notamment avec les BTS)

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Des enseignements plus pratiques (agroéquipement, productions animales)

- Favoriser les sorties communes avec les Bacs professionnels CGEA
- Analyser les pratiques sur le terrain, comprendre le fonctionnement d'exploitations variées
- Visites plus diversifiées (couvrir l'ensemble de la typologie de systèmes au moins à l'échelle régionale)
- Faire de la pratique sur l'exploitation du lycée
- Favoriser la pratique professionnelle, notamment à destination des personnes « hors milieu »
- Effectuer des choix réfléchis en termes de matériels adaptés au niveau technique et économique



INSTALLATION ET TRANSMISSION

Travail réalisé par une partie des classes de première et de terminale STAV
Production du lycée agricole d'Obernai avec :

- 38 % de filles et 62 % de garçons
- 30 % de jeunes pensant s'installer à plus ou moins long terme
- 46 % d'enfant d'agriculteurs dans la classe
- 63 % d'enfant d'agriculteurs pensant s'installer
- 22 % de jeunes pensant s'installer en tant que « hors cadre familial »
- 100 % de jeunes étant optimistes pour l'avenir au niveau de leur installation et transmission des facteurs de productions
- 100 % de jeunes estimant que la loi sur l'installation doit évoluer

**PACTE
LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLLES

PLOAA - Consultation écrite Axe 2 Installation et transmission

G 2.3

Dans le cadre de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, vous avez la possibilité de transmettre via ce formulaire vos propositions. Nous vous remercions de soumettre 1 formulaire par proposition, avec 5 propositions par groupe de travail.

1. Structure représentée : **LEGTA OBERNAI**

2. Classe fréquentée : **BAC Technologique STAV Production**

3. Nom, Prénom :

4. Adresse mail :

5. Quel est le titre de votre proposition ?

Mieux connaître les parcours de formation, travailler avec les autres

6. Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

- **Mieux connaître les poursuites d'études adaptées à l'installation/reprise**
- **Favoriser les immersions**
- **Travailler, échange avec les autres établissements agricoles (contextes, productions différentes)**
- **Participer aux colloques / réunions professionnels**
- **Possibilité de passer les certiphytos, CACES, etc.**
- **Travailler avec les autres formations, mutualiser les sorties (notamment avec les BTSA)**

7. Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

- **Vieillesse des exploitants**
- **Manque de repreneurs**
- **Manque d'attractivité des métiers**
- **Développement du salariat, notamment hors famille**
- **3 voies d'enseignement agricole : professionnelle, technologique, générale**

8. À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ?

- **Des formations plus concrètes**
- **Une meilleure prise en compte des situations d'installation hors cadre familial**
- **Une approche juridique plus poussée**
- **L'étude de cas de gestion dans toutes les voies d'enseignement**
- **Plus de pratique : sorties, stages, intervention**
- **Etudes croisées des techniques de production**
- **Travailler ensemble entre formations différentes (BTSA notamment)**
- **Travailler avec d'autres établissements**

PLOAA - Consultation écrite Axe 2 Installation et transmission

G 2.3

Dans le cadre de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, vous avez la possibilité de transmettre via ce formulaire vos propositions. Nous vous remercions de soumettre 1 formulaire par proposition, avec 5 propositions par groupe de travail.

1. Structure représentée : **LEGTA OBERNAI**

2. Classe fréquentée : **BAC Technologique STAV Production**

3. Nom, Prénom :

4. Adresse mail :

5. Quel est le titre de votre proposition ?

Des enseignements plus pratiques (agroéquipement, productions animales)

6. Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

- **Favoriser les sorties communes avec les Bacs professionnels CGEA**
- **Analyser les pratiques sur le terrain, comprendre le fonctionnement d'exploitations variées**
- **Visites plus diversifiées (couvrir l'ensemble de la typologie de systèmes au moins à l'échelle régionale)**
- **Faire de la pratique sur l'exploitation du lycée**
- **Favoriser la pratique professionnelle, notamment à destination des personnes « hors milieu »**
- **Effectuer des choix réfléchis en termes de matériels adaptés au niveau technique et économique**

7. Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

- **Vieillesse des exploitants**
- **Manque de repreneurs**
- **Manque d'attractivité des métiers**
- **Développement du salariat, notamment hors famille**
- **3 voies d'enseignement agricole : professionnelle, technologique, générale**

8. À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ?

- **Des formations plus concrètes**
- **Une meilleure prise en compte des situations d'installation hors cadre familial**
- **Une approche juridique plus poussée**
- **L'étude de cas de gestion dans toutes les voies d'enseignement**
- **Plus de pratique : sorties, stages, intervention**
- **Etudes croisées des techniques de production**
- **Travailler ensemble entre formations différentes (BTSA notamment)**
- **Travailler avec d'autres établissements**

PLOAA - Consultation écrite Axe 2 Installation et transmission

G 2.3

Dans le cadre de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, vous avez la possibilité de transmettre via ce formulaire vos propositions. Nous vous remercions de soumettre 1 formulaire par proposition, avec 5 propositions par groupe de travail.

1. Structure représentée : **LEGTA OBERNAI**

2. Classe fréquentée : **BAC Technologique STAV Production**

3. Nom, Prénom :

4. Adresse mail :

5. Quel est le titre de votre proposition ?

Appréhender plus tôt les problématiques juridiques

6. Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

- **Des enseignements juridiques plus tôt dans les enseignements**
- **Acquérir les bases juridiques pour exploiter**
- **Connaissance du cadre réglementaire du secteur agricole (avec veille)**
- **Etude de montage juridique à partir de cas concrets**
- **Gérer les baux ruraux (accès au foncier)**

7. Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

- **Vieillesse des exploitants**
- **Manque de repreneurs**
- **Manque d'attractivité des métiers**
- **Développement du salariat, notamment hors famille**
- **3 voies d'enseignement agricole : professionnelle, technologique, générale**

8. À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ?

- **Des formations plus concrètes**
- **Une meilleure prise en compte des situations d'installation hors cadre familial**
- **Une approche juridique plus poussée**
- **L'étude de cas de gestion dans toutes les voies d'enseignement**
- **Plus de pratique : sorties, stages, intervention**
- **Etudes croisées des techniques de production**
- **Travailler ensemble entre formations différentes (BTSA notamment)**
- **Travailler avec d'autres établissements**

PLOAA - Consultation écrite Axe 2 Installation et transmission

G 2.3

Dans le cadre de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, vous avez la possibilité de transmettre via ce formulaire vos propositions. Nous vous remercions de soumettre 1 formulaire par proposition, avec 5 propositions par groupe de travail.

1. Structure représentée : **LEGTA OBERNAI**

2. Classe fréquentée : **BAC Technologique STAV Production**

3. Nom, Prénom :

4. Adresse mail :

5. Quel est le titre de votre proposition ?

Mieux prendre en compte les parcours hors cadre familial

6. Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

- **Des rencontres, visites d'exploitations reprises ou créées hors cadre familial**
- **Lever les obstacles des cédants envers des repreneurs hors cadre familiale : susciter l'intérêt**
- **Des stages sur l'exploitation du lycée : meilleure connaissance du milieu et du travail en agriculture**
- **Etudes de cas variés selon systèmes de production (visites)**
- **Apprentissage utilisation matériel (simulateur)**

7. Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

- **Vieillesse des exploitants**
- **Manque de repreneurs**
- **Manque d'attractivité des métiers**
- **Développement du salariat, notamment hors famille**
- **3 voies d'enseignement agricole : professionnelle, technologique, générale**

8. À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ?

- **Des formations plus concrètes**
- **Une meilleure prise en compte des situations d'installation hors cadre familial**
- **Une approche juridique plus poussée**
- **L'étude de cas de gestion dans toutes les voies d'enseignement**
- **Plus de pratique : sorties, stages, intervention**
- **Etudes croisées des techniques de production**
- **Travailler ensemble entre formations différentes (BTSA notamment)**
- **Travailler avec d'autres établissements**

PLOAA - Consultation écrite Axe 2 Installation et transmission

G 2.3

Dans le cadre de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, vous avez la possibilité de transmettre via ce formulaire vos propositions. Nous vous remercions de soumettre 1 formulaire par proposition, avec 5 propositions par groupe de travail.

1. Structure représentée : **LEGTA OBERNAI**

2. Classe fréquentée : **BAC Technologique STAV Production**

3. Nom, Prénom :

4. Adresse mail :

5. Quel est le titre de votre proposition ?

Etudes de cas concrets de Gestion (Bac technologique STAV)

6. Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

- **Rencontrer des jeunes entrepreneurs, bénéficier de leurs expériences**
- **Découverte de l'organisation du monde agricole : Chambre d'agriculture, MSA, CAAA, syndicats, etc.**
- **Etude de cas de gestion selon des systèmes variés (Polyculture, élevage, etc.)**
- **Des cours de gestion, éventuellement en option pour les personnes intéressées.**

7. Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

- **Vieillesse des exploitants**
- **Manque de entrepreneurs**
- **Manque d'attractivité des métiers**
- **Développement du salariat, notamment hors famille**
- **3 voies d'enseignement agricole : professionnelle, technologique, générale**

8. À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ?

- **Des formations plus concrètes**
- **Une meilleure prise en compte des situations d'installation hors cadre familial**
- **Une approche juridique plus poussée**
- **L'étude de cas de gestion dans toutes les voies d'enseignement**
- **Plus de pratique : sorties, stages, intervention**
- **Etudes croisées des techniques de production**
- **Travailler ensemble entre formations différentes (BTSA notamment)**
- **Travailler avec d'autres établissements**



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

- Axe concerné par la proposition:

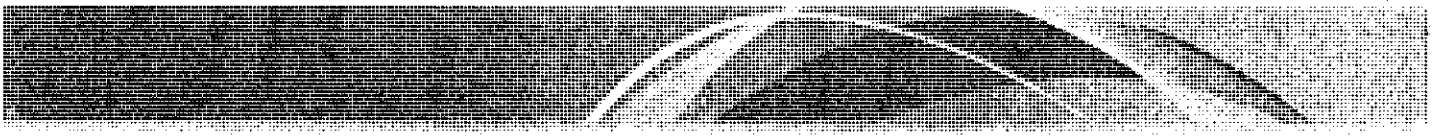
Axe3 Adaptation et transition face au changement climatique
G3.3

- Classe fréquentée:
1^{ère} et Term BAC PRO CGEA

- Question traitée:

Le changement /les transitions :

- Comment préserver et améliorer les sols ?



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

Le changement /les transitions :

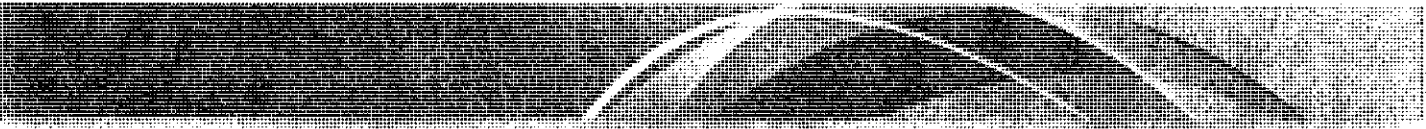
- Pourquoi préserver et améliorer les sols ?

Menaces?

- Pratiques de l'homme en défaveur des sols (érosion)
- Pertes de fertilité des sols (baisse de RDT, impossible à cultiver)
- Baisse de la vie des sols (MO, êtres vivants)
- Pollution des sols (nitrates, plastiques, subs chimiques...)
- Tassements des sols
- Salinisation des sols
- Artificialisation des sols

Enjeux?

- Nourrir la population dans une perspective de chgt climatique
- Cultiver / mettre en valeur le sol selon son potentiel
- Pratiquer une agriculture moins gourmande en énergies
- Maintenir la biodiversité des sols (sol vivant / sain)



Consultation Elèves

Pacte et Loi d'Orientation et Avenir Agricoles

Le changement /les transitions :

Comment préserver et améliorer les sols ?

- Augmenter le taux de Matière Organique des sols (5)
- Couvrir les sols en interculture, limiter les sols nus (4)
- Faire une rotation des cultures, un assolement concerté (2)
- Ne pas surexploiter, limiter les intrants, économiser de l'énergie (2)
- Adapter les pratiques au changement climatique (1)
- Réguler le pH du sol (1)
- Economiser et optimiser le foncier (1)

PACTE
2010
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOIRES

Pacte – Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

Groupe Technique 3

Adaptation et transition face au changement climatique



AGRICULTURES
& PÊCHERIES
MARITIMES
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

CHIFFRES CLÉS 2010

Comment aménager le territoire
pour arbitrer/équilibrer les
différents usages de l'eau?

Contexte lié à la ressource en eau

Changement climatique

- Modification de la répartition annuelle des précipitations => baisse moyenne de 10 à 40 % du débit des cours d'eau
- Augmentation de l'évapotranspiration et de la sécheresse des sols
- Augmentation en fréquence et intensité d'événements climatiques violents : inondations, sécheresses...

Enjeux régionaux liés à l'eau

- Eviter les pénuries en eau
- Préserver la qualité des ressources
- Pouvoir maintenir les activités domestiques, agricoles et industrielles qui nous permettent de vivre tout au long de l'année
- Eviter les conflits d'usage

6 propositions prioritaires

- Optimiser l'irrigation (agricole, aménagement paysager) : technique d'irrigation, horaires
- Aménagements paysagers urbains moins gourmands en eau (plantes, contenants, exigences ornementales limitées)
- Réguler la surconsommation en eau pour les usages domestiques : Interdire certains usages domestiques (piscines) + taxes en cas de surconsommation
- Légiférer pour limiter les usages de produits ménagers et agricoles polluants
- Repenser l'approvisionnement en eau des bâtiments (flux séparés)
- Mettre en place des espaces de phyto-épurations

Compte-Rendu du débat Etudiants/Agriculteurs - PLOAA

EAU et AGRICULTURE

A l'ENGEES / Manufacture de Tabac, STRASBOURG, 20h00-23h00, le 04 avril 23

Participants : LEGTA Obernai, Chambre d'Agriculture et ENGEES, soit au total environ 80 personnes dont plus de 60 étudiant(e)s : lycéen(ne)s, étudiant(e)s, agriculteurs (M. Christian Schott, M. Fabien Metz, M. Fabien Huss), enseignant(e)s, chercheur(e)s, Mme Hélène Debernardi DRAAF, M. Denis Gourdon SGARE, les 2 directeur/proviseur des écoles (Thierry Girodot et Jean-Marc Willer)

Déroulé : ce débat, animé par Rémi Barbier (Professeur - ENGEES), a fait l'objet d'un travail préparatoire, notamment avec les lycéen(ne)s, il s'est déroulé en 3 temps :

- 1 Un temps d'introduction** : par les représentants des 3 partenaires : LEGTA/Chambre/ENGEES, puis Fabien Metz a présenté le contexte alsacien sur l'accès à l'eau (types de culture, élevages, situation de la nappe, géographie plaine et montagne, changement climatique, souveraineté alimentaire...)
- 2 Un temps de production en 4 groupes de travail** : la préparation au débat a permis d'identifier deux questions :

Comment mieux utiliser l'eau en agriculture ?

Comment mieux partager l'eau entre usagers ?

Il est proposé à chaque groupe d'étudiant(e)s accompagnés par l'ensemble des participants de faire une proposition en réponse à chacune des questions. Chaque groupe identifie une/un animateur, une/un secrétaire et un binôme LEGTA/ENGEES pour présenter ensuite à l'assemblée les 2 propositions.

- 3 Un temps de restitution collective** par chaque binôme des 8 propositions au total avec un temps d'échange. Le débat est conclu par la directrice adjointe de la DRAAF.

Synthèse (des étudiants) des 8 propositions

Comment mieux utiliser l'eau en agriculture ?

Proposition 1

« Favoriser l'infiltration des eaux de pluies vers les nappes phréatiques – favoriser la création de nouveaux étangs »

Description de la proposition

Favoriser l'infiltration des eaux de pluie, recueillies notamment via les toitures (éviter les eaux des voies publiques contaminées par les hydrocarbures), et/ou les stocker dans des étangs.

Avantages

- Lors des événements pluvieux importants l'eau excédentaire sera stockée dans les étangs
- Le sol/substrat filtrant permet de recharger la nappe
- Favoriser les étangs plutôt que les grands stockages

Inconvénients

- Maintenance (dragage fréquent des étangs pour éviter leur colmatage)
- Infiltration non homogène dans la nappe
- Développement maladie (stagnation de l'eau)

Leviers permettant l'adoption de la proposition

- Subvention pour la mise en place d'étangs
- Participation à la maintenance.

Proposition 2

« Piloter l'irrigation d'une exploitation agricole par utilisation de sondes tensiométriques »

Description de la proposition

Former les agriculteurs au pilotage de l'irrigation via des sondes tensiométriques permettant de connaître l'état hydrique du sol.

Avantages

- pilotage plus précis : optimisation du temps d'irrigation = économie d'énergie
- l'agriculteur devient autonome sur sa gestion avec une formation spécifique
- possibilité d'y intégrer des capteurs de qualité (double pilotage).

Inconvénients

- prix des sondes tensiométriques
- logistique, besoin d'étude de terrain selon la taille de l'exploitation
- besoin de maintenance.

Leviers permettant l'adoption de la proposition

Campagne auprès des agriculteurs qui irriguent (sensibilisation, avantages...)

Subventions pour les formations et l'installation du dispositif

Mise en commun des données

Proposition 3

« Améliorer le fonctionnement des sols et de l'agrosystème »

Description de la proposition

Cette proposition se caractérise par plusieurs actions :

- Couverture du sol : semis sous couvert (2 cultures) → éviter/limiter la transpiration du sol
- Changer de type de culture : dominance de la culture du maïs en alsace, culture en demande d'eau pendant les périodes plus sèches. Il est donc proposé de le remplacer par des cultures d'hiver /automne, les saisons où il y a le plus d'eau disponible, avec une nouvelle diversification des cultures.
- La plantation des haies qui permettrait de créer des zones d'ombre et de limiter l'évaporation de l'eau.

Avantages

- Résilience et lutte contre le changement climatique

Inconvénients

- Continuer à répondre à la demande (pour le maïs 20 % pour les animaux, 80 % pour les humains en Alsace).
- Nécessité d'investissements pour changer de culture
- La difficulté du changement

Leviers permettant l'adoption de la proposition

- Subventions / Sensibilisation / accompagner les agriculteurs
- Incitation financière pour une agriculture eco responsable

Proposition 4

« Choisir des variétés plus résilientes et moins gourmandes en eau »

Description de la proposition

Identifier des Espèces plus résilientes. Culture plus adaptée au climat avec Rotations.

- Développer l'Agroforesterie : l'association d'arbres et de culture ou d'animaux d'élevage dans un même système de production agricole.→ retenue naturelle d'eau
- Développer les CIPAN : Cultures Intermédiaire Piège à Nitrates. Il s'agit d'avoir une couverture du sol continue par rotation, implanter une culture intermédiaire → retenue d'eau (moutarde)
- Proposer des variétés plus rustiques
- Donner la préférence aux solutions fondées sur la nature pour recharger la nappe et protéger les sols

Avantages

- Résistance aux évènements extrêmes
- L'Agroforesterie → retenue naturelle d'eau
- Les CIPAN permettent aussi de meilleures retenues d'eau

Inconvénients

- Nécessite d'investissements pour changer de culture
- La difficulté du changement

Leviers permettant l'adoption de la proposition

- Subventions / Sensibilisation / accompagner les agriculteurs
- Incitation financière pour une agriculture eco responsable

Comment mieux partager l'eau entre usagers ?

Proposition 1

« Recréer des étangs »

Description de la proposition

Favoriser la création ou la remise en « service » des étangs (avec plantations comme les roseaux...), réfléchir aussi à des acheminements à partir de zones urbaines

Avantages

- Valorisation des périodes de crue
- Préservation zones humides
- Création de biodiversité
- Roseaux épuration naturelle :

Inconvénients

- Coût d'investissement
- Problème de protection de la nappe fragile : risque de pollution
- Problème topographique
- Comment utiliser eau stockée ? Si création naturelle → biodiversité créée. Donc comment gérer le prélèvement pour ne pas tout détruire... ?

Leviers permettant l'adoption de la proposition

- 4** Accompagnement et formations

Proposition 2

« Repenser et prioriser les usages de l'eau »

Description de la proposition

- Hiérarchisation des usages → taxe pour les usages non essentiels
- Industrie peut essayer d'utiliser davantage d'eau de pluie pour laisser l'eau aux usages essentiels (ex : papeteries)
- Légiférer ces usages

Leviers permettant l'adoption de la proposition

- Favoriser les commissions, les coopérations et les échanges entre les différents usagers
- Systèmes incitatifs économiques (diminution de taxes...).

Proposition 3

« Sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la gestion de l'eau et proposer une cogestion »

Description proposition

- Hiérarchiser les besoins aussi au sein de l'agriculture, tour d'eau (élevage, culture...)
- Sensibiliser les jeunes agriculteurs par exemple (renouveau)
- Rassembler et faire « se parler » tous les acteurs, toutes les parties prenantes

Proposition 4

« Proposer un jeu de rôle aux usagers »

Description proposition

Mettre en place un jeu de rôle entre les différents acteurs, usagers de la ressource (industriels, agriculteurs...). Exemple outil PREPAR

Avantages

- Connaître et accepter les besoins de chaque usager
- Emergence de solutions innovantes
- Solution plus dynamique que le format conférence

Inconvénients

- Temps de mise en place, difficultés administratives
- Risques : s'arrêter au jeu de rôle, ne pas lancer d'actions
- Solution : contraindre juridiquement les acteurs qui seraient peu motivés à participer.

Leviers permettant l'adoption de la proposition

- Trouver des financements : accorder les contraintes de chaque « monde »
- Médiatiser la solution.

**Document de Présentation des 15
propositions de la concertation régionale**

PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Concertation Régionale Grand Est

15 Propositions pour construire un Pacte
et une Loi d'Orientation & d'Avenir Agricoles

5 Propositions
sur l'Orientation & la Formation



L'ENTREPRISE COMME LIEU DE FORMATION / FORMATRICE

Description de la proposition et leviers d'action

Il s'agit de mobiliser un réseau d'entreprises formatrices et ambassadrices de l'agriculture, ses métiers et ses formations à destination de tous les publics véhiculant l'idée de l'enjeu sociétal que représente l'agriculture.

- **Permettre des immersions en entreprise** pour faire découvrir à tous les publics les métiers de l'agriculture afin de susciter de nouvelles vocations, former les agriculteurs pour qu'ils accueillent des jeunes sur leur exploitation lors de journées découvertes.
- Il s'agit d'ouvrir et de **massifier les stages de découvertes au plus large** : scolaires, mais aussi les demandeurs d'emploi ou les publics en reconversion (Stage'Mét).
- **Proposer une journée de découverte** de l'agriculture et ses enjeux, notamment la souveraineté alimentaire, **à tous les collégiens**.
- Créer un **service civique rural**.
- **Construire et développer** un réseau d'entreprises ambassadrices (y compris services de remplacement et Groupements d'Employeurs) qui s'engageraient à accueillir ces publics. Il s'agirait de structurer ce réseau afin qu'il soit garant des formations en situation de travail. C'est cette logique du "voir faire et apprendre" qu'il faudra développer, faciliter, voire inciter. Les fermes et les halls technologiques des lycées pourront être utilement mobilisés. Il s'agira d'établir, un **cahier des charges, une charte** fixant les bonnes règles d'accueil dans laquelle sera spécifié le respect des principes de l'agroécologie et du bien-être animal. L'entreprise accueillante bénéficiera d'une aide à la fonction tutorale afin de compenser le temps passé à cette mission.
- **Recommander et déployer les dispositifs** : stages de parrainage pour tout candidat à l'installation, le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprises (PACE) qui permet la mise en relation jeunes et entreprises et surtout proposant un tutorat fort et adapté à chaque stagiaire. Volonté de développer les expériences terrains notamment chez les jeunes générations. Il faut donc pouvoir accompagner ce nouvel essor et en faire une opportunité sur ce secteur d'activité et pour tous les systèmes de production.

La mesure phare :

Un réseau d'entreprises au service de l'orientation et de la formation pour tous les publics et toutes les voies de formation.

Contexte régional lié à la proposition

Volonté de mettre l'entreprise au cœur du processus pédagogique en permettant des immersions en entreprise pour faire découvrir à tous les publics les métiers de l'agriculture, afin de susciter de nouvelles vocations.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Utiliser les exploitations agricoles y compris les fermes et halls technologiques des établissements agricoles comme partie intégrante des processus pédagogiques.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, OCAPIAT, VIVEA, service de remplacement, CUMA...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

COMMUNIQUER UNE IMAGE POSITIVE DE L'AGRICULTURE POUR ATTIRER DE NOUVELLES VOCATIONS

Description de la proposition et leviers d'action

Afin de faire face au renouvellement des générations nous devons tout mettre en œuvre pour attirer de nouvelles vocations vers l'agriculture et nos métiers, notamment auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. Il est important de mettre en avant les atouts de notre secteur d'activités, les opportunités qu'il offre et son appareil de formation agricole performant et diversifié.

Il est essentiel d'encourager les jeunes à s'orienter vers les établissements d'enseignement agricoles pour contribuer à l'avenir de l'agriculture. Ce travail, piloté par la DRAAF, doit être mené conjointement avec l'Éducation Nationale et la Région (Orient'Est).

Les propositions :

- Renforcer les interactions entre la DGER et l'éducation nationale.
- Proposer un programme pluriannuel d'actions relatives à l'information sur les formations et les métiers de l'agriculture et des forums « métiers agricoles » partout sur le territoire.
- Acculturer et former les différents acteurs de l'orientation aux spécificités et diversité de l'offre de formation et de ses débouchés.
- Donner envie à des jeunes, des adultes en reconversion et à des demandeurs d'emploi de s'orienter vers l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.
- Nommer un référent enseignement agricole dans chaque collège.
- Fédérer l'ensemble des acteurs pour mieux informer et orienter vers les formations et les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
- Maintenir le dispositif AITA (Volet 6 - Installation) prévoyant des moyens financiers pour renforcer l'attractivité des métiers.

La mesure phare :

Communiquer une image positive de l'agriculture pour attirer de nouvelles vocations en fédérant les acteurs.

Contexte régional lié à la proposition

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur utilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles. Il s'agit de renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole et de ses métiers auxquels il prépare.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Mieux communiquer sur l'agriculture, ses métiers et ses formations afin d'assurer le renouvellement des générations.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAl, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, Prescripteurs Emploi et Orientation, APECITA, Région, DRAAF, Éducation nationale, VIVEA, OCAPIAT...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

FAIRE PREUVE DE RÉSILIENCE EN ADAPTANT L'APPAREIL DE FORMATION POUR FAIRE FACE AUX MUTATIONS ET ASSURER NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Description de la proposition et leviers d'action

Il s'agit d'adapter l'enseignement agricole pour répondre aux enjeux climatiques, sanitaires ou sociétaux afin d'accompagner la résilience des exploitations. Il s'agit de mieux former et accompagner les futurs actifs et les actifs à l'adaptation face à ces transitions pour viser la souveraineté alimentaire.

L'objectif est d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tient compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

Les propositions :

- Adapter l'enseignement agricole et la formation continue pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la résilience des exploitations.
- Construire un enseignement innovant en phase avec les aspirations des nouvelles générations.
- Anticiper les évolutions alimentaires au niveau formation et compétences à développer.
- Assister les centres de formations sous l'égide du Ministère de l'Agriculture lors de l'inscription au catalogue national des formations éligibles au CPF.
- Inciter la mise en œuvre d'un module sur l'agroécologie dans toutes les formations en cohérence avec le plan "enseigner à produire autrement".

La mesure phare :

Faire preuve de résilience en adaptant l'appareil de formation pour faire face aux mutations et assurer notre souveraineté alimentaire dans le respect des principes de l'agroécologie.

Contexte régional lié à la proposition

Le renouvellement des générations est un véritable défi. D'ici dix ans, près de la moitié des agriculteurs du Grand Est, soit 19 000 exploitants, partiront à la retraite. Dans le même temps, le secteur agricole peine à recruter des salariés, alors même que la part du salariat dans les exploitations agricoles est de plus en plus importante.

Il nous faut donc anticiper afin de réussir cette transition, condition indispensable pour garantir l'avenir de l'agriculture du Grand Est et ainsi maintenir nos agricultures et nos activités dans les territoires. Penser l'agriculture de demain c'est réfléchir aux enjeux d'orientation, de formation, de transmission et d'installation, dans un contexte de renouvellement des générations inédit.

L'agriculture du Grand Est doit aujourd'hui relever de grands défis qui impacteront le secteur en profondeur en termes d'usages, de procédés, de réglementations, de normes, de créations d'emplois et de valeurs sur le sol régional.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Dans l'objectif d'un fort renouvellement des générations, il s'agit d'accompagner dans la durée les besoins des entreprises en assurant la montée en compétence des actifs agricoles et en les outillant pour leur permettre de s'adapter à des changements permanents.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, VIVEA, OCAPAT...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

ASSURER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTIFS DE L'AGRICULTURE

Description de la proposition et leviers d'action

L'ambition est de lancer un « Grand Plan de Compétences 2030 », dans les 3 voies de formation lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois en travaillant sur le déploiement de l'offre de formation des établissements d'Enseignement Agricole afin qu'ils puissent répondre au plus près des besoins, notamment ruraux.

L'agroécologie doit être envisagée au sens large du terme afin de prendre en compte les labels de qualité.

Il s'agit dans ce cadre de :

- Maintenir un niveau 4 comme préalable à l'installation et qui doit rester une obligation au vu des missions assumées par les exploitants agricoles. Les cursus menant à l'installation doivent être clairement fléchés.
- Renforcer et déployer l'offre de formation (initiale et continue) afin de faciliter les recrutements et les reconversions professionnelles des publics et des territoires. Cela passe par l'élévation des niveaux de compétences pour répondre aux besoins territoriaux qu'ils soient spécifiques ou non.
- Proposer des modules de sensibilisation au bien-être animal, à l'agroécologie portant sur les sujets relatifs à la biodiversité, les impacts des intrants sur les sols, les alternatives aux produits phytosanitaires, la pollution des milieux, l'eau, le changement climatique... dans le but de mieux répondre aux enjeux sociétaux environnementaux et territoriaux.
- Proposer une offre de formation adaptée permettant de lever les freins relatifs à l'éloignement des plateaux techniques.
- Développer et accompagner la formation continue des agriculteurs, et des salariés de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt par le biais d'outils et de modules nécessaires au maintien ou l'accroissement de leurs activités en abordant également la problématique du bien-être au travail. Proposer une liste de modules obligatoires tels que : le management, les ressources humaines : phases de recrutement, nouvelles technologies, évolutions administratives ; circuits courts.
- Renforcer les moyens financiers alloués à la formation des agriculteurs afin que ceux-ci prennent la pleine mesure des systèmes et outils mis à leur disposition : comptabilité, services de remplacement...

La mesure phare :

Lancer un « Grand Plan de Compétences 2030 ».

Contexte régional lié à la proposition

Maintien d'un appareil de formation performant, réactif et apte à répondre aux besoins de la Profession dans un contexte de changement permanent.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Lancer un « Grand plan compétences 2030 » visant la montée en compétences des actifs de l'agriculture et assurer le renouvellement des générations et ainsi soutenir structurellement le développement des compétences des salariés et exploitants agricoles, des enseignants et formateurs dans un contexte de changements permanents.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, DRAAF, Région Grand Est, VIVEA, OCAPIAT...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

UN APPAREIL DE FORMATION PROACTIF ET TOURNÉ VERS LE FUTUR

Description de la proposition et leviers d'action

Un système d'enseignement et de formation davantage ouvert sur son territoire et inclusif pour :

- Faciliter l'accès à la ruralité : Proposer des solutions d'hébergement et de mobilité.
- Mieux intégrer les handicaps mineurs et les syndromes dys- dans les établissements d'enseignement agricole.
- Faire tomber les barrières mentales et physiques du handicap à l'entrée en formation et dans les carrières professionnelles agricoles.

Un système d'enseignement et de formation qui doit s'assurer de sa valeur-ajoutée :

- En améliorant la cohérence entre l'enseignement et la formation agricole et les attentes des professionnels - Apprentissage.
- En proposant un module de formation " Protection sociale agricole " dans l'enseignement et l'apprentissage agricole.
- En proposant un module d'adaptation professionnel "installation".

Un système d'enseignement et de formation de qualité :

- En intégrant la formation continue dans le temps de travail des enseignants.
- En garantissant que l'enseignement agricole doit rester professionnel, accessible et lisible.
- En valorisant, modernisant et mutualisant les halls technologiques, ainsi que les exploitations des établissements d'enseignement agricole et en déployant un réseau de fermes de référence apprenantes.

La mesure phare :

Un appareil de formation proactif et tourné vers le futur.

Contexte régional lié à la proposition

L'enseignement agricole se caractérise par ses missions spécifiques et accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation.

Il s'agit de maintenir un appareil de formation performant, réactif et apte à répondre aux besoins de la Profession dans un contexte de changement permanent.

Les métiers de l'agriculture et du vivant sont modernes et utilisent des technologies de pointe. Ils sont pionniers dans plusieurs domaines. La promotion de l'innovation dans l'enseignement agricole doit non seulement permettre, dès la formation initiale, d'apporter des savoirs et savoir-faire d'excellence à nos futurs agriculteurs, mais renforcera aussi l'attractivité des métiers.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Faire de l'enseignement agricole une voie d'excellence.

Acteurs mobilisés

Établissements d'enseignement agricoles publics et privés, JA, ARPAl, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, Région, DRAAF, OCPIAT, VIVEA, Prescripteurs Emploi et Orientation...

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

5 Propositions
sur l'Installation & la Transmission



AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER ET DES TERRITOIRES : ATTIRER DE NOUVELLES VOCATIONS, AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

Description de la proposition et leviers d'action

Pour agir sur l'attractivité du métier d'agriculteur(trice) et susciter de nouvelles vocations, un plan de communication ambitieux ouvert à un public large doit être mis en place, afin de permettre une mise en valeur de la profession agricole. Il est important de véhiculer une image positive des métiers en agriculture. Dans cette perspective, les prescripteurs de l'orientation et de l'emploi sont des partenaires essentiels.

Il s'agit de **mobiliser les financements nécessaires** afin de :

- **Contribuer à l'attractivité et au maintien de l'activité du monde rural** : renforcement de l'offre de services publics pour maintenir « la vie » dans les territoires ;
- **Mieux communiquer sur l'agriculture et ses métiers** afin de véhiculer une image positive.

La mesure phare :

Renforcer l'offre de services publics en milieu rural pour maintenir « la vie » dans les territoires et mettre en place un plan de communication ambitieux pour promouvoir une image positive notamment à destination des jeunes.

Contexte régional lié à la proposition

Volonté régionale d'agir sur un ensemble de mesures pour améliorer l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et les métiers agricoles avec une offre de service renforcée.

L'attractivité du monde rural nécessite un plan de communication ambitieux sur les questions de la ruralité, des territoires, des valeurs de l'agriculture, des métiers, des emplois et des formations.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Communiquer sur une image positive de l'agriculture, de la ruralité et des métiers au service de la souveraineté alimentaire.

Acteurs mobilisés

Entreprises et exploitations agricoles, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, MSA, établissements d'enseignement, prescripteurs orientation et emploi, collectivités territoriales.

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

IMMERSION ET TESTS EN ENTREPRISE / EXPLOITATION

Description de la proposition et leviers d'action

Permettre des immersions et tests en entreprise avant et après installation et faciliter les rencontres entre porteurs de projets et cédants pour conforter et consolider des projets d'installation durables. Ces outils d'immersions et tests peuvent prendre plusieurs formes, selon la phase du projet :

- Avant installation : stage de parrainage, stages découverte, droit à l'essai et espace test.
- Post installation : tutorat.

Il y a nécessité de définir un statut clair et cohérent pour chacune des situations, intégrant une indemnité financière pour le stagiaire, ainsi qu'une aide financière à la fonction tutorale.

La mesure phare :

Développer les outils d'immersion et de tests en entreprise en garantissant un statut, un financement pour le stagiaire et une indemnité financière pour le temps passé par la structure accueillante.

Contexte régional lié à la proposition

Le statut ne couvre pas toutes les situations et le niveau de rémunération semble insuffisant. Les stages de parrainage sont couramment utilisés, les espaces test sont en développement.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Une mise en relation entre porteur et cédant concrète et réussie qui nécessite un suivi à financer. L'enjeu est de consolider ou conforter le projet par de l'immersion et du test et valoriser l'expérience de l'exploitant en place par du transfert de connaissance.

Acteurs mobilisés

Entreprises et exploitations agricoles, JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, établissements d'enseignement agricole.

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

UN PARCOURS À LA TRANSMISSION ET À L'INSTALLATION RÉNOVÉ

Description de la proposition et leviers d'action

Pour favoriser et faciliter les installations et les transmissions de toutes formes d'agriculture, un parcours rénové doit être proposé, incluant l'émergence de projet (qui nécessite parfois plusieurs rendez-vous), l'installation et la transmission, et conditionnant l'accès à des avantages et des aides.

Cet accompagnement à l'installation et à la transmission est individualisé, il intègre la diversité des structures, pour répondre aux différents profils des porteurs de projets et à la diversité des projets.

Il permet de bénéficier de diagnostics adaptés aux différents projets, d'appui technique, de conseil, de suivi et d'outils d'adaptation et d'anticipation.

Cet accompagnement est structuré autour d'un guichet unique multipartenarial labellisé Installation Transmission « PAFIT », fusion des PAI et PIT actuels et intégrant une mission de diagnostic formation.

Ce guichet unique mobilise l'ensemble des partenaires au bénéfice des porteurs de projets et des chefs d'entreprise agricole en cours et en fin de carrière.

Il les informe, les oriente vers les structures appropriées, les aide à définir leurs besoins en formation et les informe sur l'offre existante. Il les accompagne tout au long de leur parcours professionnel (phase d'émergence, avant installation jusqu'à la transmission de leur exploitation). Il fait le lien entre les porteurs de projet et les cédants potentiels et les accompagne au mieux dans les délais nécessaires à une bonne transmission et donc une bonne installation.

La mesure phare :

Point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT) : guichet unique multipartenaires labellisé Installation Transmission « PAFIT » intégrant un volet formation en lien avec l'installation et la transmission dès l'émergence de projet.

Contexte régional lié à la proposition

Volonté de créer un guichet unique Installation / Formation / Transmission qui viendra compléter le dispositif PAI / PIT multipartenaires existant.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Un guichet unique pour être plus efficace, plus simple et plus lisible, afin d'accompagner les porteurs de projet et les cédants. À la condition d'une bonne coordination entre opérateurs lors du passage de relais sur l'exploitation.

Mise en place d'un accompagnement dès l'émergence de projet.

Acteurs mobilisés

JA, ARPAI, Chambres d'agriculture, FRSEA, ANEFA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, MSA, SAFER, banques, établissements d'enseignement.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Description de la proposition et leviers d'action

Disposer d'outils d'aide à la création et reprise d'exploitation :

- Outils de portage pour tous les profils de repreneur :

- Portage des moyens de production (bâtiment, foncier, cheptel) : collectivités et groupements fonciers agricoles ou viticoles territoriaux pour l'acquisition puis la mise en location au repreneur ;
- Portage temporaire en attendant la finalisation du parcours préparatoire du repreneur.

- Outils financiers :

- Sécuriser l'accès aux moyens de production, notamment via la mise en place d'un fonds de garantie de paiement des fermages, ou encore des garanties bancaires ;
- Renforcer les aides à l'installation ;
- Développer les dispositifs financiers pour l'accompagnement des futurs installés et des cédants. Plusieurs outils sont mobilisables : crédits d'impôt, prêts à taux zéro, portage financier, prêts garantis par l'État pour les installations, crédit transmission, incitation financière pour la mise à bail à un nouvel installé, etc.

La mesure phare :

Proposer des solutions de portage des moyens de production et des outils financiers incitatifs et d'accompagnement pour sécuriser et faciliter l'installation et la transmission.

Contexte régional lié à la proposition

L'un des principaux freins à l'installation est le manque de capacités financières pour réaliser des investissements fonciers, matériels et immatériels, et les difficultés à obtenir des crédits bancaires.

La reprise du foncier disponible peut également échapper au projet d'installation faute de concomitance entre le projet d'installation et le projet de transmission.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Sécuriser les financements et l'accès aux moyens de production pour tous les porteurs de projet.

Acteurs mobilisés

Chambres d'agriculture, FRSEA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, SAFER, Collectivités territoriales, banques, France Active

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer

ACCOMPAGNEMENT FISCAL ET SOCIAL

Description de la proposition et leviers d'action

- **Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation.**
Plusieurs types d'outils sont mobilisables : bonus/malus fiscal, exonération des plus-values, allègement fiscal sur le foncier, allègement fiscal sur la transmission de biens ruraux loués à bail à long terme, exonération de l'impôt sur la fortune immobilière, etc.
- **Revoir le calcul du montant de cotisation et contributions sociales** pour les futurs cédants au cours de l'année de leur arrêt d'activité et établir le montant au prorata de la durée d'affiliation.

La mesure phare :

Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation et déterminer le montant de cotisations et contributions sociales proportionnellement à la durée d'affiliation l'année de l'arrêt d'activité.

Contexte régional lié à la proposition

Le prix des terres et la valeur des exploitations agricoles a fortement augmenté, ce qui induit une hausse de la fiscalité.

Les cédants n'ont actuellement pas d'avantages à transmettre pour l'installation et sont régulièrement conduits par facilité à privilégier l'agrandissement.

Un cédant en place au 1er janvier règle ses cotisations MSA pour l'année entière. Cette règle pousse les cédants à arrêter au 31 décembre, ce qui précipite l'installation ou favorise l'agrandissement.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Il s'agit d'alléger la fiscalité pour le cédant et/ou le propriétaire.

Acteurs mobilisés

Chambres d'agriculture, centres de gestion, notaires, FRSEA, Terre de liens Grand Est, ARDEAR Grand Est, Bio en Grand Est, MSA, SAFER, banques.

Leviers d'action

- Mesure législative / réglementaire à créer
- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure nationale à créer

5 Propositions
sur l'Adaptation & la Transition
face au changement climatique



GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU : DÉVELOPPER DES SYSTÈMES EFFICIENTS ET SOBRES ET S'ASSURER D'USAGES SÉCURISÉS POUR L'ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU, DANS UNE LOGIQUE D'USAGE PARTAGÉ ET GÉRÉ COLLECTIVEMENT

Description de la proposition et leviers d'action

L'eau est devenue le facteur primordial de la production, avec une importance de plus en plus prégnante avec le changement climatique ; il est nécessaire de **considérer la gestion de l'eau au niveau territorial avec une animation et des concertations entre acteurs sur l'utilisation et le partage de la ressource** (agriculture – consommation humaine et industrielle – usage récréatif – biodiversité...) pour éviter la guerre de l'eau.

Selon les problématiques locales, il faut pouvoir **garder un panel de solutions comme le stockage d'eau superficielle hivernale sans impact sur la ressource, l'accès à des ressources nouvelles telles que certains étangs ou canaux, le transfert d'eau entre bassins, la réutilisation des eaux usées avec des usages priorités, la récupération des eaux de toiture, l'irrigation sous différentes formes** (eaux souterraines et superficielles) ... pour sécuriser la production et l'ensemble des aménités positives induites comme le stockage de carbone et la valorisation des intrants.

Le **volet efficience doit être également encouragé avec le développement de systèmes plus efficaces et moins consommateurs**, le soutien au développement d'une irrigation de précision et le recours à la recherche, notamment génétique, pour des cultures moins consommatrices et plus résilientes face à des épisodes de sécheresse.

Le maintien de l'eau sur les territoires doit être une priorité avec une **approche conciliant agronomie et environnement (amélioration du taux de matière organique des sols, infiltrabilité, hydraulique douce, création de mare, ...)** dès que cela est possible, ce qui favorise également la biodiversité.

La gestion de l'eau en excès (eaux superficielles et souterraines) est également un enjeu fort dans la région. Pour gérer les inondations, la **création d'un fonds d'indemnisation**, abondé par l'ensemble de la société bénéficiaire des sur-inondations, permettra enfin de reconnaître la contribution de l'agriculture à la protection des biens et des personnes.

La mise en œuvre des **bonnes pratiques de drainage** permet de sécuriser la production dans certaines zones tout en limitant l'impact des pollutions.

La mise en œuvre de **pratiques agronomiques et d'aménagements fonciers (notamment l'agroforesterie)** permet de limiter le ruissellement.

Il s'agit de **mobiliser les financements nécessaires** pour être à la hauteur des enjeux et accompagner la prise de risque par les agriculteurs.

Contexte régional lié à la proposition

Une accentuation du dérèglement climatique qui s'accélère avec les périodes d'excès d'eau suivies de sécheresse et une hausse des températures.

Le potentiel de production s'affaiblit avec une incertitude de production fourragère qui met en réflexion les systèmes de production avec de l'élevage.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

Le dérèglement climatique est rapide, l'enjeu est notre capacité à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

REDÉFINIR UN MODÈLE D'ÉLEVAGE RÉMUNÉRATEUR POUR L'AGRICULTEUR ET PERMETTANT DE DÉVELOPPER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE, NOTAMMENT HERBAGERS

Description de la proposition et leviers d'action

Le Grand Est est une terre de polyculture-élevage, système qui présente de nombreuses vertus (valorisation des prairies, fournitures de matières organiques fertilisantes, recours aux produits phytosanitaires limité), mais qui est fragilisé par les pressions environnementales, sociétales et climatiques. Pourtant l'élevage ne peut pas être une variable d'ajustement. Il est nécessaire **d'affirmer une volonté de maintien des productions animales, notamment bovines, dans une logique de valorisation des prairies et des productions végétales de la région**, qu'elles soient produites sur des fermes d'élevage ou des fermes céréalières de la région, limitant de fait les importations de protéines. Sans oublier l'importance d'adapter également les systèmes monogastriques aux nouvelles contraintes climatiques.

Il convient pour cela de **ne pas ajouter de nouvelles contraintes réglementaires à l'élevage** et d'adapter la réglementation en n'obligeant pas le passage en prairies permanentes pour les prairies de plus de 5 ans.

Il convient par ailleurs de disposer d'un **accompagnement vétérinaire de proximité**.

Il convient également **d'encourager la recherche de pratiques permettant une meilleure valorisation des prairies**, notamment la pratique du sursemis, l'enrichissement en protéines ou encore les réflexions sur la production d'énergie à partir de prairies.

Il convient aussi de **rémunérer au mieux le service écosystémique des prairies tout en s'assurant de maintenir la vocation de production alimentaire**. Cette rémunération des services rendus par l'élevage doit se faire en lien avec une société qui doit comprendre les bénéfices et services rendus de proximité et la pertinence environnementale d'une viande produite localement. Cela peut passer par l'étiquetage environnemental des productions qui ne doit pas se limiter qu'aux seules émissions de carbone.

Enfin, pour parvenir à faire face aux transitions, l'élevage doit **disposer des moyens de s'adapter**, à la fois dans l'accompagnement technique et par des aides aux investissements, mais aussi d'attirer les nouvelles générations par une **communication positive** et les moyens de la mener.

Contexte régional lié à la proposition

La réduction du cheptel, l'accroissement des normes sur les prairies et les conséquences du changement climatique ont eu pour conséquence une réduction importante des prairies permanentes sur le territoire du Grand Est.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

La proposition vise à conserver l'élevage dans le Grand Est et entend résoudre le sujet des retournements de prairies pour préserver les sols et contribuer de manière active à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique et la préservation des écosystèmes.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

VALORISER LES EXTERNALITÉS POSITIVES DE L'AGRICULTURE SUR LE CARBONE PAR LA PRÉSERVATION DES SOLS, LA GESTION DE L'AZOTE ET LE DÉVELOPPEMENT DES CULTURES PROTÉIQUES

Description de la proposition et leviers d'action

Accompagner les exploitations agricoles et les industries vers la neutralité carbone et relever le défi du carbone passe par plusieurs axes :

- **Valoriser les externalités positives de l'agriculture pour rémunérer les agriculteurs pour les efforts qui seront consentis, mais aussi reconnaître celles déjà rendues.** Les externalités positives d'une agriculture durable doivent effectivement permettre de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer la situation économique des agriculteurs. Cela passe notamment par la mise en place d'une certification carbone à l'échelle européenne et par éviter les fuites de carbone avec les accords commerciaux.
En Agriculture Biologique, il convient de pouvoir **disposer et massifier des démarches d'accompagnement adaptées** à ce mode de production.
- **Préserver les sols agricoles** pour augmenter leur capacité à stocker le carbone. Se donner les moyens de **maintenir des systèmes de production différenciés en fonction des enjeux liés aux sols** (agriculture de conservation, labour, parcelles drainées, hydraulique douce,...) est essentielle. Une approche territoriale est nécessaire pour adapter les contraintes sur les systèmes de production (interdiction de certaines substances actives, contraintes fortes sur les parcelles drainées...) afin de garantir la perméabilité des sols et ainsi une production permettant un piégeage du carbone.
- **Atténuer les émissions grâce à une production performante et une gestion durable des engrais** : avoir une politique territoriale, un appui à la recherche et au développement sur les engrais durables (production d'engrais biosourcés, épandage moins émissif...), un raisonnement de la réglementation sur des conditions agroclimatiques et non sur des dates calendaires.
- Avoir une **stratégie régionale sur les filières protéines** en apportant un soutien aux producteurs et aux industriels, en lien avec la réduction des GES, tout en tenant compte des spécificités agroclimatiques des territoires régionaux. Mener cette stratégie en lien avec l'accès à l'eau pour les légumineuses et les apports de la recherche, notamment génétique.

Contexte régional lié à la proposition

Une variabilité de contextes pédoclimatiques au sein de la région

Le secteur agricole a diminué de 8 % ses émissions durant les 20 dernières années, naturellement, grâce à une agriculture efficiente et intensifiée. A l'unité produite, les émissions agricoles ont été réduites.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

En lien avec la gestion de l'eau, la conservation de la capacité des sols à produire est le second pilier de la souveraineté alimentaire.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

CONTRIBUER À L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET FAVORISER LE RETOUR DE LA VALEUR À L'AGRICULTEUR

Description de la proposition et leviers d'action

Les agriculteurs, en plus de produire des denrées alimentaires, peuvent se diversifier en devenant également « énergéticulteurs ». La production d'énergies renouvelables a le triple avantage d'augmenter les quantités de biomasse cultivée qui capte le carbone, de produire des co-produits (digestats fertilisants, tourteaux riches en protéines...) par la transformation en énergie, et de valoriser les déjections animales. Cela suppose d'assumer qu'au-delà de la mission essentielle d'alimentation **les agriculteurs puissent disposer de revenus complémentaires, considérés comme agricoles, moins sensibles aux prix des marchés internationaux par une valorisation énergétique locale**. Cette production peut être une production éolienne, production de biomasse, méthanisation, agrivoltaïsme, énergie hydroélectrique.

Veiller à ce que chaque projet de développement de production d'énergie renouvelable sur les territoires soit un **projet durable qui partage la valeur produite sur le territoire et avec ses acteurs** et pour lequel les agriculteurs soient parties prenantes à part entière et non seulement fournisseurs de foncier ou de matières.

Cependant, l'amorçage du développement des énergies renouvelables nécessite un **accompagnement des pouvoirs publics** via des tarifs de rachat préférentiels (méthanisation photovoltaïque), par une fiscalité adaptée (biocarburants) et par des aides à l'investissement. Spécifiquement, concernant le photovoltaïque sur les bâtiments, il convient d'**inciter le remplacement des toitures en fibrociment par des installations créant de l'énergie** et compatible avec la définition de l'agrivoltaïsme, et en profiter pour récupérer les eaux de toiture.

Il est également essentiel que l'agriculture puisse disposer **d'un réseau de transport d'énergie et d'infrastructures publiques suffisants** pour acheminer l'énergie produite dans une logique d'équilibre territorial.

Contexte régional lié à la proposition

La Région Grand Est est un territoire marqué par la polyculture élevage, aussi nous retrouvons de nombreux bâtiments d'élevage qui ont été construits avant 1997 et pouvant contenir de l'amiante. Dès lors, afin de réduire l'exposition aux risques chez les agriculteurs, mais aussi pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par la SNBC, il peut être nécessaire d'inciter le remplacement des toitures qui ne sont pas aux normes par des panneaux photovoltaïques...

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

En contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique, la production d'énergies renouvelables en agriculture s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable de l'ONU. Les énergies renouvelables sont ancrées dans les territoires et apportent un revenu supplémentaire aux agriculteurs. Autant d'enjeux primordiaux pour le secteur agricole, qu'il est essentiel d'intégrer dans l'ensemble de stratégies, lois et planifications relatives à l'énergie et au climat.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Ademe, Collectivités, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

ACCÉLÉRER L'INNOVATION, LA CAPTER ET LA TRANSFÉRER AU PLUS GRAND NOMBRE

Description de la proposition et leviers d'action

La nature des défis que nous devons relever va **faire naître des innovations majeures** portant des allégations en lien avec le changement climatique qu'il sera nécessaire d'**évaluer** et d'**accompagner**, afin de s'assurer de leurs adaptations technique et économique au système de production.

L'innovation vient à la fois de la recherche et du développement : il est nécessaire de **rendre possible les recherches de variétés, races et équipements mieux adaptés par un cadre réglementaire plus favorable. Il y a nécessité d'accélérer l'innovation et de passer par des techniques nouvelles (mutagénèse...)** : en effet, cette transition agricole ne pourra se faire sans développement de variétés plus résistantes aux ravageurs, à la sécheresse, moins dépendantes aux intrants, tout en continuant de répondre aux attentes des marchés et des consommateurs. La surveillance des pathogènes émergents, en production animale, comme dans le domaine végétale, est également essentielle dans la transition. Il convient donc de **soutenir cette surveillance de nouveaux risques**.

A l'échelle régionale, il est important de **pouvoir coordonner cette innovation afin d'aller plus vite ensemble**.

L'innovation vient également des agriculteurs : il est nécessaire que **l'agriculteur puisse disposer d'un droit à l'expérimentation** dans son exploitation avec une certaine sécurité juridique pour se lancer dans des projets. Il faut également pouvoir **capter cette innovation pour pouvoir la transférer au plus grand nombre**. Le développement agricole doit y jouer pleinement son rôle.

Le transfert de l'innovation passe à la fois par une appropriation de celle-ci par les agriculteurs. Cette appropriation peut notamment être faite à l'occasion de **diagnostics/plans d'action à développer pour être mieux armer face aux évolutions climatiques**.

Le transfert de l'innovation passe également par la **communication (vulgarisation vers les citoyens) et (réflexion vers les autorités) pour la compréhension et l'ouverture aux nouvelles technologies**, types NBT.

Contexte régional lié à la proposition

Impasses technico-économiques, à moyen ou long terme, nécessitant une réinvention de la production.

Écosystème IRD déjà en place à l'échelle régionale.

Enjeu(x) stratégique(s) régionaux liés à la proposition et objectifs visés

L'enjeu est d'accroître la compétitivité et la performance de l'agriculture du Grand Est. Pour cela celle-ci doit s'adapter au nouveau contexte pédoclimatique.

L'objectif est de donner de nouveaux moyens de productions aux exploitants, ainsi qu'un cadre d'action plus adaptés au changement climatique pour des exploitations plus résilientes.

Acteurs mobilisés

Profession agricole, Acteurs économiques, Recherche.

Leviers d'action

- Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- Mesure organisationnelle

PACTE
>>LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Contact

concertation-loa@grandest.chambagri.fr

Panorama de l'agriculture en Grand Est

PANORAMA AGRICOLE DU GRAND EST

Réunion de lancement de la concertation régionale
17 Février 2023

*Des territoires et
des exploitations*

1. Des territoires agricoles très contrastés
2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes
3. Recul plus marqué du nombre d'élevage
4. Des exploitations de plus en plus souvent en société
5. Prix des terres, un frein à la transmission

*Des agriculteurs
et des
agricultrices*

6. Une population agricole vieillissante
7. Une main d'œuvre permanente moins souvent familiale
8. Une augmentation continue de la productivité par ETP
9. Un taux de féminisation stable
10. Un niveau de formation plus élevé

*Le renouvellement
des générations*

11. Un déficit en vue pour la transmission des entreprises
12. De nouveaux profil d'installations
13. L'élevage en difficulté et en retrait

*La transition
écologique*

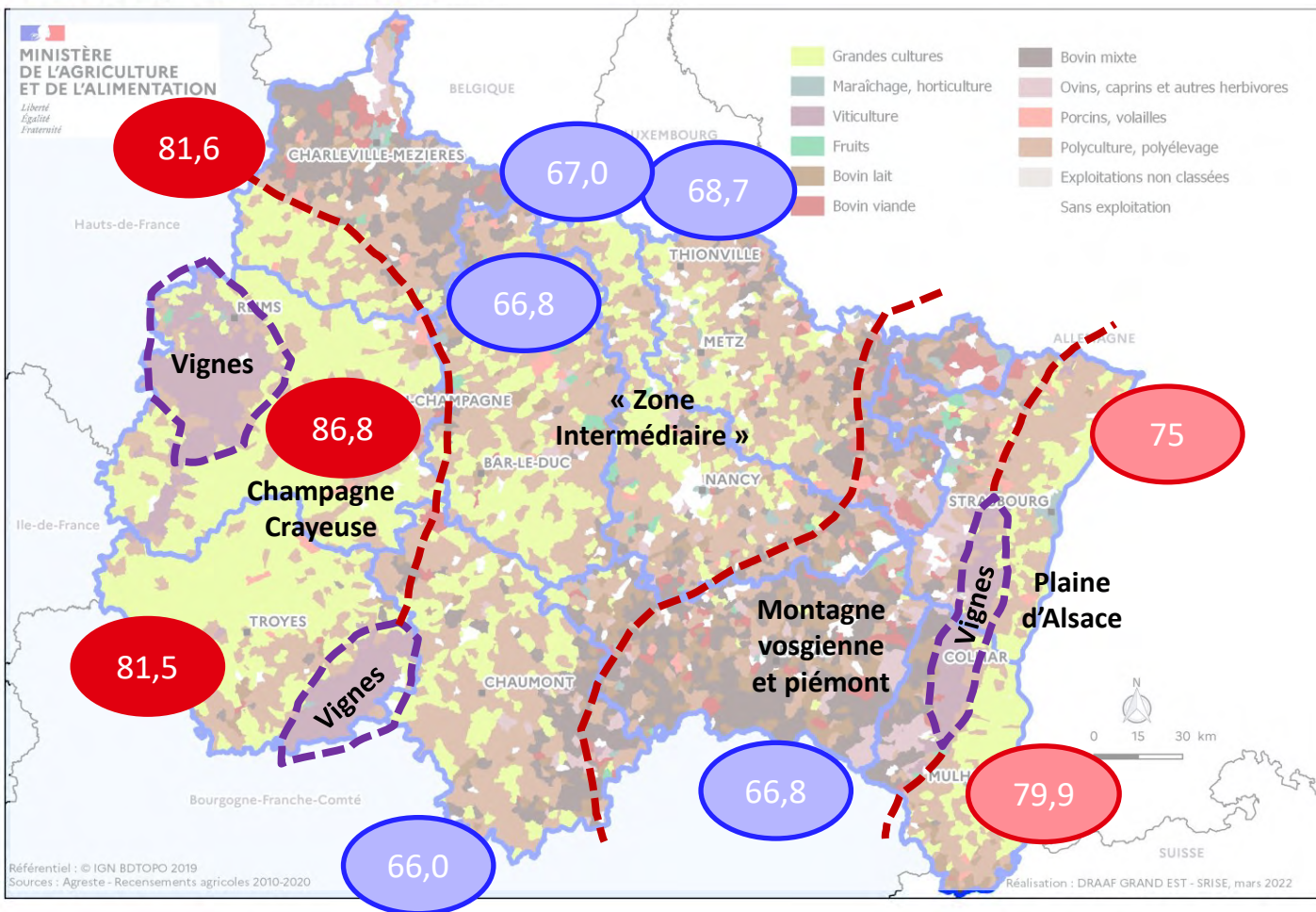
14. Un développement mesuré des signes de qualité et des circuits courts
15. Des systèmes encore très dépendants des phytos et des engrais
16. Une recherche de diversification plus importante : protéines, énergie, bioéconomie
17. Une évolution du climat déjà bien marquée en Grand Est
18. Vers une accentuation du dérèglement climatique
19. L'irrigation, centrée sur les cultures à haute valeur ajoutée
20. Un enjeu régional sur le devenir des prairies
21. La bioéconomie, des débouchés en développement pour la biomasse agricole

1. Des
territoires
agricoles
très
contrastés

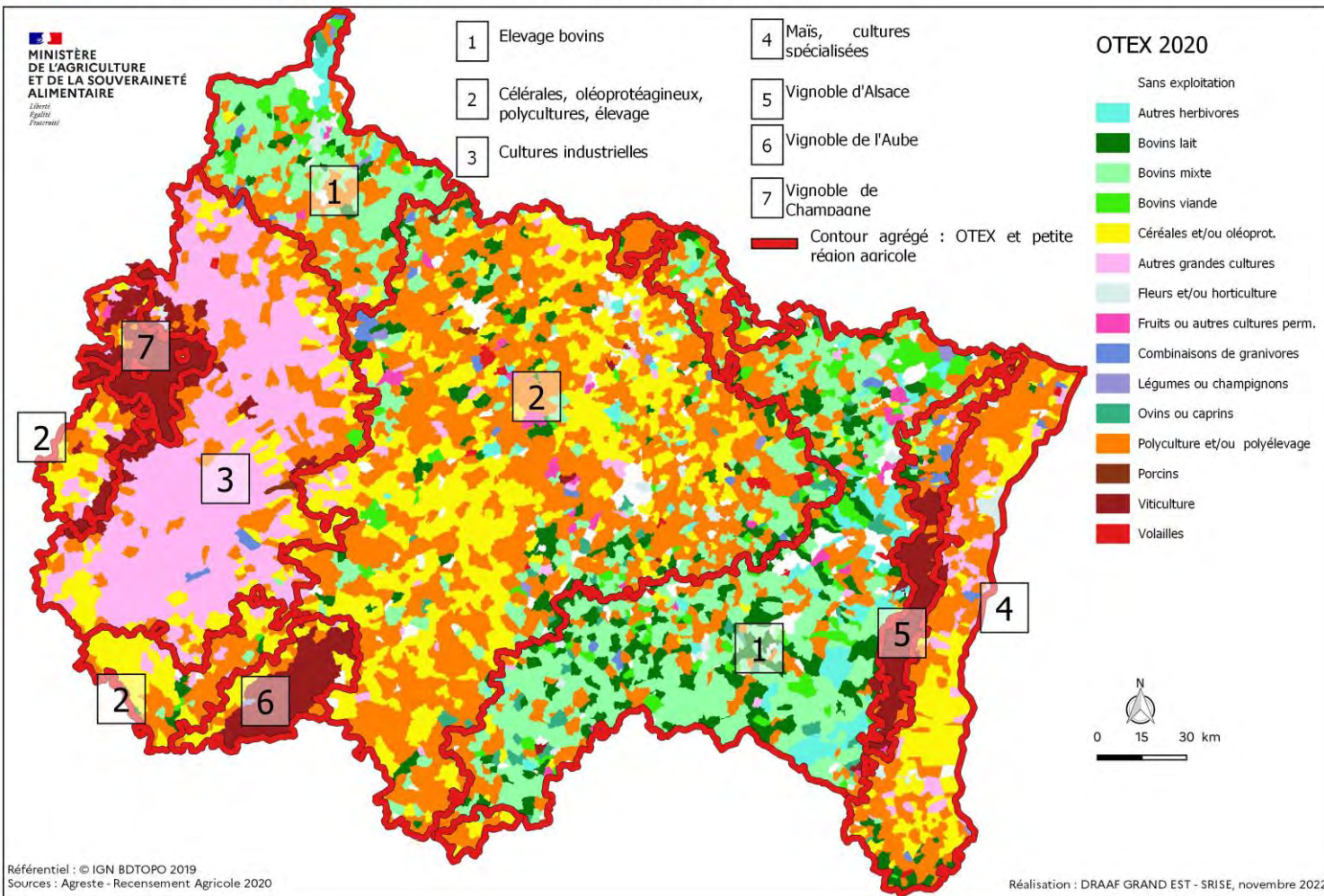
Rdt en blé
2018-2020
q/ha

France
71,5

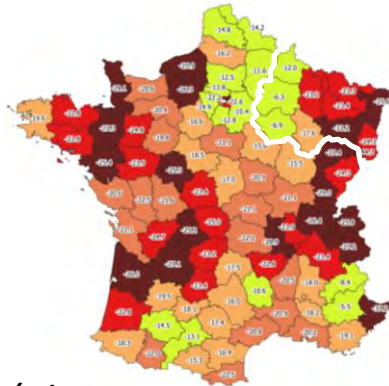
Grand Est
76,6



1. Des territoires agricoles très contrastés

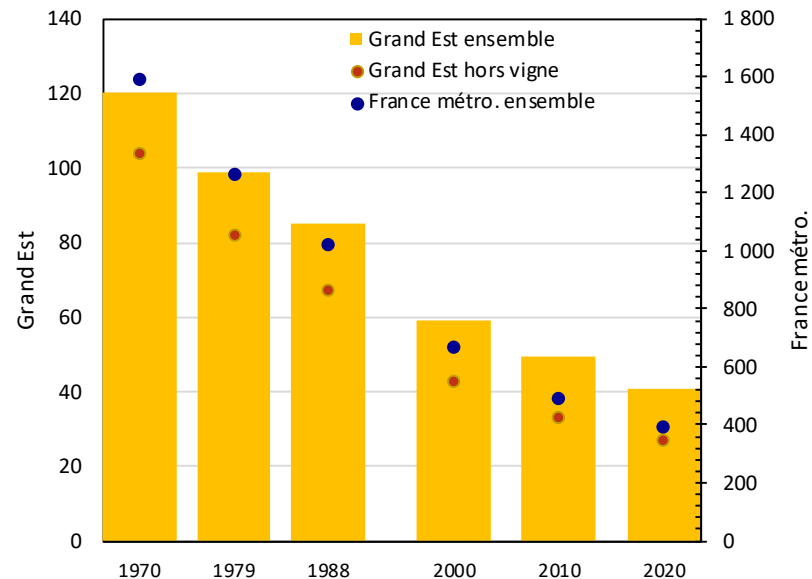


2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes



- ✓ **41 000** exploitations dans la région
- ✓ Environ **8 000** de moins qu'en 2010
- ✓ Une diminution stabilisée :
 - - **17 %** entre 2010 et 2020 (Fr. métro. : -20%)
 - - **17 %** entre 2000 et 2010 (Fr. métro. : -26%)
- ✓ Baisse la plus faible de France métropolitaine :
 - Grand Est : - **66 %** en 50 ans (hors vigne : - 74%)
 - France métropolitaine : - **75 %** en 50 ans

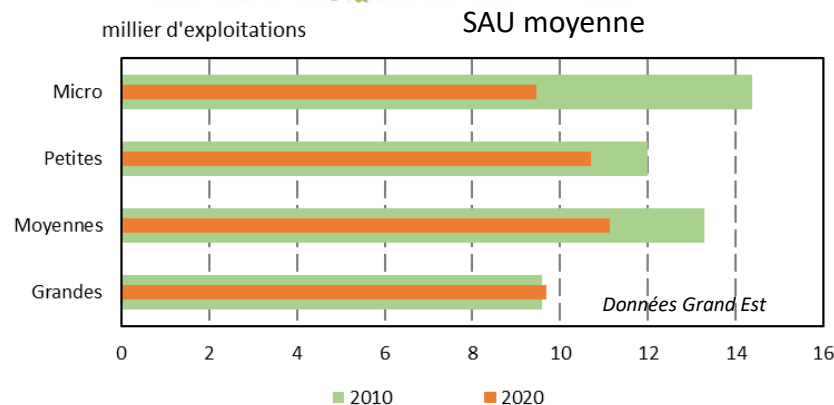
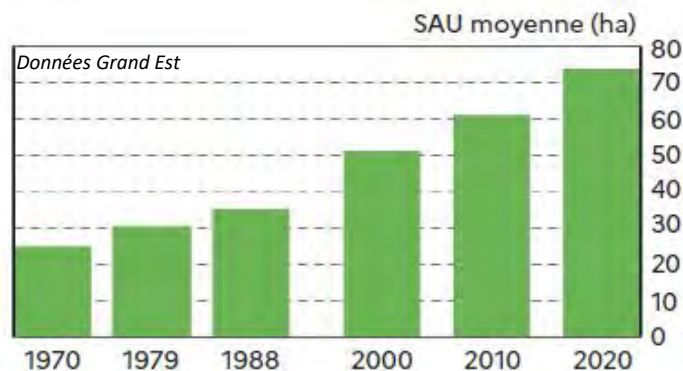
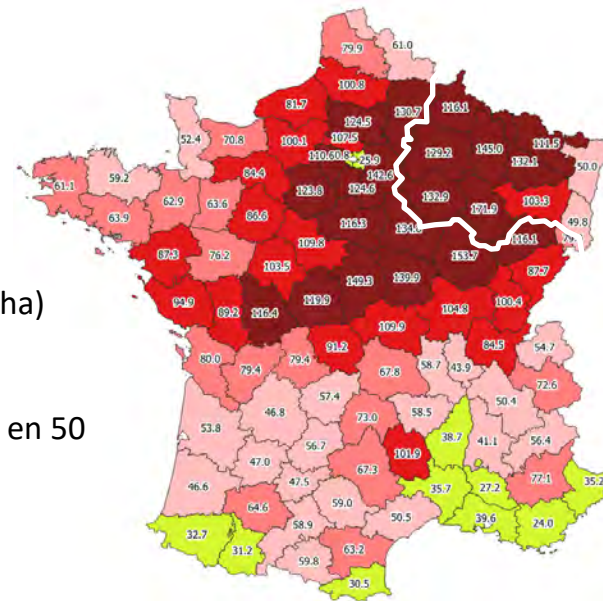
millier d'exploitations



	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges
Evolution 2010-2020	-12%	-7%	-6%	-18%	-23%	-23%	-23%	-26%	-24%	-33%

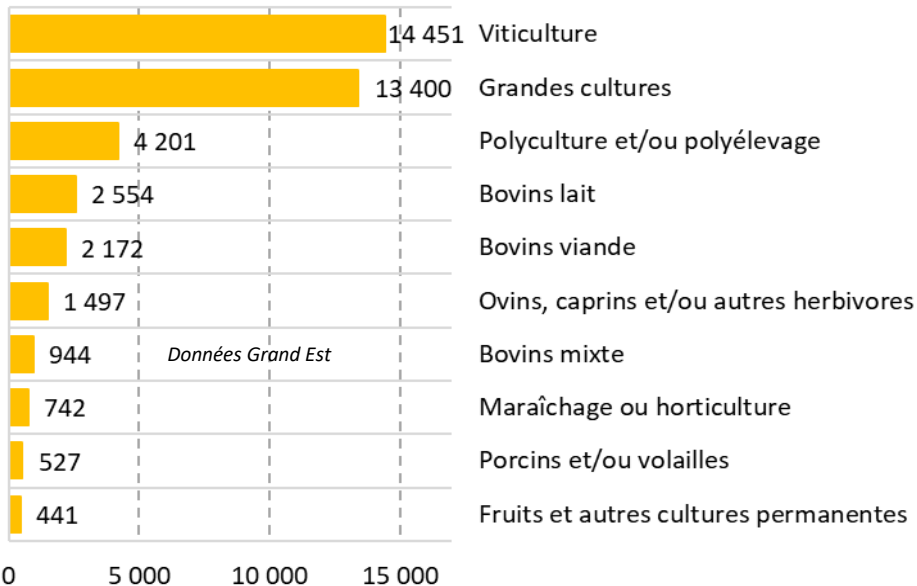
2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes

- 0 **74** ha en moyenne (hors vigne : 111 ha)
(Fr. métro. : 69 hectares)
- 0 Gain de **49** hectares par exploitation en 50 ans

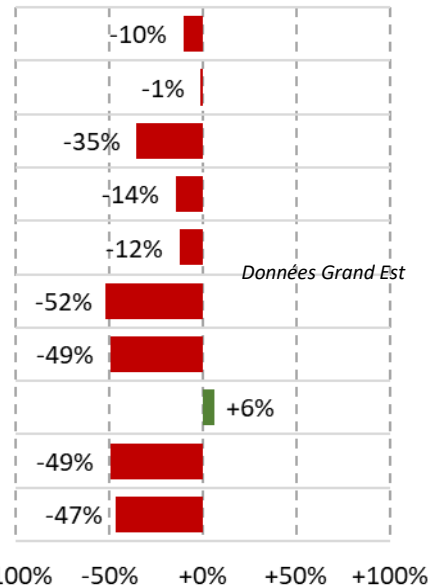


3. Recul plus marqué du nombre d'élevages

Nombre d'exploitations 2020 par Otex



Evolution 2020/2010 (%)



✓ Evolution du nombre d'exploitations 2010-2020 :

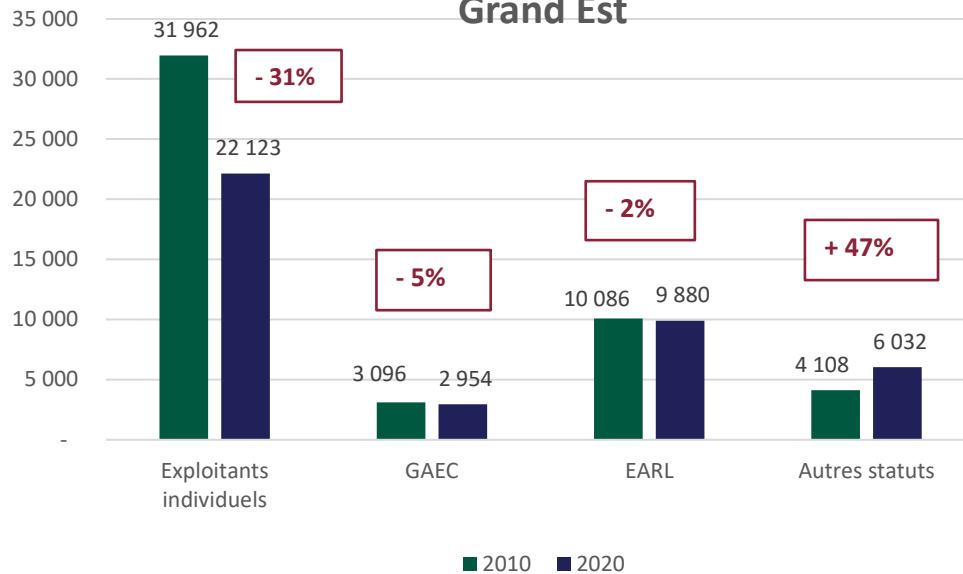
- o - 35 % d'exploitations en polyculture et/ou polyélevage
- o - 33 % d'exploitations à spécialisation animale
- o - 7 % d'exploitations à spécialisation végétale

✓ En 2020 :

- o 7 exploitations sur 10 spécialisées en production végétale
- o dont 1 sur 2 en viticulture

4. Des exploitations de plus en plus souvent en société

Evolution du statut juridique des exploitations du Grand Est



Répartition 2020	Part du nombre d'exploitations	Part de la SAU	Part de la PBS
Exploitants individuels	54,0%	21,5%	23,1%
GAEC	7,2%	22,8%	15,0%
EARL	24,1%	36,7%	34,7%
Autres personnes morales (SCEA, SA, SARL, SAS...)	14,3%	18,8%	26,9%
Groupements de fait non dotés de la personnalité morale	0,4%	0,1%	0,3%

5. Prix des terres : un frein à la transmission

Un frein potentiel à la reprise des exploitations

Prix moyen des terres et prés libres ou loués (€/ha)

Données Grand Est Euros courants	2019-2020-2021	Evol (2009-2010-2011) / (2019-2020-2021)
		(%)
ARDENNES	6 583	31,4
AUBE	9 363	31,1
MARNE	10 983	46,1
HAUTE-MARNE	3 597	32,8
MEURTHE-ET-MOSELLE	4 772	35,2
MEUSE	4 743	31,0
MOSELLE	5 103	29,4
VOSGES	3 310	10,9
BAS-RHIN	6 482	9,3
HAUT-RHIN	6 808	7,8
GRAND EST	6 175	26,8

Source : Agreste – Valeur vénale des terres

En particulier en viticulture

Prix moyen du vignoble AOP du Grand Est

milliers d'euros par hectare	2019-2020-2021
	euros courants
Aube	925 000
Marne	1 179 000
Bas Rhin	102 000
Haut Rhin	138 000

Source : Agreste – Valeur vénale des terres

Données Grand Est

France métropolitaine
50,2 en 2010
51,4 en 2020

Les chefs d'exploitations et coexploitants du Grand Est

6. Une population agricole vieillissante



Age moyen et évolution par département

Age moyen et évolution par activité

A
g
e

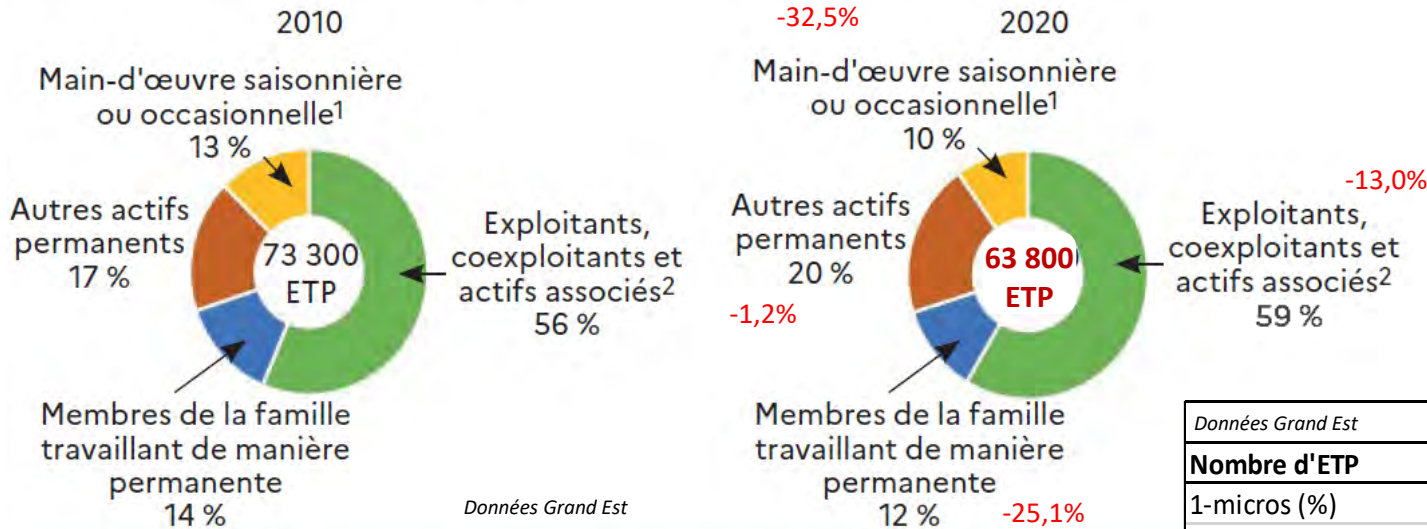
m
o
y
e
n

e
n

2
0
2
0

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles¹ (ETP)

**7. Une main
d'œuvre
permanente
moins
souvent
familiale**



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...).

2. Coexploitants familiaux inclus.

1,49	ETP par exploitation	1,55
31%	Ratio sal. perm sur chef et coex	34%
56%	Ratio sal. perm non fam. sur Mo fam.	63%

Données Grand Est	2010	2020
Nombre d'ETP	73342	63797
1-micros (%)	8,2	6,9
(<25000€)		
2-petites (%)	15,4	15,2
(25000-100000€)		
3-moyennes (%)	29,6	25,5
(100000-250000€)		
4-grandes (%)	46,9	52,3
(>250000€)		
Ensemble	100,0	100,0

8. Une
augmentation
continue de la
productivité
par ETP

Hors otex viticole	Volume de travail pour 100 ha (ETP pour 100ha)		PBS (euros 2017) par ETP	
	2010	2020	2010	2020
Grand Est	1,62	1,37	95 400	112 600
Fr. métro.	2,36	2,09	89 800	96 700
Source : Agreste - Recensements agricoles			Données Grand Est	

- ✓ En 2020, 60 % des exploitations du Grand Est ont eu recours à des prestations de service réalisées par une ETA ou par un autre prestataire (Fr. métro. : 56%)

	2010	2020	Evolution
Volume de travail réalisé par un prestataire (ETP estimés)		3 908	
CUMA (avec personnel en propre)	49	45	- 7,7 %
ETA	1 782	2 512	+ 41,0 %
Autre type de prestataire ² Société d'intérêt collectif agricole, autres		1 351	

Données Grand Est

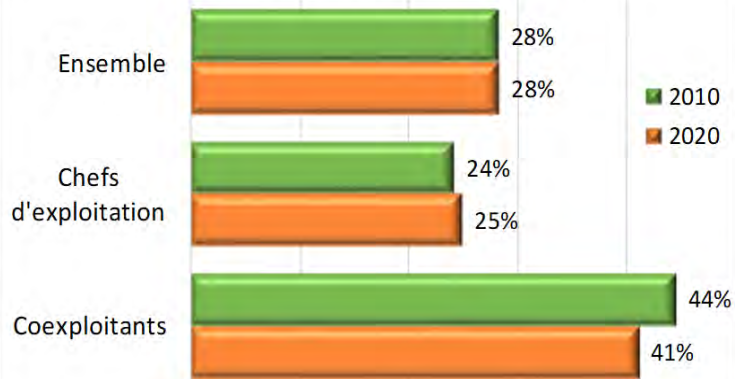
Exploitants et co-exploitants : disparités départementales

9. Un taux de féminisation stable

Exploitants et coexploitants	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges	Grand Est	Fr. métro.
% femmes 2010	23%	30%	36%	20%	19%	22%	22%	29%	30%	22%	28 %	27 %
% femmes 2020	24%	31%	35%	20%	21%	21%	25%	25%	28%	23%	28 %	26 %

Evolution du taux de féminisation des exploitants

Données Grand Est



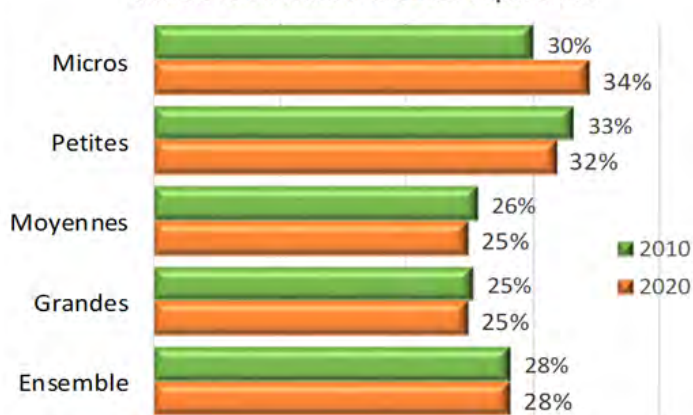
France met.

27%
26%

22%
22%

45%
43%

Taux de féminisation chez les exploitants



part effective
femmes
2020

23%
25%
24%
28%
100%

Données Grand Est

Formation initiale ou continue des chefs d'exploitation et coexploitants

10. Un niveau de formation plus élevé

2010		Formation agricole				
		Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	CAP-BEP EA	BAC BAC PRO EA	BAC+2 EA	Ensemble
Formation générale	Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	22,4	21,4	10,4	5,3	59,5
	CAP - BEP	15,1	2,6	0,6	0,1	18,4
	BAC BAC PRO	6,8	0,8	1,3	3,2	12,1
	BAC+2	7,8	0,5	0,5	1,1	10,0
	Ensemble	52,1	25,4	12,8	9,7	100,0

Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

22,5%

2020		Formation agricole				
		Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	CAP-BEP EA	BAC BAC PRO EA	BAC+2 EA	Ensemble
Formation générale	Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	14,6	13,7	11,0	6,8	46,1
	CAP - BEP	10,1	6,8	1,8	0,4	19,2
	BAC BAC PRO	5,9	1,7	5,2	5,5	18,4
	BAC+2	8,1	1,5	2,3	4,4	16,4
	Ensemble	38,7	23,9	20,3	17,1	100,0

Source : Agreste - Recensement agricole de 2020

37,4%

4 251 apprenants en production agricole dans le Grand Est
1 636 apprentis (45,5% de femmes)
2 615 élèves (32,9% de femmes)

**10. Un niveau
de formation
plus élevé**

23% issu du milieu agricole par le représentant légal
9% CAP agricole
15% seconde pro.
22% BTS agricole
50% formation bac pro. ou techno

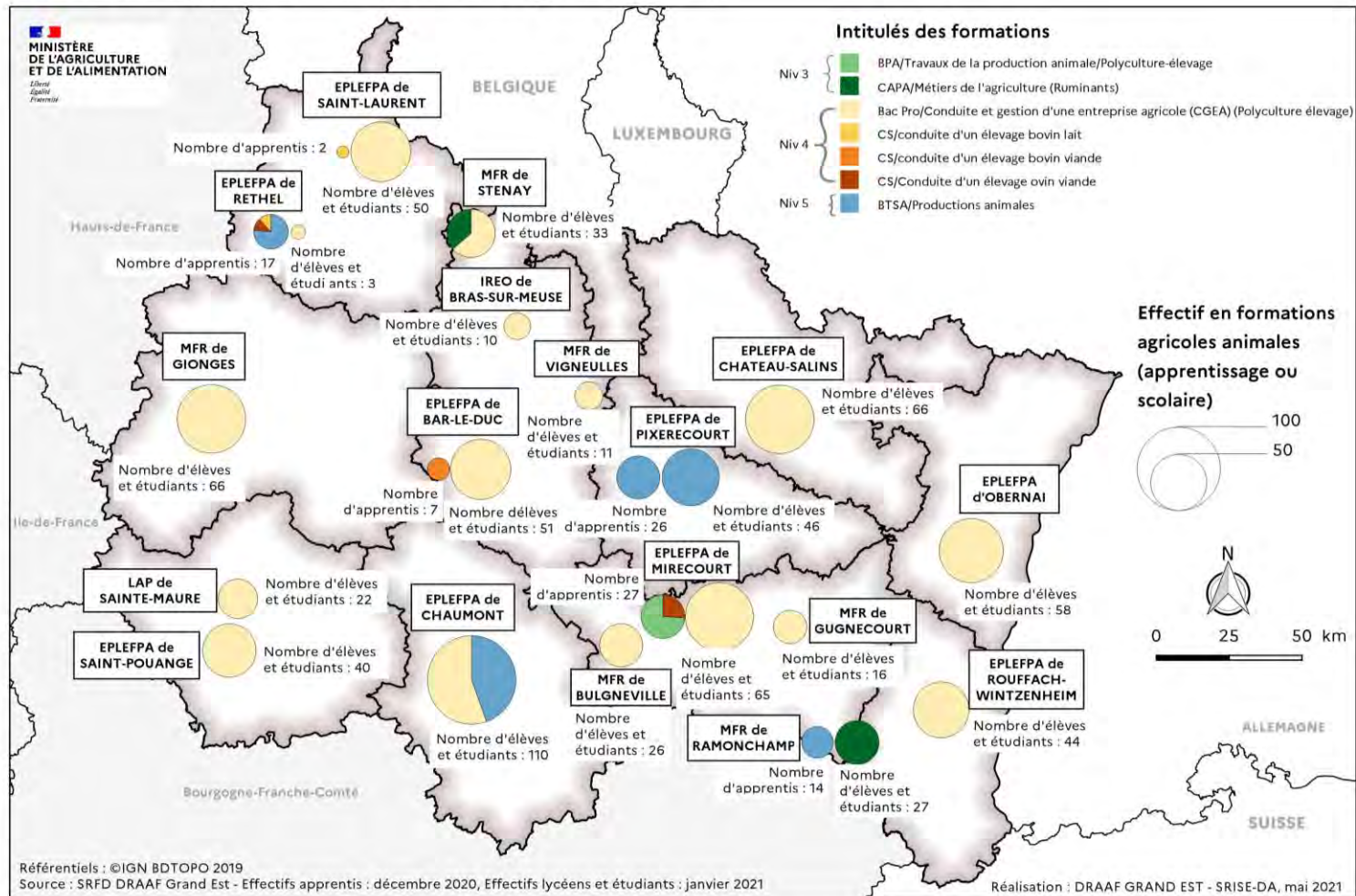
Diplômés 2021	Grand Est
BEPA	1091
CAPA	609
Bac Pro.	1350
<i>dont CGEA</i>	262
<i>dont CGEVV</i>	78
Bac Techno.	372
BTSA	828
<i>dont ACSE</i>	172

Source : MIREX Nord Est

Formations agricoles animales dans la région Grand Est

10. Un niveau de formation plus élevé

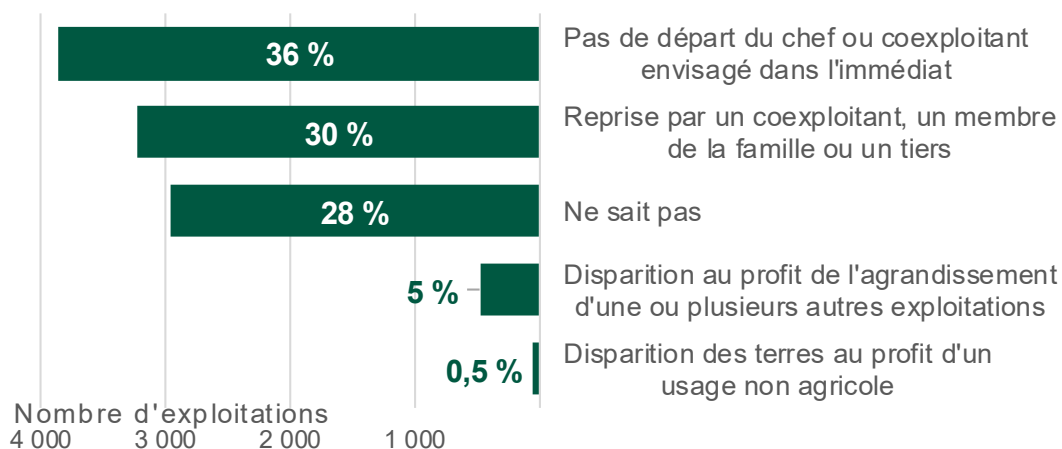
Un large éventail de formations
Un exemple : les formations animales



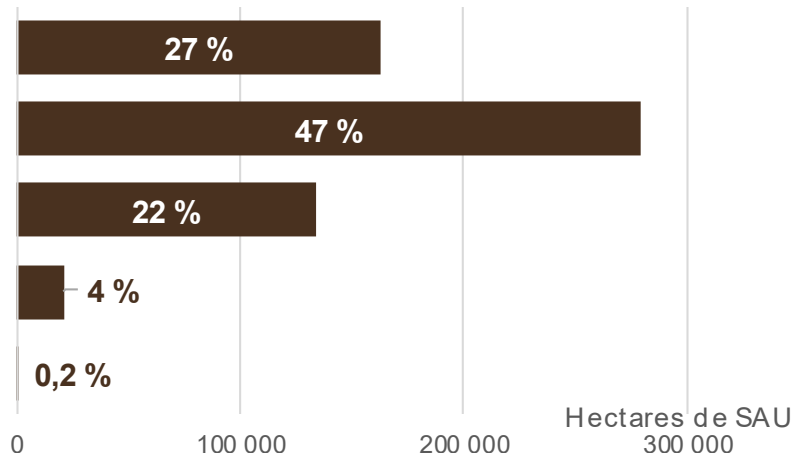
Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des co-exploitants, a plus de 60 ans dans le Grand Est

11. Un déficit en
vue pour la
transmission des
entreprises

10 585 exploitations concernées (26% des exploitations)



597 524 hectares de SAU concernés (20% de la SAU)

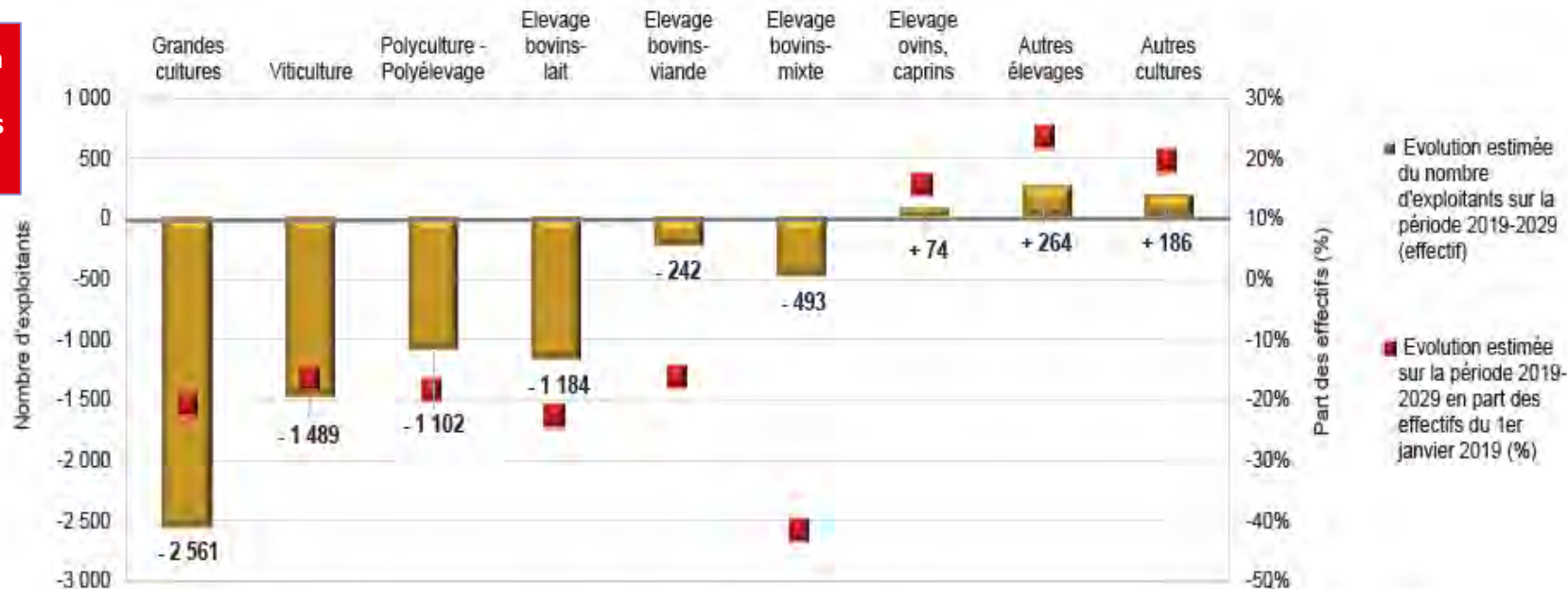


55 chefs ou co-ex. âgés de moins de 40 ans pour 40 âgés de plus de 60 ans en 2010

32 chefs ou co-ex. âgés de moins de 40 ans pour 40 âgés de plus de 60 ans en 2020

Evolution projetée du nombre d'exploitants du Grand Est par activité entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2029

**11. Un déficit en
vue pour la
transmission des
entreprises**



Note de lecture : la projection prévoit une perte de 2 561 exploitants agricoles spécialisés en grandes cultures entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2029, soit 21 % des exploitants dénombrés dans cette activité dans le Grand Est au 1er janvier 2019.

Source : Simulation SRISE DRAAF Grand Est

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

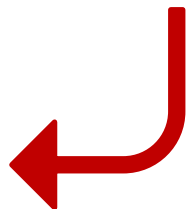
12. De nouveaux profils d'installation

Données Grand Est	Exploitations* dont le chef s'est installé	
	en 2010 ou avant	après 2010
Part de femmes cheffes d'exploitation	22%	34%
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	85%	76%
Age moyen du chef d'exploitation lors de son installation	29,1	36,8
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	48%	73%
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	24%	44%
Part des exploitations en agriculture biologique (certification ou conversion)	7%	11%
Part des exploitations vendant en circuit court	18%	24%
* exploitation dirigée en 2020, hors exploitations dont la gestion est assurée par un pre-stataire		
Source : Agreste - Recensement agricole 2020		

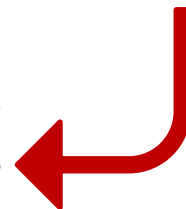
13. L'élevage en difficulté et en retrait

Données Grand Est	Nombre d'exploitations en ayant		Evolution (%)		Taille moyenne par exploitation (en nombre de têtes)	
	2010	2020	GE	FM	2010	2020
Vaches laitières	6 805	4 383	-36	-32	50	73
Vaches allaitantes	8 412	6 769	-20	-23	32	38
Ovins	3 516	1 949	-45	-37	122	186
Porcins (>5 têtes)	543	417	-23	-23	268	676
Source : Agreste - Recensement agricole 2020						

Un nombre de cheptels qui
se réduit

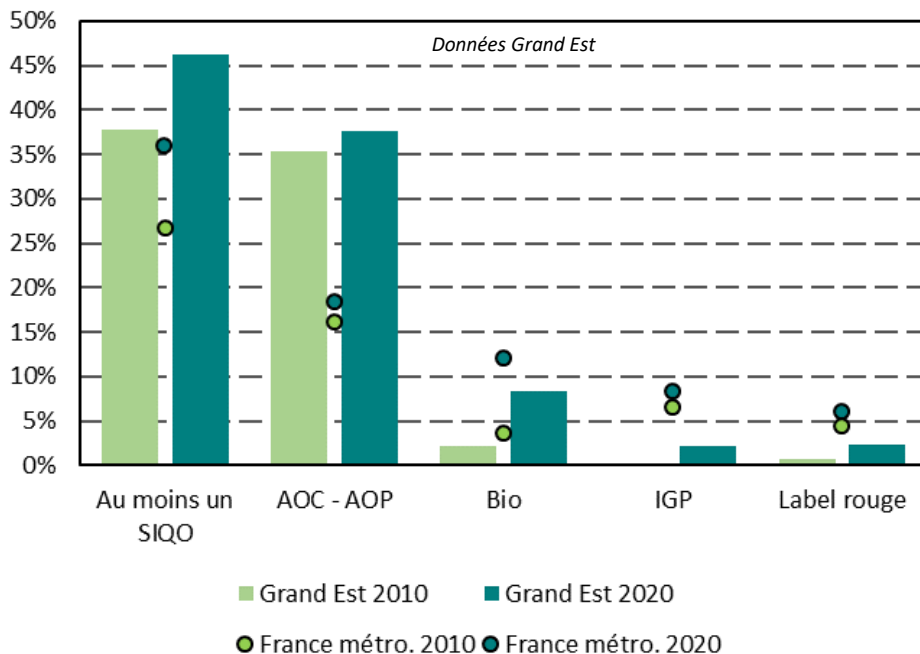


Et qui se concentre dans
des exploitations de plus
grandes tailles



Evolution de la part des exploitations avec SIQO*

14. Un développement mesuré des signes de qualité et des circuits courts



Agriculture Biologique :

(y.c. en conversion)

Les surfaces ont été multiplié par 3,7

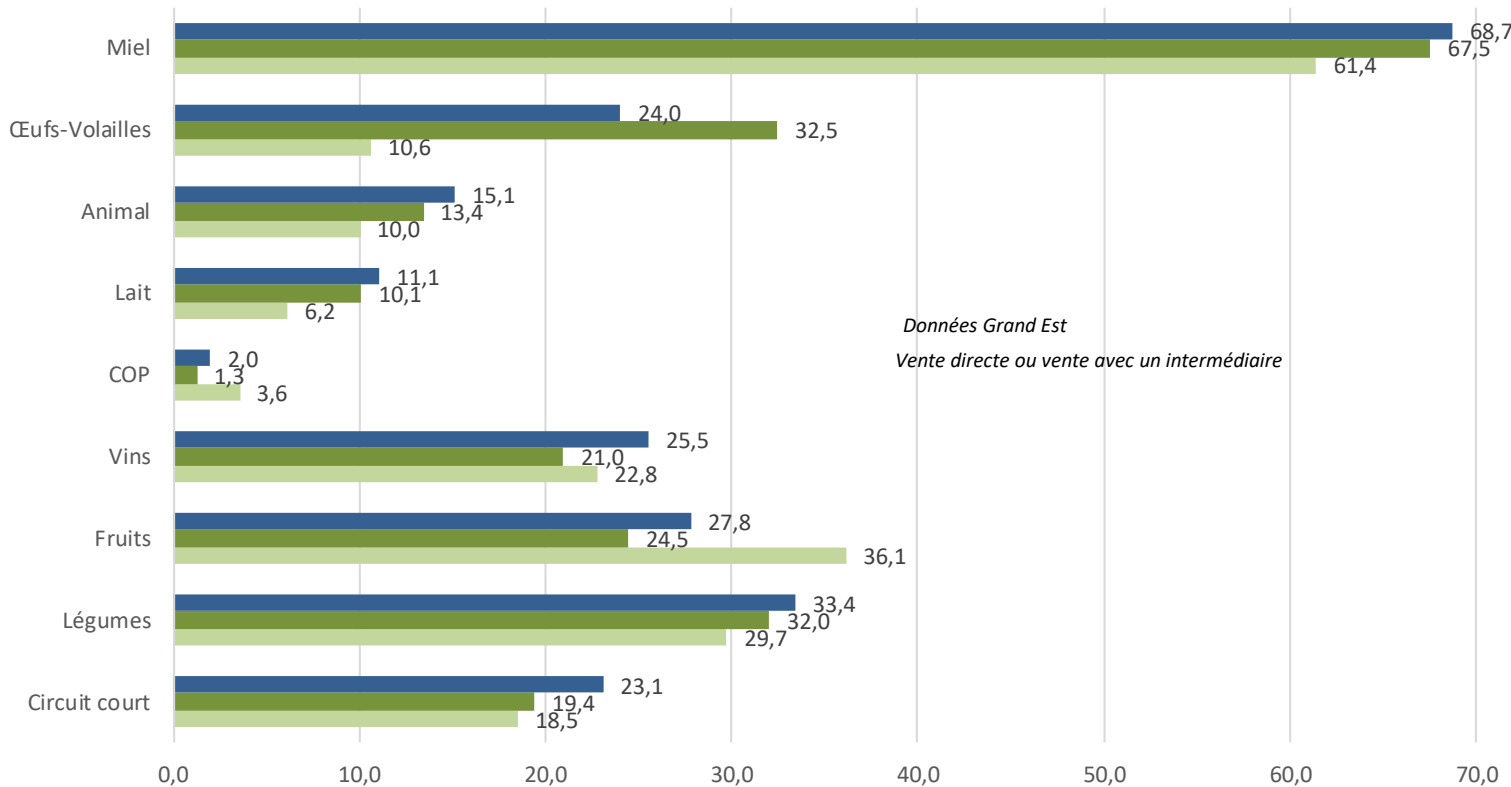
- Part de SAU bio en 2010 : 2%
- Part de SAU bio en 2020 : 7% (Fr. métro. : 9 %)

* SIQO : bio, AOC/AOP, IGP, label rouge, STG

✓ **19 % des exploitations commercialisent en circuit court (Fr. métro. : 23 %)**

o Disparité régionale : Min. : Haute-Marne (12 %) / Max. : Vosges (29 %)

Part des exploitations commercialisant en circuit court selon le type de produits

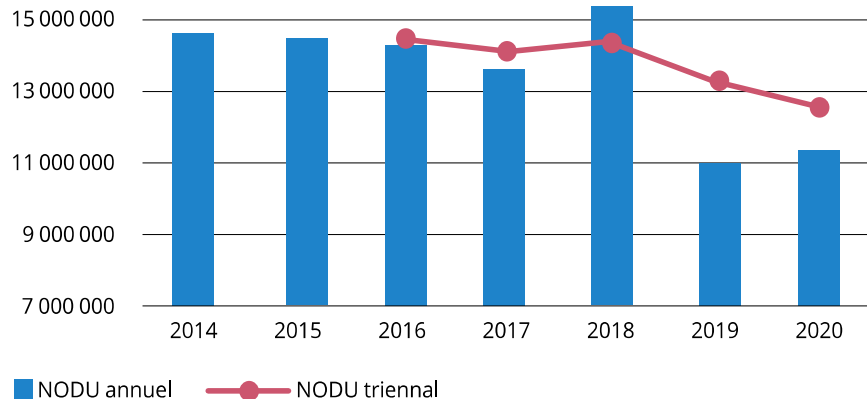


14. Un développement mesuré des signes de qualité et des circuits courts

15. Des systèmes encore très dépendants des phytos et des engrais

Une baisse d'achats de produits phytopharmaceutiques ...

NODU agricole (ha) • Grand Est

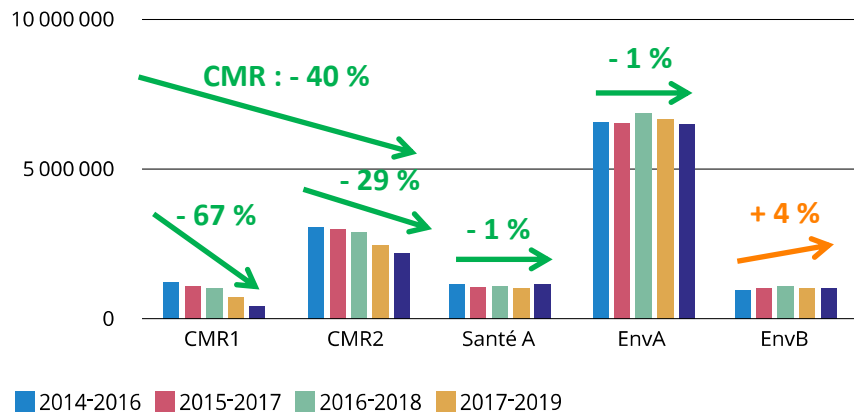


Source : Traitement DRAAF Grand Est BNV-d

- 13,1 % d'achats de produits phytopharmaceutiques entre 2014-2016 et 2018-2020
(exprimé en NODU ≈ cumul des hectares que les quantités vendues permettent de traiter par une dose unité de substance active)

... Concentrée sur les produits les plus dangereux

Évolution du NODU agricole par catégorie RPD



Source : Traitement DRAAF Grand Est BNV-d

15. Des systèmes encore très dépendants des phytos et des engrais

Livraisons d'engrais en région Grand Est		16/17	17/18	18/19	19/20	20/21
Tonnages						
Total		1 551 441	1 693 977	1 547 963	1 627 212	1 550 681
Surfaces fertilisables (ha)		3 006 463	//	2 990 410	2 989 190	3 085 604
Source : UNIFA						
France	Total	8 450 653	8 468 526	8 327 913	9 121 556	8 860 694
part GE	%	18,3	19,2	18,6	18,6	17,5
Source : UNIFA						

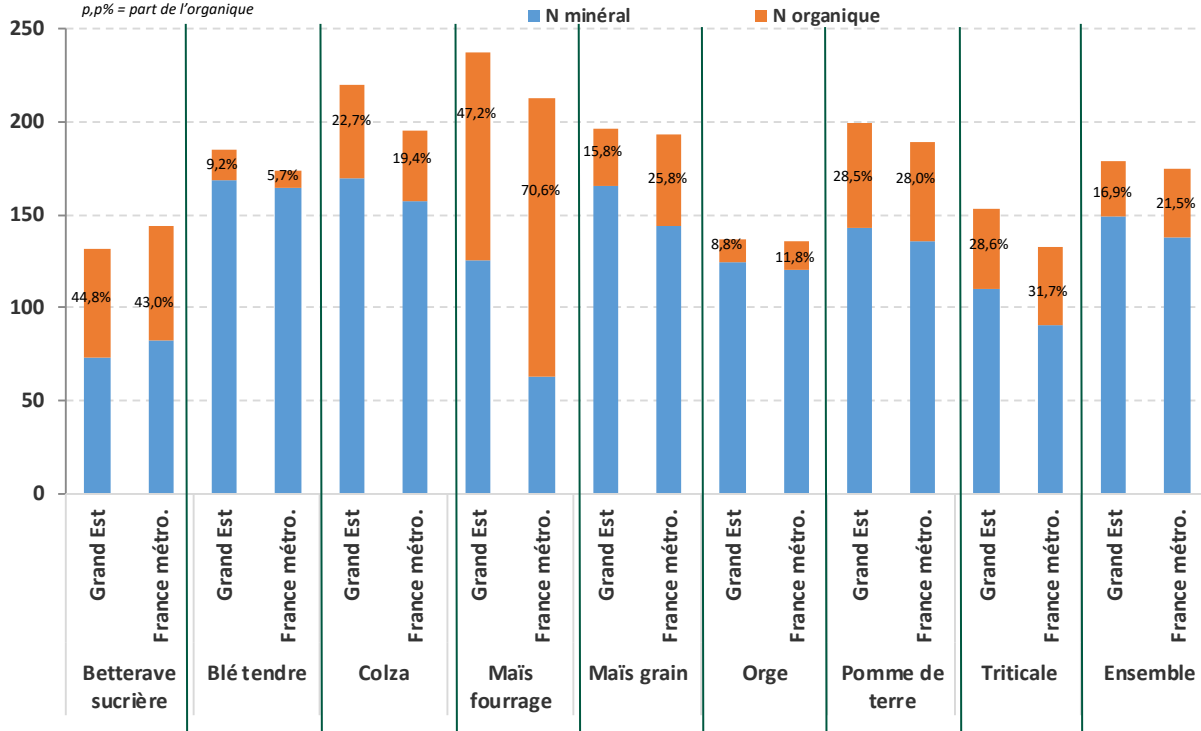
La région apparaît plus dépendante aux engrais minéraux que la moyenne du territoire national (18 % des achats pour 11 % de la SAU)

Moindre valorisation des engrais organiques

2017

Apport de N (kg/ha)

p, p% = part de l'organique



Source : Agreste, enquêtes PKGC 2011 et 2017

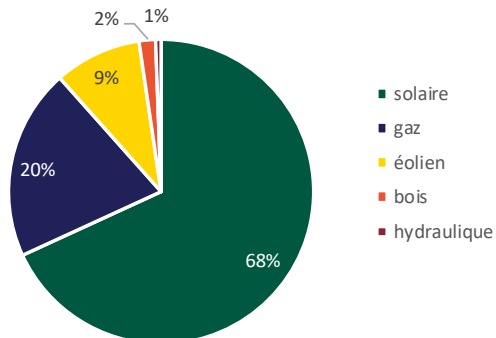
Note : Le rendement du maïs fourrage est mesuré en q/ha de matière sèche.

15. Evolution des
pratiques
d'utilisation des
engrais minéraux

Démarche de diversification des exploitations du Grand Est

16. Recherche de diversification : services, protéines, énergie, bioéconomie

Exploitations produisant des énergies renouvelables en 2020 dans le Grand Est

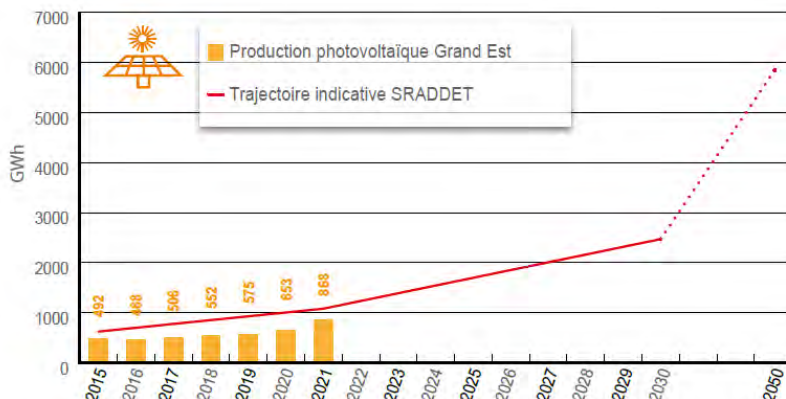
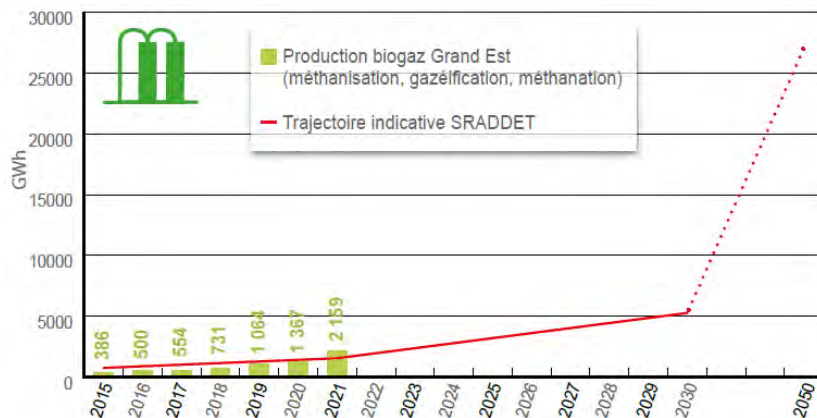


	2010	2020	Fr. métro. (2020)	Evolution (%)
Nombre total d'exploitations	49251	40989		-16,8
Nombre d'exploitations ayant pratiqué au moins une activité de diversification	6422	11372		77,1
Part (%)	13,0	27,7	27,0	
transformation		5021		
travail à façon	3603	5583		55,0
tourisme, hébergement, loisirs	1186	1040		-12,3
énergie renouvelable (pour la vente)	323	1440		345,8
Nombre d'exploitations en circuits courts	9122	7964		-12,7
Part (%)	18,5	19,4	23,1	
Nombre d'exploitations avec au moins une activité de diversification et/ou de circuit court	13346	14286		7,0
Part (%)	27,1	34,9	36,4	

Source : Agreste - Recensement agricole

16. Recherche de diversification : services, protéines, énergie, bioéconomie

Source : SRADET, Panoramas des ENR&R Grand Est



En 2022 :

250 unités de méthanisation agricole*
(sur 309 au total en Grand Est)

(* Définition : les matières premières proviennent des activités agricoles)

Produisant :

62,3 MW en co-génération
(193 unités)

147 MW en injection
(130 unités)

(Observatoire Régional de la Méthanisation)

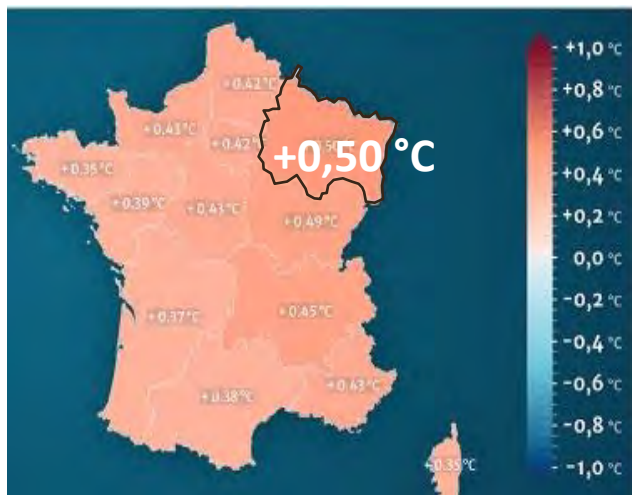
Production totale d'énergie renouvelable en 2021
46 376 GWh
part biogaz : **4,7%**
part photovoltaïque : **1,9%**

Consommation finale d'énergie en 2021
160 401 GWh
part énergie renouvelable : **28,9%**

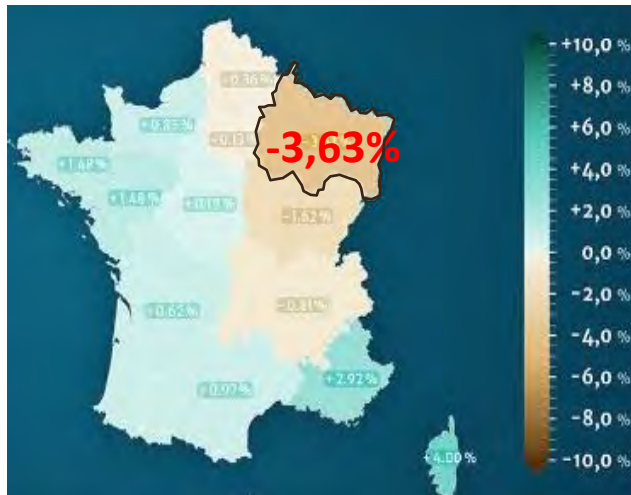
17. Une
évolution du
climat déjà bien
marquée dans le
Grand Est

Un climat déjà plus chaud et plus sec

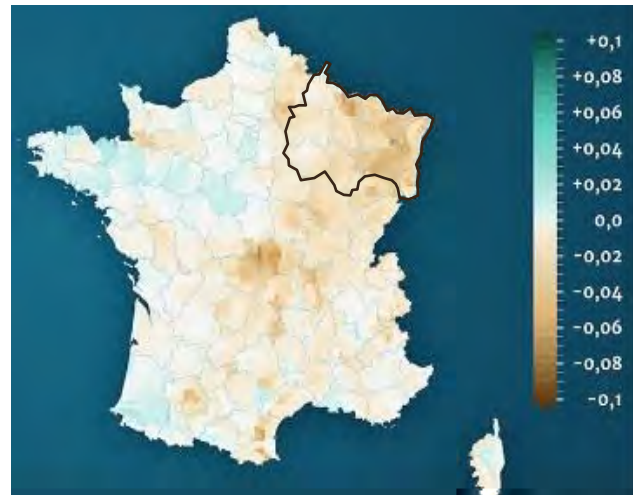
Evolution régionale des normales entre 1991-2020 et 1981-2010
(données Météo-France)



Température moyenne
annuelle

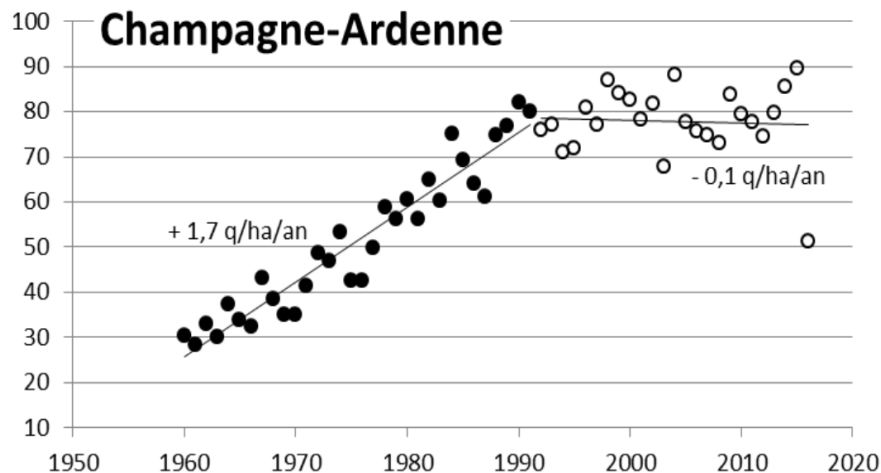


Cumul moyen annuel de
précipitations



Indice d'humidité des sols

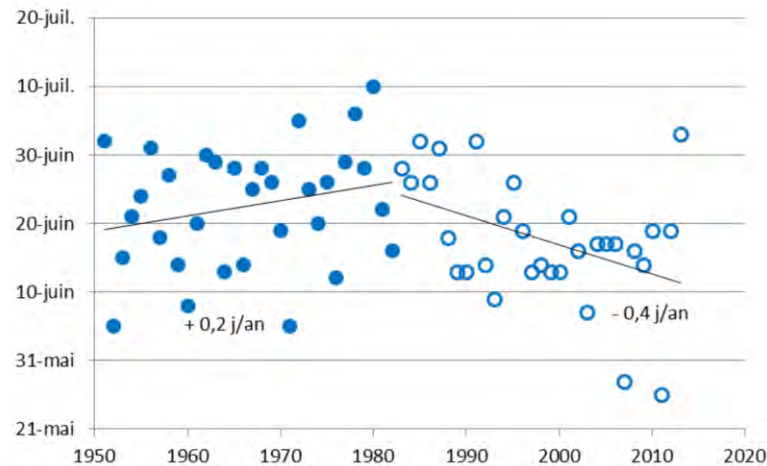
Impact sur le rendement du blé tendre



Bien que le progrès génétique se soit poursuivi, la stagnation des rendements observée s'explique, pour au moins 50 % par les effets du climat (*source INRAE*).

Impact sur les cycles végétatifs

Date de pleine floraison de la vigne en Champagne



Des dates de vendanges avancées de 15 jours en 30 ans + une augmentation du taux de sucre et du degré alcoolique (+ 0,8%)

Vers une accentuation du dérèglement climatique en Grand Est d'ici 2050

18. Vers une accentuation du dérèglement climatique



Augmentation des
Températures
moyennes + vagues
de chaleurs estivales



Modification de la répartition
annuelles des
précipitations => baisse
moyenne de 10 à 40 % du
débit des cours d'eau



Augmentation de
l'ETP, et de la
sécheresse des
sols



Maintien
gel tardif



Augmentation en
fréquence et intensité
d'évènements
climatiques violents :
inondations,
sécheresses...

Impacts forts sur les cultures, les animaux d'élevage et les milieux

Variations brutales des rendements et des cours des productions

Nécessité d'adaptation de l'agriculture à ce dérèglement

Nécessité de repenser la gestion de l'eau à cette nouvelle hydrologie

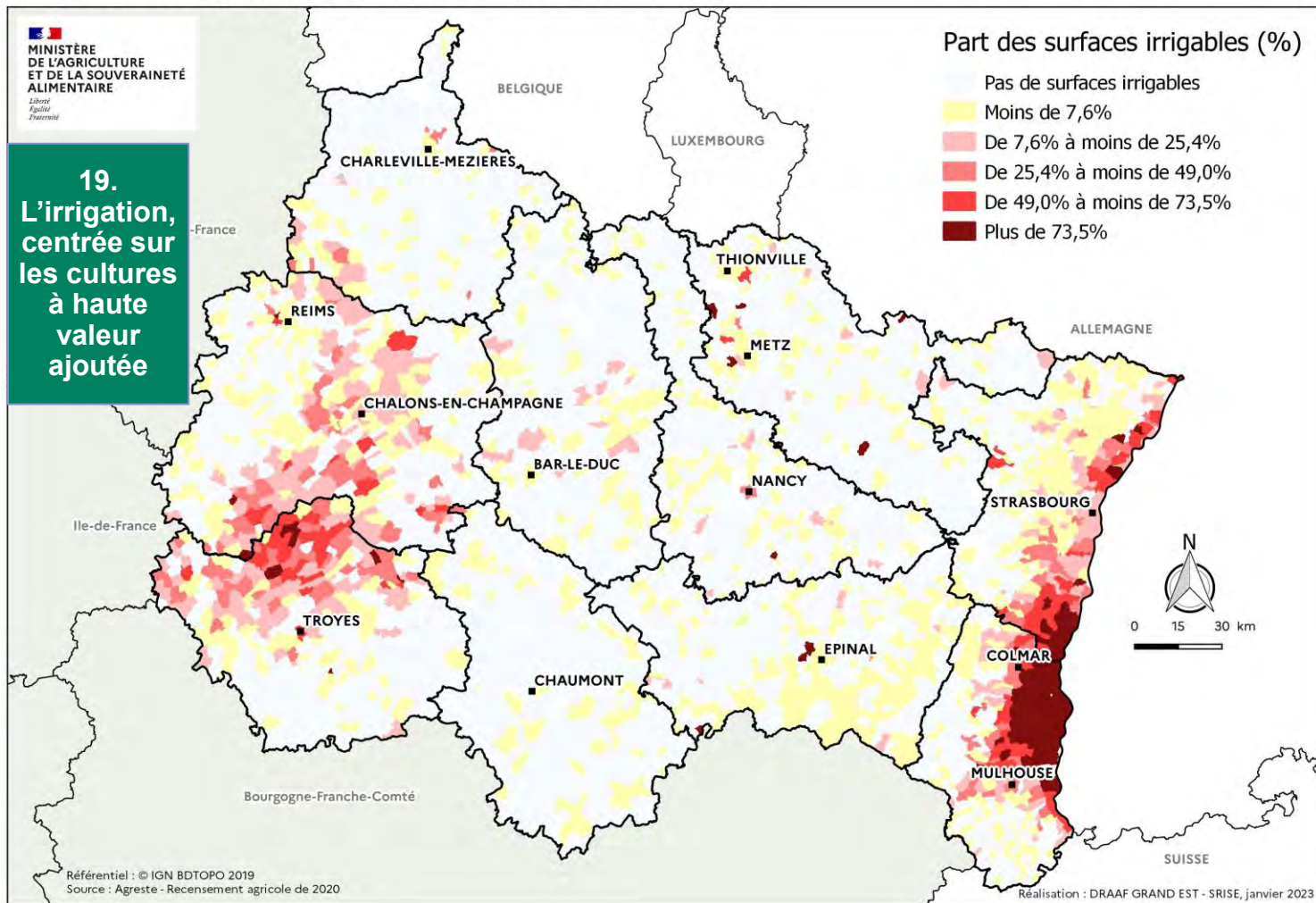
Nécessité d'accompagner les agriculteurs et les filières dans la transition

Part des surfaces agricoles équipées pour l'irrigation sur la SAU totale

19. L'irrigation, centrée sur les cultures à haute valeur ajoutée

Part des surfaces irrigables (%)

- Pas de surfaces irrigables
- Moins de 7,6%
- De 7,6% à moins de 25,4%
- De 25,4% à moins de 49,0%
- De 49,0% à moins de 73,5%
- Plus de 73,5%



**4,2% des
prélèvements
d'eau destinés
à l'irrigation**

**3,1% des
surfaces
ont été
Irriguées en
2020**

20. Un enjeu régional sur le devenir des prairies

Evolution du cheptel bovin et des prairies

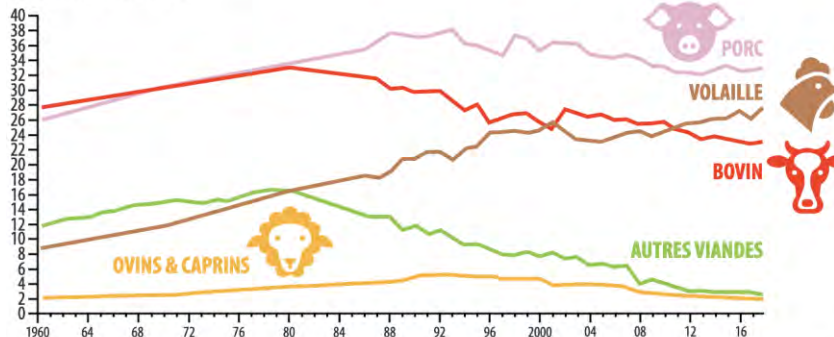
Cheptel vif (présent le jour de l'enquête)	Effectifs					
	1970	1979	1988	2000	2010	2020
Nombre de têtes bovines	2 098 890	2 204 647	1 899 582	1 802 431	1 708 060	1 535 958
Superficie toujours en herbe	1 270 370	1 148 247	979 477	839 304	778 996	759 131
Cheptel par ha de STH	1,65	1,92	1,94	2,15	2,19	2,02

Données Grand Est

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

La consommation de viande se modifie en faveur de la volaille et du porc

kg éq carcasse/habitant/an



Source : Agreste

Enjeux = maintien des services environnementaux des prairies : paysages, épuration des eaux, préservation des sols, stockage du carbone, biodiversité, limitation de l'érosion...

Quelles perspectives dans le contexte de réduction des élevages de ruminants ?

**21. La
bioéconomie,
des débouchés
en
développement
pour la biomasse
agricole**

Matériaux bio-sourcés

Chanvre -> Chanvrière de l'Aube (10)

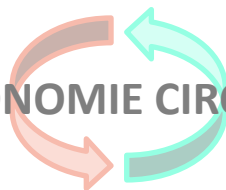
Miscanthus (paillage, énergie)

Laine -> DEFI-Laine (isolation : Centre d'Essai

Textile Lorrain (88))

+ Lin, Ortie...

PRINCIPE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Bio-carburants

Biodiesel

- Usine Saipol (10)

- Usine Champlor(55) ...

Bioethanol

- Usine Roquette (67)

- Usine Tereos (67)...

Protéines

Tourteau de colza -> Feed, chimie (colle, ...)

Luzerne déshydratée (51)

Protéines de blé (ADM (51), Tereos (67))...

Protéines d'insectes (Entoinnov (54), ...)

Biomolécules

Amidon -> pharmacie, cosmétique, papier...

Algues -> spiruline (88) ...

Pôle de compétence / centre de ressources

- Bioraffinerie de Pomacle-Bazoncourt

- Pôle « Bioeconomy for change »

- Pôle « Fibre-Energivie »

- ENSAIA – chaire « Bio4solutions »

- Rittmo Environnement

- Terrasolis...

**211 propositions issues
de la consultation écrite**



GT Orientation et Formation

75 Propositions*

**Toutes les propositions ont fait l'objet d'un vote en ligne, afin de déterminer les consensus/dissensus. Seule une proposition a fait l'objet d'un dissensus (il est indiqué dans le titre de la proposition concernée). Pour mémoire, malgré le consensus pour 74 propositions, seules 5 propositions ont fait l'objet d'une priorisation (vote en séance).*



Structure Représentée : FR CUMA GRAND EST

Titre de la Proposition : Développer un dispositif d'engagement agricole pour renouveler les générations d'agriculteurs et de salariés agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Un dispositif d'engagement spécifique au volet agricole au niveau national de 6 mois sous deux formats service civique pour les moins de 25 ans, et sous un format de volontariat agricole à créer pour les plus de 25 ans.

Dans le cadre de l'expérimentation en cours, nous constatons 2 écueils dans le déploiement d'un volontariat agricole qui pourraient être levés dans le cadre du PLOAA :

- le service civique n'est pas ouvert aux Cuma et aux exploitations agricoles ;
- le nombre élevé de personnes en reconversion qui s'intéressent à l'agriculture ont souvent plus de 30 ans et il n'y a pas de dispositif d'engagement pour une expérience de 6 mois pour eux.

Nous proposons donc que le PLOAA puisse créer un dispositif complémentaire à l'agriculture, en complément des dispositifs existants, dans le cadre du Code du service national intitulé volontariat agricole et répondant aux deux problématiques soulevées ci-dessus.

Contexte régional : Aujourd'hui, il y a 1 installation pour 3 départs. La part des installations hors cadre familial, qui constituent 1/3 des installations, va continuer de croître. L'attractivité du milieu agricole est un enjeu d'avenir. Il y a une nécessité à donner envie d'agriculture et à susciter des vocations auprès de la population, que ce soit pour devenir agriculteur ou pour travailler dans l'agriculture.

Pour cela il faut imaginer des zones de rencontre entre le milieu agricole et des jeunes issus d'autres milieux et territoires, et des moins jeunes en reconversion. C'est l'objet du projet de création d'un dispositif d'engagement agricole. Ce dispositif de découverte, dans son volet installation, s'inscrit en amont des espaces test agricole, avant même un projet concret d'installation

La réseau Cuma, dans le cadre d'une expérimentation en partenariat avec la DGER, teste actuellement ce dispositif. En plus de l'accueil, les volontaires sont logés dans les villages et participent à la vie de la commune. En effet, cette expérience se veut intégratrice, elle se fait donc en partenariat avec les collectivités locales, en lien avec l'association InSite.

Cette expérimentation dans 3 territoires, dont le Grand Est, permet l'accueil d'au moins 3 volontaires sur des missions en lien avec les thématiques suivantes dans des fédérations de Cuma, dans des Cuma ou dans des exploitations agricoles en Cuma :

- développement agricole et rural
- développement de l'emploi en agriculture
- installation et renouvellement des générations

Dans le cadre de l'étude d'impact 2021/2022 d'InSite, nous constatons que 22% des jeunes impliqués pendant six mois dans un village restent sur place après leur mission. Ils trouvent un emploi dans la continuité de la mission ou ils choisissent de s'installer sur le territoire.

Le test sera finalisé début 2024.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Faire découvrir l'agriculture et susciter des vocations auprès de la population, que ce soit pour devenir agriculteur ou pour travailler dans l'agriculture, le plus rapidement possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Néant

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs du monde agricole - Collectivités

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Fédération régionale des MFR du GRAND EST

Titre de la Proposition : Une promotion des métiers et des parcours de réussites

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Assurer une démarche de communication impliquant l'ensemble des acteurs afin de présenter les espaces d'épanouissement que l'agriculture peut apporter pour des entrepreneurs, des salariés.

Contexte régional : Co construire un plan de communication où chacun (des acteurs) soit impliqué à destination des scolaires et du grand public...

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : - Enrayer la mauvaise image de l'agriculture

- Sensibiliser dès le plus jeune âge les scolaires (primaire/collège/lycée)

-Tous acteurs tous ambassadeurs

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : renforcer une attractivité métier GRAND EST :

En GRAND EST une agriculture qui fait pousser vos talents

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : la profession (JA / actifs expérimentés et maître d'apprentissage...), les OF (lycées, CFA,MFR...)

Des anciens élèves non issu du milieu agricole en parcours de réussite sur des projets d'exploitation

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1) travailler l'attractivité

2) ouvrir la formation à de nouvelles modalités en lien avec des parcours de reconversion ou de diversification d'activité

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : EPLEFPA Châlons en Champagne

Titre de la Proposition : Ateliers découverte et sensibilisation à l'agriculture en partenariat avec les collectivités proches de l'EPLEFPA

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Proposition d'ateliers co construits entre exploitation de l'EPL et exploitations du territoire à destination des habitants du territoire pour leur permettre d'appréhender finement les enjeux de l'agriculture, de comprendre les choix techniques et économiques réalisés par les agriculteurs. Le rapprochement opéré ainsi entre des agriculteurs, un lieu de formation et la population locale aura aussi indirectement pour effet de faire découvrir l'enseignement agricole plus largement.

Contexte régional : La complexité de la réalité agricole échappe en grande partie aujourd'hui à la société y compris aux habitants du monde rural

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Il s'agit de mieux appréhender le mode agricole, la réalité du métier et de faire connaître les formations qui y mènent

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : oui

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les équipes des EPLEFPA, les élus locaux et les agriculteurs locaux

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : ras

Structure Représentée : EPLEFPA

Titre de la Proposition : Etablissement relais info

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Contribution des EPL urbains à l'information sur l'ensemble de l'offre de formation : grâce à leur positionnement géographique faire de ces EPL des relais « découverte de l'EA et des métiers de l'agriculture. Mutualisation inter EPI au niveau départemental ou Régional.

Contexte régional : Difficulté à déplacer les jeunes vers nos établissements souvent éloignés des fortes densités de population, les EPLEFPA urbains ou péri urbain pourraient devenir des centres d'information

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Faire connaître notre offre de formation et faciliter le recrutement

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : ras

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : SRFD et EPLEFPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : ras

Structure Représentée : EPLEFPA

Titre de la Proposition : module d'adaptation professionnel "installation"

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : proposer aux jeunes de l'enseignement agricole dès la classe de seconde un parcours découverte « installation » avec l'objectif de construire progressivement un projet pour des jeunes qui a priori n'ont pas reprise en vue. L'idée étant de leur ouvrir le champ des possibles en les mettant assez tôt en contact avec les structures susceptibles d'épauler une installation. En parallèle développement de nouvelles structurations juridiques adaptées à ce type de profil avec acquisition progressive d'un outil, de production.

Contexte régional : Encourager les jeunes non issus du monde agricole à s'autoriser l'installation

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : question de la transmission et de l'installation

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : ras

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DGER et EPLEFPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : ras

Structure Représentée : EPLEFPA

Titre de la Proposition : Stage obligatoire découverte des enjeux climatiques

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Exemplarité des EPL dans les choix matériels et organisationnels. En particulier du point de vue de l'alimentation ; mission d'éducation, cohérence dans la mise en œuvre en restauration collective : contrat d'objectif par EPL

Contexte régional : Difficulté pour les établissements de s'engager dans une stratégie alimentation volontariste en termes d'approvisionnement local et de qualité

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : accroître l'approvisionnement local en restauration collective, développer l'éducation à une alimentation saine et de qualité, participer à la structuration de filières

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : ras

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : l'enseignement agricole, collectivité, MASA, producteur

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? : ras

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Président

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le pilotage d'une exploitation implique des connaissances et des compétences importantes afin d'assurer les transitions présentes, et à venir, mais aussi pour gérer un outil de production apte à assurer la souveraineté alimentaire. L'acquisition des compétences, à travers les cycles de formations et par l'expérience, constitue donc un enjeu fondamental. C'est pourquoi, nous proposons de maintenir l'exigence d'un diplôme de niveau IV comme préalable à l'installation aidée. En effet, ce seuil est selon nous nécessaire pour garantir des installations viables et vivables grâce aux connaissances qu'apporte l'obtention du diplôme. Toutefois, nous préconisons pour améliorer le pilotage des exploitations et les relations au sein de ces dernières que cette exigence de diplôme soit renforcée par le suivi d'un module de formation en lien avec le "management". Cette exigence pourra au demeurant être réalisée dans des formations suivies après l'installation.

Contexte régional : La nécessité d'assurer des installations avec des jeunes capable de gérer une entreprise agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formations initiales, formation continue - aux prises de décisions et au pilotage d'entreprises en univers incertains. La mise en œuvre peut être effectuée rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI GRAND EST

Titre de la Proposition : Muscler les politiques d'orientation par la promotion des métiers agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La bascule démographique agricole, qui s'accélère, impose d'attirer et de former des publics plus nombreux et d'origines diverses. Cette approche implique d'améliorer l'attractivité des métiers de l'amont et de l'aval pour attirer un public désireux de s'installer. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de mener une opération de sensibilisation et de communication auprès du grand public en continu qui véhicule une image positive de l'agriculture et de ses métiers. Cette opération doit utiliser divers canaux (numériques, événements, journées d'immersions) et mobiliser des politiques déjà mises en œuvre qu'elles soient nationales ou régionales tout en impliquant les parties prenantes représentatives. A ce titre, nous proposons, entre autres, que l'Etat renforce le dispositif Accompagnement Installation Transmission en Agriculture et notamment son volet 6 qui est relatif à la promotion des métiers. Les fonds alloués à ce dispositif, et la délégation de sa gestion par des structures en lien avec l'agriculture et ayant une compétence dans l'animation, permettront ainsi de multiplier les initiatives dans les territoires et participeront ainsi à susciter des vocations. En outre, il semble également primordial que la région alloue des fonds à la promotion de l'agriculture pour ainsi financer des opérations de communication à destination du grand public.

Contexte régional : En région Grand Est, le volet 6 de l'AITA permet de financer des opérations de communication contribuant à la connaissance de toutes les agricultures. Dès lors, il semble impératif de maintenir, a minima, ce dispositif qui participe à l'émergence des vocations et de l'étendre avec des dispositifs financés par d'autres acteurs pour renforcer la communication positive autour de l'agriculture régionale.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend renforcer l'attractivité des métiers et des formations via l'accroissement de la promotion des métiers cette mesure peut être mise en œuvre rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; la région et les parties prenantes

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI GRAND EST

Titre de la Proposition : Faciliter les immersions dans les exploitations agricoles pour susciter des vocations

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour susciter des vocations et favoriser l'orientation vers les formations et les métiers en lien avec l'agriculture, il importe que la réalité du monde agricole côtoie davantage le parcours éducatif des jeunes Français. Tout au long de sa scolarité, un élève doit donc pouvoir découvrir la réalité du vivant à travers les enseignements proposés mais aussi par des journées d'immersion et/ou des stages dans des fermes labellisées. Toutefois, pour réaliser pleinement cet objectif, il convient de lever certains freins. C'est pourquoi, nous proposons d'enrichir le statut du stagiaire pour que ce dernier puisse pleinement s'épanouir dans son expérience avec notamment une expansion de son périmètre d'activité en contrepartie de l'extension de sa protection assurantielle. En parallèle, il importe de revaloriser le poste de mentor ou de tuteur de stage afin d'inciter les agriculteurs à accueillir des élèves. C'est pourquoi, nous proposons : une revalorisation symbolique pour les maîtres de stage mais aussi la création d'un crédit d'impôt ou d'une incitation financière pour celui-ci. Enfin, pour aider le public en reconversion, le renforcement des stages PACE en région Grand Est peut être pertinent.

Contexte régional : La volonté de favoriser les expériences terrains se multiplie chez les jeunes générations (le nombre d'apprentis a été multiplié par 2 en 8 ans en France selon la DARES). C'est pourquoi il est essentiel d'accompagner cet essor est d'en faire une opportunité pour le secteur agricole en levant les freins au recrutement de stagiaire ou d'apprenti.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend renforcer l'attractivité des métiers et des formations puisque les stages sont des vecteurs à l'orientation. La proposition peut être mise en œuvre dans un certain temps.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Rectorat/La région/la profession agricole

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Faire le pari de la formation continue

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Notre époque est marquée par les transitions : environnement, numérique, développement de l'IA... Ces évolutions impliquent une évolution des pratiques et révèlent la nécessité d'une formation, ou à minima une information, pour les exploitants. Aussi, nous croyons en l'importance de la formation continue pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain; toutefois des freins limitent l'attractivité et l'accès à ces dernières. C'est pour cela que nous proposons, en préalable, de recenser l'intégralité des formations continues proposées aux agriculteurs au sein d'un document unique qui sera largement diffusé. Ce document générera une lisibilité sur l'offre existante et pourra inciter des exploitants à s'inscrire à des formations. En parallèle, il est nécessaire de rapprocher les lieux de formation des cours de ferme (via le numérique ou par la décentralisation des formations dans des lieux situés en périphérie des centres actuels) afin de lever le frein que peut représenter la distance. Enfin, nous proposons de nous appuyer sur le Service de Remplacement et sur le CASDAR pour offrir l'opportunité de se faire remplacer à bas coûts et ainsi participer aux formations.

Contexte régional : La formation continue est un axe majeur à investir si nous désirons réussir le défi des transitions. Toutefois, des freins (financier, logistique, confiance) empêchent une pleine adhésion aux formations proposées. C'est pourquoi, il est essentiel de lever ces derniers par un rapprochement des lieux de formation et une prise en charge financière des formations ou des jours de remplacement afin de permettre une participation totale.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formations initiales, formation continue - aux prises de décisions et au pilotage d'entreprises en univers incertains. La mise en œuvre peut être effectuée rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'Etat, La région et les parties prenantes représentatives.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser l'émergence de projet

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'orientation vers l'agriculture peut être un processus s'inscrivant sur une temporalité plus ou moins longue en fonction des profils. C'est pourquoi, il est nécessaire d'accompagner au mieux cette démarche en étant au plus près du porteur de projet afin de lui fournir le soutien nécessaire et pour lui offrir les conseils adéquats. Dans ce sens, il pourrait être pertinent d'accepter le préalable que la construction d'un projet se fasse en plusieurs étapes et admettre qu'un porteur de projet puisse se rendre plusieurs fois au cours d'une même année dans un Point Accueil Information (PAI). Dès lors, nous proposons que l'Etat, dans le cadre de l'AITA, accepte de financer plusieurs rendez-vous PAI au cours d'une même année civile et pour une même personne. Cette démarche peut d'ailleurs aller de pair avec la création d'un Point Accueil Formation Installation Transmission puisque le PAI pourra ainsi guider les porteurs de projets à travers l'émergence de son projet puis le diriger vers la structure adéquate et ainsi garantir un projet susceptible de réussir.

Contexte régional : Les PAI constituent l'entrée dans le parcours à l'installation en agriculture, ces lieux ont donc une charge symbolique et psychologique importante puisqu'ils sont le premier visage que les porteurs de projet vont rencontrer avant de s'installer en agriculture. Toutefois, en région Grand Est, la convention existante limite les rendez-vous PAI à un par an pour les porteurs de projets ce qui peut entraîner comme conséquence un abandon des projets faute de repère pour les futurs exploitants. Aussi il est nécessaire de revenir sur cette règle afin de faire des PAI des lieux permettant de faire émerger les projets et de fournir un soutien aux porteurs de projets.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend renforcer l'attractivité des métiers et des formations. De la même manière, cette proposition entend mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formations initiales, formation continue - aux prises de décisions et au pilotage d'entreprises en univers incertains. La proposition peut être mise en œuvre dans un certain temps.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/La région/Les OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Exigence d'un diplôme de niveau 4

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le pilotage d'une exploitation implique des connaissances et des compétences importantes afin d'assurer les transitions présentes, et à venir, mais aussi pour gérer un outil de production apte à assurer la souveraineté alimentaire. L'acquisition des compétences, à travers les cycles de formations et par l'expérience, constitue donc un enjeu fondamental. C'est pourquoi, nous proposons de maintenir l'exigence d'un diplôme de niveau IV comme préalable à l'installation aidée. En effet, ce seuil est selon nous nécessaire pour garantir des installations viables et vivables grâce aux connaissances qu'apporte l'obtention du diplôme. Toutefois, nous préconisons pour améliorer le pilotage des exploitations et les relations au sein de ces dernières que cette exigence de diplôme soit renforcée par le suivi d'un module de formation en lien avec le "management". Cette exigence pourra au demeurant être réalisée dans des formations suivies après l'installation.

Contexte régional : La nécessité d'organiser des formations pertinentes pour permettre une installation efficace et pérenne qui conçoit la diversité des enjeux contemporains.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formations initiales, formation continue - aux prises de décisions et au pilotage d'entreprises en univers incertains. La mise en œuvre peut être effectuée rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Région

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : RAS

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Muscler les politiques d'orientation par la promotion des métiers agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La bascule démographique agricole, qui s'accélère, impose d'attirer et de former des publics plus nombreux et d'origines diverses. Cette approche implique d'améliorer l'attractivité des métiers de l'amont et de l'aval pour attirer un public désireux de s'installer. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de mener une opération de sensibilisation et de communication auprès du grand public en continu qui véhicule une image positive de l'agriculture et de ses métiers. Cette opération doit utiliser divers canaux (numériques, événements, journées d'immersions) et mobiliser des politiques déjà mises en œuvre qu'elles soient nationales ou régionales tout en impliquant les parties prenantes représentatives. A ce titre, nous proposons, entre autres, que l'Etat renforce le dispositif Accompagnement Installation Transmission en Agriculture et notamment son volet 6 qui est relatif à la promotion des métiers. Les fonds alloués à ce dispositif, et la délégation de sa gestion par des structures en lien avec l'agriculture et ayant une compétence dans l'animation, permettront ainsi de multiplier les initiatives dans les territoires et participeront ainsi à susciter des vocations. En outre, il semble également primordial que la région alloue des fonds à la promotion de l'agriculture pour ainsi financer des opérations de communication à destination du grand public.

Contexte régional : En région Grand Est, le volet 6 de l'AITA permet de financer des opérations de communication contribuant à la connaissance de toutes les agricultures. Dès lors, il semble impératif de maintenir, a minima, ce dispositif qui participe à l'émergence des vocations et de l'étendre avec des dispositifs financés par d'autres acteurs pour renforcer la communication positive autour de l'agriculture régionale.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend renforcer l'attractivité des métiers et des formations via l'accroissement de la promotion des métiers cette mesure peut être mise en œuvre rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'Etat, La région et les parties prenantes représentatives.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter les immersions dans les exploitations agricoles pour susciter des vocations

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour susciter des vocations et favoriser l'orientation vers les formations et les métiers en lien avec l'agriculture, il importe que la réalité du monde agricole côtoie davantage le parcours éducatif des jeunes Français. Tout au long de sa scolarité, un élève doit donc pouvoir découvrir la réalité du vivant à travers les enseignements proposés mais aussi par des journées d'immersion et/ou des stages dans des fermes labellisées. Toutefois, pour réaliser pleinement cet objectif, il convient de lever certains freins. C'est pourquoi, nous proposons d'enrichir le statut du stagiaire pour que ce dernier puisse pleinement s'épanouir dans son expérience avec notamment une expansion de son périmètre d'activité en contrepartie de l'extension de sa protection assurantielle. En parallèle, il importe de revaloriser le poste de mentor ou de tuteur de stage afin d'inciter les agriculteurs à accueillir des élèves. C'est pourquoi, nous proposons : une revalorisation symbolique pour les maîtres de stage mais aussi la création d'un crédit d'impôt ou d'une incitation financière pour celui-ci. Enfin, pour aider le public en reconversion, le renforcement des stages PACE en région Grand Est peut être pertinent.

Contexte régional : La volonté de favoriser les expériences terrains se multiplie chez les jeunes générations (le nombre d'apprentis a été multiplié par 2 en 8 ans en France selon la DARES). C'est pourquoi il est essentiel d'accompagner cet essor est d'en faire une opportunité pour le secteur agricole en levant les freins au recrutement de stagiaire ou d'apprenti.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend renforcer l'attractivité des métiers et des formations puisque les stages sont des vecteurs à l'orientation. La proposition peut être mise en œuvre dans un certain temps.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Rectorat/La région/la profession agricole.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Faire le pari de la formation continue

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Notre époque est marquée par les transitions : environnement, numérique, développement de l'IA... Ces évolutions impliquent une évolution des pratiques et révèlent la nécessité d'une formation, ou à minima une information, pour les exploitants. Aussi, nous croyons en l'importance de la formation continue pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain; toutefois des freins limitent l'attractivité et l'accès à ces dernières. C'est pour cela que nous proposons, en préalable, de recenser l'intégralité des formations continues proposées aux agriculteurs au sein d'un document unique qui sera largement diffusé. Ce document générera une lisibilité sur l'offre existante et pourra inciter des exploitants à s'inscrire à des formations. En parallèle, il est nécessaire de rapprocher les lieux de formation des cours de ferme (via le numérique ou par la décentralisation des formations dans des lieux situés en périphérie des centres actuels) afin de lever le frein que peut représenter la distance. Enfin, nous proposons de nous appuyer sur le Service de Remplacement et sur le CASDAR pour offrir l'opportunité de se faire remplacer à bas coûts et ainsi participer aux formations.

Contexte régional : La formation continue est un axe majeur à investir si nous désirons réussir le défi des transitions. Toutefois, des freins (financier, logistique, confiance) empêchent une pleine adhésion aux formations proposées. C'est pourquoi, il est essentiel de lever ces derniers par un rapprochement des lieux de formation et une prise en charge financière des formations ou des jours de remplacement afin de permettre une participation totale.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formations initiales, formation continue - aux prises de décisions et au pilotage d'entreprises en univers incertains. La mise en œuvre peut être effectuée rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'Etat, La région et les parties prenantes représentatives.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? : RAS

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser l'émergence de projet

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'orientation vers l'agriculture peut être un processus s'inscrivant sur une temporalité plus ou moins longue en fonction des profils. C'est pourquoi, il est nécessaire d'accompagner au mieux cette démarche en étant au plus près du porteur de projet afin de lui fournir le soutien nécessaire et pour lui offrir les conseils adéquats. Dans ce sens, il pourrait être pertinent d'accepter le préalable que la construction d'un projet se fasse en plusieurs étapes et admettre qu'un porteur de projet puisse se rendre plusieurs fois au cours d'une même année dans un Point Accueil Information (PAI). Dès lors, nous proposons que l'Etat, dans le cadre de l'AITA, accepte de financer plusieurs rendez-vous PAI au cours d'une même année civile et pour une même personne. Cette démarche peut d'ailleurs aller de pair avec la création d'un Point Accueil Formation Installation Transmission puisque le PAI pourra ainsi guider les porteurs de projets à travers l'émergence de son projet puis le diriger vers la structure adéquate et ainsi garantir un projet susceptible de réussir.

Contexte régional : Les PAI constituent l'entrée dans le parcours à l'installation en agriculture, ces lieux ont donc une charge symbolique et psychologique importante puisqu'ils sont le premier visage que les porteurs de projet vont rencontrer avant de s'installer en agriculture. Toutefois, en région Grand Est, la convention existante limite les rendez-vous PAI à un par an pour les porteurs de projets ce qui peut entraîner comme conséquence un abandon des projets faute de repère pour les futurs exploitants. Aussi il est nécessaire de revenir sur cette règle afin de faire des PAI des lieux permettant de faire émerger les projets et de fournir un soutien aux porteurs de projets.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend renforcer l'attractivité des métiers et des formations. De la même manière, cette proposition entend mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formations initiales, formation continue - aux prises de décisions et au pilotage d'entreprises en univers incertains. La proposition peut être mise en œuvre dans un certain temps.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : RAS

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/La région/Les OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : APECITA

Titre de la Proposition : 1 - Attractivité de la formation agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Travailler sur la présentation / la représentation de l'agriculture à travers les différents métiers qui constituent son écosystème. Production, conseil, R&D, commercialisation, qualité, enseignement... Autant de maillons souvent méconnus et pourtant indispensables à la réussite de nos filières.

En profiter pour sensibiliser sur l'importance de l'agriculture dans notre quotidien et faire le lien avec ce qu'on mange ou comment la filière évolue en prenant en considération l'environnement et le changement climatique.

- Interventions thématiques auprès des apprenants et enseignants de collèges, lycées généraux, établissements de formation agricole :

o Présentation de la diversité des métiers en utilisant des supports synthétiques par filière (ex. cartes mentales)

o Explication des parcours de formation : études courtes ou études longues, diplômantes ou certifiantes, et les métiers vers lesquels elles peuvent conduire

o En partant d'un produit fini (ex. vin), remonter la chaîne jusqu'à la matière première (ex. vigne) en présentant la fonction/la valeur ajoutée de chaque acteur intervenant dans le processus de fabrication

o Webinaires filières

Ces interventions pourraient être suivies de temps d'échange avec des professionnels, étudiants de la filière, enseignants...

Contexte régional : De nombreux besoins en compétences ont été identifiés en région pour faire face au renouvellement des générations. Que ce soit en production ou dans les autres familles de métiers.

Mieux informer pour mieux orienter vers nos métiers est un enjeu fort pour les filières, tout comme de permettre au plus grand nombre – élèves, étudiants, personnes en reconversion, prescripteurs de l'orientation – d'accéder à une information ciblée.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser l'augmentation du nombre d'apprenants inscrits dans les établissements de formation agricole publics et privés, pour répondre aux besoins des entreprises de nos territoires et pérenniser les recrutements.

Ces actions sont à mettre en place au plus tôt.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : /

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs de l'emploi et de l'orientation, enseignement agricole, professionnels des différentes branches, apprenants des filières agri/agro.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : /

Structure Représentée : APECITA

Titre de la Proposition : 2 - Management, RH dans la formation agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les changements qui s'opèrent aujourd'hui dans les entreprises (taille des exploitations, diversité des productions, nombre de collaborateurs, salariés hors cadre familial,...) nécessitent de développer des compétences fortes en management.

Transmettre, dans le cadre d'interventions ciblées auprès des apprenants BP REA/BTSA/LP, certaines compétences clés pour réussir en tant que Manager :

- les bonnes pratiques de management : l'accompagnement d'équipe, la mise en œuvre d'outils simples de management, bien se connaître pour bien manager
- la réussite des recrutements : le processus du recrutement, la recherche des candidats, les règles des entretiens de recrutement, la phase d'intégration

Contexte régional : La région compte de nombreux postes de salariés avec des statuts de Technicien, Agent de Maîtrise ou Cadre, aussi bien dans les métiers de la production que dans les métiers connexes. S'ajoute également les statuts d'exploitants et futurs exploitants.

Beaucoup de ces postes sont accessibles dès le BAC/BAC+2, formations présentes sur notre territoire.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Ces deux compétences RH sont des incontournables pour faire face aux enjeux économiques et stratégiques des filières, et appréhender au mieux la pénurie de candidats.

Proposer un complément de formation orienté Management via des modules spécifiques avec mises en situation, dans les classes de niveau 4 ou 5, pourrait répondre aux besoins attendus sur le terrain. Actions à mettre en place au plus tôt.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : /

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Enseignement agricole, professionnels Manager des différentes branches, acteurs du recrutement agri/agro.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : /

Structure Représentée : APECITA

Titre de la Proposition : 3 - Formation continue

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les actifs des filières agricoles (salariés ou exploitants) n'ont pas toujours de visibilité sur les dispositifs de formation ou sur les opportunités/avantages dont ils pourraient bénéficier à l'issue d'une formation.

Des outils peuvent être mobilisés pour répondre à cette méconnaissance :

- Le bilan de compétences, pour mettre en évidence les ressources et les besoins des personnes et identifier les formations qui pourraient leur permettre de développer leur expertise ou de s'enrichir de nouveaux savoirs.
- Une information auprès des Chefs d'entreprise, Managers, RH, pour présenter les différents dispositifs et expliquer la plus-value pour leur entreprise de former leurs salariés.
- Webinaire de présentation des fonctionnements et dispositifs de la formation continue
- Réalisation d'ateliers collectifs
- Mise en place de groupes d'échange

Ces mêmes outils sont également utilisés pour des personnes qui souhaitent se reconvertir vers nos métiers.

Contexte régional : Nous sommes dans une période où il devient de plus en plus difficile pour les entreprises de recruter.

Des actions de sensibilisation/d'information sur la formation continue sont mises en place par la région qu'il convient de renforcer sur la filière agricole pour toucher le plus grand nombre.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : - Maintenir les emplois dans nos filières, en évitant les départs vers d'autres secteurs d'activités, faute d'évolution ou de reconnaissance professionnelle. La formation est un bon levier de motivation, d'implication et de fidélisation

- Faire venir de nouveaux talents dans nos filières.
- Donner de la reconnaissance.

Actions à mettre en place au plus tôt.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : /

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs du CEP (Conseil en Evolution Professionnelle), organismes proposant des bilans de compétences, acteurs de l'orientation, OPCO (VIVEA, OCAPIAT)

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : /

Structure Représentée : APECITA

Titre de la Proposition : Management, RH auprès des entreprises agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les changements qui s'opèrent aujourd'hui dans les entreprises (taille des exploitations, nombre de collaborateurs, salariés hors cadre familial, évolutions des attentes des salariés, turn over...) nécessitent de développer des compétences fortes en management.

Transmettre, dans le cadre d'interventions ciblées auprès des exploitants, chefs d'équipe/manager, certaines compétences clés pour réussir en tant que Manager :

- la réussite des recrutements : la communication lors de la diffusion des offres d'emploi (penser à sa « marque entreprise »), le processus du recrutement, la recherche des candidats, les règles des entretiens de recrutement, la phase d'intégration
- les bonnes pratiques de management : l'accompagnement d'équipe, la mise en œuvre d'outils simples de management, bien se connaître pour bien manager, pour « fidéliser » ses collaborateurs.

Contexte régional : La région compte de nombreux postes de salariés avec des statuts de Technicien, Agent de Maîtrise ou Cadre, aussi bien dans les métiers de la production que dans les métiers connexes. Par ailleurs, les difficultés pour attirer et garder les collaborateurs s'accroissent.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Ces deux compétences RH sont des incontournables pour faire face aux enjeux économiques et stratégiques des filières, et appréhender au mieux la pénurie de candidats.

Proposer des formations sur les fondamentaux du management ou sur les processus recrutement intégrant la « marque entreprise », pourrait répondre aux besoins attendus sur le terrain. Actions à mettre en place au plus tôt.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : /

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Professionnels Manager des différentes branches, acteurs du recrutement agri/agro.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :/

Structure Représentée : ARCMSA GRAND EST

Titre de la Proposition : Création d'un service civique rural

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Ce dispositif a démontré son efficacité. Il est proposé d'aller plus loin en ciblant les territoires ruraux.

Le service civique rural favoriserait l'engagement des jeunes sur les territoires en offrant des conditions attractives (obtention de validation des acquis d'expérience, bourses dédiées, etc...) à celles et ceux qui voudraient s'investir dans les zones de revitalisation rurale (ZRR).

Contexte régional : Difficultés dans tous les métiers de l'agriculture de recruter par méconnaissance du milieu et des activités.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : • Enjeu de trouver des successeurs aux chefs d'entreprise et salariés qui vont cesser leur activité.

- Répondre aux besoins croissants de main d'œuvre agricole.
- Préserver et redynamiser nos territoires ruraux.

Échéance le plus rapidement possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : .

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat, entreprises et collectivités.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARCMSA GRAND EST

Titre de la Proposition : Module de formation " Protection sociale agricole " dans l'enseignement et l'apprentissage agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Mieux informer les jeunes sur leur future protection sociale dans sa globalité : spécificités du guichet unique, accès aux droits sociaux et promotion d'actions ciblées pour les jeunes (Instants Santé Jeunes, aide au permis, santé sécurité au travail...)

Contexte régional : Nous constatons une méconnaissance de la protection sociale dans son ensemble.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Couvrir les lacunes dans le domaine de la protection sociale. Objectif d'une pleine connaissance des enjeux de la protection sociale.

Échéance , le plus rapidement possible, dès la fin du cursus de formation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : .

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Tous les établissements d'enseignement agricole.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARCMSA GRAND EST

Titre de la Proposition : Développer la formation continue des exploitants agricoles et des salariés agricoles durant leur activité : gestion d'entreprise, nouvelles technologies, évolutions administratives et sociétales.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Dans un environnement très évolutif, il est nécessaire de consolider la formation des actifs sur les points suivants :

- gestion d'entreprise
- nouvelles technologies
- évolutions administratives
- évolutions et demandes sociétales

Contexte régional : Des constats de carences dans les différentes démarches à effectuer d'un certain nombre d'adhérents.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Assurer la pérennité des entreprises et des emplois agricoles.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : .

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : VIVEA - OCAPIAT - Conseil Régional - ETAT dans les référentiels pédagogiques

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Association des Viticulteurs d'Alsace

Titre de la Proposition : Améliorer la promotion des métiers de l'agriculture

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'action de promotion des métiers de l'agriculture ""L'aventure du vivant, le tour"" connaît un vif succès. Bon nombre de collégiens et lycéens y trouvent une vocation à l'occasion du passage de ce camion. Beaucoup de dates sont proposées, mais le temps de l'animation ne permet pas toujours de répondre à toutes les questions et le succès des étapes est très fortement lié à la promotion faite en amont par les acteurs locaux.

Une communication à destination des collégiens, qui sont pour la plupart encore indécis sur leur avenir professionnel, semble pertinente pour promouvoir les métiers de l'agriculture. Une campagne de promotion ciblée et adaptée sur les réseaux sociaux et au sein même des collèges permettrait de toucher les jeunes, leurs parents et les conseillers d'orientation. L'objectif est de faire connaître et d'expliquer les métiers et leurs formations. Faire appel à l'aura d'influenceurs est un très bon complément pour diffuser l'information plus largement.

Une communication positive sur le monde agricole est plus que jamais indispensable : les reportages dans les journaux télévisés nationaux où l'agriculture est mise en avant se font uniquement suite à des accidents climatiques, des baisses de rémunération ou d'accord d'aides financières de l'état français ou l'union européenne. Mettons en avant ce qui va bien pour positiver notre image !

Nombre de salariés ont quittés leur emploi à la suite du confinement dû au Covid, afin de se réorienter dans des activités qui ont du sens. Afin d'apporter encore plus de concret et de sens, la voie de l'apprentissage, disponible aujourd'hui sur quasiment tous les diplômes, est également à développer. Malheureusement cette voie souffre d'une image encore trop négative en agriculture. Mettre en scène des apprenants, jeunes ou moins jeunes en reconversion professionnelle par exemple, expliquant le sens de leur formation et du métier qu'ils font amènera plus de réalité et de concret dans cette communication. Le sens des métiers de l'agriculture est aujourd'hui une valeur forte : nous nourrissons le monde !

Contexte régional : Baisse de l'attractivité et du nombre d'apprenants dans les établissements d'enseignement agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Maintenir un flux d'élèves dans les établissements agricoles à une période charnière où le non renouvellement des générations d'exploitants impose une concentration des exploitations et un besoin de plus en plus important de main d'oeuvre dans celles-ci à l'horizon 2030.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture, établissements de l'enseignement agricole, chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Association des Viticulteurs d'Alsace

Titre de la Proposition : Mieux intégrer les handicaps mineurs et les syndromes dys- dans les établissements d'enseignement agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Beaucoup d'apprenants des établissements d'enseignement agricole, notamment les Centres de Formation par l'Apprentissage, comptent une forte proportion d'élèves en situation de handicap, reconnus ou non, de syndromes dys- (dyslexie, dyscalculie...) ou de déficiences cognitives ou intellectuelles. La très grande majorité de ces apprenants sont épanouis lors des périodes en entreprises, et le temps scolaire est pour eux une transition afin d'acquérir la savoir minimum.

Si dans l'enseignement public, ces élèves sont encadrés grâce à des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap, ce dispositif n'est pas accessible dans l'enseignement agricole, et de ce fait, non financé. Les enseignants étant peu ou pas formés à la gestion de ces troubles, la qualité globale de l'enseignement s'en trouve dégradée. De plus, ces élèves doivent avoir accès à une assistance lors des épreuves d'examens, aussi bien en contrôle continu qu'en examen final. Actuellement, dans ces situations, un grand nombre de formateurs et personnel administratif des établissements sont mobilisés afin d'aider à la compréhension des énoncés. Des aménagements spécifiques et du personnel aidant pour ces élèves sont indispensables afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions, car à ce jour ils sont déjà des salariés efficaces et appréciés.

Contexte régional : Sur le CFA de Rouffach, par exemple, 109 élèves sur 463 sont en troubles d'apprentissage, soit près de 24% !

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre un enseignement de qualité à tous les élèves, souffrant de troubles ou non, à une échéance aussi humaine que possible...

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? : Permettre l'accompagnement des élèves souffrant de troubles pour que leurs études ne deviennent pas un fardeau ou une tâche insurmontable, et leur permettre de s'accomplir pleinement dans un métier qui les ouvre, les épanouis et leur permet de dépasser leurs difficultés relève juste de l'humanité de chacun de nous.

Structure Représentée : Association des Viticulteurs d'Alsace

Titre de la Proposition : Assister les centres de formations sous l'égide du Ministère de l'Agriculture lors de l'inscription au catalogue national des formations éligibles au CPF

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Recruter du personnel qualifié en agriculture est aujourd'hui devenu très difficile : il y a plus de postes que de candidats de qualité. Notre société est en pleine évolution avec un souhait de retourner aux valeurs de la terre et aux métiers qui ont un sens. La reconversion professionnelle dans ces domaines est souvent freinée par un manque d'accès aux formations agricoles via le Compte Personnel de Formation. De plus, les employeurs devant assurer légalement l'employabilité de leurs salariés, ont l'obligation de leur laisser l'accès à la formation.

Les outils mis en place vont pourtant dans le bon sens, moncompteformation.gouv.fr en est un bon exemple, malheureusement l'offre de formation courte disponible en agriculture, et plus spécifiquement en viticulture-œnologie est très faible, voir inexistante, notamment en Alsace, ou alors proposée par des opérateurs privés.

Un accompagnement des centres de formation du ministère de l'agriculture (CFA agricoles, CFPPA...) pour permettre d'inscrire au catalogue national des formations courtes accessibles via le CPF permettrait de favoriser les reconversions, susciter l'intérêt et permettre aux salariés du monde agricole d'utiliser leur enveloppe CPF dans des formations utiles à leur épanouissement professionnel.

Contexte régional : Pas de formation courtes en agriculture/viticulture disponible dans le catalogue CPF sur le territoire alsacien

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Profiter de l'engouement du souhait de beaucoup de salariés souhaitant se reconvertir dans les métiers "de la terre", et permettre aux salariés du monde agricole de suivre des formations courtes en utilisant leur CPF à une échéance rapide.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : Beaucoup de comptes CPF des salariés du monde agricole sont aujourd'hui inutilisés du fait du manque de formations disponibles dans leur domaine.

Structure Représentée : Association des Viticulteurs d'Alsace

Titre de la Proposition : Création d'un "guichet unique" formation.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Aujourd'hui on compte énormément d'offres de formation, dispensées par un nombre tout aussi important de Centres de Formations ou formateurs indépendants. Dans le contexte actuel d'évolution de tous les domaines, la formation continue est indispensable, et légalement obligatoire pour les salariés. Force est de constater que la visibilité de ces centres est très variable. Un guichet unique, rassemblant toutes les offres de formations proposées permettrait une visibilité équivalente pour tous et une simplification dans le choix de la formation à suivre selon les besoins de l'apprenant ou de l'exploitation.

Ce guichet unique permettra également d'y intégrer les obligations en matière de formation, avec un rappel de la réglementation en vigueur. Le financement devra également y apparaître, de manière simple et fluide, en lien direct avec le cursus choisi. La création d'un site internet, qui se voudra simple et intuitif, porté par le Ministère de l'Agriculture ou les Régions, semble la solution la plus adaptée. Chaque centre de formation disposera d'un accès administrateur pour y mettre en ligne les formulaires d'inscription et tous les renseignements nécessaires. L'apprenant pourra créer un compte sur cette plateforme et s'inscrire en ligne aux formations souhaitée. Toutes les démarches seront ainsi centralisées et l'accès aux formations sera plus attractif.

Contexte régional : De moins en moins d'intérêt pour les formations, difficulté à trouver une formation spécifique sans faire le tour de tous les organismes de formation présents dans le paysage.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Attirer plus d'apprenants dans les formations, et surtout simplifier les tâches administratives de l'inscription. Échéance la plus rapide possible, idéalement 2024-2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Mesure nationale ou régionale

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture ou Régions

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : Attirer plus d'apprenants dans les formations, et surtout simplifier les tâches administratives de l'inscription sont un enjeu primordial, le fait de réunir sur une seule plateforme toutes les offres de formation et leur financement, classées par thème, permettra de simplifier l'inscription à celles-ci.

Structure Représentée : Association des Viticulteurs d'Alsace

Titre de la Proposition : Formation à la direction d'une entreprise agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Durant de nombreuses années, nous avons formé d'excellents exploitants, producteurs et techniciens. Aujourd'hui, et surtout demain, nous aurons besoin de dirigeants. Avec la concentration et l'agrandissement des exploitations, mais également, l'évolution des normes fiscales, sociales et sociétales, imposent aujourd'hui la formation de dirigeants d'entreprise sur des thèmes beaucoup plus vastes, tel les RH, les obligations déclaratives, des compétences informatiques afin d'appréhender les formalités dématérialisées, des notions de perspectives et d'adaptabilité...

Évidemment, il existe des conseillers et entreprises spécialisées, mais les réalités financières de la profession ne permettent pas d'y avoir accès systématiquement. La formation initiale et les stages d'installation proposés par des chambres d'agriculture intègrent déjà une partie de ces éléments, mais un approfondissement dans une formation complémentaire, à rendre indispensable pour toute installation, est nécessaire. Cette formation devrait également être ouverte à tout exploitant déjà installé pour une remise à niveau sur l'ensemble des notions, ou pour suivre uniquement certains modules plus spécifiques.

Diriger une entreprise agricole exige également de travailler en réseau avec d'autres entreprises du même secteur afin de favoriser l'entraide. De la même manière, une forme d'entraide dans l'engagement syndical professionnel est indispensable, mais ne s'improvise pas. Afin d'être des élus professionnels efficaces, les dirigeants auront en outre le besoin de se former sur ce thème.

Contexte régional : Disparition de 25% des exploitants à l'horizon 2030 et concentration des exploitations et augmentation de leur taille, qui auront de ce fait un besoin de dirigeant formés à une gestion d'entreprise plus importante.

Devant des demandes sociétales de plus en plus importantes, les agriculteurs ont besoin plus que jamais d'organisation professionnelles efficaces.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Maintien du tissu agricole, à travers des entreprises mieux gérées, plus rentables et viables à l'horizon 2030-2040

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Lycées Agricoles, Organismes de formation, Chambres d'agricultures

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Cette proposition, répondant à plusieurs questions du point 12, est un enjeu d'avenir pour la filière agricole, aussi bien pour la souveraineté alimentaire, la capacité à maintenir un maillage agricole sur tous les territoires, le respect de l'environnement, et produire dans de bonnes conditions, aussi bien pour les salariés des exploitations que les consommateurs.

Structure Représentée : FRGEAR (Groupements d'Employeurs)

Titre de la Proposition : Les Groupements d'Employeurs, levier d'accompagnement pour relever le défi du renouvellement des actifs et les besoins croissants en salariat

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les Groupements d'Employeurs (GE) connaissent un développement important ces dernières années (+ 70% ETP en 10 ans) et représentent aujourd'hui plus de 11% de l'emploi salarié agricole. Les GE en production agricoles interviennent à plus de 90% auprès d'exploitations de type TPE, pour lesquelles l'embauche directe ne serait peut-être pas possible et sont de réels outils de développement et d'innovation pour l'emploi et les territoires.

Face aux enjeux très forts de renouvellement des actifs et les besoins croissants en salariés, nous proposons de :

- S'appuyer sur l'outil collectif GE développé par la profession, qui offre un cadre structuré et sécurisé, pour la mise en œuvre des dispositifs de découverte et d'immersion auprès des profils d'entrants dans les métiers agricoles (issus ou non du milieu) en formation, en reconversion ou en projet d'installation.

- Permettre aux GE de continuer à accueillir des apprentis et alternants à temps partagé, afin de bénéficier de plusieurs entreprises agricoles supports.

- Reconnaître le GE en tant qu'outil collectif de mutualisation de la fonction employeur entre des exploitations de type TPE, et traduire cette spécificité au niveau des cotisations et accès aux formations pour ses salariés, ainsi que tous dispositifs d'immersion, découverte, intégration, ... dont les fonds sont fléchés pour les TPE.

Contexte régional : - des outils GE structurés ou en cours de structuration sur les territoires

- des besoins croissants de main d'œuvre en productions saisonnières comme en élevage

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : - enjeux de renouvellement des actifs (agriculteurs comme salariés)

-nécessité de faire entrer de nouveaux profils dans les métiers et de les accompagner dans la découverte, l'acquisition de compétences, la fidélisation,... pour un parcours professionnel en tant que salarié ou vers une installation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de

nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Notamment Pole emploi, OCAPIAT, et les centres de formation, comme relais et facilitateurs auprès des GE pour la mise en œuvre et le financement de tous dispositifs d'intégration professionnelle et formation

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : cf. point 6

Avez-vous des commentaires ? : Le rapport du CGAAER, portant sur les nouvelles formes d'organisation du travail en agriculture - édité en septembre 2021, souligne notamment que :

o Les GE constituent une part significative du développement de l'emploi salarié agricole. Ils sont un outil d'une grande plasticité pour répondre de façon pertinente à une diversité des problématiques.

o Le GE, employeur unique, sécurise l'emploi salarié par une répartition des aléas économiques sur un collectif d'exploitations. Les salariés bénéficient d'un meilleur accès à leurs droits et à la protection sociale via un contrat de travail unique. L'évolution professionnelle peut être facilitée par la formation et l'acquisition d'expériences et de compétences multiples dans des environnements de travail diversifiés.

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Accélérer sur le recrutement et la formation des salariés et des employeurs

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Améliorer l'image du métier

- Renforcer les cursus de formation en introduisant une meilleure connaissance des filières et des métiers
- Développer les compétences managériales des éleveurs
- De nouvelles formations pour former au salariat / développer la flexibilité pour les jeunes salariés (le CDI n'étant plus le graal) eg. Auto-entreprise
- Réalisation d'une communication positive sur l'ensemble des métiers de la filière.

Contexte régional : • Difficulté de recrutement pour l'ensemble des postes, de la fourche à la fourchette, pour l'ensemble des niveaux de compétences.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : il faut renforcer les actions en faveur du recrutement et du maintien dans les filières agricoles des salariés. Court et Moyen Termes

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et du Travail, Organismes de formations, Conseil Régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer la formation et l'orientation vers les emplois des secteurs agricoles et agroalimentaires

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : ☐ Financer intégralement les reconversions vers des formations agricoles et agroalimentaires

☐ Consolider le budget de l'enseignement agricole

☐ Développer la formation à la gestion d'entreprise

☐ Initier la création d'un BTS « élevage » tirant profit des BTSA ACSE & PA et combinant approche technique, économique, gestion pour regrouper toutes les compétences utiles au métier d'éleveur

Contexte régional : Renforcer l'offre de formation pour le secteur agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Garantir la bonne formation des futurs éleveurs/agriculteurs de la région – court/moyen terme.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture, Organismes de formations, Conseil Régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer la communication sur les différents métiers agricoles et agroalimentaires

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : ☐ Assurer par des dispositifs nationaux la promotion des formations en adéquation avec les attentes sociétales et les attentes des secteurs économiques

☐ Valoriser les emplois dans la filière par une meilleure valorisation des perspectives de carrière qu'ils offrent

☐ Communiquer sur les filières d'avenir

☐ Sur la forme : profiter d'un moment (semaine de l'industrie, semaine du goût, patrimoine agricole et agroalimentaire) pour en faire un temps fort (Spécificité laitière : la Journée mondiale du Lait)

Contexte régional : Méconnaissance d'un public en cours de formation pour les emplois du secteur agricoles et agroalimentaires.

Faire connaître et reconnaître les aspects positifs de l'emploi dans ses secteurs.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Garantir la bonne connaissance des métiers – court/moyen terme.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : nON

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de l'Enseignement, Organismes de formations, Conseil Régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer la découverte des entreprises agricoles et des usines

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Découverte des EA et usines :

- ☐ Visite des usines et des EA
- ☐ Multiplier les dispositifs "ambassadeurs"
- ☐ Orienter les « stages découvertes »

Contexte régional : Absence de lien entre l'enseignement général et les filières agricoles.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre à l'ensemble des élèves de découvrir les lieux de productions de l'ensemble des filières - Court et moyen terme

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de l'Enseignement, Organismes de formations, Conseil Régional et Départemental

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer les interactions entre la DGER et l'éducation nationale

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : ☐ Créer des socles communs de connaissances et multiplier des passerelles entre les enseignements

☐ Former les conseillers d'orientation aux métiers de la filière

☐ Briser la logique de silo

☐ Faire entrer l'agri/agro dans les écoles pour lutter contre l'idée reçue de la "voie de garage"

Spécificité laitière : généraliser le Challenge des Lycées / Trophée des BP en exportant le modèle d'apprentissage et les supports pour ainsi faire connaître l'élevage laitier)

Contexte régional : Absence de passerelle entre les enseignements

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer les liens entre l'enseignement général et agricole.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Ministère de l'Agriculture, Organismes de formations, Conseil Régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5 sur 5

Avez-vous des commentaires ?

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Un module sur l'agriculture biologique obligatoire dans tous les diplômes de formation initiale de l'enseignement agricole.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous demandons que tous les diplômes de la formation initiale de l'enseignement agricole (CAPA, Bac Pro, BTSA ...) intègrent un module à part entière sur l'agriculture biologique d'ici 2025. La réforme des référentiels de BTSA ainsi que du tronc commun de la voie professionnelle constituent une opportunité d'intégrer ce module.

Ce module doit comprendre les fondamentaux essentiels à la compréhension du mode de production biologique (fertilisation du sol, gestion des adventices, ...) ainsi qu'intégrer les volets économiques (filières, marchés, débouchés).

Contexte régional : Le changement climatique, autant que le défi du renouvellement des générations (en Grand Est, 55% des agriculteurs avaient plus de 50 ans en 2019) amènent la formation agricole à évoluer.

Il est nécessaire d'accueillir et de former des apprenants et porteurs de projet aux profils très divers, avec une grande partie non issus du milieu agricole (NIMA). En Grand Est, en 2022 37% des porteurs de projet accueillis en PAI étaient HCF (hors cadre familial) tandis que la moyenne d'âge d'installation augmente chaque année (30 ans en 2022). Les besoins de formation de ces profils diffèrent de ceux qui ont grandi sur la ferme familiale : ils ont besoin d'appréhender les spécificités du monde agricole, de s'y intégrer.

Il est aussi nécessaire de former les apprenants à des modes de production répondant aux enjeux de la transition agricole : ces modes de production doivent permettre d'atténuer l'impact de la production agricole sur le changement climatique, de s'y adapter, autant que de préserver la biodiversité. En d'autres termes, les futurs agriculteurs et agricultrices doivent apprendre à gérer des exploitations résilientes et agroécologiques. Or, l'agriculture biologique c'est un cahier des charges exigeant et largement reconnu pour l'exemplarité de ses pratiques agroécologiques. De plus, l'Etat s'étant engagé sur des objectifs de 25% de SAU bio en 2030, former des futurs agriculteurs et salariés agricoles à travailler en agriculture biologique devrait être sa priorité. Or, aujourd'hui, les formations « à orientation biologique » sont réparties de façon très hétérogène dans notre région, et encore largement insuffisantes.

Former les nouveaux profils de porteurs de projet, et faire découvrir le mode de production biologique sont des défis étroitement liés puisque c'est bien l'agriculture biologique qui suscite les vocations des porteurs de projet non issus du milieu agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Former les apprenants à des modes de production répondant aux enjeux de la transition agricole

Former les nouveaux profils de porteurs de projet, notamment hors cadres familiaux

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Sans objet

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat, Région, établissements d'enseignement agricole

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1/3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Intégrer la formation continue dans le temps de travail des enseignants

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour pouvoir mettre en place des modules sur la bio et accompagner les élèves dans leur projet en bio, les enseignants ont besoin de formation. Nous demandons l'intégration du temps de formation dans le temps de travail, à raison de deux jours par an de formation sur l'AB et la transition écologique, pour tous les enseignants d'agronomie, d'économie-gestion et d'agroéquipements. Ces deux jours sont à intégrer au programme TUTAC pour les contractuels. Bio en Grand Est et la FNAB, en tant qu'organismes de formation, ont les compétences à la fois techniques et pédagogiques pour intervenir auprès des enseignants.

Contexte régional : La PLOA prévoit de renforcer la formation continue des enseignants : nous nous en réjouissons, la formation continue était insuffisante aujourd'hui pour aider les enseignants à s'approprier les référentiels et à enseigner les enjeux écologiques.

En effet, seuls 47% des enseignants de l'enseignement agricole suivent un stage de formation continue par an, durant en moyenne 3 jours. Mais ce chiffre compte une grosse proportion de contractuels nouvellement embauchés suivant un programme d'accompagnement obligatoire à leurs nouvelles fonctions : il s'agit du programme TUTAC, représentant 23% de toutes les formations continues pour le personnel de l'enseignement agricole. Les enseignants de l'enseignement agricole se forment moins que les enseignants de l'éducation nationale (source : CGAAER, 2017).

Or, les enseignants eux-mêmes expriment leur besoin de formation à la bio : d'après une enquête de la FNAB en 2019, sur 464 répondants, 72% déclarent avoir besoin de références technico-économiques sur l'AB, 65% déclarent avoir besoin d'actualités sur les nouvelles techniques, la réglementation ou encore les filières, 62% souhaiteraient des supports de communication sur le sujet.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer la formation continue des enseignants

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Sans Objet

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat, Région, établissements d'enseignement agricole

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2/3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Proposer systématiquement des stages sur des fermes en agriculture biologique (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'immersion en entreprise par le stage est essentielle dans l'enseignement technique, elle est d'autant plus cruciale pour les apprenants non issus du milieu agricole. Il est donc essentiel que tout apprenant ait accès aux informations lui permettant d'y postuler.

Nous demandons que les enseignants suggèrent d'aller en stage sur une exploitation bio dans les modules d'accompagnement du projet personnel et professionnel. Chaque établissement doit pouvoir proposer des contacts de fermes bio à leurs élèves. Nous nous tenons à disposition des établissements pour la mise en contact avec des fermes de notre réseau.

En Grand Est, il serait par exemple possible de profiter du réseau « Orient'Est » en envisageant une indemnisation des producteurs.

Contexte régional : En Grand Est, la Région soutient la promotion des métiers dans le secteur de l'agriculture via le réseau d'ambassadeurs métiers « Orient'Est », qui vise à qualifier et organiser des interventions de professionnels agricoles et des entreprises dans les établissements. Aujourd'hui, on dénombre 167 ambassadeurs en Grand Est.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : promotion des métiers dans le secteur de l'agriculture

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Sans objet

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat, Région, établissements d'enseignement agricole

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3/3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ELAN COMMUN

Titre de la Proposition : Elévation et adaptation de l'enseignement supérieur court pour une meilleure insertion professionnelle et renforcer l'attractivité des métiers agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Création d'un dispositif BAC 2+1 (cette 3ème année étant optionnelle) en fonction des spécificités des établissements et des BTSA proposés. Dans un tel dispositif, chaque étudiant.e entrant en BTSA se verrait offrir 3 possibilités: un BTSA avec un certificat de spécialité, un BTSA avec une licence professionnelle adossée ou enfin un BTSA en 2 ans ouvrant à la poursuite d'études supérieures longues avec une classe préparatoire aux écoles supérieures d'Agronomie et d'études vétérinaires (de type ATS BIO).

Leviers d'actions : Financement des licences professionnelles restructurées par l'enseignement supérieur agricole;

Contexte régional : Les rénovations des BTSA en cours ne permettent pas de répondre entièrement aux attentes des professionnels et nécessitent une 3ème année (ex: expérimentation végétale après un BTSA ACD).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette 3ème année après un BTS permettra une spécialisation adaptée à chaque Territoire du Grand Est et offrira un véritable choix pour les jeunes en fonction de leurs projets par un maillage de l'offre de formation publique.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : sans objet

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - DGER - DRAAF - EPL - Professionnels par secteur d'activité

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Le format du questionnaire (1 seule réponse possible) ne permet pas de montrer les multiples objectifs d'une seule proposition !

Structure Représentée : ELAN COMMUN

Titre de la Proposition : Faire tomber les barrières mentales et physiques du handicap à l'entrée en formation et dans les carrières professionnelles agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Entrée en formation : permettre à l'Enseignement Agricole Public de bénéficier de dispositifs existants à l'Education Nationale (REP, REP+, classes ULIS) pour adapter au mieux l'enseignement.

Développer en cours de formation initiale et continue les apports de SST (prévention et adaptation à un handicap existant), former et expérimenter (en créer ?) les matériels, outils informatiques et/ou numériques pour adapter les travaux de tous les métiers (production, transformation, vente...). Faire des exploitations et ateliers technologiques des EPL des lieux d'actions/démonstration pour les personnes formées et la profession.

Créer dans chaque centre public de formation la fonction de référent handicap pour l'accueil, l'orientation et la veille "insertion" (recherche de maître de stage, d'apprentissage en capacité d'accueillir des élèves, étudiant.es, stagiaires et apprenti.es en situation de handicap), et veille technique (innovations dans le domaine de compétence du centre).

Développer les partenariats avec le milieu médical et social, associatif.

Favoriser par une aide financière renforcée et en proposition de formation adaptée les entreprises et exploitations d'accueil constituées en réseau.

Contexte régional : Taux de chômage plus élevé au sein de la population présentant un handicap et secteur agricole (au sens large) en forte demande de main d'oeuvre.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Répondre à la demande en main d'oeuvre. Valoriser des compétences mal exploitées. Objectif social et sociétal d'inclusion et de lien social.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Actions qui mêlent l'ensemble des niveaux d'interventions de façon interdépendante.

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : MASA - DGER - DRAAF - Education Nationale - Chambres d'Agriculture - Conseil Régional - MSA - Fonds spécifiques d'adaptation de formation et matériels adaptés -

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : Formulaire mal adapté !

Structure Représentée : Coordination Rurale

Titre de la Proposition : L'enseignement agricole et de l'agriculture doit rester professionnel, accessible et lisible.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Professionnel : les enseignements techniques doivent être sanctuarisés dans leur durée par rapport à l'ensemble des enseignements. L'acquisition des compétences doit être adaptée au monde agricole, comme la possibilité pour les apprenants et apprentis d'assister à des vèlages nocturnes. Le corps enseignant doit également pouvoir se former de manière permanente.

Accessible : Le tableau qui se dessine laisse craindre que la capacité agricole ne soit repoussée au niveau 5 (BTSA). Ce qui peut pourrir décourager les apprenants. Le baccalauréat professionnel doit demeurer le point de référence pour l'installation aidée et un but à atteindre pour l'installation en général. Ce diplôme de niveau IV doit permettre au diplômé de devenir chef d'entreprise, donc d'avoir acquis toutes les compétences dans toutes les matières requises à cet effet.

Lisible : Les parcours d'enseignement menant à l'installation sont parfois chaotiques notamment pour les apprenants de la voie initiale qui, après un baccalauréat CGEA doivent compléter via la formation continue leur parcours avec des Certificats de Spécialisation (CS). Pour d'autres titulaires d'un baccalauréat de spécialité (horticulture, viticulture) le bon sens commanderait de compléter la formation avec un CS de gestion. Les cursus menant à l'installation doivent être clairement fléchés et un effort de communication doit être fait à leur sujet

Contexte régional : Si les jeunes de 40 ans et moins représentent la grande majorité des nouveaux agriculteurs, il n'en reste pas moins que 30,3 % des nouveaux installés ont plus de 40 ans. La société a évolué, les parcours professionnels sont moins linéaires et les reconversions sont une ressource essentielle pour le renouvellement des générations en agriculture. Ainsi, le critère d'âge doit être revu, les formations pratiques et l'expérience prises en compte pour éviter de barrer la route aux nouveaux installés qui n'auraient pas les bons diplômes. Il faut absolument éviter les démarches inutiles et les stages obligatoires pénalisants.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Les métiers de l'agriculture sont, en effet, confrontés à une exigence croissante des connaissances techniques (produire autrement, ferme numérique, changement climatique, traçabilité, labels qualité..). En plus des compétences professionnelles, le futur installé devra se former à la gestion d'entreprise. Dans un cadre général où la poursuite d'études vers le supérieur est devenu le but prioritaire, les diplômes permettant l'installation se trouvent pris entre le marteau d'une multitude de connaissances toujours plus pointues et l'enclume d'une durée d'enseignement qui stagne voire diminue (baccalauréat professionnel passage de 4 à 3 années).

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : *

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Education Nationale, DRAAF, chambre d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1/1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Rectorat de région académique Grand Est

Titre de la Proposition : Programme pluri annuel d'actions relatives à l'information sur les formations et les métiers de l'agriculture

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il s'agirait d'élaborer un programme pluri annuel d'actions d'information sur les formations et les métiers, qui soit concerté au niveau régional qui s'intègre dans un programme plus large de l'ensemble des secteurs professionnels. Il définirait les actions par niveau et territoire et serait mis à disposition des collèges et lycées

Contexte régional : Beaucoup d'actions sur la promotion des métiers mais sans calendrier commun qui nuit à leur utilité

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser l'accès aux métiers du secteur agricole

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Ras

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Conseil régional, DRAF, rectorat de région académique

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer l'attractivité des métiers et des formations agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : 1. Construire une nouvelle image de la profession : « l'agriculture, des métiers du vivant ».

C'est le vivant qui différencie les métiers agricoles des métiers de l'industrie.

Il s'agit donc de :

⇒ a) mettre en avant une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, qui :

- utilise les fonctionnalités des écosystèmes (progressivement réhabilités et reconstruits) et développe de nouvelles pratiques agroécologiques (biodiversité des sols, auxiliaires de culture, agroforesterie, etc...),
- se fixe comme objectif de ne plus dépendre des intrants, sachant que leur abandon est inéluctable (destruction des écosystèmes, pollution et danger pour la santé)
- prend en compte le bien-être animal (nouvelle attente sociétale), dans le cadre d'exploitations d'élevage non industrielles, avec un accès à l'extérieur significatif, et en recherche d'auto-alimentation.

⇒ b) communiquer sur un nouveau modèle agricole (qui reste certes à développer et à généraliser), qui s'appuie sur les avancées scientifiques actuelles et les nombreuses recherches et expérimentations (en agronomie, biologie, etc.) et non plus sur les seules avancées technologiques ou numériques portant sur des outils plus "performants" (qui offrent essentiellement un gain de temps, mais sans réelle valeur ajoutée au niveau résilience du système ou qualité de la production).

L'agriculture n'est pas l'industrie : elle subit non seulement le contexte économique (comme toute autre activité, avec un besoin minimum de rentabilité), mais doit prendre en compte aussi le contexte environnemental et le changement climatique, qui constituent aujourd'hui des menaces directes particulièrement fortes pour ce secteur d'activité.

Elle doit aussi être en phase avec les nouvelles attentes au niveau alimentaire et santé.

2. Le 2ème effort pour rendre cette filière attractive doit impérativement porter sur les possibilités d'accès au foncier pour les nouveaux arrivants dans la profession (cf. autre proposition dans le GT3)

Contexte régional : Une image de l'agriculture très négative et dégradée dans la région : liée à la culture intensive du maïs, non destinée à l'alimentation humaine, à une irrigation sans compter et en plein soleil alors même que les nappes sont en difficultés et que l'eau devient une ressource précieuse à préserver, aux champs laissés à nu tout l'hiver, à l'absence d'arbres et de haies, aux fermes d'élevage intensif dans des conditions qui ne sont plus acceptables, etc.

C'est l'image d'une agriculture du passé qui n'a pas su évoluer, et totalement inadaptée aux conditions à venir.

Par ailleurs l'accès au foncier est très compliqué en grand-est (région frontalière), ce qui constitue un vrai frein pour attirer de nouvelles vocations dans le métier.

La surface moyenne d'une exploitation n'a cessé de progresser (+ 44 % en 20 ans et a doublé en 50 ans), ce qui révèle un mouvement de concentration des terres, où la nouvelle installation ne trouve pas assez sa place : effet dissuasif. Il faut favoriser l'accès à la terre pour les porteurs de projet non issus du monde agricole. - (cf. propositions dans le GT2)

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La question se pose essentiellement pour les personnes non issues du monde agricole.

L'orientation vers un métier se fait habituellement en fonction de 2 critères principaux :

1. La connaissance des débouchés possibles :

- des emplois (grâce à une typologie précise des emplois par secteur géographique),
- mais aussi, et c'est essentiel pour le niveau BTSA, des facilités pour l'installation et des possibilités d'acquisition de terres (le fermage peut être une solution transitoire, utile à ce titre, mais l'ambition d'un agriculteur est d'acquérir les terres pour pérenniser son exploitation)

2. Une image positive et d'avenir de la profession :
L'image de l'agriculture des 60 dernières années, industrielle, polluante et destructrice des milieux, n'est plus porteuse.
Les jeunes générations sont aujourd'hui sensibles à leur environnement et aux enjeux climatiques. Ce n'est plus la « ferme industrielle, automatisée ou connectée » qui va attirer de nouvelles vocations, mais la relation au vivant.
C'est l'image d'une agriculture paysanne renouvelée, s'appuyant sur les avancées de la science, qui sera attractive.

Communiquer autour d'une agriculture axée sur le vivant peut aussi contribuer à la faire évoluer.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : De la communication à tous les niveaux pour développer une nouvelle image, soutenue par des efforts de formation. Il s'agit de convaincre, de lever les freins psychologiques, de faire changer les habitudes

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire) : Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les chambres d'agriculture, les syndicats professionnels, les établissements de formation ...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Il s'agit d'une évolution de fond, qui doit être rapide malgré sa complexité (elle ne se résume pas en quelques mesures réglementaires); elle doit être soutenue par des efforts ambitieux au niveau de la formation (formation initiale et surtout de la formation continue des actifs).

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Mieux former et accompagner les actifs aux enjeux climatiques et à la transition

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : 1. Organisation de modules courts portant sur des thématiques telles que :

- l'importance de sols riches pour s'adapter au changement climatique, et les solutions pour régénérer les sols de manière durable
- les avantages de la biodiversité : la biodiversité des sols (micro-faune, etc.), l'utilisation des auxiliaires de culture, les associations arbres/ bandes fleuries/ cultures, etc.
- la nécessité de sortir de l'usage des intrants (conséquences sur l'eau, l'air, la santé) et les solutions alternatives au « phyto », qui s'appuient aujourd'hui sur des expérimentations scientifiques (cf. études récentes de l'INRAE, expériences conduites dans le cadre du projet Osaé, etc.)
- le bien-être animal (approche éthologique et non pas uniquement sanitaire).

2. Mise en avant à titre d'exemple des exploitations où ces nouvelles approches fonctionnent (faciliter et organiser leur visite pour les autres agriculteurs).

3. Mise en place, pour compléter ces formations, de groupes d'expérimentations collectives « entre pairs » au niveau régional (à l'image des accompagnements mis en place par Solagro).

4. Accompagner ce dispositif de formation d'un système d'incitations fortes.

Ces formations doivent s'adresser à tous les actifs, tant le changement de pratiques est vital pour faire face aux enjeux climatiques et aux enjeux de pollution, et être suivies par le plus grand nombre.

Ce dispositif peut s'adresser aussi aux nouveaux installés qui n'ont pas eu au préalable de formation agricole.

Contexte régional : La région Grand Est consacre une enveloppe budgétaire importante à la formation continue.

Il est donc possible de développer un plan de formation ambitieux pour favoriser et accompagner la transition.

Ce volet doit être prioritaire dans la formation par rapport aux autres contenus de formation plus techniques avec pour objectif de faciliter le travail ou la gestion d'une exploitation (outils numériques, connectés, management d'une ferme, etc.).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Pour accompagner et réussir la transition, il est nécessaire de mettre en place un plan ambitieux de formation continue et d'accompagnement des

actifs ambitieux, à qui on demande d'effectuer un changement radical dans leurs pratiques, qui va à l'encontre de certitudes ancrées de longue date.

La formation continue doit permettre aux agriculteurs de comprendre le fonctionnement d'un écosystème et de s'approprier les bases pour permettre au système agricole d'être plus résilient, capable de s'adapter au changement climatique tout en préservant l'environnement.

Il s'agit de sensibiliser les exploitants aux nombreux avantages de la biodiversité et à l'inverse aux risques à long terme liés à sa destruction par l'utilisation de produits phytosanitaires, y compris pour l'agriculture et la fertilité de leurs terres.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : amplifier et adapter l'offre de formation aux besoins de la transition

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région, Etablissements de formation, Organismes spécialisés dans la recherche en agroécologie

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Anticiper les évolutions alimentaires au niveau formation et compétences à développer

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Se préparer à cette évolution implique de :

- 1) Sensibiliser les éleveurs aux nouvelles attentes des consommateurs, soucieux à la fois de leur santé, du respect du vivant et de la préservation de l'environnement
- 2) Former les agriculteurs au bien-être animal (dans une approche « éthologique » et non pas à vocation sanitaire), la baisse des coûts de production et la réduction du temps de travail ne pouvant plus être les objectifs principaux d'un éleveur, dans une société qui se préoccupe du vivant.
- 3) Favoriser la culture de légumineuses et de céréales riches en protéines à destination de l'alimentation humaine : formations sur les avantages de ces cultures et leurs débouchés (qui ne peuvent que progresser, car correspondant à la fois aux enjeux de santé et de budget des consommateurs)
- 4) Favoriser la transformation pour mieux maîtriser les débouchés : formations à la création d'unités de transformation (conserveries, fabrication de produits dérivés de qualité, etc.) qui peut constituer une activité complémentaire intéressante, développée à l'échelle individuelle ou d'un regroupement d'exploitations.
- 5) Inciter dès maintenant les fermes d'élevages à ne pas augmenter les cheptels mais à s'orienter vers plus de qualité (en garantissant aux cheptels un accès à l'extérieur, l'autonomie alimentaire régionale des fermes dans une approche agroécologique et un niveau élevé de bien-être animal.

Cette réorientation doit être engagée afin de permettre aux éleveurs de préparer cette mutation et être accompagnée de formations sur :

- les avantages des labels de qualité (une baisse de la consommation de produits carnés devrait s'accompagner d'une exigence de qualité)
- l'importance, pour s'assurer des débouchés à l'avenir, de pouvoir informer les consommateurs sur les bonnes pratiques (conditions d'élevage, pratiques agroécologiques, etc.)
- les circuits courts

Contexte régional : Le maintien de fermes d'élevage est important pour maintenir des milieux ouverts notamment dans toutes les vallées de moyenne montagne.

Dans le même temps il faut tenir compte de la tendance à la baisse de la consommation de produits carnés.

Il convient donc d'anticiper cette tendance à la baisse du marché, en limitant l'augmentation des cheptels dans l'avenir, qui se ferait forcément au détriment du maintien de petites et moyennes fermes d'élevage réparties sur le territoire.

Pour assurer la rentabilité des exploitations, il faut donc développer une politique incitative orientée sur la qualité : il s'agit dans l'avenir de produire « MOINS mais MIEUX ».

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Les enjeux climatiques et les limites planétaires imposent une baisse de la consommation de produits carnés et l'abandon de l'élevage industriel au profit d'un élevage « paysan » qui a par ailleurs une fonction de maintien de paysages ouverts.

Dans le même temps, les nouvelles connaissances au niveau prévention de la santé et diététique, vont se répercuter à moyen terme sur les comportements alimentaires du plus grand nombre, et générer une tendance à la baisse de la consommation de produits carnés, qui sera compensée par une utilisation plus grande de protéines végétales.

Cette tendance doit donc être anticipée et accompagnée.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région, Etablissements de formation, Organismes de certification, Associations de consommateurs, Collectivités locales (pour accompagner le maintien de ferme d'élevage)

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : OCAPIAT

Titre de la Proposition : Nommer 1 référent Agri Agro dans chaque collège (Établissement d'enseignement du premier cycle du second degré)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La désignation d'1 référent Agri Agro pour chaque collège qui permettrait :

- l'appétence des jeunes par l'exposition à des messages positifs sur les métiers agricoles et agroalimentaires en valorisant leur modernité, leurs savoir-faire,
- D'orienter les collégiens vers nos métiers et filières, formations et diplômes,
- De déjouer les idées reçues et préjugés en donnant à voir les facteurs d'attractivité du secteur agricole et agroalimentaire,
- d'organiser des ateliers ludiques, visites d'entreprises auprès de collégiens intéressés par ces domaines,
- de faciliter la mise en relation avec les professionnels en organisant des réunions débat au sein de l'établissement pour susciter l'envie de s'orienter vers ces métiers,
- de valoriser les perspectives de carrière,
- de rendre visibles et accessibles l'offre de formation auprès des jeunes...

Contexte régional : Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes.

Un départ important d'exploitants en retraite d'ici 2030 et un faible taux de remplacement.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cela vise à mieux communiquer sur les valeurs portées par l'agriculture et l'agroalimentaire et sur la richesse des métiers agricoles auprès des jeunes et des familles.

Inverser la tendance par un nombre croissant de jeunes qui s'orientent vers des carrières agricoles.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Mesure régionale voire nationale à créer

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les conseils départementaux, les syndicats professionnels, la DRAAF...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1 seule proposition

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARDEAR Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture pour donner envie aux apprenants de tous âges et niveaux de se former

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Favoriser, dès la primaire, le développement d'apprentissages liés à l'agriculture et l'agroécologie afin de développer un socle commun de connaissances de bases.

- Faire connaître les métiers de l'agriculture aux enseignants du secondaire
- Valoriser le métier de paysan·ne dans l'enseignement général, en créant plus de lien entre l'enseignement général et agricole, auprès des professeurs, des conseillers d'orientation
- Rendre les métiers de l'agriculture paysanne visibles et de valoriser leur image auprès des apprenants, par l'intervention d'agriculteur·trices dans les classes, ambassadeurs des métiers ; rendre visible l'utilité publique du métier de paysan·ne qui assure le besoin fondamental de se nourrir.
- Ouvrir les fermes et les ateliers de lycées agricoles lors de portes ouvertes destinées aux apprenants de l'enseignement général
- Proposer des stages bien identifiés et plusieurs mises en situation pour donner envie de s'impliquer dans un cycle de formation agricole.

Contexte régional : En Grand Est, il existe une forte collaboration entre la Région et les autorités académiques en matière d'orientation, avec de nombreuses actions déployées notamment en collèges et lycées. Afin de répondre à l'enjeu de l'amélioration de l'attractivité des métiers de l'agriculture, ces actions méritent d'être renforcées, et élargies.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Mieux communiquer sur les valeurs portées par l'agriculture et ses métiers

Renforcer le lien entre l'enseignement général et le monde agricole

Objectifs : capter de nouveaux publics pour la formation agricole

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : mesure régionale et territoriale

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire) : Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etablissements d'enseignement général et agricole, DRAAF, Conseil régional, Chambre d'agriculture, collectivités locales, agriculteurs-trices, structures de développement et d'accompagnement à l'installation

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARDEAR Grand Est

Titre de la Proposition : Donner envie de se réorienter vers les métiers de l'agriculture aux apprenants et adultes hors cursus agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Renforcer les connaissances agricoles des structures d'orientation, faciliter l'accès à l'information sur les parcours à l'installation agricole et les différents métiers de l'agriculture et de l'alimentation.

- Faire connaître et promouvoir les métiers et les formations agricoles auprès des NIMA (non issus du milieu agricole

- Ouvrir le dispositif des Points Accueil Installation aux salariés en reconversion, avec un conseiller dédié

- Instaurer des passerelles entre les diplômes et en introduisant plus d'unités d'enseignement sur la pédologie, et les savoirs agronomiques en général.

- Simplifier la validation d'acquis d'expérience.

- Permettre aux porteur-euses de projet de tester leur activité agricole (portage temporaire d'activité) et d'acquérir une expérience précieuse avant de se lancer (espaces tests agricoles, stage paysan créatif, compagnonnage, etc.) en tissant des liens avec l'enseignement agricole. Tout en restant vigilant à l'égard d'organisations qui, sous couvert d'installer des paysan-nes, participent à leur précarisation en les privant de la maîtrise de leur outil de travail.

Contexte régional : En Grand Est, il existe une forte collaboration entre la Région et les autorités académiques en matière d'orientation, avec de nombreuses actions déployées notamment en collèges et lycées. Afin de répondre à l'enjeu de l'amélioration de l'attractivité des métiers de l'agriculture, ces actions méritent d'être renforcées, et élargies auprès des adultes et porteurs de projet non issus du milieu agricole (NIMA), qui vont de plus en plus contribuer au renouvellement des générations en agriculture.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Mieux communiquer sur les valeurs portées par l'agriculture et ses métiers

Renforcer le lien entre l'enseignement général et le monde agricole

Objectifs : capter de nouveaux publics pour la formation agricole, adapter l'enseignement agricole aux réalités a

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : mesure régionale et territoriale

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains

dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etablissement d'enseignement agricoles, DRAAF, Conseil régional, Chambre d'agriculture, collectivités locales, agriculteurs·trices, structures de développement et d'accompagnement à l'installation

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser la formation des administrateurs de sociétés coopératives agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les coopératives agricoles sont gérées par un conseil d'administration composé exclusivement d'agriculteurs. Les agriculteurs nommés par l'assemblée à cette fonction consacrent donc du temps à leur coopérative et à la collectivité, en plus de la gestion de leur exploitation. Ils exercent ainsi deux métiers complémentaires nécessitant de développer des compétences adaptées. Il est nécessaire de développer davantage la formation des administrateurs afin qu'un nombre plus large d'agriculteur ait le bagage suffisant et se sente capable d'assumer ces fonctions. D'après le rapport d'informations à l'Assemblée Nationale sur le secteur coopératif n°5040, 43% des administrateurs n'ont jamais suivi de formation. Dans ce contexte, nous proposons :

- De séparer les comptes des crédits formation utilisés par l'agriculteur en tant qu'exploitant ou qu'administrateur de coopératives
- De renforcer les moyens financiers alloués à la formation des agriculteurs,
- De mettre en place un moyen efficace d'informer les agriculteurs sur leur droit, par exemple une information périodique sur le montant des prises en charge dont chacun dispose,
- Mettre en place un moyen efficace d'informer les agriculteurs sur les systèmes de remplacement ou de soutien à la formation.

Contexte régional : Néant

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Soutenir financièrement le développement de la formation des administrateurs pérennise les coopératives, entreprises locales et non délocalisables et renforce l'agriculture de la région en assurant aux coopératives une gouvernance qualifiée.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Fonds d'assurance de formation, Région Grand Est et Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Promotion des métiers agricoles et agroalimentaires

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'enseignement général ne favorise pas l'orientation des élèves vers des filières spécialisées et notamment vers l'enseignement agricole qui fait l'objet d'une particulière méconnaissance des personnes non issues du milieu.

Nous proposons d'organiser des interventions dans les écoles primaires et/ou collèges afin de présenter et valoriser les métiers agricoles et agroalimentaires. Ces interventions ou visites découvertes auront pour but d'expliquer la filière agricole et d'attirer de futurs agriculteurs ou salariés d'entreprises agricoles ou agroalimentaires. Elles pourraient être organisées en collaboration avec plusieurs acteurs de l'agriculture (exploitants et coopératives agricoles) et s'inspirer des Journées du Patrimoine. Cette communication doit intervenir assez tôt pour permettre aux jeunes de choisir leur orientation.

Cette communication positive est cohérente avec les préoccupations sociétales de souveraineté alimentaire et de préservation de l'environnement.

Contexte régional : Dans le Grand Est, même si la baisse est inférieure à la moyenne nationale, le nombre d'exploitants ne cesse de diminuer. Dans le même temps, la population agricole est vieillissante : l'âge moyen d'un exploitant est de 51.1 ans dans la région.

Il faut aussi souligner le manque de potentiels repreneurs d'exploitations : 28% des gérants de plus de 60 ans ne connaissent pas l'avenir de leur exploitation quand 36% envisagent de continuer encore quelques années.

Outre les constats concernant les exploitants, il existe de réelles difficultés à recruter des salariés dans le secteur agricole ou agroalimentaire.

Il est donc primordial de communiquer sur l'agriculture et nos métiers afin d'en faire une filière attractive pour les jeunes et futurs entrant sur le marché du travail.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Ou Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire) : Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Rectorat et Chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? : L'action peut aussi être accompagnée de promotion à destination du grand public via les médias, par exemple en mettant en avant les évolutions des métiers de l'agriculture par le recours aux nouvelles technologies ou l'amélioration des conditions de travail. Il est également nécessaire de former les conseillers d'orientation à ces filières méconnues de l'éducation nationale en fin de 3ème et terminale.

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Améliorer la cohérence entre l'enseignement et la formation agricole et les attentes des professionnels

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Une convention nationale a été signée en 2019 entre la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et La Coopération Agricole (anciennement Coop de France). Cette convention n'a jamais été ni mise en œuvre, ni retranscrite dans notre région.

Elle a pour objet de renforcer « l'attractivité et la promotion des métiers du secteur coopératif agricole et agroalimentaire » et « les coopérations pour répondre aux besoins d'évolution en compétences des entreprises ».

Les coopératives étant un acteur incontournable de l'agriculture et un employeur important, il est nécessaire de mettre réellement en œuvre cette convention.

Pour rappel, les coopératives représentent presque 10% des salariés du secteur agricole de la région Grand Est.

Contexte régional : Absence de transposition de la convention nationale.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Quelle réponse/formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, La Coopération Agricole et au niveau régional : DRAAF, SRFD, les établissements d'enseignement agricole et La Coopération Agricole Grand Est.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Améliorer la cohérence entre l'enseignement et la formation agricole et les attentes des professionnels - Apprentissage

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La formation et l'enseignement agricole doivent former des personnes qui seront adaptées au monde du travail et aux entreprises dès la fin de leur cursus.

De plus, les exploitations et entreprises agricoles ou agroalimentaires constatent de réelles difficultés à recruter des salariés. Ce but est notamment atteint grâce à l'apprentissage.

Nous proposons donc d'accroître l'attractivité de l'apprentissage en :

- Permettant aux apprentis de réellement découvrir leurs futurs métiers par des actions sécurisées
- Adaptant mieux le calendrier entre temps scolaire et temps en entreprise
- Accompagnant les maîtres d'apprentissage financièrement ou concrètement pour accueillir l'apprenti dans les meilleures conditions, notamment en renforçant les formations
- Favorisant l'embauche au terme de l'apprentissage en exonérant de cotisation patronales la première année d'embauche dans l'entreprise formatrice

Contexte régional : En Grand Est, un peu plus d'un tiers des apprenants en production agricole sont en apprentissage.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Quelle réponse/formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : et Mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire) : Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et au niveau régional : DRAAF, SRFD et les établissements d'enseignement agricole.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? : Au-delà de l'apprentissage, il serait aussi nécessaire de multiplier les passerelles avec l'éducation nationale pour que les élèves, étudiants, enseignants et administratifs soient ouverts vers les besoins des entreprises.

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser les reconversions professionnelles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Aujourd'hui, de plus en plus de personnes ne font plus le même métier toute leur vie et se reconvertissent au moins une fois au cours de leur carrière.

Si les possibilités offertes aux personnes souhaitant reprendre une exploitation agricole sont nombreuses, il est aussi important de faciliter la reconversion des adultes souhaitant s'orienter vers un métier de l'agriculture ou de l'agroalimentaire en tant que salarié.

Nous proposons donc d'étendre le Contrat de Professionnalisation Expérimental aux adultes en reconversion. Aujourd'hui, ce contrat n'est accessible qu'aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi.

Ce contrat a l'avantage d'être souple car la formation est adaptée en fonction des compétences du salarié. Il sera donc tenu compte des compétences développées par le salarié au cours de sa carrière.

Contexte régional : Néant

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garantir d'un bon maillage territorial ?

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garantir d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Ministère du Travail, OPCO et Chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Confédération paysanne Grand Est

Titre de la Proposition : Adapter l'enseignement agricole pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la résilience des fermes

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Consolider le budget de l'enseignement agricole pour permettre la formation réelle de tous les porteurs et porteuses de projet agricole.

- Valoriser les compétences en lien avec les sciences du vivant, et mettre au coeur des apprentissages l'agronomie, l'écologie, l'éthologie, la préservation et l'économie des ressources, l'agroécologie, facteur d'adaptation au changement climatique...
- Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences sur le travail collectif. Compréhension des réseaux, systèmes coopératifs, etc.
- Donner les moyens aux équipes enseignantes et aux structures de développement agricole d'accompagner correctement chaque apprenant, apprenti-es, porteur et porteuse de projet.
- Donner la possibilité et les moyens aux équipes enseignantes de revoir leur pédagogie pour favoriser la transversalité, la complémentarité, l'expérimentation, l'essai-erreur et l'autonomie.
- Redonner aux établissements publics leur rôle d'expérimentateur tant en termes de recherche, de pépinières d'entreprises.

Contexte régional : En Grand Est, la formation agricole bénéficie d'un fort engagement et appui de la Région, en terme de financement et de dispositif d'accompagnement. Malgré tout, certaines formations et actions spécifiques peinent à recruter. Revoir le contenu et la pédagogie des enseignements, en mettant les sciences du vivant et l'expérimentation, au coeur de l'apprentissage semble nécessaire pour mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans l'enseignement agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer l'attractivité des formations aux métiers de l'agriculture

Objectifs : capter de nouveaux publics pour la formation agricole, adapter l'enseignement agricole aux réalités agricoles et à l'adaptation au changement climatique

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : mesure régionale et territoriale

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etablissement d'enseignement agricoles, DRAAF, Conseil régional, Chambre d'agriculture, collectivités locales, agriculteurs-trices, structures de développement et d'accompagnement à l'installation

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Des forums « métiers agricoles » partout sur le territoire

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Mise en place de forums orientés sur les métiers agricoles et du vivant, ouvert à un public large, afin de permettre une mise en avant de notre profession mais aussi plus globalement des agriculteurs, notamment auprès des prescripteurs de l'orientation. Il est important de véhiculer une image positive de nos métiers.

Pour le public jeune, l'idée est de véritablement créer ou accentuer des liens déjà existants avec nos professions agricoles et l'éducation nationale.

Par ces forums, il y a aussi une nécessité de mettre à la disposition des territoires, des kits d'outils et de communication adaptés (pédagogues, et proches des réalités locales) afin de faciliter la promotion de nos professions agricoles.

En appui des Forums locaux, des initiatives portées par le MASA comme le bus « l'aventure du vivant » sont à encourager.

Contexte régional : Il s'agit de centraliser nos efforts de communication et de promotion autour de nos formations et de nos métiers agricoles auprès des cibles privilégiées que sont les prescripteurs mais aussi les formateurs et les conseillers d'orientation afin de les impliquer le plus possible dans ce type d'actions.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Promouvoir davantage les métiers agricoles sur l'ensemble des territoires. Déployer sur tout le Grand Est des actions semblables aux initiatives qui existent déjà dans certains territoires (Alsace, Vosges, Marne...). Nous nous inscrivons dans une volonté de promotion et de sensibilisation de nos métiers agricoles auprès des acteurs déterminant de l'emploi et de la formation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Orient'Est

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'ANEFA, l'APECITA, les chambres, les syndicats, les professionnels de l'orientation-emploi et insertion, les établissements d'enseignement agricole mais également les collectivités (dont Région / Orient'Est et départements).

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Un guichet unique et une offre variée de solutions pour la découverte des métiers pour tous les publics et pour toutes les durées (1 jour à 6 mois)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'idée est de simplifier, par la création d'un guichet unique, tous les dispositifs existants à l'image du PMSMP, du PACE Agriculture, du dispositif "Savoir-Vert" ou encore du stage découverte. Il s'agirait également de réintégrer le dispositif ADEMA, porté par OCAPIAT, qui s'était avéré comme étant un outil particulièrement efficace pour attirer les demandeurs d'emploi vers nos exploitations et entreprises agricoles. Ce guichet unique aurait pour vocation de recevoir tous les types de sollicitations afin de répondre au mieux aux différents besoins et d'orienter vers un parcours adapté.

Allant du collégien jusqu'aux demandeurs d'emploi, en passant par les lycéens, les salariés en reconversion, nous désirons mettre en place un « stage découverte » ou « Stage'Mét » sur des durées adaptées au besoin entre 1 jour (découverte du collégien) à 6 mois (pour les demandeurs d'emploi, reconversion) dont il s'agira de faciliter l'accès le cas échéant (statuts, protection sociale, assurances).

De manière sous-jacente, il s'avère nécessaire de développer et de mettre en place et mettre en valeur un réseau d'entreprises ambassadrices qui contribueraient à accueillir ce public varié.

Contexte régional : Il faut accentuer nos actions afin d'orienter les populations vers nos métiers agricoles mais également consolider cela par le déploiement de dispositifs permettant une immersion adaptée pour tous les publics.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Agir sur l'attractivité des métiers et des formations, faciliter l'accès à la formation

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Articulation avec Education Nationale et Orient'Est

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : La Région, à travers la plateforme Orient'Est, mais aussi les prescripteurs de l'orientation afin de monter à leur public que des solutions et des dispositifs existent dans le secteur agricole. Les différentes chambres agricoles ont également un rôle prépondérant à jouer.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter l'accès à la ruralité : Proposer des solutions d'hébergement et de mobilité

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il s'agit de proposer des formules d'hébergement en milieu rural pour les étudiants et les demandeurs d'emploi mais aussi pour les personnes en reconversion qui s'orientent ou ont des missions dans nos entreprises. Il s'avère fondamental de faciliter l'accès aux établissements d'enseignement agricole, majoritairement implantés dans les milieux ruraux mais aussi d'opérer un rapprochement avec les entreprises agricoles (potentiellement entreprises apprenantes). Nous pouvons tout à fait envisager d'organiser des navettes quotidiennes entre les bassins de population et les établissements d'enseignement agricole.

L'idée est d'octroyer des moyens financiers afin d'inciter le public à se rendre chez des particuliers. Il serait tout à fait opportun de mettre en place une sorte de prime qui permettrait aux particuliers d'adapter leur logement à l'accueil de publics.

Autour de la mobilité, il est nécessaire de remettre à plat la carte des réseaux de transports publics et de développer des formules de prêts de véhicules à deux-roues ou d'automobiles.

Contexte régional : Dans la grande majorité des cas, les entreprises agricoles et les établissements d'enseignement agricole sont souvent excentrés et implantés en milieu rural. Il convient donc d'opérer un réel rapprochement territorial avec ces deux entités. L'objectif est de rapprocher ces opérateurs économiques ruraux avec les bassins de population, contribuant ainsi à la vitalité des territoires ruraux. Les emplois agricoles n'étant pas, par définition, délocalisables.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Agir sur l'attractivité des métiers et des formations, faciliter l'accès à la formation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Articulation avec association des Maires

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garantir d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : La Région et les organismes financeurs capables d'apporter une solution financière aux publics désireux de faciliter l'hébergement et d'accroître la mobilité des apprenants et futurs actifs. Mais aussi l'Association des Maires, et les départements.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Toujours dans cette initiative de rapprochement des opérateurs économiques ruraux, nous pouvons ambitionner la création d'un label à l'instar de ce qui est réalisé par Air BnB.

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Structurer un réseau d'entreprises apprenantes

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'objectif est de poursuivre l'adaptation des référentiels pédagogiques aux nouveaux enjeux actuels. (IA, climat, nouvelles habitudes alimentaires, transition numérique).

En complément, il s'agira de développer et de structurer un réseau d'entreprises apprenantes qui garantira des conditions de formation intégrant ces évolutions notamment par des solutions de formations en situation de travail (AFEST). Cela s'inscrira dans une logique du « voir, faire et apprendre ».

Il convient également d'adapter toutes les méthodes pédagogiques de formation aux nouveaux actifs qui ont déjà une expérience professionnelle ou non.

Contexte régional : L'objectif est de sensibiliser et de donner les moyens aux enseignants et formateurs pour une nécessaire adaptation de tous les référentiels pédagogiques afin de mieux appréhender les enjeux actuels qui redessinent les contours actuels de nos formations et métiers agricoles.

Il s'agira également d'adapter l'appareil de formation en consolidant l'apprentissage par l'apport d'entreprises dans une synergie Établissements d'enseignement agricoles / Organismes de formation / Entreprises.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Mieux préparer les futurs installés ou actifs aux prises de décision et pilotage dans un contexte incertain et optimiser les contenus et méthodes pédagogiques.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Labellisation d'un réseau régional de fermes apprenantes

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : La Région, OCAPIAT, VIVEA mais aussi les Établissements d'enseignement agricole, les organismes de formation.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Il s'agira de veiller à une synergie efficace entre l'enseignement agricole et le réseau d'entreprises apprenantes en jouant notamment sur la complémentarité.

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Valoriser, moderniser et mutualiser les halls technologiques ainsi que les exploitations des établissements d'enseignement agricole et déployer un réseau de fermes de référence apprenantes

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Au-delà d'optimiser les halles technologiques et exploitations de nos établissements agricoles, il s'agit de développer et de consolider un réseau d'entreprises agricoles accueillantes, pour tout public sur une durée donnée. Afin d'élargir la palette des activités et des compétences des apprenants mais aussi des formateurs et enseignants. Cela nécessitera une contrepartie financière pour le fonctionnement et l'investissement (type hébergement, salles pédagogiques, innovations high-tech...) et peut, le cas échéant, devenir une diversification de revenu pour l'entreprise accueillante. Le tout dans une volonté globale d'avoir des équipements de haut niveau et partagés pour faciliter une certaine économie d'échelle.

Contexte régional : Il faut inciter et aider les établissements à mutualiser leurs différents équipements mais aussi veiller à une offre d'équipements complémentaires. Il y a une nécessité à investir dans des outils modernes qui vont permettre d'anticiper de manière sereine, les besoins à venir vers les enjeux majeurs (autonomie alimentaire, changement climatique, nouvelles productions...). Cela passe aussi par la création de pôles de compétences qui existent déjà pour d'autres professions et formations mais cette fois, il s'agit de décliner ce modèle en parfaite intelligence avec nos métiers et formations agricoles.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enrichir un appareil de formation performant et bien équilibré sur les territoires.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Structuration des établissements d'enseignement agricole et des OF par Pôles de compétences

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : La DRAAF/SRFD, les établissements agricoles mais aussi les collectivités, les organismes de formation (Formation de formateurs au sein des entreprises : « Agriformateurs »)

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : À l'instar des campus des métiers de qualifications déjà existants et déployés dans le Grand Est, il convient aujourd'hui de créer et de formaliser ce dispositif à la palette

les métiers et formations agricoles. Tout cela dans le but de mettre en relation les établissements d'enseignement avec les acteurs économiques, représentés par les entreprises.

Structure Représentée : ANEFA Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer l'attractivité des métiers et des formations agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il s'agit de redonner de la désirabilité aux carrières agricoles et du vivant, en assurant une visibilité constante à l'agriculture, en mettant en avant la diversité de ses métiers et débouchés en termes d'emplois salariés et non-salariés au sein du grand public et en développant la promotion de l'innovation au sein de l'enseignement agricole.

Promouvoir l'innovation dans l'enseignement agricole doit permettre d'assurer l'excellence de l'agriculture française et de répondre, entre autres, aux enjeux d'attractivité des cursus et métiers agricoles.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur indispensabilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles et de la communauté éducative. Ce déficit de notoriété porte préjudice à l'orientation vers l'enseignement agricole et au renouvellement des générations agricoles et rurales.

Le modèle de l'enseignement agricole régional se démarque par ses prérogatives et ses missions spécifiques, fruit d'une histoire particulière. Il s'agit d'un outil des politiques publiques agricoles qui accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation. A noter que l'enseignement agricole peut se prévaloir d'excellents taux d'insertion dans l'emploi.

Les métiers de l'agriculture et du vivant sont modernes et utilisent des technologies de pointe. Ils sont pionniers dans plusieurs domaines. La promotion de l'innovation dans l'enseignement agricole doit non seulement permettre, dès la formation initiale, d'apporter des savoirs et savoir-faire d'excellence à nos futurs agriculteurs mais renforcera aussi l'attractivité des métiers.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Il s'agit de capitaliser sur les effets positifs de la campagne de communication nationale dédiée aux métiers agricoles et maritimes portée par France Relance en 2021, « Les métiers du vivant », ainsi que sur la campagne triennale de la FNSEA, lancée en 2022, « Ma nature, mon futur : l'agriculture ». L'ANEFA Grand Est porte la conviction que l'ouverture des messages à l'agriculture à large public dans un objectif d'attractivité et dans le but de susciter l'envie de s'y engager et d'entreprendre en agriculture, s'accomode mal d'une campagne de communication ponctuelle, mais demande au contraire une imprégnation régulière du message et une exposition des publics sur la durée. Acteurs de l'agriculture, acteurs de la formation et puissance publique doivent unir leurs forces et leurs réseaux afin d'offrir à l'agriculture et à ses métiers une visibilité constante, de manière à rattraper des

années de déficit d'image et à contrer les aprioris ou idées négatives qui sont aujourd'hui un frein à la désirabilité des carrières agricoles et du vivant. Il s'agit d'assurer l'avenir pour être en phase avec les objectifs de souveraineté alimentaire et de neutralité carbone. Au titre des effets attendus : une orientation choisie, un accroissement des candidats dans les filières de l'enseignement agricole, des actifs en nombre et qualifiés dans les prochaines décennies, des enseignants, chercheurs, experts mobilisés et engagés dans les territoires ruraux.

Cet objectif devra se déployer selon plusieurs leviers :

- Le développement des innovations pédagogiques, techniques et expérimentations agricoles au sein de l'offre de formation,
- Le développement du partage d'expertises entre Enseignement agricole et Education nationale sur les questions d'innovation pédagogique,
- Le développement de la coopération entre la profession et l'enseignement agricole supérieur en matière de recherche appliquée et de développement : à ce titre, il convient de valoriser et sécuriser les « paysans chercheurs » souvent pionniers des transitions et passionnés par les échanges et la transmissions des savoirs,
- La promotion des métiers agricoles dans les collèges avec par exemple 1 journée obligatoire de découverte de l'agriculture via le réseau des fermes pédagogiques pour tous les collégiens en partenariat avec l'Education Nationale
- La proposition de stage de découverte dès la 5ème pour attirer les jeunes issus de l'enseignement général obligatoire
- Le déploiement d'un volontariat agricole: engagement volontaire pour une durée de 6 mois dans des exploitations agricoles et dans des zones de rencontres spécialement dédiées, de la part des jeunes issus d'autres milieux et territoires, et des moins jeunes en reconversion.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Cette opération de promotion en continu devra être pilotée par le MASA et la DRAAF et associer les partenaires représentatifs du monde agricole sur les enjeux d'orientation, de formation et d'emploi. Parmi les parties prenantes, autour du MASA/DRAAF: l'ANEFA, la FRSEA, JA, l'ANEFA, l'APECITA, l'ONISEP, le réseau des CARIF OREF, la Région et acteurs du SPRO, le ministère de l'Education nationale, les OS, Pôle Emploi... Promouvoir l'innovation dans l'enseignement agricole nécessitera la mobilisation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le réseau des instituts techniques agricoles, l'INRAE, les représentants de la profession, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ANEFA Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer les politiques d'orientation au profit du secteur agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il est indispensable de revoir la politique d'orientation déployée par les pouvoirs publics, en lien avec les représentants de la profession.

Cela doit s'incarner en tout premier lieu par la mise en place d'une gouvernance de la politique d'orientation et en conséquence, la mutualisation des dispositifs et des outils d'accompagnement relatifs à l'orientation.

D'autre part, un grand plan de mobilisation pour l'orientation en agriculture devra être mis en place. Il devra concerner toutes les filières et tous les métiers et prendre en compte les dernières données prospectives pour valoriser la dynamique de transformation du secteur, facteur d'attractivité.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur indispensabilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles et de la communauté éducative. Ce déficit de notoriété porte préjudice à l'orientation vers l'enseignement agricole et au renouvellement des générations agricoles et rurales.

Le déficit d'image de l'agriculture ou sa méconnaissance ont pour corolaire une orientation lacunaire ou par défaut vers les cursus de l'enseignement agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Dans la continuité, il s'agit de renforcer les liens entre établissements et professionnels : soutenir la multiplication des dispositifs de type « ambassadeurs des métiers », « fermes ouvertes », stages obligatoires d'enseignants en exploitation agricole, pour donner à voir la réalité des métiers, susciter l'envie grâce à des témoignages, des démonstrations in situ, des immersions et stages de découverte. L'appétence passe par des expériences très concrètes : comprendre le processus de fabrication d'un fromage, observer les différentes étapes de maturation d'un fruit, le déguster, toucher de la laine, prendre soin d'un cheval, découvrir la précision de capteurs connectés agricoles... C'est aussi par l'expérientiel que le goût des carrières agricoles pourra s'enraciner auprès des publics.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Parmi les parties prenantes, autour du MASA et de DRAAF : l'ANEFA, la FRSEA, JA, l'APECITA, l'ONISEP, le réseau des CARIF OREF, la région et acteurs du SPRO, les ministères de l'Education nationale, les OS...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ANEFA Grand Est

Titre de la Proposition : Faire de l'enseignement agricole une voie d'excellence

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Au même titre que la logique qui a soutenu le développement de l'apprentissage, il faut désigner les cursus de l'enseignement agricole comme des voies d'excellence pour toutes celles et ceux qui souhaitent approcher et apprivoiser le monde du vivant dans les territoires ruraux.

Cela passe par une évolution des postures et pratiques et leur diffusion massive :

- Passer d'une orientation subie à une orientation choisie.
- Développer la culture scientifique pour éviter les interdictions dogmatiques sans solutions.
- Promouvoir l'interdisciplinarité.
- Créer des communautés de savoirs.
- Favoriser l'émergence de campus connectés dans les territoires ruraux.
- Expérimenter et former autrement dans les fab labs et les exploitations agricoles des lycées.
- Impliquer les exploitations des lycées agricoles dans des logiques d'expérimentation, d'espaces-test et de droit à l'essai, en lien avec les Chambres d'agriculture et les acteurs concernés que sont les groupements d'employeurs, fermes à céder, collectivités locales...
- Faciliter toutes les passerelles vers les diplômes de l'Education nationale pour permettre la mobilité et l'agilité des jeunes formés dans des lycées agricoles et créer des ponts entre l'Enseignement agricole et Education nationale, notamment en partageant des classes, des enseignants autour des sciences de la vie et de la terre.
- Développer l'alternance du CAP au supérieur pour toujours plus d'employabilité
- Développer le mix « monde virtuel / monde réel » dans les cursus de formation (initiale et continue) et dans l'enseignement

Exemple : utilisation de la simulation du jeu vidéo Farming Simulator / Roots of Tomorrow

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le modèle de l'enseignement agricole se démarque par ses prérogatives et ses missions spécifiques, fruit d'une histoire particulière. Il s'agit d'un outil des politiques publiques agricoles qui accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation. A noter que l'enseignement agricole peut se prévaloir d'excellents taux d'insertion dans l'emploi.

Ce préalable posé, il convient d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tiennent compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :- Passer d'une orientation subie à une orientation choisie.

- Développer la culture scientifique pour éviter les interdictions dogmatiques sans solutions.
 - Promouvoir l'interdisciplinarité.
 - Créer des communautés de savoirs.
 - Favoriser l'émergence de campus connectés dans les territoires ruraux.
 - Expérimenter et former autrement dans les fab labs et les exploitations agricoles des lycées.
 - Impliquer les exploitations des lycées agricoles dans des logiques d'expérimentation, d'espaces-test et de droit à l'essai, en lien avec les Chambres d'agriculture et les acteurs concernés que sont les groupements d'employeurs, fermes à céder, collectivités locales...
 - Faciliter toutes les passerelles vers les diplômes de l'Education nationale pour permettre la mobilité et l'agilité des jeunes formés dans des lycées agricoles et créer des ponts entre l'Enseignement agricole et Education nationale, notamment en partageant des classes, des enseignants autour des sciences de la vie et de la terre.
 - Développer l'alternance du CAP au supérieur pour toujours plus d'employabilité
 - Développer le mix « monde virtuel / monde réel » dans les cursus de formation (initiale et continue) et dans l'enseignement
- Exemple : utilisation de la simulation du jeu vidéo Farming Simulator / Roots of Tomorrow

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Parmi les parties prenantes, autour du MASA et de la DRAAF: l'ANEFA, la FRSEA, JA, l'APECITA, l'ONISEP, le réseau des CARIF OREF, la région et acteurs du SPRO, les ministères de l'Education nationale, les OS...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ANEFA Grand Est

Titre de la Proposition : Développer et actualiser l'offre de formation initiale

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il est important de développer l'offre de formation de niveaux 5 et 6. Il s'agit notamment de réévaluer le positionnement du BTSA dans une logique de parcours et de montée en compétences, mais aussi de développer l'offre de formation initiale agricole sur les licences professionnelles et les masters.

Cette démarche systémique doit permettre de répondre aux besoins en profils qualifiés et experts des entreprises de la production agricole. Elle aura aussi pour effet de redonner de l'attractivité à la filière en général, et aux premiers niveaux de qualification, plus particulièrement, en ouvrant le champ des possibles en matière de mobilités professionnelles.

Dans cette logique, ce sont aussi les programmes de formation qui doivent évoluer pour mieux intégrer les évolutions techniques, organisationnelles, environnementales et réglementaires. Pour mener cet exercice il est nécessaire d'enclencher une prospective des compétences agricoles dans les filières et bassins d'emploi de la production agricole.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le modèle de l'enseignement agricole se démarque par ses prérogatives et ses missions spécifiques, fruit d'une histoire particulière. Il s'agit d'un outil des politiques publiques agricoles qui accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation. A noter que l'enseignement agricole peut se prévaloir d'excellents taux d'insertion dans l'emploi.

Ce préalable posé, il convient d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tienne compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette prospective alimentera les chantiers d'adaptation des référentiels de certification. D'ores et déjà, l'ANEFA Grand Est identifie parmi les thématiques à prendre en compte, le renforcement de compétences insuffisamment couvertes par l'offre de formation actuelle : réglementation en vigueur, gestion de l'entreprise et des équipes, techniques métiers, numérique, etc. De même, les référentiels doivent couvrir les évolutions induites par le changement climatique. En ce sens, il faut s'assurer d'un nombre d'heures minimal d'enseignement dédié à la gestion des enjeux climatiques dans les cursus d'enseignement secondaire et supérieur et conditionner l'obtention des diplômes à la validation d'un passeport climatique garantissant la compréhension des mécanismes du changement climatique. Il s'agit également de développer et renforcer les compétences en management des employeurs

actuels et des futurs employeurs de salariés agricoles : faire évoluer les référentiels de formation / insérer des blocs de compétences dans les cursus Bac Pro à BTS

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Pour mener à bien cette ambition, il conviendra de s'appuyer sur la mobilisation conjointe du comité national de l'enseignement agricole (CNEA), la CPC agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces, les CREA, comité CSLMD, les représentants de la profession, les OS, les réseaux d'établissements scolaires enseignement secondaire et supérieur, les tiers lieux de formation, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ANEFA Grand Est

Titre de la Proposition : Lancer un « grand plan Compétences 2030 »

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il s'agit de soutenir structurellement le développement des compétences des salariés et exploitants agricoles, des enseignants et formateurs, en lien avec le développement des emplois agricoles, le changement climatique (dont l'eau), le numérique, la robotique et la génétique.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

La formation est un des leviers majeurs au service des transformations et de la compétitivité des entreprises. Elle favorise l'employabilité des salariés et les mobilités professionnelles. La démarche formative doit être soutenue, accompagnée et promue.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

Soutenu financièrement par l'Etat, ce « grand plan compétences 2030 » devra s'appuyer sur une prospective des filières agricoles. Parmi les compétences à cibler tout particulièrement : celles en lien avec le changement climatique, la robotique, le numérique et la génétique.

Il devra s'adresser en particulier aux chefs d'exploitations et aux entreprises de moins de 11 salariés.

Au titre des axes prioritaires du plan, le « changement climatique », l'ANEFA propose de s'appuyer sur les enseignements de l'étude « climat » financée par OCAPIAT et restituée en 2022. Il s'agira de cibler plus particulièrement les 9 métiers prioritaires à travers trois thématiques majeures : la gestion de la ressource en eau, la protection, prévention et gestion des aléas climatiques, et le renforcement des compétences liées à l'agronomie.

Pour assurer son succès, le volet « climat » du grand plan devra bénéficier de plusieurs leviers :

♣ La labellisation des formations,

♣ Des prises en charge bonifiées,

♣ La mobilisation du réseau : mise en place de formations de formateurs, entretien d'un réseau d'experts, actualisation d'un socle commun de connaissances scientifiques.

Il conviendra de prévoir une forte réactivité dans l'ajustement de l'offre de formation, en lien avec l'extrême rapidité des mutations à l'œuvre.

En parallèle et au-delà de la formation formelle, l'ANEFA prône l'engagement d'un grand plan de sensibilisation de l'ensemble des salariés et exploitants aux enjeux climatiques. L'acculturation se ferait par la participation à des expérimentations, des modules de sensibilisation très courts et en lien avec des situations pratiques...

Au titre des axes relatifs au numérique, à la robotique et à la génétique, les actions à déployer devront l'être en lien avec le grand plan d'investissements d'avenir France 2030.

Enfin, l'innovation managériale et le savoir-être des chef(e)s d'entreprises doivent être accompagnés par la formation, en appréhendant, en particulier, les thématiques de gestion des ressources humaines, de l'animation et la cohésion d'équipe, le leadership, la communication non violente, l'intelligence

émotionnelle et collective, la créativité... Il s'agit notamment d'apporter des réponses aux nouvelles mentalités, pratiques, de répondre aux besoins des nouvelles générations et les fidéliser... Les compétences des chef(fe)s d'entreprise doivent aussi être accompagnées sur des dimensions relatives au pilotage et à la gestion de l'entreprise, à la création de valeur, la préservation du climat, de l'environnement et du bien-être animal, ou encore le déploiement de solutions digitales.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Pour assurer le succès du grand plan Compétences 2030, il conviendra de s'appuyer sur le MASA et la DRAAF, les représentants de la profession, l'interbranche agricole, l'OPCO OCAPIAT, VIVEA, la DGEFP...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer l'attractivité des métiers et des formations agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il s'agit de redonner de la désirabilité aux carrières agricoles et du vivant, en assurant une visibilité constante à l'agriculture, en mettant en avant la diversité de ses métiers et débouchés en termes d'emplois salariés et non-salariés au sein du grand public et en développant la promotion de l'innovation au sein de l'enseignement agricole.

Promouvoir l'innovation dans l'enseignement agricole doit permettre d'assurer l'excellence de l'agriculture française et de répondre, entre autres, aux enjeux d'attractivité des cursus et métiers agricoles.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur indispensabilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles et de la communauté éducative. Ce déficit de notoriété porte préjudice à l'orientation vers l'enseignement agricole et au renouvellement des générations agricoles et rurales.

Le modèle de l'enseignement agricole régional se démarque par ses prérogatives et ses missions spécifiques, fruit d'une histoire particulière. Il s'agit d'un outil des politiques publiques agricoles qui accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation. A noter que l'enseignement agricole peut se prévaloir d'excellents taux d'insertion dans l'emploi.

Les métiers de l'agriculture et du vivant sont modernes et utilisent des technologies de pointe. Ils sont pionniers dans plusieurs domaines. La promotion de l'innovation dans l'enseignement agricole doit non seulement permettre, dès la formation initiale, d'apporter des savoirs et savoir-faire d'excellence à nos futurs agriculteurs mais renforcera aussi l'attractivité des métiers.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Il s'agit de capitaliser sur les effets positifs de la campagne de communication nationale dédiée aux métiers agricoles et maritimes portée par France Relance en 2021, « Les métiers du vivant », ainsi que sur la campagne triennale de la FNSEA, lancée en 2022, « Ma nature, mon futur : l'agriculture ». La FRSEA porte la conviction que l'ouverture des messages à l'agriculture à large public dans un objectif d'attractivité et dans le but de susciter l'envie de s'y engager et d'entreprendre en agriculture, s'accommode mal d'une campagne de communication ponctuelle, mais demande au contraire une imprégnation régulière du message et une exposition des publics sur la durée. Acteurs de l'agriculture, acteurs de la formation et puissance publique doivent unir leurs forces et leurs

réseaux afin d'offrir à l'agriculture et à ses métiers une visibilité constante, de manière à rattraper des années de déficit d'image et à contrer les aprioris ou idées négatives qui sont aujourd'hui un frein à la désirabilité des carrières agricoles et du vivant. Il s'agit d'assurer l'avenir pour être en phase avec les objectifs de souveraineté alimentaire et de neutralité carbone. Au titre des effets attendus : une orientation choisie, un accroissement des candidats dans les filières de l'enseignement agricole, des actifs en nombre et qualifiés dans les prochaines décennies, des enseignants, chercheurs, experts mobilisés et engagés dans les territoires ruraux.

Cet objectif devra se déployer selon plusieurs leviers :

- Le développement des innovations pédagogiques, techniques et expérimentations agricoles au sein de l'offre de formation,
- Le développement du partage d'expertises entre Enseignement agricole et Education nationale sur les questions d'innovation pédagogique,
- Le développement de la coopération entre la profession et l'enseignement agricole supérieur en matière de recherche appliquée et de développement : à ce titre, il convient de valoriser et sécuriser les « paysans chercheurs » souvent pionniers des transitions et passionnés par les échanges et la transmissions des savoirs,
- La promotion des métiers agricoles dans les collèges avec par exemple 1 journée obligatoire de découverte de l'agriculture via le réseau des fermes pédagogiques pour tous les collégiens en partenariat avec l'Education Nationale
- La proposition de stage de découverte dès la 5ème pour attirer les jeunes issus de l'enseignement général obligatoire
- Le déploiement d'un volontariat agricole: engagement volontaire pour une durée de 6 mois dans des exploitations agricoles et dans des zones de rencontres spécialement dédiées, de la part des jeunes issus d'autres milieux et territoires, et des moins jeunes en reconversion.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Cette opération de promotion en continu devra être pilotée par le MASA et la DRAAF et associer les partenaires représentatifs du monde agricole sur les enjeux d'orientation, de formation et d'emploi. Parmi les parties prenantes, autour du MASA/DRAAF: la FRSEA, JA, l'ANEFA, l'APECITA, l'ONISEP, le réseau des CARIF OREF, la Région et acteurs du SPRO, le ministère de l'Education nationale, les OS, Pôle Emploi... Promouvoir l'innovation dans l'enseignement agricole nécessitera la mobilisation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le réseau des instituts techniques agricoles, l'INRAE, les représentants de la profession, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : UNREP

Titre de la Proposition : Défendre une offre de formation agricole et rurale ouverte

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Garantir la richesse de l'offre de l'enseignement agricole dont le CAP, gage de remédiation en permettant à des jeunes de se construire à partir d'un enseignement qui a du sens pour eux (contact du végétal, des animaux, du vivant) alors qu'ils pouvaient se trouver en difficulté dans d'autres modalités d'enseignement.

permettre à cette offre diversifiée de continuer à servir les emplois ruraux (services à la personne, paysage,...)

Contexte régional : Besoin de faire vivre les territoires ruraux au lieu de tomber dans le tropisme urbain

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : la vie des territoires au lieu de tout recentrer en ville.

Irriguer les territoires ruraux par des métiers qui lui correspondent

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : collectivités territoriales

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : non

Structure Représentée : unrep

Titre de la Proposition : Accéder à un enseignement supérieur agricole plus ouvert

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Enrichir notre offre d'enseignement supérieur professionnel et nous permettre d'accéder aux diplômes correspondants de manière autonome, sans avoir à obtenir la tutelle d'une université ou d'un détenteur "propriétaire de titre" (Licences, Bachelors , masters,...)

Contexte régional : ouverture post bts très limitée, or le besoin des entreprises est là

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : préparer plus finement une insertion de haut niveau dans l'univers agricole et enrichir les profils qui en ont le potentiel

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : France Compétence

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : non

Structure Représentée : UNREP

Titre de la Proposition : Acculturer et former les différents acteurs de l'orientation aux spécificités et diversité de l'offre de formation et de ses débouchés au lieu de les amener à objecter par ignorance.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Faire en sorte que les psychologues de l'EN et proviseurs soient des partenaires et ne soient plus des obstacles...

Contexte régional : difficile d'entrer dans les collèges. Malgré les messages politiques, la réalité, c'est que les autorités EN locales continuent à demander aux principaux d'éviter les fuites hors du schéma seconde générale !

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : le jeune n'est pas un produit que l'on s'arrache mais un futur adulte que l'on aide à s'édifier

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : POLITIQUE

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : LES ELUS LES RECTEURS et toute la chaîne hiérarchique.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : UNREP

Titre de la Proposition : Discrimination positive des politiques publiques en faveur du rural

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Faire entrer dans la pratique des politiques publiques une discrimination positive, donc véritablement incitative, pour les activités agricoles et rurales au lieu de se centrer sur des politiques urbaines.

Contexte régional : mieux vaut être en centre ville qu'en campagne pour accéder aux dispositifs d'accompagnement public

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : discrimination

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : administration Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? : non

Structure Représentée : FRSEA Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer les politiques d'orientation au profit du secteur agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il est indispensable de revoir la politique d'orientation déployée par les pouvoirs publics, en lien avec les représentants de la profession.

Cela doit s'incarner en tout premier lieu par la mise en place d'une gouvernance de la politique d'orientation et en conséquence, la mutualisation des dispositifs et des outils d'accompagnement relatifs à l'orientation.

D'autre part, un grand plan de mobilisation pour l'orientation en agriculture devra être mis en place. Il devra concerner toutes les filières et tous les métiers et prendre en compte les dernières données prospectives pour valoriser la dynamique de transformation du secteur, facteur d'attractivité.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le secteur agricole, ses métiers, leur diversité et leur indispensabilité restent largement méconnus du grand public, et en particulier des publics scolaires, de leurs familles et de la communauté éducative. Ce déficit de notoriété porte préjudice à l'orientation vers l'enseignement agricole et au renouvellement des générations agricoles et rurales.

Le déficit d'image de l'agriculture ou sa méconnaissance ont pour corolaire une orientation lacunaire ou par défaut vers les cursus de l'enseignement agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Dans la continuité, il s'agit de renforcer les liens entre établissements et professionnels : soutenir la multiplication des dispositifs de type « ambassadeurs des métiers », « fermes ouvertes », stages obligatoires d'enseignants en exploitation agricole, pour donner à voir la réalité des métiers, susciter l'envie grâce à des témoignages, des démonstrations in situ, des immersions et stages de découverte. L'appétence passe par des expériences très concrètes : comprendre le processus de fabrication d'un fromage, observer les différentes étapes de maturation d'un fruit, le déguster, toucher de la laine, prendre soin d'un cheval, découvrir la précision de capteurs connectés agricoles... C'est aussi par l'expérientiel que le goût des carrières agricoles pourra s'enraciner auprès des publics.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Parmi les parties prenantes, autour du MASA et de la DRAAF : la FRSEA, JA, l'ANEFA, l'APECITA, l'ONISEP, le réseau des CARIF OREF, la région et acteurs du SPRO, les ministères de l'Education nationale, les OS...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA Grand Est

Titre de la Proposition : Faire de l'enseignement agricole une voie d'excellence

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Au même titre que la logique qui a soutenu le développement de l'apprentissage, il faut désigner les cursus de l'enseignement agricole comme des voies d'excellence pour toutes celles et ceux qui souhaitent approcher et apprivoiser le monde du vivant dans les territoires ruraux.

Cela passe par une évolution des postures et pratiques et leur diffusion massive :

- Passer d'une orientation subie à une orientation choisie.
- Développer la culture scientifique pour éviter les interdictions dogmatiques sans solutions.
- Promouvoir l'interdisciplinarité.
- Créer des communautés de savoirs.
- Favoriser l'émergence de campus connectés dans les territoires ruraux.
- Expérimenter et former autrement dans les fab labs et les exploitations agricoles des lycées.
- Impliquer les exploitations des lycées agricoles dans des logiques d'expérimentation, d'espaces-test et de droit à l'essai, en lien avec les Chambres d'agriculture et les acteurs concernés que sont les groupements d'employeurs, fermes à céder, collectivités locales...
- Faciliter toutes les passerelles vers les diplômes de l'Education nationale pour permettre la mobilité et l'agilité des jeunes formés dans des lycées agricoles et créer des ponts entre l'Enseignement agricole et Education nationale, notamment en partageant des classes, des enseignants autour des sciences de la vie et de la terre.
- Développer l'alternance du CAP au supérieur pour toujours plus d'employabilité
- Développer le mix « monde virtuel / monde réel » dans les cursus de formation (initiale et continue) et dans l'enseignement

Exemple : utilisation de la simulation du jeu vidéo Farming Simulator / Roots of Tomorrow

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le modèle de l'enseignement agricole se démarque par ses prérogatives et ses missions spécifiques, fruit d'une histoire particulière. Il s'agit d'un outil des politiques publiques agricoles qui accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation. A noter que l'enseignement agricole peut se prévaloir d'excellents taux d'insertion dans l'emploi.

Ce préalable posé, il convient d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tiennent compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :- Passer d'une orientation subie à une orientation choisie.

- Développer la culture scientifique pour éviter les interdictions dogmatiques sans solutions.
 - Promouvoir l'interdisciplinarité.
 - Créer des communautés de savoirs.
 - Favoriser l'émergence de campus connectés dans les territoires ruraux.
 - Expérimenter et former autrement dans les fab labs et les exploitations agricoles des lycées.
 - Impliquer les exploitations des lycées agricoles dans des logiques d'expérimentation, d'espaces-test et de droit à l'essai, en lien avec les Chambres d'agriculture et les acteurs concernés que sont les groupements d'employeurs, fermes à céder, collectivités locales...
 - Faciliter toutes les passerelles vers les diplômes de l'Education nationale pour permettre la mobilité et l'agilité des jeunes formés dans des lycées agricoles et créer des ponts entre l'Enseignement agricole et Education nationale, notamment en partageant des classes, des enseignants autour des sciences de la vie et de la terre.
 - Développer l'alternance du CAP au supérieur pour toujours plus d'employabilité
 - Développer le mix « monde virtuel / monde réel » dans les cursus de formation (initiale et continue) et dans l'enseignement
- Exemple : utilisation de la simulation du jeu vidéo Farming Simulator / Roots of Tomorrow

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Parmi les parties prenantes, autour du MASA et de la DRAAF: la FRSEA, JA, l'ANEFA, l'APECITA, l'ONISEP, le réseau des CARIF OREF, la région et acteurs du SPRO, les ministères de l'Education nationale, les OS...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA Grand Est

Titre de la Proposition : Développer et actualiser l'offre de formation initiale

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il est important de développer l'offre de formation de niveaux 5 et 6. Il s'agit notamment de réévaluer le positionnement du BTSa dans une logique de parcours et de montée en compétences, mais aussi de développer l'offre de formation initiale agricole sur les licences professionnelles et les masters.

Cette démarche systémique doit permettre de répondre aux besoins en profils qualifiés et experts des entreprises de la production agricole. Elle aura aussi pour effet de redonner de l'attractivité à la filière en général, et aux premiers niveaux de qualification, plus particulièrement, en ouvrant le champ des possibles en matière de mobilités professionnelles.

Dans cette logique, ce sont aussi les programmes de formation qui doivent évoluer pour mieux intégrer les évolutions techniques, organisationnelles, environnementales et réglementaires. Pour mener cet exercice il est nécessaire d'enclencher une prospective des compétences agricoles dans les filières et bassins d'emploi de la production agricole.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

Le modèle de l'enseignement agricole se démarque par ses prérogatives et ses missions spécifiques, fruit d'une histoire particulière. Il s'agit d'un outil des politiques publiques agricoles qui accompagne la mise en œuvre des transitions et le développement des territoires au-delà de son rôle d'éducation. A noter que l'enseignement agricole peut se prévaloir d'excellents taux d'insertion dans l'emploi.

Ce préalable posé, il convient d'améliorer l'offre et l'appareil de formation, pour une adéquation plus poussée avec les besoins du terrain, qui tienne compte des mutations très rapides qui s'imposent au monde agricole.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette prospective alimentera les chantiers d'adaptation des référentiels de certification. D'ores et déjà, la FRSEA identifie parmi les thématiques à prendre en compte, le renforcement de compétences insuffisamment couvertes par l'offre de formation actuelle : réglementation en vigueur, gestion de l'entreprise et des équipes, techniques métiers, numérique, etc. De même, les référentiels doivent couvrir les évolutions induites par le changement climatique. En ce sens, il faut s'assurer d'un nombre d'heures minimal d'enseignement dédié à la gestion des enjeux climatiques dans les cursus d'enseignement secondaire et supérieur et conditionner l'obtention des diplômes à la validation d'un passeport climatique garantissant la compréhension des mécanismes du changement climatique. Il s'agit également de développer et renforcer les compétences en management des employeurs

actuels et des futurs employeurs de salariés agricoles : faire évoluer les référentiels de formation / insérer des blocs de compétences dans les cursus Bac Pro à BTS

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Pour mener à bien cette ambition, il conviendra de s'appuyer sur la mobilisation conjointe du comité national de l'enseignement agricole (CNEA), la CPC agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces, les CREA, comité CSLMD, les représentants de la profession, les OS, les réseaux d'établissements scolaires enseignement secondaire et supérieur, les tiers lieux de formation, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA Grand Est

Titre de la Proposition : Lancer un « grand plan Compétences 2030 »

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il s'agit de soutenir structurellement le développement des compétences des salariés et exploitants agricoles, des enseignants et formateurs, en lien avec le développement des emplois agricoles, le changement climatique (dont l'eau), le numérique, la robotique et la génétique.

Contexte régional : En région Grand Est, 19 000 exploitants partiront à la retraite d'ici 2030 soit 50%.

Nous constatons globalement depuis plusieurs années une baisse des actifs non-salariés et une augmentation des effectifs salariés sans pour autant que l'un compense l'autre.

La formation est un des leviers majeurs au service des transformations et de la compétitivité des entreprises. Elle favorise l'employabilité des salariés et les mobilités professionnelles. La démarche formative doit être soutenue, accompagnée et promue.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

Soutenu financièrement par l'Etat, ce « grand plan Compétences 2030 » devra s'appuyer sur une prospective des filières agricoles. Parmi les compétences à cibler tout particulièrement : celles en lien avec le changement climatique, la robotique, le numérique et la génétique. Il devra s'adresser en particulier aux chefs d'exploitations et aux entreprises de moins de 11 salariés. Au titre des axes prioritaires du plan, le « changement climatique », la FRSEA propose de s'appuyer sur les enseignements de l'étude « climat » financée par OCAPIAT et restituée en 2022. Il s'agira de cibler plus particulièrement les 9 métiers prioritaires à travers trois thématiques majeures : la gestion de la ressource en eau, la protection, prévention et gestion des aléas climatiques, et le renforcement des compétences liées à l'agronomie. Pour assurer son succès, le volet « climat » du grand plan devra bénéficier de plusieurs leviers :

- ♣ La labellisation des formations,
- ♣ Des prises en charge bonifiées,
- ♣ La mobilisation du réseau : mise en place de formations de formateurs, entretien d'un réseau d'experts, actualisation d'un socle commun de connaissances scientifiques.

Il conviendra de prévoir une forte réactivité dans l'ajustement de l'offre de formation, en lien avec l'extrême rapidité des mutations à l'œuvre. En parallèle et au-delà de la formation formelle, la FRSEA prône l'engagement d'un grand plan de sensibilisation de l'ensemble des salariés et exploitants aux enjeux climatiques. L'acculturation se ferait par la participation à des expérimentations, des modules de sensibilisation très courts et en lien avec des situations pratiques...

Au titre des axes relatifs au numérique, à la robotique et à la génétique, les actions à déployer devront l'être en lien avec le grand plan d'investissements d'avenir France 2030. Enfin, l'innovation managériale et le savoir-être des chef(e)s d'entreprises doivent être accompagnés par la formation, en appréhendant, en particulier, les thématiques de gestion des ressources humaines,

de l'animation et la cohésion d'équipe, le leadership, la communication non violente, l'intelligence émotionnelle et collective, la créativité... Il s'agit notamment d'apporter des réponses aux nouvelles mentalités, pratiques, de répondre aux besoins des nouvelles générations et les fidéliser... Les compétences des chef(fe)s d'entreprise doivent aussi être accompagnées sur des dimensions relatives au pilotage et à la gestion de l'entreprise, à la création de valeur, la préservation du climat, de l'environnement et du bien-être animal, ou encore le déploiement de solutions digitales.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Non concerné

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Pour assurer le succès du grand plan Compétences 2030, il conviendra de s'appuyer sur le MASA et la DRAAF, les représentants de la profession, l'interbranche agricole, l'OPCO OCAPIAT, VIVEA, la DGEFP...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Lutter contre le déficit d'image des métiers de l'agriculture

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le SRVEL Grand Est propose la création d'une campagne de communication positive grand public ciblant prioritairement les élèves des lycées et leurs parents. Cette campagne au travers de la presse grand public, des nouveaux outils numériques (réseaux sociaux, influenceurs), des conseillers d'orientation, des forums des métiers et des professeurs des lycées viseraient à démontrer que les métiers de l'agriculture ont du sens (agriculture-environnement-alimentation- santé-biodiversité), des débouchés nombreux et variés, et que ce sont des métiers viables et vivables.

Contexte régional : 155 entreprises de la région Grand Est déclarent avoir des besoins en compétences alors que, dans le même temps, des actions de niveau élevé du Programme Régional de Formation ont des difficultés à se remplir, voire sont annulées faute de candidat.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Une enquête réalisée en 2021 auprès d'étudiants de 1ère année d'école d'ingénieur agronomique (Beyer et al. 2021) a mis en évidence que les 2 principales inquiétudes des étudiants sur les métiers de l'agriculture se situaient d'une part, autour de la répartition vie professionnelle/vie personnelle (horaires de travail) et d'autre part, autour de la rémunération et la sécurité financière. Par conséquent, afin d'attirer des jeunes dans un parcours complet de l'enseignement agricole, il faut déjà répondre à leurs inquiétudes. Le 1er niveau d'échange sur le choix des orientations des jeunes étant intrafamilial, il est difficilement envisageable que des parents conseillent et orientent leurs enfants vers des métiers et des filières qui n'ont ni débouchés, ni revenus viables. Or, la communication grand public accessible aujourd'hui aux familles, tend implicitement à présenter les métiers de l'agriculture comme ayant certes du sens, mais comme ayant aussi et surtout des amplitudes de travail horaire importantes et des revenus bas. Il faut renforcer la visibilité des métiers de l'agriculture sur leurs aspects viables et vivables. Aucun parent n'appuiera une volonté de son enfant de se tourner vers les métiers de l'agriculture s'il préjuge qu'il n'y a ni débouché, ni revenu décent.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Campagne de communication / vendre les métiers de l'agriculture par un marketing attractif

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : les chambres d'agriculture et les syndicats agricoles

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Construire un enseignement innovant en phase avec les aspirations des nouvelles générations

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Rénover les modes d'apprentissage vers un processus moins verticale et plus collaboratif. Accompagner les jeunes dans leurs aspirations en intégrant que les « non issus du milieu agricole » représenteront demain une part importante des étudiants.

Le futur de l'agriculture s'inscrit dans les générations que les sociologues nomment Z et Alpha. C'est l'émotion qui est au cœur de ces générations. Ce sont les plus sensibles aux causes environnementales et à la protection des animaux. Ces valeurs doivent clairement transparaître dans les enseignements. Ce sont également des utopistes débordant d'énergie : ils ont besoin d'être canalisés. Ils ont via internet un accès libre à une mine d'informations gratuites : ils n'accepteront plus l'autorité arbitraire d'un professeur. Ce dernier sera désormais plutôt considéré comme un coach qui doit libérer leur potentiel. En quête d'autonomie et d'immédiateté, les enseignements devront inclure les apprentissages de la culture entrepreneuriale permettant de créer son activité à partir de ses propres réflexions, ses aspirations, ses valeurs, ses ambitions, ses partenaires choisis et ses priorités. Les nouvelles générations dans les métiers de l'agriculture ne devront pas être formées comme des gestionnaires de la tradition ou de la transmission familiale mais comme des non-issus du milieu agricole avec des valeurs nouvelles.

Contexte régional : Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ? Les sociologues décrivent les arrivées des générations Z et Alpha. Ce sont les générations que les métiers de l'agriculture accueilleront demain. Il faut construire un enseignement qui les attire et leur donne goût.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Rénover les modes d'apprentissage vers un processus moins verticale et plus collaboratif. Accompagner les jeunes dans leurs aspirations en intégrant que les « non issus du milieu agricole » représenteront demain une part importante des étudiants.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : non

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Le ministère de l'agriculture et les établissements d'enseignements

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Montée en compétence de l'agriculture

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'agriculture est un monde en perpétuel mouvement. Sans cesse, de nouveaux risques sanitaires apparaissent : maladies vectorielles avec le réchauffement climatique, la méthanisation et la gestion des effluents, pénurie d'eau/sécheresse. De nouveaux défis se dessinent : BEA, bilan carbone, transition écologique, LSA, « Une seule Santé ». De là, de nouveaux enjeux émergent : hausse de la valeur des investissements avec une augmentation du risque de perte en capital, développement du système assurantiel privé avec apparition de conditions suspensives, capacité d'appréhender des compétences de chef d'entreprise (responsabilité employeur, management, gestion et pilotage économique. Ce contexte contraint à la nécessité de connaissances scientifiques et techniques élargies (biologie, santé, agronomie, zootechnie, économie, management). La formation initiale doit être élargie et la formation continue désormais nécessaire devrait être rendue obligatoire. Les vétérinaires doivent participer tant aux cycles de formation initiale qu'aux cycles de formation continue autour des enjeux en lien avec « une seule santé ». L'instauration de formations obligatoires en biosécurité en élevage avicole, formations dispensées par des vétérinaires sont un exemple de réussite pour une meilleure compréhension des éleveurs des enjeux et des connaissances et une meilleure observance. En outre, le bon fonctionnement du couple profession vétérinaire/profession agricole est une condition intangible pour réussir les transitions souhaitées pour les productions animales. Des formations conjointes avec des Chambres de Commerce et d'Industrie sur la gestion d'entreprise devrait être envisagées en formation continue et formation initiale. Il est évident que les professionnels accompagnant les entreprises agricoles au quotidien devront répondre à des critères de compétences et d'excellence leur conférant leur légitimité.

Contexte régional : Mieux préparer les installés, futurs installés et futurs actifs aux prises de décision et au pilotage d'entreprise.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Adapter les formations aux besoins futurs des entreprises en élargissant les compétences dans les formations initiales (compétences de chef d'entreprise, « une seule santé ») et rendre les formations continues obligatoires.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : sans objet

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : les établissements d'enseignement

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :



GT Installation et Transmission

77 Propositions*

**Toutes les propositions ont fait l'objet d'un vote en ligne, afin de déterminer les consensus/dissensus. 14 propositions ont fait l'objet d'un dissensus (il est indiqué dans le titre des propositions concernées). Pour mémoire, malgré le consensus pour 63 propositions, seules 5 propositions ont fait l'objet d'une priorisation (vote en séance).*



Structure Représentée : FR CUMA GRAND EST

Titre de la Proposition : Création d'un diagnostic mécanisation dans le parcours à l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour améliorer la maîtrise du coût de la mécanisation, nous proposons que soit systématisé, dans le parcours à l'installation, un diagnostic de la stratégie de mécanisation. Il s'agit dès lors de l'intégrer dans la conception du modèle économique du futur installé. Cette proposition a fait l'objet d'échanges avec les élus nationaux des Chambres d'Agriculture de France et les Jeunes Agriculteurs, qui se poursuivront pour sa déclinaison concrète.

Une mesure qui est portée sous forme législative par les parlementaires dans le cadre du rapport sur la coopération agricole de février 2022 :

“Proposition n° 17 : Inciter les agriculteurs à recourir de manière plus systématique aux CUMA dans la mise en place de stratégies de mécanisation et, à cette fin, inscrire cette mission de conseil à l'article R. 521-1 du CRPM”.

Soit en ajoutant un diagnostic de mécanisation dans les conditions d'octroi des aides à l'installation : à l'article D343-4 du Code rural et de la pêche maritime après le paragraphe 7° ajouter un 8° ainsi rédigé : “Avoir réalisé un diagnostic sur les coûts et la stratégie relatifs à la mécanisation de l'exploitation”.

Soit prévoir un diagnostic de mécanisation dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé : à l'article D343-22 après la phrase “il est accessible à tout porteur de projet en vue d'une installation”, ajouter la phrase suivante : “ Il prévoit obligatoirement la réalisation d'un diagnostic sur les coûts et la stratégie relatifs à la mécanisation de l'exploitation”.

Contexte régional : Dans son rapport sur les charges de mécanisation, le CGAAER a porté la conclusion suivante : “la connaissance et la maîtrise du coût de la mécanisation dans les coûts de production restent donc fondamentales dans l'économie des exploitations agricoles. Ces éléments sont d'autant plus importants que les exploitations font aujourd'hui face à la transformation des systèmes de production et que les outils de l'agroéquipement sont au cœur de cette transformation. La substitution du glyphosate, le développement de l'agroécologie, la décarbonation vont entraîner la mise en œuvre de nouvelles pratiques culturales et par voie de conséquence le recours à de nouveaux outils, pour certains avec de nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle. Aujourd'hui, la France est leader européen des charges de mécanisation. Ce poste grève les modèles économiques des nouveaux installés, sans qu'il existe aujourd'hui d'appui sur ce volet, dans le cadre du parcours à l'installation, permettant réflexion stratégique et optimisation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Optimisation des performances technico-économiques et environnementales de l'exploitation agricole, le plus rapidement possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : OPA autour du sujet de l'installation

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Création du PAFIT : Point Accueil Formation Installation Transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le PAI (Point Accueil Installation) accueille les porteurs de projet d'installation en agriculture pour les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches. Nous proposons l'extension des compétences de ce guichet unique labellisé pour qu'il accueille, informe et oriente les agriculteurs tout au long de leur parcours : avant leur installation, pendant leur carrière, jusqu'à la transmission de leur exploitation. Nous rajoutons les lettres suivantes à l'acronyme du guichet existant :

- F, pour Formation : La formation continue est indispensable en agriculture comme dans tous les domaines d'activité. Ce guichet aidera à poser des diagnostics sur les besoins en formation tout au long de la carrière de l'agriculteur et saura orienter vers les formations appropriées.

- T, pour Transmission : Par son unicité, ce guichet fera de façon plus optimale le lien entre les porteurs de projet et les agriculteurs susceptibles de céder leur exploitation. Par le lien qu'il conservera avec l'agriculteur au fil du temps, grâce au volet Formation continue, il saura mieux repérer l'agriculteur futur cédant pour l'accompagner au mieux, dans les délais de temps nécessaires à une bonne transmission.

Le PAFIT travaillera en lien avec tous les partenaires utiles pour le porteur de projet, l'agriculteur en cours et en fin de carrière.

Contexte régional : La région Grand Est est pourvue de 10 PAI (un par département) et de 10 PIT (Point Information Transmission, guichet unique géré au niveau région pour répondre aux questions des exploitants envisageant de prendre leur retraite, de se réorienter professionnellement ou à la recherche d'un associé).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : En France, les installations en agriculture ne compensent plus les départs à la retraite des agriculteurs. En Grand Est, l'étude DRAAF-AR CMSA (cotisants ATEXA 2011-2019) conclue à 7 installés pour 10 exploitants sortants. Le PAFIT, fusion du PAI et du PIT, nouveau guichet unique labellisé, optimise la mise en relation cédants-repreneurs indispensable pour répondre à court terme à l'enjeu actuel du Renouvellement des Générations en Agriculture. Il simplifie également les démarches, en permettant un suivi de l'agriculteur par une seule et même structure tout au long de sa carrière.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; Parties prenantes de l'installation; Région

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcement et modernisation du Plan d'Entreprise

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Lors du parcours d'installation en agriculture, le porteur de projet bénéficie d'un dispositif d'accompagnement à l'installation comprenant les principales étapes suivantes : PAI (accueil en Point Accueil Installation) - PPP (réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé) – PE (réalisation d'un Plan d'Entreprise) – 21h (suivi d'un stage de 3 jours).

Nous proposons de conserver ce dispositif (en incluant l'évolution des PAI en PAFIT), qui a montré toute sa performance, tout en renforçant et en modernisant le Plan d'Entreprise. Le PE actuel est la synthèse d'une étude économique prévisionnelle sur 4 ans. Nous souhaitons que le nouveau PE :

- devienne un outil de suivi et de pilotage à long terme de l'exploitation agricole : de sa création à sa transmission ;
- intègre plus encore la gestion des risques, pour une meilleure durabilité économique, sociale, écologique ;
- se modernise en devenant dématérialisé, la dématérialisation sur une plateforme nationale permettant une centralisation des informations, des facilités pour la saisie et la consultation au fil des années des modifications de l'entreprise.

Contexte régional : Le dispositif d'accompagnement à l'installation est performant en région Grand Est : 67 % des installés le sont toujours 6 ans après leur installation et ce taux est de 87 % pour les jeunes de moins de 40 ans (source : DRAAF Grand Est). Ceci dit, ces chiffres indiquent également que des agriculteurs cessent leur activité quelques années après leur installation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Dans un contexte économique, social, environnemental aujourd'hui très mouvant, cette proposition vise à accompagner dans la durée les projets d'entreprise. L'objectif est d'aider l'agriculteur dans l'évolution de son entreprise, de diminuer le nombre des exploitants agricoles qui cessent leur activité pour maintenir ainsi, à court terme, la dynamique agricole et sa performance.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; Région; OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : RAS

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Exonérations fiscales pour les cédants et jeunes repreneurs d'exploitation agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et leur reprise par des jeunes, nous proposons que soient mises en place ou développées des mesures fiscales incitatives à l'attention des cédants et des repreneurs :

alléger, voire supprimer, la fiscalité du revenu foncier du cédant en cas de location à un jeune (les allègements fiscaux liés aux baux à long terme doivent être étendus à l'ensemble des baux, y compris au bail de 9 ans) ;

mettre en place un bonus fiscal pour le cédant qui favorise une installation plutôt qu'un agrandissement d'exploitation agricole ;

étendre les dispositifs d'exonération des plus-values, pour accompagner la transmission progressive ;

supprimer les frais de notaire pour le jeune qui achète du foncier agricole, l'exonérer de taxe foncière ;

défiscaliser le transfert de l'épargne de précaution, en cas de cession à un jeune.

Contexte régional : Ces dernières années, la valeur financière des exploitations agricoles a augmenté fortement. Les jeunes susceptibles de s'installer n'ont très souvent pas les capacités financières suffisantes pour acheter une exploitation. Il s'agit alors d'un frein à l'installation en agriculture.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition vise à :

aider les jeunes à s'installer, malgré les coûts élevés que cela représente (en particulier pour les NIMA, Non Issus du Milieu Agricole) ;

aider les cédants à résister à la tentation de vendre au plus offrant, souvent dans le cadre d'un agrandissement d'une exploitation existante, les aider à vendre (et/ou louer) à un jeune et à participer ainsi au Renouvellement des Générations en Agriculture.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : RAS

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter l'accès au foncier pour un jeune candidat à l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous proposons de prioriser et d'aider les jeunes pour l'accès au foncier agricole par différentes mesures :

rendre obligatoire le passage en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) pour toute demande d'attribution de foncier ;

généraliser le dispositif régional de portage du foncier en le rendant accessible à tous les candidats à l'installation, sur une durée minimale de 5 ans à partir de la date d'installation ;

favoriser la cession d'une exploitation agricole de grande taille en plusieurs exploitations de petite taille ;

aider l'accès au foncier pour un jeune grâce à des mesures fiscales ;

favoriser le bail de carrière pour les jeunes en phase d'installation ;

activer des garanties bancaires en cas d'achat ou location de foncier agricole (prêts bancaires bonifiés, caution sur l'achat, garantie de fermage impayé pour rassurer le cédant dans le cas d'une reprise par un repreneur hors cadre familial) ;

protéger le foncier agricole de toute artificialisation des sols (mesure facilitant l'accès au foncier mais répondant également à l'enjeu de la transition et de l'adaptation au changement climatique).

Contexte régional : Le foncier agricole est un actif recherché dans toute la région Grand Est. La demande, supérieure à l'offre, entraîne un effet mécanique de hausse des prix. Selon les études des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), le prix moyen des terres et prés non bâtis en région Grand Est, en 2021, est de 6 640 €/ha. Ce prix moyen atteint 9 500/ha dans l'Aube et 11 400 €/ha dans la Marne. Ces prix sont un frein à l'installation de jeunes agriculteurs.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition vise à lever ce frein à l'installation que constitue le prix du foncier agricole pour les jeunes agriculteurs. Elle vise à répondre, à court terme, à ce fort enjeu du Renouvellement des Générations en Agriculture, présent en région Grand Est comme sur tout le territoire national.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; Région; Banques; OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Mettre en place pour les futurs cédants une cotisation trimestrielle à la MSA

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La cotisation à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) est aujourd'hui annuelle. Il s'agit d'une contrainte financière pour l'agriculteur en situation de céder son entreprise dans un court délai. Lorsqu'un jeune agriculteur reprend une exploitation agricole, son projet peut ne pas être parfaitement abouti au 31 décembre de l'année. Le cédant ne souhaitant pas cotiser pour une année supplémentaire complète, le repreneur peut subir une pression pour s'installer à une date qui n'est pas la plus appropriée au stade de son projet ou la transmission peut être décalée à de nombreux mois plus tard.

Nous proposons que l'enregistrement à la MSA d'un agriculteur en âge de céder son exploitation (à définir) devienne trimestriel. Cette nouvelle modalité d'enregistrement (et de cotisation) permettra une déclaration au réel moins contraignante. Elle apportera plus de souplesse dans la démarche de transmission d'une exploitation et facilitera cette étape particulière pour le cédant comme pour le repreneur.

Contexte régional : En France, les installations en agriculture ne compensent plus les départs à la retraite des agriculteurs. En région Grand Est, les données issues de l'étude DRAAF-AR CMSA (cotisants ATEXA 2011-2019) concluent à 7 installés pour 10 exploitants sortants.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Pour assurer la souveraineté alimentaire de notre territoire, il est nécessaire de répondre à court terme à l'enjeu du Renouvellement des Générations en Agriculture. La complexité ou la non-pertinence des démarches administratives sont des éléments qui peuvent rebuter des jeunes agriculteurs à s'installer. Notre proposition vise à apporter à court terme du bon sens et de la souplesse à une démarche administrative. Elle lève ainsi un frein à la transmission et à l'installation en agriculture.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La relation cédants / repreneurs > Comment mettre en phase ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : MSA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Création du PAFIT : Point Accueil Formation Installation Transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le PAI (Point Accueil Installation) accueille les porteurs de projet d'installation en agriculture pour les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches. Nous proposons l'extension des compétences de ce guichet unique labellisé pour qu'il accueille, informe et oriente les agriculteurs tout au long de leur parcours : avant leur installation, pendant leur carrière, jusqu'à la transmission de leur exploitation. Nous rajoutons les lettres suivantes à l'acronyme du guichet existant :

- F, pour Formation : La formation continue est indispensable en agriculture comme dans tous les domaines d'activité. Ce guichet aidera à poser des diagnostics sur les besoins en formation tout au long de la carrière de l'agriculteur et saura orienter vers les formations appropriées.

- T, pour Transmission : Par son unicité, ce guichet fera de façon plus optimale le lien entre les porteurs de projet et les agriculteurs susceptibles de céder leur exploitation. Par le lien qu'il conservera avec l'agriculteur au fil du temps, grâce au volet Formation continue, il saura mieux repérer l'agriculteur futur cédant pour l'accompagner au mieux, dans les délais de temps nécessaires à une bonne transmission.

Le PAFIT travaillera en lien avec tous les partenaires utiles pour le porteur de projet, l'agriculteur en cours et en fin de carrière.

Contexte régional : La région Grand Est est pourvue de 10 PAI (un par département) et de 10 PIT (Point Information Transmission, guichet unique géré au niveau région pour répondre aux questions des exploitants envisageant de prendre leur retraite, de se réorienter professionnellement ou à la recherche d'un associé).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : En France, les installations en agriculture ne compensent plus les départs à la retraite des agriculteurs. En Grand Est, l'étude DRAAF-AR CMSA (cotisants ATEXA 2011-2019) conclue à 7 installés pour 10 exploitants sortants. Le PAFIT, fusion du PAI et du PIT, nouveau guichet unique labellisé, optimise la mise en relation cédants-repreneurs indispensable pour répondre à court terme à l'enjeu actuel du Renouvellement des Générations en Agriculture. Il simplifie également les démarches, en permettant un suivi de l'agriculteur par une seule et même structure tout au long de sa carrière.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Région

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcement et modernisation du Plan d'Entreprise

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Lors du parcours d'installation en agriculture, le porteur de projet bénéficie d'un dispositif d'accompagnement à l'installation comprenant les principales étapes suivantes : PAI (accueil en Point Accueil Installation) - PPP (réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé) – PE (réalisation d'un Plan d'Entreprise) – 21h (suivi d'un stage de 3 jours).

Nous proposons de conserver ce dispositif (en incluant l'évolution des PAI en PAFIT), qui a montré toute sa performance, tout en renforçant et en modernisant le Plan d'Entreprise. Le PE actuel est la synthèse d'une étude économique prévisionnelle sur 4 ans. Nous souhaitons que le nouveau PE :

- devienne un outil de suivi et de pilotage à long terme de l'exploitation agricole : de sa création à sa transmission ;
- intègre plus encore la gestion des risques, pour une meilleure durabilité économique, sociale, écologique ;
- se modernise en devenant dématérialisé, la dématérialisation sur une plateforme nationale permettant une centralisation des informations, des facilités pour la saisie et la consultation au fil des années des modifications de l'entreprise.

Contexte régional : Le dispositif d'accompagnement à l'installation est performant en région Grand Est : 67 % des installés le sont toujours 6 ans après leur installation et ce taux est de 87 % pour les jeunes de moins de 40 ans (source : DRAAF Grand Est). Ceci dit, ces chiffres indiquent également que des agriculteurs cessent leur activité quelques années après leur installation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Dans un contexte économique, social, environnemental aujourd'hui très mouvant, cette proposition vise à accompagner dans la durée les projets d'entreprise. L'objectif est d'aider l'agriculteur dans l'évolution de son entreprise, de diminuer le nombre des exploitants agricoles qui cessent leur activité pour maintenir ainsi, à court terme, la dynamique agricole et sa performance.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Région/OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Exonérations fiscales pour les cédants et jeunes repreneurs d'exploitation agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et leur reprise par des jeunes, nous proposons que soient mises en place ou développées des mesures fiscales incitatives à l'attention des cédants et des repreneurs :

alléger, voire supprimer, la fiscalité du revenu foncier du cédant en cas de location à un jeune (les allègements fiscaux liés aux baux à long terme doivent être étendus à l'ensemble des baux, y compris au bail de 9 ans) ;

mettre en place un bonus fiscal pour le cédant qui favorise une installation plutôt qu'un agrandissement d'exploitation agricole ;

étendre les dispositifs d'exonération des plus-values, pour accompagner la transmission progressive ;

supprimer les frais de notaire pour le jeune qui achète du foncier agricole, l'exonérer de taxe foncière ;

défiscaliser le transfert de l'épargne de précaution, en cas de cession à un jeune.

Contexte régional : Ces dernières années, la valeur financière des exploitations agricoles a augmenté fortement. Les jeunes susceptibles de s'installer n'ont très souvent pas les capacités financières suffisantes pour acheter une exploitation. Il s'agit alors d'un frein à l'installation en agriculture.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition vise à :

aider les jeunes à s'installer, malgré les coûts élevés que cela représente (en particulier pour les NIMA, Non Issus du Milieu Agricole) ;

aider les cédants à résister à la tentation de vendre au plus offrant, souvent dans le cadre d'un agrandissement d'une exploitation existante, les aider à vendre (et/ou louer) à un jeune et à participer ainsi au Renouvellement des Générations en Agriculture.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter l'accès au foncier pour un jeune candidat à l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous proposons de prioriser et d'aider les jeunes pour l'accès au foncier agricole par différentes mesures :

rendre obligatoire le passage en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) pour toute demande d'attribution de foncier ;

généraliser le dispositif régional de portage du foncier en le rendant accessible à tous les candidats à l'installation, sur une durée minimale de 5 ans à partir de la date d'installation ;

favoriser la cession d'une exploitation agricole de grande taille en plusieurs exploitations de petite taille ;

aider l'accès au foncier pour un jeune grâce à des mesures fiscales ;

favoriser le bail de carrière pour les jeunes en phase d'installation ;

activer des garanties bancaires en cas d'achat ou location de foncier agricole (prêts bancaires bonifiés, caution sur l'achat, garantie de fermage impayé pour rassurer le cédant dans le cas d'une reprise par un repreneur hors cadre familial) ;

protéger le foncier agricole de toute artificialisation des sols (mesure facilitant l'accès au foncier mais répondant également à l'enjeu de la transition et de l'adaptation au changement climatique).

Contexte régional : Le foncier agricole est un actif recherché dans toute la région Grand Est. La demande, supérieure à l'offre, entraîne un effet mécanique de hausse des prix. Selon les études des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), le prix moyen des terres et prés non bâtis en région Grand Est, en 2021, est de 6 640 €/ha. Ce prix moyen atteint 9 500/ha dans l'Aube et 11 400 €/ha dans la Marne. Ces prix sont un frein à l'installation de jeunes agriculteurs.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition vise à lever ce frein à l'installation que constitue le prix du foncier agricole pour les jeunes agriculteurs. Elle vise à répondre, à court terme, à ce fort enjeu du Renouvellement des Générations en Agriculture, présent en région Grand Est comme sur tout le territoire national.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Région/OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : RAS

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Mettre en place pour les futurs cédants une cotisation trimestrielle à la MSA

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La cotisation à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) est aujourd'hui annuelle. Il s'agit d'une contrainte financière pour l'agriculteur en situation de céder son entreprise dans un court délai. Lorsqu'un jeune agriculteur reprend une exploitation agricole, son projet peut ne pas être parfaitement abouti au 31 décembre de l'année. Le cédant ne souhaitant pas cotiser pour une année supplémentaire complète, le repreneur peut subir une pression pour s'installer à une date qui n'est pas la plus appropriée au stade de son projet ou la transmission peut être décalée à de nombreux mois plus tard.

Nous proposons que l'enregistrement à la MSA d'un agriculteur en âge de céder son exploitation (à définir) devienne trimestriel. Cette nouvelle modalité d'enregistrement (et de cotisation) permettra une déclaration au réel moins contraignante. Elle apportera plus de souplesse dans la démarche de transmission d'une exploitation et facilitera cette étape particulière pour le cédant comme pour le repreneur.

Contexte régional : En France, les installations en agriculture ne compensent plus les départs à la retraite des agriculteurs. En région Grand Est, les données issues de l'étude DRAAF-AR CMSA (cotisants ATEXA 2011-2019) concluent à 7 installés pour 10 exploitants sortants.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Pour assurer la souveraineté alimentaire de notre territoire, il est nécessaire de répondre à court terme à l'enjeu du Renouvellement des Générations en Agriculture. La complexité ou la non-pertinence des démarches administratives sont des éléments qui peuvent rebuter des jeunes agriculteurs à s'installer. Notre proposition vise à apporter à court terme du bon sens et de la souplesse à une démarche administrative. Elle lève ainsi un frein à la transmission et à l'installation en agriculture.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Action MSA

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : MSA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Achever la construction du Droit à l'essai pour une installation en société, recommander fortement le Stage de parrainage pour tout candidat à une 1ère installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'association est un mode d'exercice utilisé par beaucoup d'agriculteurs car il apporte des avantages importants. Mais le fait d'exercer le métier à plusieurs suscite souvent des craintes comme celles de ne pas pouvoir réaliser son projet professionnel personnel ou la peur de conflits dans le travail. Le Droit à l'essai est la possibilité, pour 2 personnes ou plus, de tester un projet d'agriculture en commun, sur une année, avec un statut d'Associé à l'essai ou Associé stagiaire. Cette année test bénéficie d'une neutralité juridique, fiscale et économique qui permet un retour en arrière si elle n'est pas concluante pour les partenaires. Aussi, un accompagnement est également proposé pendant cette période, pour augmenter les chances de l'association envisagée. Ce dispositif est expérimenté dans plusieurs départements. Nous proposons de le développer et de conforter le statut d'Associé stagiaire (extension du dispositif de prise en charge de la protection sociale de l'associé, aide régionale à la rémunération de l'associé, maintien d'une couverture chômage en cas d'essai non concluant). Ce statut d'Associé stagiaire pourra s'appuyer sur le dispositif existant de « Stage de parrainage », dispositif ayant montré ses preuves, à recommander fortement. Aussi, nous souhaitons une formation certifiante obligatoire pour chaque parrain et la mise à disposition de la liste complète des parrains sur une plateforme nationale (celle recensant également les exploitations disponibles pour une transmission).

Contexte régional : Le Droit à l'essai est un dispositif qui n'a pas été expérimenté en région Grand Est mais il a montré, dans l'Ain, le Jura, la Haute-Loire, la Saône-et-Loire, le Tarn et sur la région Bretagne, sa capacité à favoriser des exploitations vivables et viables. Nous souhaitons pouvoir bénéficier en Grand Est des forces et atouts qu'il donne.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition permet de mieux accompagner l'installation en agriculture, et de répondre au nécessaire Renouvellement des Générations en Agriculture, en région Grand Est comme sur tout le territoire national. Elle offre à court terme une réponse, en aidant l'installation en société, à la difficile transmission des exploitations de grande taille.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Région/OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : SGV CHAMPAGNE

Titre de la Proposition : Alléger la fiscalité de la transmission des biens ruraux loués par bail à long terme

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : A ce sujet, nous reprendrons la très juste proposition du député Eric GIRARDIN dans le cadre de son rapport d'avril 2022 pour « assurer la transmission familiale du foncier et des exploitations viticoles afin de garantir la pérennité et l'indépendance stratégique de la viticulture française » :

Afin de ne pas pénaliser la transmission du foncier viticole dans le cas où il n'est pas intégré aux actifs de l'exploitation viticole et de contribuer à la simplification des dispositifs fiscaux, il convient de :

- Proposer une exonération totale de fiscalité sur les droits de mutation dans le cadre de foncier

Loué par bail rural à long terme sous contrainte de durée de détention de 25 ans ;

- A minima, d'harmoniser la fiscalité des transmissions du foncier mis à disposition dans le cadre d'un bail à long terme avec le Pacte Dutreil (suppression du plafond de 500 000 euros pour l'exonération au ¾ de la valeur taxable)

Contexte régional : La Champagne est un vignoble à haute valeur ajoutée dont le prix du foncier est extrêmement élevé et déconnecté de la rentabilité économique de l'exploitation. Par conséquent, la taxation des transmissions est disproportionnée et de nature à diminuer les capacités d'investissement voire à entraîner la vente du foncier.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Conserver le modèle des exploitations familiales champenoises. Au regard du renouvellement générationnel en lien avec les départs en retraite massifs attendus pour la prochaine décennie, une mesure rapide et immédiate serait pertinente.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Economie et des Finances - Législateur

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : SGV CHAMPAGNE

Titre de la Proposition : Exonérer d'Impôt sur la Fortune Immobilière les biens ruraux loués par bail à long terme

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Tout simplement exonérer les propriétaires bailleurs de biens ruraux loués par bail à long terme pour une durée d'au moins 18 ans d'IFI.

Contexte régional : La rentabilité locative des biens ruraux est faible par rapport à la valeur du foncier. L'IFI diminue drastiquement cette rentabilité et dissuade les bailleurs de conserver leurs biens. Ces derniers sont donc amenés à les vendre soit à des grands groupes, soit aux vignerons eux-mêmes. Dans le premier cas, cela renforce le mouvement de concentration au profit des gros opérateurs. Dans le second cas, les vignerons ne disposent pas des moyens de racheter tout le foncier qu'ils exploitent et sa vente représente un péril pour l'exploitation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Conserver le modèle des exploitations familiales champenoises. Au regard de la nécessité d'inciter les propriétaires à conserver leurs biens et à les louer, une mesure rapide et immédiate serait pertinente.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Economie et des Finances - Législateur

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : SGV CHAMPAGNE

Titre de la Proposition : Faciliter les procédures d'échanges d'immeubles ruraux

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Exonération fiscale totale de opérations d'échange de parcelles de biens ruraux même lorsqu'elles ne se situent pas sur un même canton ou des cantons limitrophes mais au sein d'une même AOC.

Contexte régional : Afin de remédier aux inconvénients pratiques et logistiques, aux coûts économiques et environnementaux d'une exploitation géographiquement morcelée, les exploitants sont incités à remembrer leurs exploitations en réalisant des échanges de parcelles. Or, la fiscalité est parfois pénalisante et désincitative.

Il existe bien des dispositifs d'exonération de la taxe de publicité foncière ou, le cas échéant, du droit d'enregistrement, dépassant déjà le cadre du canton ou du département, mais dont les conditions sont trop restrictives. En effet, les immeubles ruraux échangés doivent être situés soit dans le même canton, soit dans un canton et dans une commune limitrophe de celui-ci. En dehors de ces limites, l'un des immeubles échangés doit être contigu aux propriétés de celui des échangistes qui le recevra.

Or l'aire de production d'une AOC peut s'étendre sur des territoires dépassant la limite d'un canton et non limitrophes. De ce fait, des échanges sont exclus du régime d'exonération ou n'ont pas lieu en raison de leur coût fiscal.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Redonner aux exploitations viticoles champenoises leur unités géographique locale naturelle lorsque celles-ci sont éclatées entre des zones distantes. Il s'agit d'une mesure économique et environnementale. La mesure a fait l'objet de plusieurs amendements dans le cadre des Lois de Finances et sa pertinence est toujours d'actualité au point d'appeler une mesure immédiate.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Régions - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Economie et des Finances - Législateur

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : SGV CHAMPAGNE

Titre de la Proposition : Incitation économique pour l'accompagnement des opérations de transmission et d'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Création d'un crédit d'impôt ou d'une subvention nationale ou régionale afin d'encourager les exploitants à se faire accompagner dans le cadre des projets de transmission/installation.

Contexte régional : L'évolution démographique de la profession démontre que la moitié environ des exploitants prendront leur retraite dans la prochaine décennie et qu'en parallèle autant d'installations interviendront. La phase de transmission/installation est critique pour le maintien des exploitations, des savoir-faire et la pérennité économique des exploitations. L'anticipation et l'accompagnement de ce moment sont cruciaux et la clef de voûte d'une installation réussie. C'est pourquoi nous pensons qu'une incitation en faveur de l'accompagnement serait pertinente que ce soit sous la forme d'une subvention à la prestation d'accompagnement ou bien d'un crédit d'impôt.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La région a tout intérêt au maintien d'entreprises viticoles prospères (TPE et PME) qui innervent le tissu économique local. Au regard du mouvement démographique massif en cours, il semble opportun de mettre en œuvre cette mesure dès que possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Régions - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Economie et des Finances

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Titre de la Proposition : Privilégier les installations de systèmes de production agricole vertueux sur les secteurs ciblés à forts enjeux

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le positionnement, sur les zones à forts enjeux (captages notamment), de type de culture ou systèmes à bas niveau d'impact sur la ressource en eau, tels que les systèmes herbagers ou l'agriculture biologique, permet de concilier maintien de l'activité agricole et protection de la qualité de l'eau. Il repose sur une prise de conscience collective des enjeux de protection des captages d'eau potable pour permettre de faire converger les moyens en vue d'installer des systèmes agricoles compatibles avec une eau de qualité. L'activation du levier « installation » de systèmes à bas niveau d'impact sur les captages peut, par conséquent, être un outil efficace pour la reconquête de ces territoires stratégiques.

Leviers :

- Accompagner la mise en place de dispositifs financiers spécifiques territorialisés pour favoriser la transmission ou aider à l'installation d'exploitations favorables à la protection de la ressource en eau/biodiversité/fonctionnement des sols ;
- Travailler à l'échelle des territoires dans une logique de développement de solutions adaptées (main d'œuvre partagée, mise en commun de matériels...) pour favoriser la transmission ou aider à l'installation d'exploitations favorables à la protection de la ressource en eau ;
- Faciliter l'accès au foncier sur les zones à enjeux pour les installations et les transmissions d'exploitations en AB, en agroécologie et herbagères, notamment via les structures et associations compétentes (SAFER, Terre de liens, etc) ;
- Accompagner les prises de risque liées à la structuration de filières à bas niveau d'impacts dans une période de transition où les modèles économiques des productions BNI sont à fiabiliser ;
- Rémunérer les services rendus en faveur de la préservation des ressources en eau.

Contexte régional : Le Grand-Est est alimenté en eau potable par 5273 captages en activité (SISE-Eaux, 2021) dont 739 rencontrent des problèmes de pollutions par les nitrates et pesticides (dont 342 à l'échelle du bassin Rhin-Meuse).

Malgré la mise en place de politiques en faveur de la préservation ou de la reconquête des ressources en eau, la qualité des eaux souterraines continue globalement de se dégrader depuis plusieurs décennies. En Grand-Est, entre 2000 et 2020, environ 200 captages ont été abandonnés pour cause de concentrations trop élevées en nitrates et en pesticides (SISE-Eaux, 2020). En 2020, 77 unités de distribution sont visées par une mise en demeure de la France (pré-contentieux nitrates) par la commission européenne. Parmi ces 77 UDI, 56 nécessitent un plan d'action spécifique, qui concerne 73 captages.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Ces propositions s'inscrivent dans un cadre européen :

- Objectif de bon état des eaux fixé par la DCE à horizon 2027 (report en 2039 pour les masses d'eau souterraines dégradées par les phytosanitaires autorisés)
- Objectif de non dépassement des seuils identifiés dans les SDAGE sur les captages dits « sensibles » aux pollutions diffuses à horizon 2015
- Objectif de protection de la santé des personnes des effets néfastes de la contamination des eaux destinées à la consommation humaines (Directive eau potable).

Elles visent à réduire les pressions agricoles exercées sur les captages au travers de 3 enjeux stratégiques :

- 1/ l'atteinte des objectifs de conformité sanitaire pour l'eau destinée à l'alimentation en eau potable des populations concernées,
- 2/ la restauration de la qualité de la ressource en eau,
- 3/ le maintien de la qualité de la ressource en eau de façon durable.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Cette mesure en faveur du maintien et/ou de l'installation de systèmes et/ou cultures BNI doit s'intégrer dans la stratégie locale déployée pour la protection du captage mixant l'ensemble des acteurs territoriaux de différents horizons (acteurs agricoles, opérateurs économiques et collectivités), des financements divers et des solutions complémentaires innovantes.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Titre de la Proposition : Assurer la transmission des systèmes de production les plus équilibrés pour protéger la ressource en eau

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Outre les exploitations exclusivement herbagères et les productions biologiques, les systèmes en polyculture-élevage qui concentre une part d'herbe importante, sont les systèmes les plus équilibrés pour protéger la ressource en eau ainsi que la biodiversité associée et la qualité des sols. L'enjeu visant à assurer la transmission de ce type d'exploitations est un jeu central pour la conservation des masses d'eau en bon état.

Leviers :

- Accompagner la mise en place de dispositifs financiers spécifiques territorialisés pour favoriser la transmission ou aider à l'installation d'exploitations favorables à la protection de la ressource en eau/biodiversité/fonctionnement des sols ;
- Travailler à l'échelle des territoires dans une logique de développement de solutions adaptées (main d'œuvre partagée, mise en commun de matériels...) pour favoriser la transmission ou aider à l'installation d'exploitations favorables à la protection de la ressource en eau ;
- Faciliter l'accès au foncier sur les zones à enjeux pour les installations et les transmissions d'exploitations en AB, en agroécologie et herbagères, notamment via les structures et associations compétentes (SAFER, Terre de liens, etc) ;
- Accompagner les prises de risque liées à la structuration de filières à bas niveau d'impacts dans une période de transition où les modèles économiques des productions BNI sont à fiabiliser ;
- Rémunérer les services rendus en faveur de la préservation des ressources en eau / biodiversité / fonctionnement des sols / carbone ;
- Trouver des sources de revenus complémentaires rémunérant les services rendus en faveur de la préservation des ressources en eau / biodiversité / fonctionnement des sols / carbone ;
- Inciter la réalisation d'études prospectives pour identifier les filières d'avenir et les systèmes productifs durables et désirables, et anticiper les OTEX des installations.

Contexte régional : L'herbe est un atout à privilégier tant en termes de reconquête de la ressource en eau que de prévention contre toute dégradation future. Or, les surfaces en herbe ne font que régresser en raison de l'abandon de l'élevage au profit de la spécialisation des exploitations vers les grandes cultures. Ce sont ainsi 24% des surfaces de prairies qui ont diminué entre 1970 et 2010 sur le bassin, au profit de surfaces en grandes cultures. Cette dynamique de retournement de prairies est toujours à l'œuvre sur la période récente.

En région Grand-Est, la majorité des surfaces en herbe est détenue par des exploitations en polyculture-élevage (bio et non bio). A titre d'exemple, en filières bovins lait, 44 % des exploitations laitières sont en polyculture-élevage et comptent 172 000 ha de surfaces en herbe (Source RGA 2010, traitement IDELE pour DRAAF Grand Est).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Ces propositions s'inscrivent dans un cadre européen :

- Objectif de bon état des eaux fixé par la DCE à horizon 2027 (report en 2039 pour les masses d'eau souterraines dégradées par les phytosanitaires autorisés)

Elle s'inscrivent également dans les orientations et dispositifs introduits dans le SDAGE 2022-2027 sur le sujet des prairies avec notamment la création d'un observatoire des prairies (Orientation T3 – 07.3 – D4), la mise en place, en lien avec cet observatoire, de plans d'actions prioritaires visant la préservation et/ou la restauration des zones humides (Orientation T3 - 07.4 - D2bis) et la mise en place de doctrine partagée avec l'ensemble des acteurs visant à encadrer les retournements des prairies (Orientation T3 - 08.3.2 - D1).

Elles visent à décliner les positions prises par le comité de Bassin suite à l'adoption de différentes motions (2016, 2018 et 2022) en faveur de l'élevage et les productions à l'herbe.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Cette mesure en faveur du maintien et/ou de l'installation de systèmes et/ou cultures BNI doit se faire à 2 niveaux :

- s'intégrer dans la stratégie locale déployée pour la protection du captage mixant l'ensemble des acteurs territoriaux de différents horizons (acteurs agricoles, opérateurs économiques et collectivités), des financements divers et des solutions complémentaires innovantes,
- être portée à l'échelle nationale avec un soutien particuliers (dispositif à créer) aux systèmes d'élevage.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GRAND EST

Titre de la Proposition : PAFIT - Point Accueil Formation Installation Transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le PAI (Point Accueil Installation) accueille les porteurs de projet d'installation en agriculture pour les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches.

Nous proposons l'extension des compétences de ce guichet unique labellisé pour qu'il accueille, informe et oriente les agriculteurs tout au long de leur parcours : avant leur installation, pendant leur carrière, jusqu'à la transmission de leur exploitation. Une structure unique labellisée avec un classeur à jour des aides existantes et de tous les partenaires possédant les connaissances techniques complémentaires.

Nous rajoutons les lettres suivantes à l'acronyme du guichet existant :

- F, pour Formation : La formation continue est indispensable en agriculture comme dans tous les domaines d'activité. Ce guichet aidera à poser des diagnostics sur les besoins en formation tout au long de la carrière de l'agriculteur et saura orienter vers les formations appropriées.
- T, pour Transmission : Par son unicité, ce guichet fera de façon plus optimale le lien entre les porteurs de projet et les agriculteurs susceptibles de céder leur exploitation. Par le lien qu'il conservera avec l'agriculteur au fil du temps, grâce au volet Formation continue, il saura mieux repérer l'agriculteur futur cédant pour l'accompagner au mieux, dans les délais de temps nécessaires à une bonne transmission.

Le PAFIT travaillera en lien avec tous les partenaires utiles pour le porteur de projet, l'agriculteur en cours et en fin de carrière.

Contexte régional : La région Grand Est est pourvue de 10 PAI (un par département) et de 10 PIT (Point Information Transmission, guichet unique pour répondre aux questions des exploitants envisageant de prendre leur retraite, de se réorienter professionnellement ou à la recherche d'un associé).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : En France, les installations en agriculture ne compensent plus les départs à la retraite des agriculteurs. En région Grand Est, les données issues de l'étude DRAAF-AR CMSA (cotisants ATEXA 2011-2019) concluent à 7 installés pour 10 exploitants sortants. Le PAFIT, fusion du PAI et du PIT, nouveau guichet unique labellisé, optimise la mise en relation cédants-repreneurs indispensable pour répondre à court terme à l'enjeu actuel du Renouvellement des Générations en Agriculture. Il simplifie également les démarches, en permettant un suivi de l'agriculteur par une seule et même structure tout au long de sa carrière.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire) : Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des

profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat et Région seront les principaux acteurs

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GRAND EST

Titre de la Proposition : Renforcement et modernisation du Plan d'entreprise

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Dans le cadre du parcours d'installation en agriculture, le porteur de projet bénéficie d'un dispositif d'accompagnement à l'installation comprenant les étapes suivantes : PAI (accueil en Point Accueil Installation) - PPP (réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé) – PE (réalisation d'un Plan d'Entreprise) – 21h (suivi d'un stage de 3 jours).

Nous proposons de conserver ce dispositif, en renforçant et en modernisant le Plan d'Entreprise.

- Un outil capable d'accompagner l'agriculteur durant toute sa carrière.
- Un outil dématérialisé et interactif qui doit permettre de reporter toutes les modifications de l'exploitation agricole, en tenant compte des données économiques, sociales et écologiques. Un outil qui permettra à l'agriculteur de se projeter en cas de modification de la structure. Il lui donnera une vision sur différents scénarii.
- Un outil de suivi et d'évolution de l'exploitation agricole qui pourra être transmis d'un agriculteur à un autre tout en racontant l'histoire de l'exploitation. Possibilité de verrouiller l'accès à différentes données.

Contexte régional : Le dispositif d'accompagnement à l'installation est performant en région Grand Est : 67 % des installés le sont toujours 6 ans après leur installation et ce taux est de 87 % pour les jeunes de moins de 40 ans (source : DRAAF Grand Est). Par ailleurs, ces chiffres indiquent également que des agriculteurs cessent leur activité quelques années après leur installation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Dans un contexte économique, social, environnemental aujourd'hui très mouvant, cette proposition vise à accompagner dans la durée les projets d'entreprise. L'objectif est d'aider l'agriculteur dans l'évolution de son entreprise, de diminuer le nombre des exploitants agricoles qui cessent leur activité pour maintenir ainsi, à court terme, la dynamique agricole et sa performance.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat, Région et OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GRAND EST

Titre de la Proposition : Portage durable du foncier au service de l'installation et de nouvelles garanties et incitations financières pour les cédants et jeunes installés

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour favoriser la transmission des exploitations agricoles, nous proposons que soient mises en place ou développées des mesures fiscales incitatives à l'attention des cédants et des repreneurs :

- Exonération des plus-values pour le cédant qui favorise l'installation quel que soit le chiffre d'affaires de l'exploitation cédée.
- Cadre attractif pour les propriétaires bailleurs, de façon qu'ils soient disposés à transmettre des baux à long terme.
- Les mesures incitatives à la mise en location du foncier doivent être à destination de tous les JA et pas seulement les HCF (Hors cadre familial) ou les NIMA (Non issu du milieu agricole).
- Travailler le bonus fiscal et social sur le capital transmis pour le cédant qui favorise une installation
- Mieux définir les HCF et NIMA
- Les allègements fiscaux liés aux baux à long terme (abattements donation/succession et IFI) doivent être étendus à l'ensemble des baux, y compris au bail de 9 ans.
- Communiquer davantage auprès des propriétaires ruraux.
- Portage réalisé en toute intelligence pour qu'in fine l'agriculteur puisse racheter son foncier.
- Alléger la fiscalité pour tous sur la taxe du foncier en cas de location à un jeune.
- Retravailler la fiscalité lors d'une transmission Parent – Enfant

Contexte régional : Ces dernières années, la valeur financière des exploitations agricoles a augmenté fortement. Les jeunes susceptibles de s'installer n'ont très souvent pas les capacités financières suffisantes pour acheter une exploitation. Il s'agit alors d'un frein à l'installation en agriculture.

Aujourd'hui, pas de différence entre un cédant qui favorise l'installation et un cédant qui oriente sa ferme vers l'agrandissement. De fait, un exploitant en place au 1er janvier de l'année civile règle les cotisations sociales pour l'année entière. Cette règle pousse les cédants à arrêter en urgence avant le 31 décembre, favorisant souvent l'agrandissement.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre un accès au foncier à moindre coût via la location par bail à long terme c'est une nécessité vitale pour les installations HCF et notamment les NIMA.

Leviers d'actions : Un statut du Propriétaire Bailleur plus attractif.

Mesures nationales : un statut du fermage rénové et un cadre fiscal incitatif

Mesures régionales : un fonds de garantie de paiement des fermages pour les locations à JA HCFet une incitation financière à la mise à bail à un JA HCF.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat et Région

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GRAND EST

Titre de la Proposition : Construction du droit à l'essai

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'association est un mode d'exercice utilisé par beaucoup d'agriculteurs car il apporte des avantages importants. Mais le fait d'exercer le métier à plusieurs suscite souvent des craintes comme celles de ne pas pouvoir réaliser son projet professionnel personnel ou la peur de conflits dans le travail. Le Droit à l'essai est la possibilité, pour 2 personnes ou plus, de tester un projet d'agriculture en commun, sur une année, avec un statut d'Associé à l'essai ou Associé stagiaire. Cette année test bénéficie d'une neutralité juridique, fiscale et économique qui permet un retour en arrière si elle n'est pas concluante pour les partenaires. Aussi, un accompagnement est également proposé pendant cette période, pour augmenter les chances de l'association envisagée.

Ce dispositif est expérimenté dans plusieurs départements. Nous proposons de le développer et de conforter le statut d'Associé stagiaire (extension du dispositif de prise en charge de la protection sociale de l'associé, aide régionale à la rémunération de l'associé, maintien d'une couverture chômage en cas d'essai non concluant).

Ce statut d'Associé stagiaire pourra s'appuyer sur le dispositif existant de « Stage de parrainage », dispositif ayant montré ses preuves, à recommander fortement. Aussi, nous souhaitons une formation certifiante obligatoire pour chaque parrain et la mise à disposition de la liste complète des parrains sur une plateforme nationale (celle recensant également les exploitations disponibles pour une transmission).

Contexte régional : Dans un contexte où les métiers de l'agriculture sont boudés et souvent méconnus, il est urgent de rendre attractif le stage pré-installation « droit à l'essai » par une rémunération intéressante. Communiquer sur ce dispositif est indispensable.

Le Droit à l'essai est un dispositif qui n'a pas été expérimenté en région Grand Est mais il a montré, dans l'Ain, le Jura, la Haute-Loire, la Saône-et-Loire, le Tarn et sur la région Bretagne, sa capacité à favoriser des exploitations vivables et viables. Nous souhaitons pouvoir bénéficier en Grand Est des forces et atouts qu'il procure.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition permet de mieux accompagner l'installation en agriculture, et de répondre au nécessaire Renouvellement des Générations en Agriculture, en région Grand Est comme sur tout le territoire national.

Elle offre une réponse à court terme, en aidant l'installation en société, à la difficile transmission des exploitations de grande taille. Elle donne une visibilité sur le métier d'agriculteur.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat, Région et OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer la régulation des terres agricoles sur toutes les cessions (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'objectif est de garantir l'accès prioritaire aux terres agricoles pour de nouvelles installations (voire pour consolider une exploitation). Pour cela, il faut être en mesure de contrôler toutes les transmissions, quelle que la forme (cession de terres ou de parts sociales) :

- en soumettant à autorisation l'ensemble des cessions de parts de société contrôlant des terres agricoles
- en abaissant le seuil de déclenchement des contrôles pour l'obtention des autorisations d'exploiter (en-deçà de la surface moyenne par actif), et en fixant un seuil identique quel que soit le mode d'accès à la terre
- en abrogeant l'autorisation de cession en l'absence de réponse de l'administration
- en améliorant la transparence et en donnant aux Safer l'accès aux données nominatives du RPG et aux fichiers des sociétés (pour identifier les bénéficiaires effectifs et les surfaces agricoles qu'ils contrôlent).
- en s'assurant que les mesures compensatoires soient réellement dissuasives (et contrôlées) au-delà du seuil d'agrandissement excessif
- en refusant d'accorder une autorisation d'exploiter en l'absence d'un candidat satisfaisant les orientations du SDREA et respectant les principes agro-écologiques (stockage momentané des terres jusqu'à trouver un candidat correspondant à ces exigences)
- en inscrivant dans la loi un seuil maximal de surface de foncier agricole contrôlable par une seule personne (physique ou morale), à ajuster selon les régions et le type d'exploitation.

Contexte régional : L'accès au foncier est très compliqué en Grand-Est (région frontalière qui connaît un fort développement économique)

La surface moyenne d'une exploitation en Grand-Est est de 75 ha en 2020, avec une forte disparité toutefois selon les départements.

Elle a progressé de 20% par rapport à 2010 (+13 ha) et de 44 % en 20 ans (+ 23 ha), ce qui est révélateur de ce mouvement de concentration croissante des terres au niveau régional.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Le renouvellement des générations d'agriculteurs nécessite d'endiguer le risque d'accaparement des terres par de grandes sociétés d'exploitation (dont certaines sont détenues par des investisseurs non agriculteurs) et de favoriser

l'accès à la terre pour de nouveaux arrivants. Mais l'obstacle majeur réside dans une régulation insuffisante des terres agricoles.

En effet la régulation concerne aujourd'hui principalement le transfert de la propriété des terres mais ne régleme que marginalement les transactions de parts sociales.

Les avancées législatives de la loi Sempastous sont timides, et restent insuffisantes pour limiter réellement le mouvement de concentration des terres, souvent invisible.

Le marché des parts de société est devenu un marché parallèle des terres agricoles ; les propriétaires fonciers et les acheteurs trouvent dans la cession de parts sociales une manière légale de se soustraire partiellement ou totalement au contrôle des Safer et de l'Administration.

Une politique volontariste de régulation de la taille des fermes est indispensable pour assurer renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi aussi pour maintenir ou redéployer une agriculture nourricière, locale et durable.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région Grand Est, Administration préfectorale, SAFER, RPG et fichier des sociétés...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : + autres leviers que "mesure nationale à créer" : SDREA et mesures organisationnelles

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Développer les structures de portage non spéculatives et à but non lucratif, ainsi que les initiatives foncières citoyennes (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : 1. Diriger les soutiens financiers et l'investissement public en priorité vers les structures de portage à but non lucratif et répondant à un certain nombre de critères.

Pour bénéficier d'un soutien financier public, une structure de portage doit :

- Poursuivre un objectif de lutte contre la spéculation foncière et faciliter la transmission des terres ;
- Assurer une transparence sur le capital des fonds de portage, garantir la provenance citoyenne ou solidaire des financements, ainsi que l'absence de rémunération des investisseurs ;
- Favoriser le développement de modèles agro écologiques respectant la biodiversité et encourager l'agriculture nourricière et locale ;
- Accueillir et accompagner des porteurs de projets de tous profils (en particulier les NIMA), de manière gratuite (ou avec un faible coût d'accompagnement)
- Apporter un appui durable aux agriculteurs installés,
- Respecter l'autonomie des fermiers, inclure les porteurs de projet dans les décisions ;
- Favoriser le développement de modèles agro écologiques respectant la biodiversité et encourager l'agriculture nourricière et locale ;
- Avoir un ancrage territorial (partenariats associatifs, professionnels, économiques noués sur le territoire, participation effective des collectivités aux projets)

2. Soutenir activement les initiatives foncières citoyennes et favoriser le portage par des citoyens qui investissent dans ces structures grâce notamment à des avantages fiscaux (préconisation 16 du CESE).

Contexte régional : Peu de terres disponibles, forte pression et prix élevé.

Nombre insuffisant de nouvelles installations

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Le dispositif proposé pour faciliter l'installation (PAI) est intéressant.

Il mérite cependant d'être complété pour :

- aider sur le plan financier les candidats à s'installer (à la condition de s'engager dans une modèle agricole plus résilient), en permettant de lisser la charge sur plusieurs années
- pour encourager une agriculture nourricière locale, et durable au niveau de la région.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région et Administration (agrément des structures de portage, contrôle sur le respect des critères, communication pour inciter les initiatives citoyennes)

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Un soutien à l'installation conditionné au respect des principes agroécologiques (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les leviers d'action possibles sont de différents types, à savoir :

- Eco-conditionner les aides à l'installation, ainsi qu'à l'acquisition de terres pour consolider une exploitation existante, au respect des bonnes pratiques : agro-écologie ou AB, élevage en plein-air,...
- Donner la priorité aux projets agricoles qui s'inscrivent dans la transition écologique et la souveraineté alimentaire des territoires (préconisation 16 du CESE) ;
- Garantir la priorité à l'installation, dès lors qu'un projet est viable et respecte les principes agroécologiques,
- Refuser de donner l'autorisation d'exploiter à un projet ne répondant pas à ces critères et permettre que le foncier puisse être « stocké » pendant une certaine durée en l'absence d'un candidat satisfaisant d'une part les orientations du SDREA et respectant d'autre part les principes agroécologiques ;
- Améliorer l'accompagnement financier des porteurs de projets agroécologiques, comme par exemple : prêt à taux « 0 » pour les installations en bio, ou création de nouveaux outils financiers permettant l'investissement citoyen pour les projets locaux et bio

Contexte régional : C'est l'agriculture bio qui est la plus résiliente, la mieux adaptée au changement climatique et qui apporte de véritables services écosystémiques, encore insuffisamment reconnus. C'est vers un cahier des charges proche de celui de la bio que toute l'agriculture devra progressivement tendre dans les années à venir.

Or la production bio ne représente que 7,8 % de la surface agricole de la région (et 9,6 % des fermes de la région) dont la viticulture est l'activité la mieux représentée.

Le chemin à parcourir pour réussir la transition est donc conséquent, et une impulsion forte est indispensable.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Les freins sont importants chez les actifs pour faire évoluer les pratiques.

Or à terme, ce qui est en jeu, c'est la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, mais aussi la capacité même des systèmes agricoles à nourrir la population et la souveraineté alimentaire des territoires (pour éviter une trop forte dépendance envers les produits alimentaires de base venant d'ailleurs).

Orienter les transferts de propriété en fonction du respect de principes agroécologiques constitue donc une opportunité pour engager l'agriculture dans la voie de la transition et l'adapter au changement climatique. Il s'agit là d'un investissement d'avenir permettant de préserver à la fois les écosystèmes agricoles, la biodiversité et la ressource en eau, et de rendre ces systèmes plus résilients.

Mais il s'agit également d'une opportunité à la fois pour :

- attirer et favoriser les personnes réellement motivées par le métier dans son essence même,
- et endiguer l'accaparement des terres par des investisseurs ou des grandes exploitations à des fins purement lucratives, sans considération de la vocation avant tout nourricière de l'agriculture.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région, Administration, SAFER,

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : Une information claire et une large communication sur les conditions de sélection des projets, et d'attribution des aides.

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Maintenir la vocation agricole des terres agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les leviers d'action proposés sont de différents ordres.

1. Mesures concernant les propriétaires privés de terres :

- Supprimer les plus-values réalisées par les propriétaires en cas de changement d'usage grâce à une fiscalité dissuasive sur la vente de terrains agricoles rendus constructibles,
- Favoriser le maintien du fermage lorsque des terres agricoles sont devenues constructibles
- Limiter l'utilisation de terres agricoles au profit d'une ICPE (centrales solaires, méthanisation, etc.), qui doit rester une activité simplement complémentaire à une exploitation agricole existante

2. Mesures concernant les collectivités territoriales :

- Inciter fortement les collectivités territoriales à conserver les terres agricoles dont elles sont propriétaires, voire à constituer des réserves de terres agricoles supplémentaires, et à orienter leur usage vers la production alimentaire locale, le renouvellement des générations, une agroécologie, et le respect de l'environnement.
- Inciter les collectivités territoriales à réaliser un diagnostic au niveau du territoire et mettre en place des cellules d'animation foncière (associant les propriétaires, les agriculteurs et les habitants) pour réfléchir ensemble aux enjeux du territoire
- Limiter strictement les changements de qualification des terres agricoles en terrains constructibles dans les plans d'urbanisme à l'avenir.

Contexte régional : La région Grand-Est (région frontalière, très attractive sur le plan économique), connaît une forte pression sur les terres agricoles au profit d'autres usages (création de logements, de zones d'activité économique, ou l'implantation d'ICPE (installations classées protection de l'environnement)).

Le maintien de la vocation agricole des terres est plus que jamais indispensable pour assurer la souveraineté alimentaire des territoires face à l'urbanisation croissante et à l'évolution démographique dans la région, à la condition de favoriser des cultures à vocation nourricière destinées à l'alimentation humaine.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La volonté de favoriser l'accès à la terre pour assurer un renouvellement des générations d'agriculteurs, se heurte aujourd'hui à plusieurs obstacles, résultant des nombreuses opportunités :

- de vendre plus chères des terres agricoles rendues constructibles

- d'utiliser ou de vendre des terres pour l'implantation d'une ICPE (centrales solaires, unités de méthanisation...).

Enfin les collectivités ont un rôle fondamental à jouer pour maintenir la vocation agricole des terres, et orienter leur utilisation vers une agriculture nourricière locale, et respectant les principes agroécologiques.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région, Administration, Collectivités territoriales, ...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FNE Grand Est

Titre de la Proposition : Anticiper la transmission et mieux accompagner les cédants

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : 1. Sensibiliser de manière systématique les exploitants arrivant à un seuil d'âge approchant de l'âge de la retraite (5 ans, puis 3 ans avant par exemple), grâce à un courrier d'information générale sur l'importance de réfléchir et préparer leur cessation d'activité le plus en amont possible, en les incitant à se faire accompagner.

2. Créer à cet effet une structure neutre (en lien avec la MSA, la SAFER, les Chambres d'agriculture, et les structures de portage à but non lucratif), qui :

- a la compétence pour conseiller sur le plan juridique sur les choix possibles entre :

- conserver leur propriété et chercher un locataire pour favoriser l'installation d'un nouvel agriculteur ou consolider le cas échéant une activité. Le fermage peut limiter l'endettement tout en offrant au nouvel arrivant une certaine sécurité dans la durée d'accès au foncier ;

- vendre la propriété à un agriculteur pour favoriser une installation ou consolider une activité, en ayant la possibilité d'identifier des acheteurs potentiels qui ont un projet d'utilisation agroécologique de ces terres ;

- ou vendre à une initiative foncière citoyenne dans le but de favoriser l'émergence de nouvelles fermes ou de nouvelles installations.

- pourrait recenser et centraliser les informations à la fois sur les intentions de cessation d'activité au niveau de la région, avec les échéances de date annoncées, ainsi que sur les projets d'installation ou de consolidation d'activité.

- et aura la responsabilité d'organiser des rencontres entre les exploitants en voie de cessation d'activité et des porteurs de projets qui ont un projet s'inscrivant dans la transition écologique et la souveraineté alimentaire du territoire (que ce soit pour un fermage ou pour l'acquisition des terres).

3. Favoriser l'acquisition des terres par une structure de portage à but non lucratif, qui donne la garantie au cédant d'un usage agricole sur le long terme des terres, selon des pratiques agroécologiques et facilite également l'installation pour de nouveaux arrivants).

Contexte régional : pas de spécificité particulière sur ce point

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Les propriétaires exploitants doivent avoir une visibilité sur le devenir possible de leurs terres après leur cessation d'activité.

Différents choix sont possibles (fermage, cession des terres, cession de parts sociales à un nouvel arrivant avec possibilité de rachat ultérieur de parts,...), qui dépendent de plusieurs facteurs : taille de l'exploitation, surface des terres en propriété, revenus de l'exploitant à la retraite, etc.

Une structure spécialisée dans le conseil est nécessaire.

S'agissant souvent de terres familiales, il peut y avoir un aspect affectif fort.

Il faut mettre en place un accompagnement pour garantir à la personne qui cesse son activité qu'en cas de vente, les terres demeureront à vocation agricole et resteront exploitées de manière durable, selon des pratiques agroécologiques, et permettre de rencontrer des porteurs de projet préalablement orientés.

Il faut donc connaître suffisamment à l'avance les futures cessations d'activité pour mettre en place cet accompagnement et sélectionner des porteurs de projets correspondant aux caractéristiques de l'exploitation, aux exigences de viabilité et d'engagement dans la transition écologique.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région, MSA, SAFER, Chambres d'agriculture, structures de portage

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? : Cette proposition concerne aussi la question sur "la relation cédants / repreneurs".

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer les dispositifs installation-transmissions et maintenir les agriculteurs.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : installation-transmission

- Refonte de dispositifs à l'installation-transmission :
 - ❑ PAFIT : guichet unique (point accueil formation installation transmission)
 - ❑ Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage
 - ❑ Réalisation d'une charte à l'installation – réunissant l'ensemble des acteurs de l'installation et des dispositifs accompagnant l'installation.
- Favoriser la formation continue des exploitants
 - ❑ Développer des formations à distance et des formations adaptées aux nouveaux moyens de communication
 - ❑ Réduire les restes à charge (via des priorisations Vivéa) pour inciter les exploitants à se former
 - ❑ Cartographie des formations existantes
- Qualité de vie au travail : Créer des dispositifs innovants en matière d'emplois, comme par exemple en rapprochant les groupements d'employeurs et les services de remplacements, structurer les aides à l'embauche, renforcer le remboursement des aides aux remplacements.

Contexte régional : Comme partout en France, un nombre important d'agriculteurs partiront bientôt en retraite.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer les installations, pour s'assurer du maintien de la production agricoles et donc de l'ensemble des filières.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture, chambre d'agriculture et conseil régional, interprofession

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1-5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC EST

Titre de la Proposition : Garantir l'accès au foncier

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Développer le portage, la pratique du crédit-bail, ou de l'achat progressif

- Permettre l'exonération de droits de mutation (proposition du Cniel portée dans le plan de relance) notamment pour optimiser le groupement du parcellaire à proximité des bâtiments d'élevage via des échanges de terres
- Développer le stockage temporaire de foncier
- Spécificité laitière : pratique du pâturage implique de l'exploitation une dépendance forte à un parcellaire groupé

☐ Prioriser lors des transmissions le lien bâtiments/foncier plutôt le lien capitalistique qui privilégie l'exploitant pour préserver la structure des Fermes laitières

☐ Développer/populariser le portage du foncier via les GFA

☐ Quid du traitement accordé à la maison d'habitation : au moment de la transmission, elle doit appartenir au capital social de l'exploitation lorsqu'elle est à moins de 50m des bâtiments et ainsi se préserver des conflits d'usage/contentieux de voisinage

Contexte régional : Problématique d'accès au foncier sur certaine zone

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Garantir l'accès au foncier pour maintenir les agriculteurs - court, moyen et long termes

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture, SAFER, Chambre Régionale d'Agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Réaliser une fiscalité incitative pour la transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

☐ Favoriser la transmission en facilitant la transmission de la DEP au preneur (si installation / pas pour l'agrandissement)

☐ Mise en place d'un bonus/malus* fiscal en faveur des cédants qui transmettent à un jeune plutôt que d'avoir un agrandissement

*Malus sous forme de taxe pour financer des actions pour la transmission

Contexte régional : Pas de contexte particulier

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : inciter à la transmission, problématique de la valeur de l'exploitation pour garantir une reprise certaine.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture et des finances

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Réaliser des actions de communication en faveur de l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Créer une marque employeur "filrière laitière"

- Réalisation d'une communication positive sur l'ensemble des métiers de la filière.

- Communication et valorisation des démarches de "filières" (spécificité laitière :CBPE, FLBC, plan Eco-antibio, labels, segmentations diverses et leurs engagements) / soutien des pouvoirs publics à la reconnaissance de ces démarches de progrès
- Féminisation : attirer au sein de la filière, dans les différents métiers, les Femmes. La filière laitière bovine pâtit d'un déficit important de femmes vs. petits ruminants)
- Souveraineté alimentaire : communiquer sur l'enjeu, l'utilité sociale, le sens / les filières sont mobilisées et en première ligne / valoriser le produit alimentaire et la diversité des métiers derrière, notre empreinte sur le territoire et les dynamiques que la présence laitière implique dans l'ensemble du pays
- Renforcer la visibilité de la filière et la complémentarité entre les maillons / favoriser les porosités / valoriser la structuration des filières (interprofessions, OPA, etc.) / valoriser la grande dépendance, complémentarité entre les maillons.

Contexte régional : Pas de contexte régionaux particulier

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer les actions de communication en faveur de l'installation - échéance court terme

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture, conseil régional, chambre d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer les actions en faveurs de la production agricole de Montagne

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Augmentation des aides à l'investissement productif et des aides à la transition

- Aides à l'innovation (notamment digitalisation)
- Foncier : encadrer juridiquement le conflit d'usage née de l'artificialisation exponentielle et épargner les terres les plus mécanisables en créant un statut particulier de ce foncier en montagne
- Fiscalité allégée sur le capital productif et le travail
- Ciblage des aides sur des sites de TF en zone de montagne par site de TF et pas par entreprise
- Généraliser la gestion prospective des compétences pour les métiers spécifiques du lait en Montagne (AOP)

Contexte régional : Les zones laitières (notamment hors AOP) de montagne, patissent d'un ensemble d'éléments rendant plus difficile le maintien de la production. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le dernier rapport parlementaire sur les zones laitières hors AOP (https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/15b4392_rapport-information)

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Maintenir la production laitière sur les zones de montagne - Échéance à court et moyen terme.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et des finances, conseil régional, chambre d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Prioriser systématiquement les installations en agriculture biologique dans les Schémas Directeurs Régionaux des Exploitations Agricoles (SDREA) et dans les PPAS SAFER (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La Loi d'Avenir de 2014 a ouvert la possibilité d'introduire des critères favorables au développement de l'agroécologie dans les SDREA. La future LOA doit être prescriptive sur ce point et imposer la priorisation sur l'accès des terres aux projets en agriculture biologique qui remplissent les critères nécessaires (viabilité, vivabilité, etc.). Cette priorisation doit être renforcées lorsque les terres en question ont déjà été converties, tel que c'est le cas aujourd'hui pour les rétrocessions SAFER. Il est en effet indispensable de sanctuariser les terres bio, afin que lors des transmissions celles-ci ne soient pas déconverties. Nous souhaitons aussi que les installations en agriculture biologique soient priorisées dans les PPAS de la SAFER.

Contexte régional : Malgré la dynamique d'installations, les fermes en agriculture biologique ne sont pas épargnées par la problématique du renouvellement des générations. Les agriculteurs et agricultrices bio sont seulement un peu plus jeunes que leurs collègues conventionnels. A cela s'ajoute une forme d'inadéquation entre les fermes disponibles et les projets des candidats à l'installation. Dans ce contexte, il est impératif de se donner les moyens pour éviter les déconversions à l'occasion des transmissions : il faut sanctuariser les terres bio ! Ne pas œuvrer en ce sens serait contraire au soutien au développement de l'agriculture biologique et irait contre un objectif de bonne gestion des finances publiques.

Les mesures 3 et 4 s'inscrivent dans ces enjeux.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Maintien du foncier AB et favoriser les installations reprises

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs de l'installation transmission nationaux et régionaux

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1/5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Intégrer les réseaux GAB-GRAB mais aussi CIVAM, ARDEAR, Terres de Liens dans les parcours à l'installation, du primo-accueil au suivi post-installation, sur le modèle de l'intervention en module « Agroécologie » des stages 21h (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous demandons que notre travail concernant l'installation, du primo-accueil au suivi post-installation, soit pleinement reconnu, au même titre que celui du CIVAM, de l'ARDEAR et de Terre de Liens. Notre réseau doit être présent au sein des dispositifs de préparation à l'installation, en tant que professionnels et experts de l'agriculture biologique.

Nous voulons rendre systématiques les interventions de nos réseaux en stage 21h selon le modèle actuel champardennais (animation du module agroécologie).

Contexte régional : Le Pacte-Loi d'Orientation agricole a pour objectifs de créer les conditions pour assurer le renouvellement des générations et de saisir l'opportunité de ce renouvellement pour accélérer la transition agroécologique et l'adaptation des fermes face au changement climatique.

C'est une excellente occasion pour mettre les politiques d'installation-transmission en cohérence avec les objectifs de développement de l'agriculture biologique sur le territoire français.

Concernant l'installation, la dynamique en agriculture biologique est très forte, surtout chez les nouveaux profils de porteurs de projet (HCF et NIMA). En Gand Est, depuis plusieurs années, les installations en agriculture biologique approchaient le tiers des installations, malgré un ralentissement exceptionnel en 2022 avec 18% des installations en agriculture biologique. Nous pensons qu'il faut continuer d'accompagner ces projets, fers de lance de la transition agroécologique. L'agriculture biologique est un « puissant levier pour qu'un grand nombre de jeunes puissent s'intéresser à l'agriculture » (Propos de Marc Fesneau repris dans « l'appel à l'aide des producteurs bio », La France Agricole, 09/02/2023).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Mettre les politiques d'installation-transmission en cohérence avec les objectifs de développement de l'agriculture biologique sur le territoire français

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs de l'installation transmission au plan national et régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2/5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Mieux individualiser et anticiper l'accompagnement pour répondre aux besoins divers des porteurs de projet

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le renouvellement des générations passe par une évolution des profils des nouveaux installés (notamment HCF et NIMA). Il est impératif de proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacun : en finançant les parcours à l'émergence, en développant le compagnonnage pré-installation et le tutorat post-installation, en facilitant la formation, mais aussi en développant les espaces tests en bio via des dispositifs incitatifs.

Contexte régional : Bio en Grand Est a développé un dispositif d'espaces tests bio, que nous souhaiterions voir se développer et se pérenniser en région.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Développer un accompagnement adapté aux nouveaux profils agricoles

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs de l'installation transmission au plan régional et national

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3/5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Développer des mesures fiscales incitatives pour inciter à la reprise des terres en agriculture biologique (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La priorisation des SDREA et les solutions existantes de solutions de portage et stockage de foncier pourraient ne pas être suffisantes pour sanctuariser les terres bio lors des transmissions. Nous demandons que des mesures fiscales incitatives soient développées pour rendre la reprise en bio attractive, par exemple via des abattements fiscaux pour les propriétaires lors des reprises en agriculture biologique.

Contexte régional : Malgré la dynamique d'installations, les fermes en agriculture biologique ne sont pas épargnées par la problématique du renouvellement des générations. Les agriculteurs et agricultrices bio sont seulement un peu plus jeunes que leurs collègues conventionnels. A cela s'ajoute une forme d'inadéquation entre les fermes disponibles et les projets des candidats à l'installation. Dans ce contexte, il est impératif de se donner les moyens pour éviter les déconversions à l'occasion des transmissions : il faut sanctuariser les terres bio ! Ne pas œuvrer en ce sens serait contraire au soutien au développement de l'agriculture biologique et irait contre un objectif de bonne gestion des finances publiques.

Les mesures 3 et 4 s'inscrivent dans ces enjeux.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Maintien du foncier AB et favoriser les installations-reprises

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs de l'installation transmission au plan national et fédération des propriétaires

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4/5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Faire figurer les installations collectives comme nouvel objectif des SDREA, notamment dans le cadre de reprises de structures importantes (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous demandons que les installations collectives soient inscrites comme nouvel objectif des SDREA. En effet, il existe souvent une inadéquation entre le projet d'installation et la ferme à transmettre, surtout dans une région comme la nôtre où les outils de production sont souvent de grosse taille et donc inaccessibles pour un jeune qui s'installe.

Contexte régional : Soutenir les installations collectives et les restructurations de fermes au moment de la transmission constitue un levier essentiel de la transition agricole. Cela permet de lutter contre les phénomènes d'agrandissements d'exploitation ou les abandons de terres, en réorientant l'exploitation au moment de la transmission (productions, usage des terres et des bâtiments) et en installant plusieurs actifs agricoles sur une même exploitation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser les reprises de fermes

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs de l'installation-transmission au plan national et régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5/5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Service de Remplacement Grand Est

Titre de la Proposition : Avantage fiscal et social pour le cédant afin de favoriser la transmission en faveur de l'installation d'un jeune agriculteur

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Devant le constat d'un nombre grandissant de transmissions réalisées en faveur de l'agrandissement, il est nécessaire de donner des avantages fiscaux et sociaux aux cédants qui transmettent leur exploitation en faveur d'une installation d'un jeune agriculteur. C'est aussi vers les propriétaires que des mesures incitatives doivent être prises pour assurer la garantie du paiement des fermages par la création d'un fonds de garantie par exemple . Enfin, la consolidation d'un projet d'installation peut passer par de nouveaux outils en faveur des jeunes agriculteurs (Prêt Garanti par l'Etat, portage du foncier et apporteurs de capitaux)

Contexte régional : Diminution du nombre d'exploitants agricoles en région et transmission encore trop orientée vers l'agrandissement.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renouvellement des générations agricoles. Favoriser la transmission aux candidats à l'installation et éviter le démembrement des exploitations agricoles

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat: mesure législative

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Service remplacement

Titre de la Proposition : Restructurer le dispositif d'accompagnement à l'installation et à la transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Si les outils et organisations d'accompagnement de l'installation ont largement fait leur preuve depuis des décennies (plus de 90% des installés toujours chefs d'exploitation après 10 ans), et en particulier dans un contexte de transmission familiale, le contexte change et les modèles de transmission évoluent. La mise en place des Points Info Transmission en 2020 permet aujourd'hui aux cédants de mieux anticiper et ouvre de nouvelles perspectives de transmission en faveur de l'installation. Néanmoins, le modèle d'organisation est perfectible et la fusion des Points Accueil Installation et Point Info Transmission permettrait une nouvelle dynamique et la mise en place d'actions plus opérationnelles entre cédants et candidats à l'installation. La création d'un Point Accueil Installation Transmission permettrait aussi d'accentuer les partenariats entre opérateurs de l'installation et de la transmission. Le volet formation doit être intégré dans le dispositif pour ces deux phases clés de la vie de l'entreprise que sont l'installation (avant et dans les cinq ans après installation) et la transmission (dans les cinq ans qui précèdent la transmission)

Contexte régional : Besoin de simplifier l'organisation de la transmission et de l'installation

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Repenser l'accompagnement à l'installation. Favoriser les liens entre les actions menées en faveur de l'installation et de la transmission

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Jeunes agriculteurs Grand Est, Chambre Régionale d'agriculture du Grand Est et partenaires de l'installation-transmission

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Service Remplacement Grand Est

Titre de la Proposition : Renforcer l'attractivité des métiers et formations agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Acteur majeur de l'activité salariée en agriculture, les services de remplacement sont souvent confrontés à des difficultés de recrutement liées au déficit d'image des métiers de l'agriculture ou de méconnaissance de la modernité des outils de productions. Plusieurs actions doivent être menées pour faire découvrir les métiers de l'agriculture :

Information précoce dans les collèges (journée de l'agriculture et de l'alimentation, stage découverte...)

Stages découvertes pour se former et se professionnaliser en formant également des exploitants en charge de l'accueil

Contexte régional : Difficulté de recrutement dans les filières agricole et déficit d'image des métiers de l'agriculture

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Repenser l'accompagnement à l'installation

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Service régional d'orientation, DRAAF/SRFD, ANEFA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Service Remplacement Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser les liens entre cédants et repreneurs

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La diversité des productions de notre région en fait sa richesse mais aussi sa complexité dans la capacité à transmettre facilement son exploitations. Des dispositifs de tuilage entre cédant et repreneur existent déjà notamment avec la stage parrainage mais ils méritent d'être amplifiés et modernisés dans un cadre administratif et juridique simplifié. Cette possibilité de stage parrainage déjà proposées aux candidats à l'installation hors cadre familial doit être ouverte aux installations familiales, et dans tous les cas avec un cadre qui sécurise le statut avec une couverture sociale assurée.

Contexte régional : Créer du lien entre cédants et repreneurs pour faciliter la transmission et l'installation, permettre au nouvel installé de s'approprier son outil de production dans un cadre sécurisé

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser la relation cédant repreneur

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La relation cédants / repreneurs > Comment mettre en phase ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région et Chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Service Remplacement Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser la mise à disposition de foncier dans tous les territoires

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La nécessité d'éviter le démembrement des exploitations doit rester une priorité mais elle peut parfois limiter l'accès au foncier pour des projets d'installation en agriculture.

Un cadre permettant la mise à disposition de foncier disponible (au sein des collectivités ou propriétaires non exploitants) doit être proposé pour favoriser des installations durables sur les plans économique, social et environnemental.

Contexte régional : Accès au foncier parfois difficile pour des candidats à l'installation en agriculture

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser les projets d'installation durables sur les plans économique, social et environnemental

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Collectivités

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Coordination Rurale

Titre de la Proposition : En matière de transmission, la logique est simple : des prix rémunérateurs = des installations viables = un métier attractif ! (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pour la Coordination Rurale, il faut faciliter au maximum les démarches d'installation et assouplir

les critères d'attribution des aides. Par conséquent, nous demandons :

- une évolution de la Dotation Jeunes Agriculteurs et de l'aide à l'installation du nouvel agriculteur vers une unique Dotation Nouvel.le Installé.e, terme qui nous semble plus adapté aux enjeux actuels avec une désignation de « Nouvel installé » durant 7 ans après l'installation pour pouvoir bénéficier des aides, crédits d'impôts ou autres facilitations
- un cautionnement de l'État sur les prêts liés à l'installation ;
- une limitation du Plan de professionnalisation personnalisé au stage 21h pour tous les titulaires d'un diplôme de niveau IV (sauf demande du jeune installé d'accès à certains stages, formations) ;
- un assouplissement des conditions du suivi et d'engagement ;
- une meilleure prise en compte du statut de pluriactif ;
- la fin des discriminations entre installés aidés et installés non aidés ;
- une valorisation des formations et de l'expérience professionnelle pour l'obtention de la Capacité professionnelle agricole (CPA)
- l'instauration d'un cautionnement public de 50 % pour les prêts contractés à l'installation

Contexte régional : 1600 agriculteurs à renouveler et il en manque 500 !

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La seule solution pour développer des installations viables est l'instauration de prix rémunérateurs afin de rendre le métier attractif. L'objectif est donc double : attractivité et économie durable.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Chambre d'agriculture, DRAAF, Ministère de l'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Coordination Rurale

Titre de la Proposition : En matière d'installation, réformer la gestion du foncier

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les jeunes installés ont de plus en plus de difficulté à accéder au financement de leur installation par le crédit bancaire. Pour favoriser l'accès à la propriété foncière, la Coordination Rurale propose :

- une hyper bonification des prêts contractés à l'installation pour l'achat de foncier, sans plafond ;
- la restauration du crédit transmission mis en place par la loi d'avenir de 2006 en y apportant les améliorations suivantes, afin de le rendre plus attractif pour l'acquéreur comme pour le cédant :
 - abaisser à 30 % du prix le paiement exigé lors de la conclusion de la vente, et allonger la durée maximale du différé à 15 ans ;
 - majorer la retraite du vendeur exploitant pendant la durée du différé de paiement ;
 - exonérer d'impôt sur le revenu 75 % des intérêts perçus, avec un plafond de 10 000 € pour une personne seule, ou 20 000 € pour un couple.
- la création de Groupements fonciers agricoles territoriaux (GFAT) ;
- l'interdiction de la possession du foncier par les coopératives ;
- la restriction de l'accès au foncier français des fonds prédateurs étrangers ;
- la création d'un prêt d'honneur à taux 0 % pour tous les jeunes installés ;
- l'exclusion systématique de la maison d'habitation des garanties ;
- la préservation du foncier agricole péri-urbain ;
- l'accès à des habitations à distance raisonnable de la ferme (par l'assouplissement des règles concernant les nouvelles constructions et la création d'un droit de préemption SAFER sur les habitations en bordure d'exploitation) ;
- la consécration du pluralisme syndical au sein de chaque échelon décisionnel des SAFER

Contexte régional : 1600 agriculteurs à renouveler et il en manque 500 !

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Financer l'installation par le crédit bancaire, faciliter l'installation

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture, DRAAF, chambre d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Crédit Agricole de Lorraine

Titre de la Proposition : Les garanties

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : *Mettre en place un PGE (prêt garanti par l'Etat) pour les JA .

*Mettre en oeuvre une garantie sur les dossiers d'installation familiaux et hors cadre familiaux type INAF soutenue par l'Europe , gratuite pour le JA sur 85 % du montant du crédit . Garantie qu'il ne faut pas limiter aux projets de développement (une reprise de PS sur structure existante pourrait bénéficier de cette garantie).

Contexte régional : 2/3 des installations se font sous forme sociétaire avec des difficultés de trouver des garanties notamment sur les reprises de parts sociales .

Depuis 2022 , individualisation du patrimoine personnel sur les EI qui engendre des difficultés à trouver des garanties sur ce type d'installation.

Le dispositif FEI INAF a été très porteur au niveau national avec 624 millions de crédits d'installation garantis (Crédit Agricole)

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Ne pas bloquer l'installation d'un JA par manque de garanties .

Objectif : donner une chance à chaque projet d'installation.

Echéance : le plus tôt possible car les fonds INAF du programme 2020 sont intégralement mobilisés aujourd'hui.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Banque , Etat , Conseil Régional et Europe . Continuité du schéma existant qui a fait ses preuves .

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Montrer que les institutions croient aux porteurs de projets qui s'investissent sur le territoire .

Structure Représentée : Crédit Agricole de Lorraine

Titre de la Proposition : Droit à l'essai

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Travailler sur un statut de "salarié pré-installation" . La charge salariale serait accompagnée à hauteur de 80 % par la Région , l'Europe , ou autre financeur .

Le stage salarié permettra de mesurer l'entente entre le cédant et le JA hors cadre familial pendant 12 mois .

Le stage permettra aussi la formation du jeune , mesurer sa motivation et mettre en confiance les propriétaires .

Si la ferme s'oriente au final à l'agrandissement , prévoir le remboursement de 50 % de la prise en charge .

Contexte régional : Aides actuelles sur le stage parrainage trop faibles => peu incitatives pour les cédants et les jeunes.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Former , accompagner et aider l'installation Hors cadre familial

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La relation cédants / repreneurs > Comment mettre en phase ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : PAFIT , Pôle Emploi , ANEFA .

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : Vraie démarche de recherche et d'accompagnement avec un statut et une couverture sociale solides .

Donner une définition du NIMA et du HCF

Structure Représentée : Crédit Agricole de LORRAINE

Titre de la Proposition : Fermage impayé

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Mettre en place des lignes de caution bancaire correspondant au montant du fermage sur la durée du bail (sans renouvellement possible) afin de rassurer le cédant lors d'une installation hors cadre familial.

Cette caution sera à la charge partielle du jeune avec une prise en charge du Conseil Régional (montant de fermage conforme au barème départemental).

Contexte régional : Pas de cession de bail possible pour le JA hors cadre familial . Les propriétaires ne sont pas incités à louer à un JA qu'ils ne connaissent pas . Ils craignent de ne pas percevoir leur fermage .

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Rassurer le propriétaire et l'inciter à louer à un jeune en lui garantissant la perception annuelle de son fermage .

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les banques et les notaires .

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : Donner une définition du NIMA et du HCF

Structure Représentée : Crédit Agricole de Lorraine

Titre de la Proposition : Avantages sociaux et fiscaux envers les cédants qui favorisent l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : *Exonération des plus-values pour le cédant qui favorise l'installation quelque soit le chiffre d'affaires de l'exploitation cédée

.

*Proratisation des cotisations sociales par rapport au nombre de mois d'activité afin de permettre aux jeunes d'optimiser leur reprise (disparition des cotisations sociales obligatoires sur une année pleine)

.

* Pouvoir transférer la ligne DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au JA qui s'installe et ne pas obliger le cédant qui favorise une installation à réintégrer la déduction au moment de son départ à la retraite .

Contexte régional : Pas de différence fiscale entre un cédant qui favorise l'installation et un cédant qui oriente sa ferme vers l'agrandissement.

Un exploitant en place au 01 janvier de l'année civile règle les cotisations sociales pour l'année entière . Cette règle pousse les cédants à arrêter en urgence avant le 31/12 => favorise souvent l'agrandissement .

Aujourd'hui la déduction pour Epargne de Précaution est réintégréable au moment de la retraite.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser l'installation et mettre en place des mesures incitatives pour les cédants => nombre important de départs dans les années à venir .

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Députés , Sénateurs , Conseils Régionaux

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? : Il n'y a pas de mesure phare : seules des additions de mesures incitatives pourront faire basculer vers le choix de l'installation.

Structure Représentée : Crédit Agricole de Lorraine

Titre de la Proposition : VALEUR DE REPRISE D'UNE EXPLOITATION

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Dissocier la valeur économique de la valeur patrimoniale.

Afficher pour les JA et les cédants des références et des repères : qu'est ce qu' un montant de reprise économiquement amortissable ? (exemple : 6 années d'EBE prévisionnel)

Contexte régional : Aujourd'hui chacun se réfère à la valeur qu'il juge acceptable .

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre aux jeunes de reprendre des exploitations viables avec des montants de reprises cohérents économiquement .

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Banques , Centres de gestion et profession agricole

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Crédit Agricole de LORRAINE

Titre de la Proposition : PAFIT

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Création d'un organisme unique qui regrouperait l'accueil , l'écoute , la formation , le conseil du jeune sur toute sa carrière jusqu'à la cession de son entreprise .

Mise en relation des cédants et des jeunes en recherche d'exploitation.

Contexte régional : Trop d'opérateurs différents pour gérer l'installation et la transmission . Problème de lisibilité pour les cédants .

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Lisibilité , rapprochement des cédants et des jeunes en recherche d'exploitation.

Organisme qui gérerait la formation des agriculteurs tout au long de leur carrière .

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Chambre d'Agriculture et JA en partenariat avec les OPA du territoire .

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 6

Avez-vous des commentaires ? : Un guichet unique qui suivra l'agriculteur tout au long de sa carrière .

Structure Représentée : Crédit agricole

Titre de la Proposition : Cinq années sécurisées

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : A l'installation JA et JV doivent faire face à de multiples difficultés : appréhender un métier, développer un projet d'installation, ménager sa vie privée... et gérer ses comptes ! Afin de sécuriser l'installation, donner de la visibilité et limiter l'aléa à la seule production, mettre en place des contrats 5 ans à prix fixes pour les intrants, les énergies, l'eau, les frais récurrents (banque, compta, téléphonie) et de même pour les produits vendus. (Prix fixes mais quantités inconnues)

Contexte régional : Les fluctuations importantes des coûts de l'électricité, du gaz, de l'azote, du blé...

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Limiter l'aléa prix dans les premières années d'exploitation.

Rassurer dans les contextes mouvants

Dès la mise en place.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Fournisseurs et clients

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARDEAR Grand Est

Titre de la Proposition : Adapter l'accès au métier d'agriculteur.trice aux profils actuels des porteur.se.s de projet (NIMA, HCF, reconversion professionnelle...) (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

- Mettre fin aux discriminations liées à l'âge des porteurs de projet : accès aux aides, accès aux prêts bancaires, accès au foncier, bonifications pour tous les nouveaux installés indépendamment de leur âge.
- Faire évoluer la capacité professionnelle agricole en reconnaissant diverses formes d'acquisition des compétences : expériences professionnelles (stages en exploitation, salariat, installation progressive), formations certifiantes et qualifiantes, expériences en espaces-test agricole...
- Reconnaître les nouvelles formes d'association et de coopération pour entreprendre en agriculture : ouvrir des aides et des services pour les fermes en statut coopératif (SCOP, SCIC...) et pour les entrepreneurs salariés en Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE), à minima : crédit d'impôt bio, service de remplacement, formation. Expérimenter l'ouverture de la DJA pour ces nouveaux statuts.
- Favoriser la transmission de savoir en reconnaissant le rôle indispensable des agriculteurs tuteurs et inclure leurs indemnités dans le règlement d'intervention en faveur de l'installation à hauteur du coût moyen du service de remplacement.

Contexte régional : D'après le recensement agricole, en 2020, 50 % des actifs ont plus de 50 ans, 26% des exploitants agricoles ont plus de 60 ans (ce qui représente 22% de la SAU) Leur transmission est assurée dans la moitié des cas. Le profil des repreneurs est hors cadre familial ou personne NIMA (non issue du milieu agricole) dans 80% des cas. On constate un manque d'attractivité de nombreux territoires, des fermes et du métier d'agriculteur dans le Grand Est, ce qui constitue un frein important à l'installation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enjeux stratégiques : Renouvellement des générations agricoles, Souveraineté alimentaire régionale

Objectifs à atteindre : Augmenter le nombre d'installations accompagnées et aidées

Augmenter le nombre de fermes sur le territoire

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale), agriculteurs, OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARDEAR Grand Est

Titre de la Proposition : Favoriser la transmission des fermes en renforçant l'incitation et l'accompagnement des cédants

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Mettre en place une aide à la transmission suffisamment incitative ; dotation installation doublée d'une dotation cédant en cas de transmission

- Mettre en place des incitations fiscales au profit des cédants.
- Elargir l'accès au financement de l'accompagnement individuel des cédants (tranche d'âge actuelle très restrictive, de 55 à 57 ans)
- Amplifier et généraliser le stage parrainage : simplifier sa mobilisation, l'ouvrir à tous les cédants et tous les repreneurs, allonger sa durée (possibilité de renouvellement d'un an)
- Reconnaître et financer la diversité des structures d'accompagnement (pluralisme) de la transmission
- Lever les freins à la transmissibilité (montant du capital trop élevé, taille d'exploitation), répartir plutôt qu'agrandir : renforcer les outils de régulation au profit de la création et de la transmission des fermes
- Pour le siège d'exploitation, définir le logement de l'agriculteur.trice comme un bâtiment agricole (logement de fonction), limiter et réglementer le changement de destination du logement.

Contexte régional : D'après le recensement agricole, en 2020, 50 % des actifs ont plus de 50 ans, 26% des exploitants agricoles ont plus de 60 ans (ce qui représente 22% de la SAU) Leur transmission est assurée dans la moitié des cas. Le profil des repreneurs est hors cadre familial ou personne NIMA (non issue du milieu agricole) dans 80% des cas.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enjeux stratégiques : Renouvellement des générations agricoles, Souveraineté alimentaire régionale

Objectifs à atteindre : Améliorer le taux de transmission des fermes

Mettre fin aux agrandissements excessifs et à la capitalisation des terres agricoles

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale), agriculteurs, OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Confédération paysanne Grand Est

Titre de la Proposition : Un accompagnement à toutes les étapes de l'installation, adapté à la diversité des profils et des projets

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Permettre un accompagnement individualisé des porteurs de projet à toutes les étapes de l'installation (phase d'émergence, de construction du projet, pendant l'installation et après) en renforçant les synergies entre les organismes d'accompagnement

- Reconnaître et financer la diversité des structures d'accompagnement (pluralisme) de l'installation (avant, pendant et après) et de la transmission
- Adapter la formation, les soutiens et le parcours à l'installation à la diversité des profils (plus de 40 ans, non issus du milieu agricole) et des projets : installation progressive, collective, petites fermes, etc.
- Accompagner les porteur-euses de projet à toutes les étapes : avant l'installation (phase d'émergence), pendant et après l'installation
- La transition agroécologique doit être incitée avec un accompagnement sur le terrain.

Contexte régional : D'après le recensement agricole, en 2020, 50 % des actifs ont plus de 50 ans, 26% des exploitants agricoles ont plus de 60 ans (ce qui représente 22% de la SAU) Leur transmission est assurée dans la moitié des cas. Le profil des repreneurs est hors cadre familial ou personne NIMA (non issue du milieu agricole) dans 80% des cas. On constate un manque d'attractivité de nombreux territoires, des fermes et du métier d'agriculteur dans le Grand Est, ce qui constitue un frein important à l'installation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enjeux stratégiques : Renouvellement des générations agricoles, Souveraineté alimentaire régionale

Objectifs à atteindre : Augmenter le nombre d'installations accompagnées et aidées

Augmenter le nombre de fermes sur le territoire

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des

profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole), agriculteurs, OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Confédération paysanne Grand Est

Titre de la Proposition : Orienter le foncier vers les installations paysannes et agroécologiques (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : - Réformer les outils de régulation foncière (contrôle des structures, SDREA, SAFER, Loi Sempastous) et garantir des critères stricts pour prioriser l'installation et l'emploi et constituer un levier de transition agroécologique, en interdisant les agrandissements excessifs et en facilitant la restructuration de fermes.

- Encourager les initiatives foncières citoyennes, non-lucratives, et renforcer les solutions de portage foncier proposée en partenariat entre les Safer et les collectivités locales et territoriales (communes, département)

- Développer une gouvernance démocratique et transparente des terres agricoles

- Encourager, accompagner et soutenir financièrement la restructuration des fermes comme levier de transition et solution à la transmission en cas d'exploitations fortement capitalisées : sensibilisation, soutien technique à l'adaptation des outils de production, accompagnement humain et financier.

- Renforcer la régulation de l'usage des terres pour mieux répartir le foncier : cadre national favorisant l'emploi, l'installation, la valeur ajoutée, les pratiques agroécologiques, déclinée localement à travers des schémas directeurs rénovés.

Contexte régional : La taille des exploitations agricoles en Grand Est augmente de manière importante. D'après le recensement agricole 2020*, la SAU moyenne en Grand Est a augmenté de 20 % pour atteindre 74 hectares par exploitation en 2020. Hors surfaces viticoles, la SAU moyenne s'élève à 117 hectares (4ème rang national). Avec l'agrandissement régulier des structures, les grandes exploitations valorisent désormais 47 % du territoire agricole, et représentent près d'une exploitation sur quatre, toutes productions confondues. L'agrandissement des exploitations n'épargne aucune orientation économique, les surfaces agricoles moyennes augmentant dans toutes les spécialisations et plus particulièrement dans les filières de bovins mixtes, combinaisons de granivores, et bovins lait.

Lorsqu'elles changent de main, nombre d'entre elles partent à l'agrandissement. Si rien n'est fait, il sera encore plus difficile demain de transmettre des fermes devenues tellement grandes qu'elles ne pourront être reprises que par des firmes, avec des coûts de restructuration important.

*Source : Etude Agreste Grand Est – Recensement agricole 2020 – publiée en décembre 2021

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enjeux stratégiques : Renouvellement des générations agricoles, Souveraineté alimentaire régionale

Objectifs à atteindre : Améliorer le taux de transmission des fermes en facilitant l'accès au foncier pour les repreneurs

Mettre fin aux agrandissements excessifs et à la capitalisation des terres agricoles

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Safer, DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale, agriculteurs, OPA, collectivités locales et territoriales

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Modification du SDREA Grand Est qui pénalise les adhérents de structures collectives

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'actuel SDREA Grand-Est relativise les structures d'exploitation en fonction du nombre d'exploitants et de salariés de ladite exploitation.

Le SDREA prend en compte les salariés des groupements d'employeurs mais les salariés des structures collectives qui accompagnent les exploitations (CUMA ou Coopératives) ne sont pas pris en compte alors même que celles-ci constituent le prolongement de l'exploitation.

Il nous semble important de rectifier cet oubli car cette situation pourrait conduire à des inégalités de traitement entre les exploitants adhérents d'une structure collective et les exploitants non adhérents d'une structure collective.

Contexte régional : SDREA Grand Est

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : L'enjeu stratégique visé est de fournir une égalité de traitements aux exploitants adhérents de structures collectives ou non.

Cette inégalité doit être corrigée dans les délais les plus courts possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture, DRAAF, DDT.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Néant

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Point Accueil Formation Installation Transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Cette mesure vise à augmenter les compétences du PAI et PIT avec différentes sous catégories :

- Suivre les porteurs de projet tout au long de leur installation, et au-delà : pendant leur carrière et pendant la phase de transmission,
- Lien entre l'installation et la transmission,
- Un interlocuteur spécialisé sur la transmission,
- Une structure unique labélisée.

Contexte régional : Néant

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Mieux coordonner les installations, reprises et transmissions d'exploitations.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture, Chambre d'Agriculture, PAI, PIT.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : Néant

Structure Représentée : MSA

Titre de la Proposition : 1/ Sécurisation des affiliations et affiliations des nouvelles formes d'agriculture

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : 1/ Sécurisation des affiliations et affiliations des nouvelles formes d'agriculture

La MSA propose un accompagnement global dédié et spécialisé auprès du milieu agricole. Elle permet la couverture du monde agricole et de ses ayants droits. Une évolution législative des règles d'affiliation doit permettre l'intégration de toutes les formes d'agriculture au régime agricole.

Contexte régional : Les propositions ont été faites au regard de quelques éléments de diagnostic présentés dans les différentes présentations :

- 26% des exploitations du Grand Est concernées par un départ prochain (exploitant ou co-exploitant ayant plus de 60 ans)
- 1/3 des futurs cédants n'ont pas de perspectives de cessions
- 67% des nouveaux installés sont encore en activité 6 ans après leur installation.

Il apparaît également important d'inscrire les propositions dans les difficultés actuelles de projection notamment économique dans le contexte géopolitique du moment.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Faciliter les transmissions et les installations

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : MSA

Titre de la Proposition : 2/ Pérennisation des installations

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La MSA propose des parcours tout au long de la vie personnelle et professionnelle des exploitants. Elle développe des démarches d'aller vers, de détection de signaux faibles pour accompagner les événements de vie.

Contexte régional : Les propositions ont été faites au regard de quelques éléments de diagnostic présentés dans les différentes présentations :

- 26% des exploitations du Grand Est concernées par un départ prochain (exploitant ou co-exploitant ayant plus de 60 ans)
- 1/3 des futurs cédants n'ont pas de perspectives de cessions
- 67% des nouveaux installés sont encore en activité 6 ans après leur installation.

Il apparaît également important d'inscrire les propositions dans les difficultés actuelles de projection notamment économique dans le contexte géopolitique du moment.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Transmission

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : MSA

Titre de la Proposition : 3/ Accès aux droits notamment au moment de la retraite

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La MSA promeut les dispositifs législatifs proposés aux exploitants pour s'adapter aux différentes formes de transmission (cumul emploi / retraite, retraite progressive...)

Contexte régional : Les propositions ont été faites au regard de quelques éléments de diagnostic présentés dans les différentes présentations :

- 26% des exploitations du Grand Est concernées par un départ prochain (exploitant ou co-exploitant ayant plus de 60 ans)
- 1/3 des futurs cédants n'ont pas de perspectives de cessions
- 67% des nouveaux installés sont encore en activité 6 ans après leur installation.

Il apparaît également important d'inscrire les propositions dans les difficultés actuelles de projection notamment économique dans le contexte géopolitique du moment.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Transmission

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : MSA

Titre de la Proposition : 4/ Renforcer le parcours lors des installations

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La MSA développe ses parcours pour orienter les adhérents lors de l'installation tant dans les statuts juridiques, les appels de cotisations mais également en développant des offres PRP notamment sur les fonctions RH de l'exploitant. La MSA veille à s'adapter dans son offre de service à la diversification des profils des repreneurs. Aide au relais : immersion dans une exploitation hors cadre familial. Proposer au cédant, la possibilité du salariat du retraité.

Contexte régional : Les propositions ont été faites au regard de quelques éléments de diagnostic présentés dans les différentes présentations :

- 26% des exploitations du Grand Est concernées par un départ prochain (exploitant ou co-exploitant ayant plus de 60 ans)
- 1/3 des futurs cédants n'ont pas de perspectives de cessions
- 67% des nouveaux installés sont encore en activité 6 ans après leur installation.

Il apparaît également important d'inscrire les propositions dans les difficultés actuelles de projection notamment économique dans le contexte géopolitique du moment.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Installation

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Partenaires du monde agricole et de l'emploi

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : MSA

Titre de la Proposition : 5/ Contribuer à l'attractivité du monde rural

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La MSA contribue via son action sanitaire et sociale à renforcer l'offre de services sur les territoires (accueil petite enfance, de loisirs, accès aux vacances, développement des centres sociaux...).

Contexte régional : Les propositions ont été faites au regard de quelques éléments de diagnostic présentés dans les différentes présentations :

- 26% des exploitations du Grand Est concernées par un départ prochain (exploitant ou co-exploitant ayant plus de 60 ans)
- 1/3 des futurs cédants n'ont pas de perspectives de cessions
- 67% des nouveaux installés sont encore en activité 6 ans après leur installation.

Il apparaît également important d'inscrire les propositions dans les difficultés actuelles de projection notamment économique dans le contexte géopolitique du moment.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Attractivité des territoires

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter la transmission et l'accès du patrimoine et des outils de production...

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le préalable est d'accompagner le cédant afin de le motiver à céder son exploitation à un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Pour cela il faut mettre en place des mesures favorisant la transmission à un jeune :

- Fonds de garantie pour garantir le paiement du fermage pour amener le cédant à donner la priorité à l'installation (incitation financière pour aider un propriétaire à louer à un jeune).
- Des avantages fiscaux pour le cédant : créer une DPTI (dotation et provision pour transmission en faveur de l'installation), exonération des plus-values.
- Portage du foncier, de capitaux
- Prêts Garantis par l'État (PGE) accessibles à l'agriculture, prêts d'honneur BPI,...
- Au même titre que l'exonération de 75 % pour un Bail Long Terme, il faut la même exonération pour l'ensemble des baux fait à un JA qui s'installe.
- Revoir le mode de calcul des cotisations MSA pour permettre à un cédant de cesser son activité au moment opportun et non le 31 décembre.

Contexte régional : Les investissements fonciers, matériels, immatériels sont l'un des freins majeurs à l'installation. Il est indispensable de se doter d'outils pour favoriser l'installation plutôt que l'agrandissement des structures.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Faciliter la transmission et l'accès du patrimoine et des outils de production à un porteur de projet.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle viabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Banques, SAFER, France Active, Organisations professionnelles agricoles, MSA...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Accompagner et former de l'installation à la transmission (PAIT)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : En préambule, il est prioritaire de maintenir un dispositif réfléchi et cohérent pour pouvoir obtenir les aides. Ce dispositif doit être un critère d'éligibilité pour prétendre à l'ensemble des aides et avantages donnés aux jeunes et aux cédants.

Il est proposé un guichet unique régional PAIT, fusion des 2 guichets actuels, ce qui amène de la cohérence et de la lisibilité.

Ce guichet régional, décliné par département permet d'y associer différents partenaires, avec des missions réparties entre chacun, qui peut varier d'un département à un autre en fonction des compétences et personnels mobilisés par les structures sur cette mission.

Ce guichet aura comme mission d'accueillir, informer et orienter les futurs installés et les cédants. Il sera renforcé dans sa compétence à accompagner l'émergence et le suivi des porteurs de projets. Ce guichet doit permettre aux porteurs de projet et aux cédants de se rencontrer afin de favoriser les échanges, créer une relation de confiance.

Le PAIT devra aussi permettre au porteur de projet d'accéder à de la formation indispensable à la réussite de leur projet d'installation ou cession d'entreprise et financées en totalité (OPCO, VIVEA, Conseil régional, CPF...).

Dans cette perspective, il s'agira d'allouer des moyens budgétaires suffisants pour assurer l'ensemble de ses missions à la diversité des publics accueillis.

Contexte régional : En région Grand Est, nous avons structuré le dispositif d'un côté avec des PAI pilotés par des associations sous l'égide des jeunes agriculteurs et d'autre part avec la mise en place de points information transmission (PIT) en 2020 portés par le réseau des Chambres (+ ADASEA 51).

L'idée d'un guichet unique permettrait de rapprocher ces 2 structures afin d'accompagner le porteur de projet pendant toute sa vie professionnelle jusqu'à la transmission de son exploitation en y intégrant également la notion de formation tout au long de la vie. Cela permettrait aussi de proposer un interlocuteur unique vis-à-vis de nos partenaires institutionnels, notamment la Région et la DRAAF.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont :

- Des profils, des motivations et des objectifs variés
- Des trajectoires professionnelles différentes
- Avec des entrées parfois tardives dans le métier

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Réseau des chambres d'agriculture et l'ensemble des partenaires JA, FRSEA, ARPAI, INPACT, SAFER, MSA...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Communiquer sur l'attractivité des métiers et des formations agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Agir sur l'attractivité des métiers et des formations agricoles :

- Communiquer positivement sur les métiers de l'agriculture, l'attractivité des territoires, les dispositifs existants et les formations.
- Former les exploitants pour qu'ils accueillent des jeunes sur leur exploitation lors de journées découvertes (Savoir vert)
- Ouvrir les stages de découvertes à tous ceux qui le souhaitent : scolaires, mais aussi les demandeurs d'emploi ou les publics en reconversion : Stage'Mét
- Proposer une journée sur l'agriculture et l'alimentation dans les établissements scolaires
- Reprendre une place au sein des instances d'orientation dans les collèges

Veiller au financement de ces actions

Contexte régional : L'enjeu est de rendre dynamiques nos territoires avec des entreprises viables, vivables et durables, mises en valeur par de nombreux actifs. Avec un départ massif du nombre d'actifs en retraite durant cette décennie et un taux de renouvellement en Grand Est inférieur à la moyenne nationale. Il est nécessaire pour cela de renforcer les dispositifs existants en matière de communication positive sur l'agriculture, ses valeurs et ses atouts.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Des initiatives en région qui ont montré leur intérêt et leurs performances. Le travail avec la région dans le cadre du dispositif Orient'Est doit être renforcé.

L'offre de stage d'observation en entreprise particulièrement développée en Alsace peut être améliorée et déployée sur l'ensemble du territoire.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Service public régional de l'orientation (SPRO), DRAAF/SRFD, ANEFA, APECITA, Région, établissement d'enseignement agricole...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Développer l'immersion en entreprise et faciliter les rencontres entre porteurs de projets et cédants

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Développer l'accès aux stages de parrainage en trouvant un cadre administratif et juridique solide, quel que soit le statut du futur installé (salarié en congé sans solde, demandeur d'emploi, stagiaire agricole) et proposer une réelle couverture décès accident, rémunération, droit à la retraite

Proposer des stages de parrainage améliorés avec un accompagnement renforcé : durée longue, minimum 6 mois jusqu'à 18 mois avec un accompagnement individualisé conseil et formation.

Se doter d'outils pour inciter le cédant à rendre son exploitation attractive :

- Un diagnostic de vulnérabilité de l'exploitation face aux risques climatiques, pour anticiper des ajustements nécessaires pour le repreneur.
- Un chèque conseil permettant de financer l'accompagnement à la transmission / recherche de repreneurs.

Contexte régional : Certains porteurs de projet ne peuvent pas accéder au stage de parrainage accessible à l'heure actuelle uniquement aux Hors Cadre Familiaux.

Le cadre administratif et juridique doit être clarifié pour protéger le porteur de projet et le chef d'entreprise qui l'accueille sur son exploitation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Consolider la relation cédants / repreneurs

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La relation cédants / repreneurs > Comment mettre en phase ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Réseau des chambres d'agriculture / Région, ensemble des organisations professionnelles agricoles, Service publique régional de l'orientation (SPRO), DRAAF/SRFD, ANEFA, APECITA, établissement d'enseignement agricole...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Développer l'agriculture en lien étroit avec les territoires

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'accès aux moyens de productions pour les projets de territoires doit être facilité et passe par plusieurs actions :

- Un accès du foncier privé ou public, rural, urbain et périurbain : pour cela il faut travailler avec les collectivités, avec les propriétaires non exploitants. Le travail des chambres d'agriculture avec les collectivités locales et les EPCI doit être systématique pour animer les territoires et promouvoir ce type d'agriculture, qui ne doit pas se limiter à l'agriculture urbaine.
- La mise en place d'un observatoire du foncier sur le territoire est un bon outil pour favoriser ce type de projet.
- Enfin la mise en place de Rura'Lab, de pépinière d'entreprise, d'espaces tests, pourquoi pas sur les fermes des lycées est à expertiser pour permettre à des projets innovants une expérimentation et un encadrement techniques dédiés. Ces RURA'LAB conduit sur tout le territoire grand est et mis en réseau peut répondre à la majorité des demandes.

Contexte régional : Devant la diminution du nombre d'exploitants, il est nécessaire de prévoir des mesures facilitant l'accès aux moyens de productions notamment à destination des NIMA. Les dispositifs existants tels que la mise à disposition ou le portage du foncier permettent d'atténuer le coût de la transmission des exploitations et d'atteindre cet objectif. Ces initiatives doivent encouragées et amplifiées.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ensemble des organisations professionnelles agricoles, MSA, SAFER, établissement d'enseignement agricole, association des maires, collectivités territoriales...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Élan commun

Titre de la Proposition : Redonner aux EPLEFPA une place centrale dans l'accompagnement à l'installation -

Favoriser des projets d'installation novateurs.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les exploitations agricoles (gages du "produire autrement") et ateliers technologiques (gages notamment d'un "transformer autrement" qui reste à inventer), doivent avoir la garantie d'un financement renforcé.

Ce financement trouve son origine tant au niveau de l'Etat (au regard de la mission pédagogique première de celles-ci - cf. GT1) qu'au niveau des conseils régionaux (harmonisation des pratiques à trouver tant en matière de fonctionnement que d'investissement).

Le statut des salarié.es de ces centres doit être revu (retour à un statut de droit public).

Le déploiement d'un espace test par EPLEFPA (couveuse d'activités / incubateur) avec le déploiement d'un chargé de projet par établissement,(ex circuit court et de proximité) mais en garantissant le déploiement et le financement des postes nécessaires.

Contexte régional : De nombreuses exploitations seront à reprendre dans les années à venir : il est préférable de voir un jeune s'installer plutôt que de constater un énième agrandissement d'une exploitation existante.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Des projets fiables, novateurs et bien construits pourraient être les garants d'une relation de confiance entre cédants et repreneurs d'une exploitation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DGER DRAAF MASA EPL

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : NON

Structure Représentée : Élan commun

Titre de la Proposition : Redonner aux EPLEFPA une place centrale dans l'accompagnement à l'installation -

élargir la mission 3 "insertion" à l'installation en agriculture ou créer une 6ème mission :

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Dès la formation initiale en lycée comme en CFA, en repensant un parcours découverte des métiers dès la seconde, en redonnant pour cela du temps de formation en établissement aux jeunes et en permettant une 4ème année au bac pro (celle perdue lors du passage bac pro en 3 ans) en post-bac, centrée sur le renforcement des capacités à l'installation et/ou sur un renforcement des acquis en vue d'une poursuite vers le supérieur)

Contexte régional : Manque relevé en Grand Est par les étudiants de BTSA en Agronomie et Production Végétale (futur ACD) et Production Animale. Problème actuellement "solutionné" par des interventions extérieures ponctuelles et simplement informatives et non formatrices.

(de plus, risque de manque de neutralité)

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre à tous les EPL de disposer de cette année supplémentaire après le bac pro avec une mise en œuvre rapide par le biais d'une expérimentation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DGER MASA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : NON

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Appui technique à l'installation des futurs repreneurs et à la fusion des exploitations

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Considérant le nombre d'installations, le rythme de formation dans l'enseignement agricole, seules 50% des exploitations des agriculteurs partant en retraite trouveront un successeur à structures égales. Par conséquent, la reprise d'exploitations par des exploitants plus jeunes constituera tout autant que les nouvelles installations une solution à la mise en valeur des terres et structures de productions libérées par les départs en retraite. Dès lors, les risques financiers des exploitants, et notamment les risques de pertes en capital d'exploitation seront beaucoup plus élevés que précédemment, par la hausse des frais fixes non proportionnelle à la hausse de chiffre d'affaires et de marge des structures. Dès lors, il convient de réaliser dans le cadre du projet de reprise, ou de fusion : une expertise sanitaire des cheptels cédés, une analyse des risques auxquels les élevages sont exposés, un plan de biosécurité, un diagnostic des pratiques d'exploitation du cédant face aux enjeux de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Ces diagnostics permettront de surcroît de constituer la base de la négociation de covenants bancaires et assurantiels.

Contexte régional : 18000 agriculteurs du Grand Est partiront en retraite d'ici 2030, soit, une transmission de 13,86 milliards d'euros d'actifs hors foncier selon l'estimation du capital d'exploitation moyenne en France. Hors, les structures en Grand Est sont de taille supérieure, et donc ce montant est sous-évalué.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Face à ce montant de transactions prévisible, l'existence de garanties des financements bancaires est posée. La limitation des risques des financeurs imposera ce type de conditions à l'octroi de prêts ou à l'intervention de fonds financiers en haut de bilan pour s'associer aux repreneurs. Sans garantie, le financement de la cession des exploitations des cédants est hypothétique.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : les chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Une fois la reprise effective : audits de respect des covenants bancaires- suivi sanitaire et zootechnique des cheptels-entretien de la motivation de mise en œuvre du plan de biosécurité- suivi agronomique (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La contractualisation des prestations d'appui technique, de suivi sanitaire et zootechnique des cheptels permettant à l'exploitant de se conformer à ses engagements en vue de l'obtention des financements et d'assurer une rentabilité optimisée de l'exploitation agricole. Ainsi, le coût de ces prestations devrait être corrélé à la production et à la rentabilité, permettant que cet accompagnement soit supporté comme un frais proportionnel. Travail en équipe pluri disciplinaire agronomes-vétérinaires-conseils en gestion. Le choix des intervenants doit relever de l'exploitant.

Contexte régional : 50% des éleveurs actuels du Grand Est seront partis en retraite d'ici 2030. La région Grand Est est une région indispensable à la filière porcine par la production de reproducteurs (25% des reproducteurs français), est la 2ème région productrice de poulets de chair, est indispensable à la filière bovine et la filière laitière en alimentant en productions la consommation nationale.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La prospérité des cessionnaires d'exploitations agricoles est le moyen indispensable pour assurer la transmission des exploitations agricoles. Il convient donc d'entourer les cessionnaires de toutes les compétences disponibles et aptes à lui apporter un service efficace et effectif contribuant à leur réussite.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Création d'un fonds de caution mutuel permettant de financer la reprise des exploitations cédées, et de nature à sécuriser les bailleurs

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La création d'un fonds de cautionnement mutuel des reprises d'exploitation va permettre à ce fonds d'apporter des garanties aux financeurs des cessionnaires d'exploitation agricole. Son intervention sera naturellement corrélée à une exploitation prospère et certaine des entreprises agricoles financées. L'accès à cette caution est donc conditionné au respect de mesures de l'ordre de nos propositions 1 et 2. Ce faisant, la prévention des échecs des reprises, et donc des pertes en capital pour le fond sera de nature à préserver le capital en caution. Ces préventions sont susceptibles de créer un climat de sérénité voire de confiance des bailleurs devant accorder aux repreneurs un bail rural en vue de maintenir l'exploitation agricole.

Contexte régional : Selon l'évaluation de la capitalisation d'une exploitation agricole fournie dans le dossier du ministère de l'Agriculture, €770000/exploitation en moyenne, ce sont €13,86 milliards d'actifs qui doivent être transmis.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : permettre la reprise des exploitations par des nouveaux installés en sécurisant les propriétaires fonciers et les financeurs sur la pérennité des repreneurs.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : les chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Modification des règles fiscales et de cotisations sociales des exploitations agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Un agriculteur se voit soumis à prélèvement sur toute variation positive de ses stocks, fourragers notamment, sur toute variation du capital d'exploitation, le cheptel en particulier, avant même que ces variations n'aient généré le moindre euro de chiffre d'affaires et encore moins de trésorerie et de marge. Or les risques climatiques, sanitaires, auxquels les exploitations sont exposées sont croissants, et augmentent par l'évolution du climat. En conséquence, il convient que toute exploitation agricole puisse se constituer une réserve sur ces marges bénéficiaires, préservées de tout prélèvement, qui puisse être mobilisée sans délai et sans recours aux financements de trésorerie, ni contraction du capital d'exploitation, notamment pour les installations récentes encore endettées, pour faire face aux conséquences de la réalisation de ces risques.

Contexte régional : perte de l'équivalent de 6 mois de précipitations sur les 5 dernières années en cumul. Zone centrale de la région Meuse, Meurthe et Moselle, Haute Marne, Vosges fortement impactées par le changement climatique.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Augmenter la résilience des exploitations récentes, les plus fragiles par leur endettement élevé à l'exposition aux risques sanitaires et climatiques. Dès lors diminuer les échecs et faillites des jeunes installés.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Le ministère de l'économie

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terre de Liens Grand Est

Titre de la Proposition : Inclure un volet foncier dans la future LOA, renforcer la loi Sempastous

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Soutenir la transmission et l'installation par des actions de stockage et de portage de foncier et en incitant les propriétaires à maintenir la vocation agricole de leurs terres :

Supprimer les plus-values foncières réalisées par les propriétaires en cas de changement d'usage. Renforcer l'application des sanctions en cas de non respect des décisions prise par les instances de régulation, SAFER et CDOA. Soumettre l'ensemble des cessions de parts de société contrôlant des terres à autorisation administrative. S'assurer que les mesures compensatoires font revenir les surfaces en dessous du seuil d'agrandissement excessif. Adosser le seuil de déclenchement de la loi Sempastous à celui du contrôle des structures des SDREA, pour homogénéiser la régulation des différents modes d'accès à la terre. Améliorer la transparence en permettant aux SAFER d'identifier les bénéficiaires effectifs des sociétés et les surfaces qu'ils contrôlent.

Contexte régional : Dans son dernier rapport consacré à l'état des terres agricoles en France, Terre de Liens tirait la sonnette d'alarme sur la financiarisation galopante des terres. 10 % des fermes sont désormais "financiarisées". Si rien n'est fait, cette tendance s'accroîtra. Ces fermes, qui parfois n'accueillent aucun agriculteur ou agricultrice, sont le symptôme de leur disparition (-55 000 en 10 ans). En plus de dévitaliser les campagnes et de détruire des emplois (-80 000 en 10 ans), cela met en péril la possibilité d'une transition écologique.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Dans son dernier rapport consacré à l'état des terres agricoles en France, Terre de Liens tirait la sonnette d'alarme sur la financiarisation galopante des terres. 10 % des fermes sont désormais "financiarisées". Si rien n'est fait, cette tendance s'accroîtra. Ces fermes, qui parfois n'accueillent aucun agriculteur ou agricultrice, sont le symptôme de leur disparition (-55 000 en 10 ans). En plus de dévitaliser les campagnes et de détruire des emplois (-80 000 en 10 ans), cela met en péril la possibilité d'une transition écologique.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): La transmissibilité des exploitations : comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ? / Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : gouvernement

élus parlementaires

régions

syndicats

structures travaillant sur le foncier comme Terre de Liens

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : La financiarisation des terres et la baisse drastique du nombre d'agriculteurs et agricultrices sont notamment liées aux difficultés d'accès au foncier, et au contournement des régulations publiques de l'accès aux terres. Si une loi a été votée pour timidement s'attaquer au sujet en 2021, elle ne répond pas à l'ensemble du problème.

Structure Représentée : Terre de Liens Grand Est

Titre de la Proposition : Développer des mesures fiscales incitatives pour inciter à la reprise des terres en agriculture biologique (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Pérenniser le foncier en Agriculture Biologique (AB) lors de sa transmission est indispensable afin de préserver le travail effectué sur les terres et le système vertueux agro-écologique mis en place. La priorisation des SDREA et les solutions existantes de solutions de portage et stockage de foncier pourraient ne pas être suffisantes pour sanctuariser les terres bio lors des transmissions. Nous demandons que des mesures fiscales incitatives soient développées pour rendre la reprise en bio attractive, par exemple via des abattements fiscaux pour les propriétaires lors des reprises en agriculture biologique par une exonération des taxes foncières avec compensation de l'état lors de la transmission des terres AB.

Contexte régional : Malgré la dynamique d'installations, les fermes en agriculture biologique ne sont pas épargnées par la problématique du renouvellement des générations.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Il est impératif de se donner les moyens pour éviter les déconversions à l'occasion des transmissions : il faut sanctuariser les terres bio. Ne pas œuvrer en ce sens serait contraire au soutien au développement de l'agriculture biologique et irait contre un objectif de bonne gestion des finances publiques.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs régionaux autour de la Région GE

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terre de Liens Grand Est

Titre de la Proposition : Intégrer Terre de Liens mais aussi BIOGE, CIVAM, ARDEAR, dans les parcours à l'installation, du primo-accueil au suivi post-installation (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous demandons que notre travail concernant l'installation, du primo-accueil au suivi post-installation, soit pleinement reconnu. Notre réseau doit être présent au sein des dispositifs de préparation à l'installation, en tant que professionnels et experts du foncier agricole.

Nous demandons une gouvernance partagée du guichet unique.

Nous voulons rendre systématiques les interventions de nos réseaux en stage 21h.

Contexte régional : En Grand Est, depuis plusieurs années, les installations en agriculture biologique approchaient le tiers des installations, malgré un ralentissement exceptionnel en 2022 avec 18% des installations en agriculture biologique. Nous pensons qu'il faut continuer d'accompagner ces projets, fers de lance de la transition agroécologique.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Aujourd'hui les règles qui guident l'accès aux terres et aux aides à l'installation excluent encore et toujours nombre de porteurs de projets, notamment sur un critère d'âge. ⅓ des personnes qui s'installent ne touchent pas les aides à l'installation. Elles sont encore moins efficaces pour favoriser l'accès des personnes non-issues du milieu agricole et des femmes aux terres agricoles. Ce public, exclu des dispositifs "conventionnels", se tourne le plus souvent vers les réseaux d'aide à l'installation paysanne et biologique (réseaux Inpact et Fnab) qui accueillent et accompagnent chaque année plus de 10 000 porteurs de projet agricole, dont 2000 avec Terre de Liens. Le renouvellement de générations agricoles ne pourra se faire sans la participation active de ces acteurs de l'accompagnement.

Le Pacte-Loi d'Orientation agricole a pour objectifs de créer les conditions pour assurer le renouvellement des générations.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Chambres

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terre de Liens Grand Est

Titre de la Proposition : Mieux individualiser et anticiper l'accompagnement pour répondre aux besoins divers des porteurs de projet

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le renouvellement des générations passe par une évolution des profils des nouveaux installés. Il est impératif de proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacun : en finançant les parcours à l'émergence, en développant le compagnonnage pré-installation et le tutorat post-installation, en facilitant la formation, mais aussi en développant les espaces tests en bio via des dispositifs incitatifs.

Contexte régional : Bio Grand Est a développé un dispositif d'espaces tests bio auquel Terre de Liens est associé en Alsace. Nous souhaiterions voir ce dispositif se développer et se pérenniser en région.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : De plus en plus de personnes, souvent urbaines et non issues du milieu agricole aspirent à une reconversion professionnelle en agriculture, en bio. Beaucoup sont hésitantes et au stade initial de leur réflexion. C'est un vivier non négligeable de candidats à l'installation Terre de Liens Grand Est entend déployer, au côté de l'ARDEAR Grand Est et de Bio Grand Est ainsi que des centres de formations agricoles, un programme de formation visant à aider ces personnes à explorer l'idée de devenir agriculteur(rice) puis à se décider et à aborder les différents aspects de la construction d'un projet d'installation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont : des profils, des motivations et des objectifs variés / des trajectoires professionnelles différentes / avec des entrées parfois tardives dans le métier

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Chambres + réseau InPact

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terre de Liens Grand Est

Titre de la Proposition : Faire figurer les installations collectives comme nouvel objectif des SDREA, notamment dans le cadre de reprises de structures importantes (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Reconnaître les sociétés coopératives (SCOP et SCIC) comme des formes juridiques agricoles et leur permettre des droits similaires aux autres sociétés agricoles et soutenir les installations collectives et les restructurations de fermes au moment de la transmission constituent un levier essentiel de la transition agricole.

Contexte régional : Il existe souvent une inadéquation entre le projet d'installation et la ferme à transmettre, surtout dans une région comme la nôtre où les outils de production sont de grosse taille et donc inaccessibles pour un jeune qui s'installe.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre de lutter contre les phénomènes d'agrandissement d'exploitation ou les abandons de terres, en réorientant l'exploitation au moment de la transmission (productions, usage des terres et des bâtiments) et en installant plusieurs actifs agricoles sur une même exploitation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition répond à une des questions suivantes (choix obligatoire): Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : national

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? : Ces structures viennent d'obtenir la possibilité d'obtenir les aides pac suivant une note du ministère de l'agriculture.



GT Adaptation et Transition Face au Changement Climatique

59 Propositions*

**Toutes les propositions ont fait l'objet d'un vote en ligne, afin de déterminer les consensus/dissensus. 4 propositions ont fait l'objet d'un dissensus (il est indiqué dans le titre des propositions concernées). Pour mémoire, malgré le consensus pour 55 propositions, seules 5 propositions ont fait l'objet d'une priorisation (vote en séance).*



Structure Représentée : FR CUMA GRAND EST

Titre de la Proposition : Ouvrir la possibilité d'entraide entre coopérative et agriculteurs

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'entraide définie à l'article L325-1 du Code rural exclut l'entraide entre un agriculteur membre de la Cuma et la Cuma elle-même dans la mesure où la Cuma n'est pas agricultrice au sens strict. Ces pratiques sont largement répandues hors cadre juridique, l'enjeu est donc principalement de sécuriser au niveau responsabilité ces pratiques.

Rédiger l'article L.325-1 du code rural et de la pêche maritime comme suit :

“L'entraide est réalisée entre agriculteurs ou entre une coopérative agricole et ses associés coopérateurs par des échanges de services en travail et en moyens d'exploitation, y compris ceux entrant dans le prolongement de l'acte de production.

Elle peut être occasionnelle, temporaire ou intervenir d'une manière régulière.

L'entraide est un contrat à titre gratuit, même lorsque le bénéficiaire rembourse au prestataire tout ou partie des frais engagés par ce dernier.

Lorsqu'elle est pratiquée dans une exploitation soumise au régime d'autorisation des exploitations de cultures marines, l'entraide doit donner lieu à l'établissement d'un contrat écrit.”

Contexte régional : La coopérative est la concrétisation même de la notion d'entraide en agriculture de par son objet et aussi son but non lucratif. Toutefois, l'entraide définie à l'article L325-1 du Code rural exclut l'entraide entre un agriculteur membre de la Cuma et la Cuma elle-même dans la mesure où la Cuma n'est pas agricultrice au sens strict.

Cette règle est un frein au partage entre la Cuma et ses adhérents, frein préjudiciable au développement notamment des petites Cuma. C'est également un frein en général pour les coopératives agricoles.

La question se pose donc d'ouvrir la possibilité d'opter pour l'entraide dans le cadre de l'échange de service de la coopérative avec ses agriculteurs membres, notamment, dans le cas des Cuma, pour la conduite occasionnelle du matériel.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Ces pratiques sont largement répandues hors cadre juridique, l'enjeu est donc principalement de sécuriser ces pratiques, le plus rapidement possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Coopératives ; agriculteurs

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FR CUMA GRAND EST

Titre de la Proposition : Ouvrir le sociétariat des Cuma et coopératives agricoles aux acteurs ruraux

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Aujourd'hui, seules les personnes morales ayant un intérêt agricole, notion interprétée de manière limitative par la jurisprudence (ex : commune possédant des terres agricoles), peuvent être membres d'une coopérative agricole. Cela constitue un frein pour associer par exemple des EPCI, des SDIS, des associations, etc. Nous proposons donc que les personnes morales de droit privé et de droit public ayant un intérêt rural puissent être associées d'une coopérative agricole et participer pleinement au projet coopératif.

A l'article L522-1 du Code rural, ajouter un 7° ainsi rédigé : "toute association syndicale de propriétaires telle que définie dans l'ordonnance du 1er juillet 2004, entreprise de l'économie sociale et solidaire telle que définie à l'article 1 de la loi ESS n°2014-856 ou personne morale de droit public pour les opérations relevant de leur activité exercée sur un territoire rural"

Contexte régional : L'entretien des haies, l'intervention dans la lutte contre les incendies, la construction de projets de co-compostage en lien entre les collectivités territoriales, EPCI, et les agriculteurs ou encore le développement de projets alimentaires locaux associant agriculteurs et acteurs de la ruralité pourrait utilement s'appuyer sur l'outil coopératif, notamment les Cuma. Cela nécessite que les acteurs ruraux puissent être pleinement associés dans leur sociétariat pour renforcer la coopération en milieu rural.

Exemples : les incendies de 2022 ont conduit plus de 30 Cuma sur le territoire à mobiliser leurs matériels agricoles pour venir en aide aux pompiers. Depuis, des SDIS ne sont rapprochés de fédérations de Cuma pour étudier un partenariat plus étroit. Sur un tout autre exemple, la loi sur le traitement des biodéchets qui sera applicable en 2024, pousse les collectivités à s'interroger sur les moyens de traitement. Les méthaniseurs créés en lien avec les Cuma sont une solution intéressante et plusieurs collectivités se sont rapprochées de Cuma, sans que ces dernières puissent à ce stade pleinement les associer de par leurs statuts.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcement de la coopération entre agriculteurs et acteurs ruraux, le plus rapidement possible

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs ruraux et coopératives agricoles

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terres Inovia

Titre de la Proposition : Assurer la disponibilité en eau et proposer une gestion responsable

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La disponibilité de l'eau est un pilier de l'agroécologie car elle permet la diversification et réduit les inégalités géographiques. Assurer l'alimentation hydrique des oléoprotéagineux, dont les légumineuses particulièrement sensibles à ce facteur de production, est indispensable pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire, énergétique et d'atténuation du changement climatique (moindre dépendance aux engrais azotés, captation du carbone). L'engagement d'actions concrètes sur le stockage de l'eau pluviale excédentaire (sans impact pour les nappes phréatiques) et l'utilisation des eaux grises est nécessaire. Dans le même temps, il est nécessaire, d'une part, d'actualiser les connaissances sur la valorisation de l'eau pour optimiser l'efficacité technico-économique des apports dans un contexte de ressources limitées ; et d'autre part, d'inventer des systèmes de culture sobres et résilients faisant un usage raisonné de la ressource (quantité et périodes des besoins) qui satisfassent les exigences économiques (investissement, coût de fonctionnement, valorisation de la production) et les attentes sociétales.

Contexte régional : Le Grand Est est une des régions qui sera le plus concernée par les déficits hydriques d'après les prévisions des spécialistes. L'accès à l'eau est différent sur les 3 territoires historiques.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Autonomie alimentaire humaine et animale, maintien d'une production agricole et des emplois associés dans les filières implantées localement, durabilité des systèmes de culture

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : Actions de R&D pour la production de connaissances, conception de système de culture et simulations technico-économiques, appui technique pour argumenter les demandes d'évolution réglementaires

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficace de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : recherche, développement, administration

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terres Inovia

Titre de la Proposition : Intégrer l'évolution des contextes sanitaires dans la transition agroécologique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le changement climatique impacte directement les productions mais également la biologie des bioagresseurs des cultures (maladies, ravageurs, adventices). L'évolution des conditions climatiques sera également favorable aux modifications d'aire de répartition des bioagresseurs et à l'émergence de nouveaux. L'épidémiosurveillance des territoires sera un outil de pilotage essentiel pour évaluer ces évolutions et capter les émergences. En conséquence, les règles de décision et les itinéraires techniques des cultures devront évoluer et s'adapter aux risques abiotiques tout en tenant compte de l'évolution du cortège de bioagresseurs. L'accompagnement de la transition agroécologique, et en particulier la baisse de l'usage des produits phytosanitaires, doit prendre en compte l'évolution de cet écosystème et la prise de risque économique prise par l'agriculteur.

Contexte régional : Poursuivre la baisse d'utilisation des phyto dans un contexte d'évolution des populations en lien avec le climat, les résistances, le retrait de substances actives efficaces.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Poursuivre la baisse d'utilisation des phyto dans un contexte d'évolution des populations en lien avec le climat, les résistances, le retrait de substances actives efficaces.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment faire pour réduire notre dépendance aux produits phytosanitaires ? Quelle réponse du côté des agroéquipements ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : recherche, développement, administration

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Terres Inovia

Titre de la Proposition : Accompagner les innovations et les nouveaux systèmes de production agricole

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La nature des défis que nous devons relever va faire naître des innovations majeures portant des allégations en lien avec le changement climatique (systèmes hydrauliques innovants, agrivoltaïsme, biostimulants, agriculture régénératrice...) qu'il sera nécessaire d'évaluer et d'accompagner afin de s'assurer de leur adaptation technique et économique au système de production.

Contexte régional : Impasses technico-économiques, à moyen ou long terme, nécessitant une réinvention de la production.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : S'approprier l'innovation en région pour une agriculture moderne et agile

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
autre type d'action

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :Évaluation technico-économique objective des allégations et innovations émergentes. Acquisition de références sur des sites pilotes ou réseaux d'agriculteurs innovants

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment créer et rendre disponibles des agroéquipements innovants œuvrant pour une agriculture multi performante et résiliente ? Comment accompagner les agriculteurs sur leur utilisation ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : recherche, développement, administration

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Le remplacement des toitures amianté sur les bâtiments d'élevage par des panneaux photovoltaïque

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Malgré l'interdiction de l'amiante dans les constructions depuis 1997, il est notable de constater que de nombreux bâtiments d'élevage, en France et en Grand Est, n'ont pas été rénovés depuis leurs constructions; par conséquent ce matériel est toujours présent dans de nombreuses exploitations agricoles. Aussi, il est nécessaire selon nous de se saisir de ce sujet de santé publique en éradiquant cette pollution environnementale passive pour permettre une réduction à l'exposition aux risques chez les agriculteurs tout en créant une opportunité en faveur des objectifs de la SNBC et d'une agriculture neutre en carbone. En effet, nous proposons de créer un crédit d'impôt, pour les projets de panneaux photovoltaïque, afin d'inciter le remplacement des toitures en fibrociment par des installations créant de l'énergie et compatible avec la définition de l'agri-voltaïsme. Les toitures dangereuses seraient ainsi remplacées par des panneaux et cette implantation réduirait par conséquent les emprises sur le foncier. En outre, cette proposition, et cet objectif de santé publique, pourrait aussi être déclinée par les CDPENAF qui devront autoriser ou non les projets d'agrivoltaïsme en prenant en compte ce facteur.

Contexte régional : La Région Grand Est est un territoire marqué par la polyculture élevage, aussi nous retrouvons des nombreux bâtiments d'élevage qui ont été construits avant 1997 et pouvant contenir de l'amiante. Dès lors, afin de réduire l'exposition aux risques chez les agriculteurs, mais aussi pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par la SNBC, il peut être nécessaire d'inciter le remplacement des toitures qui ne sont pas aux normes par des panneaux photovoltaïques.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition entend répondre aux objectifs déterminé par la SNBC grâce au développement des énergies renouvelable. La proposition peut être mise en oeuvre rapidement pour profité du contexte en lien avec la promulgation de la loi sur l'accélération des énergies renouvelable.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette

thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Faire des prairies un levier pour atténuer le changement climatique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les prairies sont un des principaux puits de carbone de l'agriculture mais aussi un réservoir pour la biodiversité et pour les aménités paysagères. Toutefois, la réduction du cheptel, l'accroissement des exigences normatives et les aléas climatiques conduisent à une non valorisation de ces espaces, voire à leur retournement. C'est pourquoi, afin d'atténuer le changement climatique, nous proposons une action ciblée sur les prairies qui doit avoir comme finalité une valorisation de ces dernières. Aussi, nous préconisons d'encourager la recherche dans la pratique du sursemis, et les autres méthodes non destructives, afin d'améliorer et de généraliser ces techniques d'entretiens des prairies. Par ailleurs, outre cet investissement en faveur du sur semis, il importe de ne pas ajouter des normes supplémentaires sur les prairies pour ne pas contraindre la filière élevage. Enfin, nous proposons d'inclure les EPCI dans la gestion des prairies présentes sur leurs territoires afin d'encourager ces derniers à proposer des paiements pour services environnementaux (PSE) à destination des agriculteurs entretenant les prairies.

Contexte régional : La réduction du cheptel, l'accroissement des normes sur les prairies et les conséquences du changement climatique ont eu pour conséquence une réduction importante des prairies permanentes sur le territoire du Grand Est. Aussi, pour inciter les agriculteurs à préserver et entretenir ces espaces aux multiples vertus, il importe d'investir ce segment en le valorisant par divers biais.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La proposition entend participer à la préservation des écosystèmes et des sols grâce au maintiens des prairies. Cette proposition, si elle est mise en oeuvre, contribuera également à la restauration de la qualité de l'eau en Grand Est et permettra de se confirmer aux exigences européennes.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; Région; EPCI; Agences de l'eau; profession agricole

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Offrir un diagnostic environnemental complet lors de l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il est nécessaire qu'une personne désireuse de s'installer aujourd'hui dispose des informations les plus pertinentes concernant les conséquences du climat sur son exploitation mais aussi des opportunités disponibles. L'accès à ces informations est essentiel pour guider ou orienter les choix relatifs à une exploitation et notamment en cas de transmission ou d'acquisition en hors cadre familial. C'est pourquoi, nous proposons la réalisation d'un diagnostic environnemental complet en parallèle du plan d'entreprise, et ce dans le prolongement des annonces présidentielles lors du plan eau. Celui-ci serait financé au maximum par la collectivité ou par les coopératives. L'objectif de ce diagnostic est ainsi de fondre, en un document unique, les diverses analyses existantes (CSP, qualité des sols) tout en ajoutant un volet dédié au potentiel environnemental valorisable de l'exploitation avec une étude carbone et une étude sur le potentiel énergétique de cette dernière. Ce diagnostic unique aurait également une approche prospective puisqu'il simulerait les conséquences, extrêmes, du changement climatique à moyen long termes sur le territoire de la ferme via un "crash test climat". En outre, grâce à ces informations ce document permettra au projet d'orienter son exploitation en pleine conscience et selon les trois piliers de la durabilité.

Contexte régional : La multiplication des épisodes climatiques sévères en Grand Est, implique d'offrir aux candidats à l'installation les meilleures informations disponibles pour orienter leurs futures exploitations. C'est pourquoi, nous proposons la réalisation de ce diagnostic, et de le faire financer par les acteurs de l'installation, afin que le porteur de projets soit conscient des risques climatiques mais aussi des opportunités avec notamment la ressource carbone ou le développement des énergies renouvelables.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition cherche à renforcer la résilience des exploitations agricoles, tout en accompagnant les jeunes dans le cadre de la triple performance, via la transmission des informations adéquates. Cette proposition peut-être rapidement mise en œuvre afin de d'offrir son plein potentiel.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; Région; OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARPAI Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter le déploiement de projet de retenue d'eau collinaire à usage collectif

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La France stocke moins de 2% de la ressource en eau pour l'agriculture. Ce chiffre, très faible, nous révèle qu'une marge de progression existe afin de capter les précipitations hivernales à venir et ainsi réduire les conséquences des futures sécheresses. Nous recommandons donc de faciliter et de déployer des retenues d'eau collinaire à usage collectif. Les retenues que nous défendons auraient un usage partagé au sein d'un territoire pour permettre un bénéfice commun (agriculture, industrie, collectivités...). De la même manière, les retenues partagées pourraient être financées par du FEDER et ainsi ne pas grever les fonds européens.

Contexte régional : Il devient nécessaire d'assurer un usage de l'eau plus efficient et pragmatique; de la même manière, il paraît opportun d'assurer une gestion collective de la ressource eau et ainsi éviter les débats sur un éventuel accaparement pour certains usages. C'est pourquoi nous souhaitons utiliser le relief présent sur notre territoire pour générer des retenues collinaires qui seront capables de parer aux sécheresses futures et dont l'usage serait partagé.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat; EPCI; OPA

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Le remplacement des toitures amianté sur les bâtiments d'élevage par des panneaux photovoltaïque

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Malgré l'interdiction de l'amiante dans les constructions depuis 1997, il est notable de constater que de nombreux bâtiments d'élevage, en France et en Grand Est, n'ont pas été rénovés depuis leurs constructions; par conséquent ce matériel est toujours présent dans de nombreuses exploitations agricoles. Aussi, il est nécessaire selon nous de se saisir de ce sujet de santé publique en éradiquant cette pollution environnementale passive pour permettre une réduction à l'exposition aux risques chez les agriculteurs tout en créant une opportunité en faveur des objectifs de la SNBC et d'une agriculture neutre en carbone. En effet, nous proposons de créer un crédit d'impôt, pour les projets de panneaux photovoltaïque, afin d'inciter le remplacement des toitures en fibrociment par des installations créant de l'énergie et compatible avec la définition de l'agri-voltaïsme. Les toitures dangereuses seraient ainsi remplacées par des panneaux et cette implantation réduirait par conséquent les emprises sur le foncier. En outre, cette proposition, et cet objectif de santé publique, pourrait aussi être déclinée par les CDPENAF qui devront autoriser ou non les projets d'agrivoltaïsme en prenant en compte ce facteur.

Contexte régional : La Région Grand Est est un territoire marqué par la polyculture élevage, aussi nous retrouvons des nombreux bâtiments d'élevage qui ont été construits avant 1997 et pouvant contenir de l'amiante. Dès lors, afin de réduire l'exposition aux risques chez les agriculteurs, mais aussi pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par la SNBC, il peut être nécessaire d'inciter le remplacement des toitures qui ne sont pas aux normes par des panneaux photovoltaïques.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : L'objectif est d'atteindre les objectifs de la SNBC en Grand Est mais aussi de remédier aux problèmes en lien avec l'amiante. Elle peut être rapidement mise en oeuvre.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette

thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Faire des prairies un levier pour atténuer le changement climatique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les prairies sont un des principaux puits de carbone de l'agriculture mais aussi un réservoir pour la biodiversité et pour les aménités paysagères. Toutefois, la réduction du cheptel, l'accroissement des exigences normatives et les aléas climatiques conduisent à une non valorisation de ces espaces, voire à leur retournement. C'est pourquoi, afin d'atténuer le changement climatique, nous proposons une action ciblée sur les prairies qui doit avoir comme finalité une valorisation de ces dernières. Aussi, nous préconisons d'encourager la recherche dans la pratique du sursemis, et les autres méthodes non destructives, afin d'améliorer et de généraliser ces techniques d'entretiens des prairies. Par ailleurs, outre cet investissement en faveur du sur semis, il importe de ne pas ajouter des normes supplémentaires sur les prairies pour ne pas contraindre la filière élevage. Enfin, nous proposons d'inclure les EPCI dans la gestion des prairies présentes sur leurs territoires afin d'encourager ces derniers à proposer des paiements pour services environnementaux (PSE) à destination des agriculteurs entretenant les prairies.

Contexte régional : La réduction du cheptel, l'accroissement des normes sur les prairies et les conséquences du changement climatique ont eu pour conséquence une réduction importante des prairies permanentes sur le territoire du Grand Est. Aussi, pour inciter les agriculteurs à préserver et entretenir ces espaces aux multiples vertus, il importe d'investir ce segment en le valorisant par divers biais.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : La proposition entend résoudre le sujet des retournements de prairies pour préserver les sols et contribuer de manière active à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique et la préservation des écosystèmes.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/Région/EPCI/ Instituts techniques/ Agences de l'eau

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Offrir un diagnostic environnemental complet lors de l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Il est nécessaire qu'une personne désireuse de s'installer aujourd'hui dispose des informations les plus pertinentes concernant les conséquences du climat sur son exploitation mais aussi des opportunités disponibles. L'accès à ces informations est essentiel pour guider ou orienter les choix relatifs à une exploitation et notamment en cas de transmission ou d'acquisition en hors cadre familial. C'est pourquoi, nous proposons la réalisation d'un diagnostic environnemental complet en parallèle du plan d'entreprise, et ce dans le prolongement des annonces présidentielles lors du plan eau. Celui-ci serait financé au maximum par la collectivité ou par les coopératives. L'objectif de ce diagnostic est ainsi de fondre, en un document unique, les diverses analyses existantes (CSP, qualité des sols) tout en ajoutant un volet dédié au potentiel environnemental valorisable de l'exploitation avec une étude carbone et une étude sur le potentiel énergétique de cette dernière. Ce diagnostic unique aurait également une approche prospective puisqu'il simulerait les conséquences, extrêmes, du changement climatique à moyen long termes sur le territoire de la ferme via un "crash test climat". En outre, grâce à ces informations ce document permettra au projet d'orienter son exploitation en pleine conscience et selon les trois piliers de la durabilité et de performance.

Contexte régional : La multiplication des épisodes climatiques sévères en Grand Est, implique d'offrir aux candidats à l'installation les meilleures informations disponibles pour orienter leurs futures exploitations. C'est pourquoi, nous proposons la réalisation de ce diagnostic, et de le faire financer par les acteurs de l'installation, afin que le porteur de projets soit conscient des risques climatiques mais aussi des opportunités avec notamment la ressource carbone ou le développement des énergies renouvelables.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Cette proposition cherche à renforcer la résilience des exploitations agricoles, tout en accompagnant les jeunes dans le cadre de la triple performance, via la transmission des informations adéquates. Cette proposition peut-être rapidement mise en œuvre afin de d'offrir son plein potentiel.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : JA Grand Est

Titre de la Proposition : Faciliter le déploiement de projet de retenue d'eau collinaire à usage collectif

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La France stocke moins de 2% de la ressource en eau pour l'agriculture. Ce chiffre, très faible, nous révèle qu'une marge de progression existe afin de capter les précipitations hivernales à venir et ainsi réduire les conséquences des futures sécheresses. Nous recommandons donc de faciliter et de déployer des retenues d'eau collinaire à usage collectif. Les retenues que nous défendons auraient un usage partagé au sein d'un territoire pour permettre un bénéfice commun (agriculture, industrie, collectivités...). De la même manière, les retenues partagées pourraient être financées par du FEDER et ainsi ne pas grever les fonds européens.

Contexte régional : Il devient nécessaire d'assurer un usage de l'eau plus efficient et pragmatique; de la même manière, il paraît opportun d'assurer une gestion collective de la ressource eau et ainsi éviter les débats sur un éventuel accaparement pour certains usages. C'est pourquoi nous souhaitons utiliser le relief présent sur notre territoire pour générer des retenues collinaires qui seront capables de parer aux sécheresses futures et dont l'usage serait partagé.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Etat/La région/Les EPCI/ Les Agences de l'eau

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Office français de la biodiversité

Titre de la Proposition : Rehausser fortement le niveau d'exigence du cahier des charges applicable à la certification environnementale "Haute valeur environnementale" (HVE) (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'Office français de la biodiversité a réalisé une analyse sur le label HVE accessible ici :

<https://professionnels.ofb.fr/fr/doc/evaluation-performances-environnementales-certification-haute-valeur-environnementale-hve-dans>

Les conclusions démontrent notamment « qu'il existe une importante diversité de performances environnementales au sein des exploitations certifiées d'une même filière » et qu'à quelques exceptions près ; notamment pour les filières en grandes cultures avec légumes industriels, la majorité des exploitants agricoles peut accéder à la certification HVE sans modification majeure des pratiques, voire sans modification du tout.

Plusieurs recommandations sont formulées dans le rapport que nous invitons à suivre plus largement au niveau national. Le positionnement de la certification HVE reste flou.

Néanmoins, si l'objectif de cette certification est de certifier des exploitations dont la performance environnementale est élevée, plusieurs recommandations sont faites dans le rapport, dont :

- Relever significativement le niveau d'exigence global des indicateurs existants
 - Rendre certains items obligatoires pour obtenir la certification telle l'interdiction d'utilisation d'agents CMR.
 - L'ajout d'un indicateur « Vie des sols / Capacité de séquestration carbone »
- etc.

Contexte régional : Cette recommandation n'est pas spécifique au Grand Est. Cependant, le Grand Est (et tout particulièrement l'Alsace) est particulièrement concerné par la proposition en tant que troisième région en nombre d'exploitation certifiée

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : - Clarté envers les consommateurs

- Clarification de ce label en lui-même et meilleure prise en compte de nombre d'indicateurs stratégiques dans ce label (IAE, pesticides notamment)

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Pouvoirs publics, agriculteurs, consommateurs...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Cette proposition est plus large que la seule thématique "adaptation"

Structure Représentée : Office français de la biodiversité

Titre de la Proposition : Aider aux circuits courts locaux et à l'agriculture bio à travers les projets alimentaires territoriaux.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La transition AE ne pourra se faire qu'en mobilisant l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire.

Un grand nombre d'agriculteurs, acteurs situés à l'amont de cette chaîne sont enclins à agir et changer leurs pratiques car subissant déjà les conséquences du changement climatique et il importe que l'aval suive.

Les collectivités disposent d'un levier pour ça à travers les « projets alimentaires territoriaux » (PAT)

Beaucoup de PAT sont en phase de diagnostic mais la relocalisation de l'agriculture dans les territoires à vocation à favoriser la diversification des cultures, etc.

Les PAT sont un bon levier pour inciter à la contractualisation entre producteurs, transformateurs et distributeurs et peuvent aussi permettre un soutien à l'agriculture locale : L'objectif de la loi Egalim qui prévoyait notamment 20 % de bio dans les cantines au 1er janvier 2022 n'est globalement pas atteint.

Contexte régional : Elaboration de projets alimentaires territoriaux

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Développement de l'AB qui permet de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique d'une part en limitant les rejets polluants et d'autre part en stockant davantage de CO2 dans le sol

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment faire pour réduire notre dépendance aux produits phytosanitaires ? Quelle réponse du côté des agroéquipements ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'élaboration des PAR repose principalement sur les collectivités

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Office français de la biodiversité

Titre de la Proposition : Adapter les cultures à la disponibilité en eau et non l'inverse.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Reporter les volumes d'eau d'irrigation sur des cultures d'hiver comme blé, orge ou colza finissant leur cycle vers juin afin de sécuriser ces cultures menacées par la sécheresse permettrait d'utiliser les volumes d'eau dans des mois à risque de sécheresse moins importants et diminuerait la vulnérabilité des agriculteurs face aux restrictions, tout comme les pertes de l'eau d'irrigation dues à l'évaporation.

Cela passe par la structuration des filières : Par exemple, le débouché du sorgho en alimentation animale doit encore progresser et donc également le débouché de la viande élevée au Sorgho.

-> Investir sur le soutien à la structuration de ces filières.

Contexte régional : Avec les évolutions climatiques, les périodes de sécheresses pourraient survenir de plus en plus tôt avec pour conséquences des arrêts sécheresses de plus en plus tôt dans l'année (dès juin voire Mai) et à une fréquence plus élevée.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Conflit d'usage de l'eau dans les années à venir

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficace de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : -

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Office français de la biodiversité

Titre de la Proposition : Continuer les efforts en matière d'Infrastructures agroécologiques, mesures naturelles de rétention des eaux et le développement des zones tampons.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : -> Continuer les efforts entrepris depuis de nombreuses années en matière de plantation de Haies en milieu agricole.

Généraliser les « zones tampons humides artificielles » (ZTHA) pour lutter contre la pollution diffuse par drainage et ruissellement de l'eau : à dédier une surface minimale à ce genre d'aménagement à travers les différents documents de la planification Eau (SAGE notamment).

Contexte régional : Qualité de l'eau (ZTHA)

Disparition des haies

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Amélioration de la qualité de l'eau

Meilleure résilience des agrosystèmes face aux sécheresses

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les acteurs locaux de la planification de l'eau (SAGE par exemple)

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Faire évoluer et ouvrir la gouvernance de l'eau dans toutes les instances locales (PTGE, CLE...) à l'image des comités de bassin, avec la recherche de la sobriété des usages comme axe central d'action

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'adaptation des systèmes agricoles est l'enjeu majeur, plus que celui du stockage de l'eau.

Il est primordial d'affirmer la recherche en priorité des objectifs suivants : retenir l'eau dans les sols, favoriser les pratiques pour des sols vivants, apport de matière organique, couverture des sols...

Si stockage il doit y avoir, il convient de privilégier les solutions fondées sur la nature (ex : travail sur les courbes de niveau dans les cultures, création de fossés, petites mares, limiter le travail du sol, développer l'agroforesterie etc. pour limiter le ruissellement) et les petites retenues.

Contexte régional : L'appel à projet AERM sur les petits ouvrages et petites retenues est un exemple intéressant à suivre et dérouler en Région Grand Est. Il convient également d'élargir la gouvernance des PTGE et autres instances, pour que la gestion de l'eau dépasse le cadre agricole vers un cadre multi-acteurs (élus, associations...) pour prévenir les conflits d'usages et s'engager globalement sur la sobriété des usages.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Sobriété des usages, préservation et protection de la ressource en eau, prévention des conflits d'usages

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Collectivités locales, usagers, acteurs de l'eau...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1/2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Bio Grand Est

Titre de la Proposition : Développer les programmes de recherche et développement pour et par l'agriculture biologique autour de la fertilité des sols et du stockage de carbone

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Initier des programmes nationaux et régionaux permettant aux fermes biologiques d'aller vers plus d'autonomie, d'adaptabilité, de durabilité et de résilience et les projets développant l'autonomie en fourrages et céréales ; en lien avec la recherche.

Contexte régional : En région Grand Est, 17 % des émissions de GES sont dues à l'agriculture.

En AB, les émissions de GES à l'hectare sont inférieures de 48 à 66% (Alfoeldi et al., 2002, dans : Sautereau N., Benoit M., 2016. Quantification et chiffrage des externalités de l'agriculture biologique, Rapport d'étude ITAB.), avec des émissions de protoxyde d'azote inférieures de 40% (Skinner C., Gattinger A., Krauss M., Krause HM., Mayer J., van der Heijden MGA., Mäder P., 2019. The impact of long-term organic farming on soil-derived greenhouse gas emissions).

Pour autant, peu de référentiels d'accompagnement et de diagnostics sont vraiment adaptés à l'agriculture biologique (CAP2ER, ...) notamment parce qu'ils n'intègrent pas certaines pratiques fréquentes en AB et que les calculs sont basés sur des référentiels issus de systèmes conventionnels.

En Grand Est, le réseau Bio Grand Est a développé l'analyse Sol-bio-climat chez les fermes AB et déploie le diagnostic ACCT-FNAB en lien avec Solagro. Au vu de l'urgence climatique il convient de pouvoir massifier rapidement ces outils et démarches d'accompagnement adaptés à l'agriculture biologique partout sur le territoire et durablement

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Adaptation des systèmes au changement climatique

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Acteurs agricoles, Organismes de l'Etat, collectivités, professionnels et bureaux d'études, ONG...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2/2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer les financements des dispositifs incitatifs de l'adaptation au changement climatique.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Assurance pour augmenter la résilience

- Priorisation fonds Vivéa sur thématique climat en réhaussant niveau financement
- MAEC et PSE : pour accompagner la prise de risque et rémunérer les services écosystémiques
- Aides financières régionales pour les éleveurs : via un accompagnement du dispositif Ferme Laitière Bas Carbone (à créer ou renforcer)

Contexte régional : Importance de renforcer les financements de ses dispositifs

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre à l'ensemble des acteurs de mettre en oeuvre les dispositifs.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, chambre d'agriculture et conseil régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer la formation en faveur de l'adaptation au changement climatique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Prise en compte des enjeux environnementaux/climatiques dans la formation initiale agri/agro

- Importance transfert connaissances auprès des acteurs de la filière (exemple : Mise en place de formation Climalait – Pour l'adaptation au changement climatique)

Contexte régional : Pas de contexte régional particulier

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer la formation autour de l'adaptation au changement climatique

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture, Conseil Régional, Chambre d'Agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC Est

Titre de la Proposition : Renforcer les normes en faveur de l'adaptation au changement climatique (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Clauses miroirs / normes environnementales

- Lever freins réglementaires aux IAE (gestion)
- Rappel de l'importance de la prise en compte de l'action de réduction des GES dans le nouveau cadre européen pour valider le label bas carbone

Contexte régional : pas de contexte régional particulier

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : renforcer les normes en faveur de l'adaptation au changement climatique

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Union Européenne, ministère de l'agriculture et des finance, conseil régional et chambre d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC EST

Titre de la Proposition : Favoriser les diagnostics et les aides au pilotage.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Déployer / systématiser des diagnostics de vulnérabilité / pour identifier les leviers d'action (atténuation et adaptation) + aide forfaitaire pour réalisation diagnostic et plan d'action. Favoriser l'indépendance énergétique (via la réalisation des diagnostics et les économies d'eau).

- Indicateur « coût de production » avec une variable en lien avec la durabilité (Cniel : tableau des indicateurs avec une dimension durabilité ?)

Contexte régional : Pas de contexte particulier

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Favoriser les diagnostics et les aides au pilotage.
- Court et moyen terme.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'agriculture, de la transition climatique, chambre d'agriculture et conseil régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : CIL BFC EST

Titre de la Proposition : Informer les consommateurs

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

- Etiquetage environnemental : ne pas limiter aux émissions de Carbone (mais biodiversité et stockage Carbone également)

Contexte régional : Pas de contexte régional particulier

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer la connaissance des consommateurs, leurs garantir un choix de consommation responsable.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministre de l'économie et de l'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5 sur 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GE

Titre de la Proposition : Sécuriser l'accès à l'eau durablement

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Permettre le stockage de l'eau pour répondre aux besoins et prévenir des sécheresses avec un Travail sur l'efficacité de l'irrigation

- Évolution de la directive européenne et des SDAGE (PTGE ..)
- Création d'un fond d'indemnisation pour les inondations

Contexte régional : L'agriculture, 1^{er} victime du réchauffement climatique.

L'agriculture étant une activité économique climato-dépendante, l'accroissement des événements extrêmes et la forte variabilité interannuelle déstabilisent la production et les systèmes agronomiques, et engendrent une plus forte volatilité des prix.

En France, 30 à 70 % de stagnation de la production de blé tendre serait imputable au changement climatique. En vigne, les récoltes se font un mois plus tôt qu'en 1950. En 2018, on estime les pertes totales liées à la sécheresse à 2 Md€ pour le secteur de l'élevage. Le GIEC estime qu'à +2°C, les risques pour l'approvisionnement alimentaire pourraient devenir très importants dans certaines régions du globe

Une accentuation du dérèglement climatique qui s'accélère avec les périodes d'excès d'eau suivi de sécheresse et une hausse des températures.

Le potentiel de production s'affaiblit avec une incertitude de production fourragère qui met en réflexion les systèmes de production avec de l'élevage.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : • L'enjeu :

Pour prévenir les sécheresses, il importe d'agir à la fois sur l'offre par du stockage d'une partie des excédents hivernaux, des transferts entre bassins et la réutilisation des eaux usées traitées, et sur la demande par une poursuite de l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation, une adaptation des systèmes de culture et une adaptation des débits d'objectif d'étiage.

La mobilisation de nouvelles ressources passe par un progrès du débat sociétal, un élargissement de la politique publique de l'eau : évolution de la Directive Cadre européenne sur l'Eau et des SDAGE pour mieux prendre en compte le changement climatique, sécurisation juridique de la gestion collective, des PTGE et des projets de stockage, adaptation des prescriptions pour la REUT... et un soutien financier public à la hauteur des enjeux (aide aux investissements et CPSE).

Pour gérer les inondations, la création d'un fonds d'indemnisation, abondé par les bénéficiaires des sur-inondations, permettra enfin de reconnaître la contribution de l'agriculture à la protection des

biens et des personnes. Les stockages d'eau, réalisés dans le cadre de PTGE, pourront aussi limiter les inondations.

- L'objectif pour le territoire est de maintenir un potentiel de production et de garantir l'élevage en préservant les surfaces fourragères ;
- L'échéance : le dérèglement climatique est rapide l'enjeu est notre capacité à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Collectivité

Etat

La Communauté Européenne

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Les leviers sont plus larges car il y a le cadre règlement européen

Il est important de penser la protection juridique des projets des agriculteurs qui aujourd'hui ne sont pas protégés (Exemple Sainte Soline)

Structure Représentée : FRSEA GE

Titre de la Proposition : Vers la neutralité carbone

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : • Mettre en place une certification carbone à l'échelle Européenne (Carbon farming)

- Il faut éviter les fuites de Carbone avec des accords commerciaux (taxe carbone aux frontières) : Dans l'esprit c'est aussi de mettre en avant le coût Carbone de nos importations..
- Rémunérer l'engagement des agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique : Les externalités positives d'une agriculture durable doivent permettre de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer la situation économique des agriculteurs.

Contexte régional : Pour la France, la neutralité carbone en 2050, c'est diviser par 6 les émissions de GES, multiplier par 3 notre puits de carbone et décarboner entièrement notre consommation d'énergie.

L'agriculture peut agir sur ces 3 piliers à condition de renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux effets du changement climatique et d'augmenter la capacité des écosystèmes à stocker le carbone dans les plantes et les sols

- 1) L'agriculture atténue ses émissions grâce à une production performante (azote-légumineuse)
- 2) L'agriculture participe à substitution du carbone fossile
- 3) L'agriculture capte le carbone atmosphérique

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : L'enjeu :

Les politiques publiques apparaissent aujourd'hui insuffisantes au regard des enjeux. Pourtant elles sont indispensables pour relever un défi aussi important que la neutralité carbone en 2050.

L'agriculture est un secteur central dans ce mouvement à opérer, et elle ne pourra le faire

sans l'aide d'une volonté gouvernementale sans faille : tout d'abord en raison de l'enjeu de la

sécurité alimentaire, mais aussi en raison de la complexité du secteur agricole et de son caractère diffus. Le maintien du potentiel de production et de la compétitivité de l'agriculture française sera la bonne réponse. L'enjeu de placer l'agriculture comme acteur majeur dans la réduction des GES.

Les objectifs :

- L'atténuation des émissions grâce à une production performante :

Le secteur agricole a diminué de 8 % ses émissions durant les 20 dernières années, naturellement, grâce à une agriculture efficiente et intensifiée. A l'unité produite, les émissions agricoles ont été réduites :

- 23.5% de GES /l de lait produit entre 1990 et 2010. Ce bon résultat est également dû à la synergie entre bonnes pratiques agricoles et efficience économique : depuis 1990, la France a produit 30 % de céréales en plus avec 20 % d'azote en moins. Les défis actuels ne doivent pas masquer les performances passées. Les solutions existent, elles sont multiples (outils d'aide à la décision pour la gestion de l'azote, certificats d'économie d'énergie...), il faut maintenant les déployer à grande échelle.

- Participer à substitution du carbone fossile :

Aujourd'hui, la contribution de l'agriculture à la production d'énergies renouvelables en France est de 20 %, preuve que notre secteur a été pionnier de la transition énergétique et écologique. L'ADEME prévoit même que le secteur pourrait doubler sa production d'énergies renouvelables en 2030. L'agriculture fait partie des principaux acteurs de la bioéconomie. Cette économie de la photosynthèse, rappelle la capacité unique de la biomasse à produire du carbone « vert » à partir du carbone atmosphérique. De plus, la substitution des engrais azotés de synthèses par l'épandage d'effluents d'élevages et la production de légumineuses permet également de diminuer la dépendance du secteur aux produits fossiles de fertilisation

- Capturer le carbone atmosphérique

Par la fixation du carbone de l'air dans la matière végétale, les activités agricoles recyclent une partie du carbone émis. Ainsi en renforçant encore la production d'alimentation, de matière première pour les biomatériaux, de biomasse pour l'énergie, il est possible de permettre la captation d'une part encore plus importante des émissions anthropiques de CO₂.

Accroître le « puits de carbone » passe nécessairement par un accroissement de la biomasse produite. De nombreuses pistes sont possibles : généralisation des cultures intermédiaires, développement de l'agroforesterie intra- parcellaire, introduction et/ou allongement des prairies temporaires dans les assolements, enherbement des vignes... Le potentiel futur est immense : d'après l'initiative 4/1000 de l'INRA le potentiel total du stock additionnel agricole est de 8,43 millions de tonnes de carbone par an sur les 30 premiers centimètres du sol (compense 1 an de GES émis sur la planète) .

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Europe

Etat

Collectivité

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GE

Titre de la Proposition : Renforcement de l'innovation , de la recherche et de l'accompagnement technique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Rendre possible les recherches de variétés, races et équipements mieux adaptés par un cadre réglementaire plus favorable. Il y a nécessité d'accélérer l'innovation et de passer par des techniques nouvelles (mutagenèse...).

Permettre une sécurité juridique aux exploitants qui se lancent dans des projets

Contexte régional : La recherche, l'innovation et le développement agricole font partie intégrante de l'agriculture française qui a su adapter ses systèmes productifs aux contraintes environnementales et biologiques.

Les domaines de connaissances à mobiliser sont très vastes, allant du génie génétique, au génie hydraulique, en passant par la biochimie, la physique et la chimie des matériaux, la météorologie, etc. Parmi tous ces champs de recherche, certains leviers pour relever les défis du changement climatique sont majeurs et doivent être priorités

Les réglementations et cahiers des charges limitent certaines initiatives de recherche alors que l'adaptation au changement climatique passe par des essais, qui doivent aussi être expérimentés directement par les agriculteurs pour mieux appréhender le changement climatique et identifier les leviers à l'échelle de leur exploitation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : les techniques de sélections ont évolué avec l'amélioration des connaissances scientifiques. De même, les critères de sélections évoluent avec les attentes des producteurs, des transformateurs, et des consommateurs. Aussi, la recherche de variétés résilientes et adaptées au changement climatique est déjà un enjeu pour toutes les filières agricoles car il est évident que la mise à disposition auprès des agriculteurs de variétés et espèces adaptées est un prérequis pour l'adaptation de l'agriculture aux échelles locale, régionale, et nationale.

Cette transition agricole ne pourra se faire sans développement de variétés plus résistantes aux ravageurs, à la sécheresse, moins dépendantes aux intrants, tout en continuant de répondre aux attentes des marchés et des consommateurs. C'est notamment important pour des plantes comme le maïs, plante en C4, qui se caractérise par un très bon rendement photosynthétique

L'innovation accroît la multi-performance de l'agriculture et sa compétitivité. Elle permet de ne pas laisser les agriculteurs sans alternatives, en utilisant tous les leviers disponibles dont la sélection génétique et la protection de la santé, végétale et animale.

- L'enjeu est de d'accroître la compétitivité et la performance de l'agriculture du Grand Est. Pour cela celle-ci doit s'adapter au nouveau contexte pédoclimatique
- L'objectif est de donner de nouveaux moyens de productions aux exploitants ainsi qu'un cadre d'action plus adaptés au changement climatique pour des exploitations plus résilientes.

L'innovation accroît la multi-performance de l'agriculture et sa compétitivité. Elle permet de ne pas laisser les agriculteurs sans alternatives, en utilisant tous les leviers disponibles dont la sélection génétique et la protection de la santé, végétale et animale.

S'adapter, c'est réagir rapidement, et c'est aussi valable pour la Recherche, le Développement, l'Innovation et leur financement. Pour permettre la transition dans les délais aussi rapides qu'à l'horizon 2050, cela nécessite de penser le changement en

s'appuyant sur des bases scientifiques solides, qui ont fait l'objet d'expérimentations, dans tous les domaines, de la génétique, du numérique ou du machinisme. Cette recherche doit être développée à plein régime, avec une mise en œuvre immédiate via une recherche appliquée dynamique et une appropriation par les agriculteurs, sous le regard éclairé, mais bienveillant, de la société.

Pour cela les financements existants tel que le, doivent être actionnés rapidement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment valoriser les innovations numériques, génétiques, bio solutions pour accompagner les transitions ? Comment massifier le transfert de solutions innovantes ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : CASDAR, les financements privés, les crédits d'impôt -recherche, les financements publics du type GPI, et tous les financements novateurs, fonds d'investissements ou crowdfunding, tous les leviers nationaux ou européens

Au niveau européen

Si le programme cadre européen 2014-2020, appelé Horizon 2020, avait déjà renforcé sa priorité avec près de 4 milliards d'euros sur l'agriculture et la bioéconomie, le nouveau programme Horizon Europe pour la période 2021-2027 est doté dans la proposition de la Commission européenne de plus de 10 milliards pour l'alimentation, la bioéconomie, l'agriculture et les ressources naturelles. Cette priorité donnée à la recherche en agriculture est tout à la fois une marque de reconnaissance sur

ce qu'est l'agriculture, l'ampleur des défis qu'elle doit relever, mais aussi une opportunité pour la recherche française, qui doit savoir aller chercher ces fonds et participer aux consortium et échanges au niveaux internationaux

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : FRSEA GE

Titre de la Proposition : Contribuer à indépendance énergétique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

- Réorienter le déploiement du solaire sur les bâtiments vers le bâti
- Accroître la production de biomasse et de la valoriser pour la production d'énergie
- Favoriser l'usage des biocarburants

Des propositions incluant un cadre plus attractifs avec un cadre réglementaire sur le tarif de rachat, une fiscalité adaptée, un accompagnement à l'investissement et une reconnaissance des externalités positives.

Contexte régional : Les agriculteurs, en plus de produire des denrées alimentaires, peuvent se diversifier en devenant également « énergéticulteurs ». La production d'énergies renouvelables a le triple avantage d'augmenter les quantités de biomasse cultivée qui capte le carbone, de produire des co-produits (digestats fertilisants, tourteaux riches en protéines...) par la transformation en énergie, et de valoriser les déjections animales. Cela suppose d'assumer qu'au-delà de la mission essentielle d'alimentation, les agriculteurs puissent disposer de revenus complémentaires, considérés comme agricoles, moins sensibles aux prix des marchés internationaux par une valorisation énergétique locale.

Cependant, l'amorçage du développement des énergies renouvelables nécessite un accompagnement des pouvoirs publics via des tarifs de rachat préférentiels (méthanisation photovoltaïque), par une fiscalité adaptée (biocarburants) et par des aides à l'investissement

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : En contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique, la production d'énergies renouvelables en agriculture s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable de l'ONU. Les énergies renouvelables sont ancrées dans les territoires et apportent un revenu supplémentaire aux agriculteurs. Autant d'enjeux primordiaux pour le secteur agricole, qu'il est essentiel d'intégrer dans l'ensemble de stratégies, lois et planifications relatives à l'énergie et au climat

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants du prix de l'énergie (machinisme, bâtiments, engrais, irrigation, etc.) ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Europe

Etat

Collectivité

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Intégrer la gestion de l'eau dans une démarche de développement durable

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Permettre l'expérimentation et l'usage de moyens innovants de stockage et de recyclage de l'eau, que ce soit en termes de matériels ou de méthodes :

- Avoir un décret qui clarifie quelles eaux recyclées peuvent être utilisées pour quels usages et priorise les utilisations en cas de sécheresse. Par exemples :
 - o Autoriser le recyclage des eaux pluviales et eaux de condenseurs dans les unités de transformations,
 - o Autoriser l'utilisation des eaux usagées issues de process alimentaires pour certains types de nettoyages dans le secteur agroalimentaire plutôt qu'un rejet dans le milieu,
 - o En cas de sécheresse prendre en compte que la transformation des matières premières agricoles est une priorité pour assurer la souveraineté alimentaire et considérer les industries agroalimentaires comme prioritaires.
- Conditionner l'autorisation de stockage de l'eau à un retour/bénéfice pour la biodiversité.

Contexte régional : Le Grand Est est une région nouvellement touchée par les sécheresses car était jusqu'à il y a peu relativement épargné par le changement climatique.

Les coopératives agricoles du Grand Est, toutes filières confondues, s'accordent à dire que cet enjeu est l'enjeu primordial pour l'agriculture Grand Est.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

- L'enjeu de la gestion de la ressource en eau et en particulier sa répartition quantitative. Plus précisément la répartition des usages de l'eau entre le maintien des écosystèmes et de la biodiversité, la consommation d'eau potable et la production et la transformation agricole sera un enjeu décisif pour l'avenir.
- L'objectif à atteindre pour l'agriculture Grand Est est non seulement de maintenir l'élevage sur le territoire mais de maintenir un mode d'élevage environnementalement vertueux basés sur des systèmes à l'herbe (pâturage ou affouragement).
- Le 12 -ème programme d'action des agences de l'eau devra entrer en application en 2025 pour 5 ans. Ce programme devrait intégrer ces éléments.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez

obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

- Agences de l'eau
- Office Français de la Biodiversité
- Région Grand Est
- DRAAF
- DREAL
- ADEME
- Syndicats des eaux
- ARIAs

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Mise en place d'un soutien « performance carbone et protéines »

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Accompagner les exploitations et les industries vers la neutralité carbone et récompenser les efforts des exploitations travaillant à la fois sur l'axe GES et sur l'axe protéines. Mettre en place un soutien pour les exploitants intégrant des cultures valorisatrices d'azote et productrices de protéines dans leur assolement. Dans le prolongement, soutenir les industries valorisant ces matières premières protéiques sur le territoire et s'engageant dans des démarches de réductions de leurs émissions de GES.

Contexte régional : Actuellement le Label Bas Carbone permet de rémunérer les exploitations qui améliorent leurs performances en matière d'émissions de GES mais ne récompense pas les exploitations et entreprises qui ont fait ces efforts précédemment et sont déjà performants. Or la performance économique et la reconnaissance des services rendus sont des aspects clés à travailler pour permettre le renouvellement des générations et maintenir la production agricole sur le territoire.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

- La production et valorisation des protéines et de l'azote est un des enjeux auquel l'agriculture Grand Est doit répondre pour maintenir la production sur le territoire
- L'objectif de cette proposition est de lier deux enjeux majeurs de demain : la production de protéines et la réduction des GES. Il est nécessaire de considérer de manière globale les enjeux de l'agriculture et de mettre en avant les solutions communes à plusieurs enjeux plutôt que de considérer les problématiques de manières distinctes les unes des autres.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

- Etat
- Europe

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Compenser les services rendus par l'agriculture à la collectivité

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Compenser ou mieux compenser financièrement les services rendus par l'agriculture, en faveur de la protection de la nature et de la santé publique. En particulier lorsque ceux-ci se traduisent par des contraintes réglementaires. Si l'agriculture se prive d'un élément de compétitivité c'est à la collectivité de le compenser. Les distorsions de concurrence doivent être mieux identifiées.

- Exemples au niveau de la production : bandes enherbées obligatoires qui ne sont pas compensées du tout, zones de captages, obligation de maintien des PP, dispositif « coulées de boues », ZNT
- Exemples filières : matières actives autorisées ailleurs en Europe et dans le monde qui impactent la compétitivité des filières françaises. Commandes publiques en inadéquation avec les ambitions environnementales et les enjeux de souveraineté alimentaire (objectifs loi Egalim non atteints)

Contexte régional : Les exploitations sont soumises à de plus en plus de contraintes environnementales. Les éleveurs ne se sentent pas assez reconnus. Economiquement un hectare de luzerne reste bien moins intéressant à produire qu'un hectare de blé. Les cultures qui permettent le stockage du carbone ne sont pas correctement valorisées. Par exemple, l'herbe est une production vertueuse reconnue de tous et permettant la production de protéines.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

- L'un des enjeux de l'agriculture Grand Est est l'acceptabilité par les citoyens des moyens de productions.
- L'objectif compétitivité économique et répondre aux attentes des consommateurs de demain

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

- Europe
- Etat
- Collectivités

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? : et Mesure régionale à créer

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Soutenir l'engagement en collectif des jeunes agriculteurs

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Nous souhaitons favoriser et valoriser la répartition et la gestion des risques dus aux aléas climatiques en collectif. Créer une aide financière aux collectifs accueillant des jeunes agriculteurs et mettant en place des mesures d'accueil des jeunes agriculteurs.

Par exemple, les coopératives qui accueillent des jeunes installés :

- Investissent dans des matériels innovants,
- Prennent des intérêts de prêts en charge,
- Proposent une prime d'installation
- Financent des formations
- ...

De plus les coopératives proposent par essence un accès au marché plus sécurisé via une gestion collectives des risques.

Ces mesures devraient être soutenues.

Contexte régional : Le renouvellement des générations en agriculture est particulièrement difficile (et encore plus prononcé en élevage). En particulier le risque pris lors d'une installation est un frein. Les coopératives prennent en charge une partie des investissements nécessaire à l'installation d'un jeune. De plus le statut coopératif garanti au jeune agriculteur reprenant une exploitation d'un associé coopérateur de pouvoir être intégré dans le collectif et de bénéficier de ces avantages, contrairement au système de négoce qui ne garantissent pas la continuité des services et de la valorisation des productions lors de la reprise d'une exploitation.

Aujourd'hui, les coopératives investissent seules dans l'installation des jeunes. Or cet investissement est nécessaire pour maintenir des modes de productions vertueux lorsqu'ils existent déjà.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

- L'enjeu du renouvellement des générations de producteurs pour le maintien de la souveraineté et sécurité alimentaire et du maintien de la production agricole et des services écosystémiques rendus sur le territoire Grand Est
- L'objectif est de maintenir les productions à valeur ajoutée sur le territoire. Il faut pour cela garantir une transmission exploitation permettant de conserver la stratégie globale de l'exploitation et de préserver les systèmes d'exploitation en place si ceux-ci sont déjà vertueux (notamment l'élevage).
- La question de la transmission des exploitations est urgente et déterminante

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez

obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

- Jeunes Agriculteurs
- Collectifs de tous types

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? : et Mesure régionale à créer

Structure Représentée : La Coopération Agricole Grand Est

Titre de la Proposition : Soutien à la recherche d'innovations adaptées aux nouvelles conditions climatiques et enjeux de performances environnementales

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Rendre possible les recherches de variétés, races et équipements mieux adaptés par un cadre réglementaire plus favorable. Il y a nécessité d'accélérer l'innovation et de passer par des techniques nouvelles (mutagenèse...).

Permettre une sécurité juridique aux exploitants qui se lancent dans des projets.

Contexte régional : Les réglementations et cahiers des charges limitent certaines initiatives de recherche alors que l'adaptation au changement climatique passe par des essais, qui doivent aussi être expérimentés directement par les agriculteurs pour mieux appréhender le changement climatique et identifier les leviers à l'échelle de leur exploitation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

- L'enjeu est de d'accroître la compétitivité et la performance de l'agriculture du Grand Est. Pour cela celle-ci doit s'adapter au nouveau contexte pédoclimatique
- L'objectif est de donner de nouveaux moyens de productions aux exploitants ainsi qu'un cadre d'action plus adaptés au changement climatique pour des exploitations plus résilientes.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Etat, Organisme de Défense et de Gestion

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : ARDEAR Grand Est

Titre de la Proposition : Accompagner et soutenir les pratiques agroécologiques de l'agriculture paysanne pour s'adapter au changement climatique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

- Soutenir et accompagner la diversification et l'autonomie des fermes, la polyculture élevage, la remise à l'herbe des animaux et le maintien des prairies permanentes, la réintroduction et l'entretien d'infrastructures agroécologiques sur les fermes.
- Favoriser, dans les aides aux investissements en élevage, les solutions s'appuyant sur les cycles naturels et qui préservent les écosystèmes (investissements nécessaires à la mise en place de systèmes biologiques et agroforestiers notamment)
- Accompagner et soutenir fortement les paysan-nes pour s'affranchir de l'utilisation des pesticides et des engrais de synthèse, avec notamment un soutien fort à l'agriculture biologique
- Mettre en place les dispositifs financiers et d'accompagnement de l'agroforesterie dans tous les systèmes de production agricole
- Soutenir les niches d'innovations agroécologiques portées par les agriculteurs : abattage à la ferme, arbre fourrager, semences paysannes, préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP),
- Reconnaissance des compétences et des outils des Organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) dans l'accompagnement des agriculteurs vers la transition, y compris la restructuration de fermes trop grande ou trop spécialisées, via un soutien budgétaire renforcé.

Contexte régional : On constate au niveau régional une baisse importante du nombre d'éleveurs Bovins mixte et polyculteurs éleveurs (-20%). Il en découle un fort enjeu de maintien et développement de l'élevage pour maintenir la diversification des productions à l'échelle régionale et garantir notre souveraineté alimentaire. Le développement d'un élevage résilient permet aussi le maintien des prairies, facteur important de préservation de la biodiversité et de la qualité de la ressource en eau (protection contre la pollution par les pesticides et les nitrates).

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enjeux : construire un modèle agricole et d'élevage résilient, répondant en enjeux de transition agroécologique

Objectifs : Réduction des émissions carbone, Préservation de l'eau, de la biodiversité ; souveraineté alimentaire régionale

Echéance : 2030

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez

obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale), agriculteurs, OPA, associations environnementales, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Confédération paysanne Grand Est

Titre de la Proposition : Relocaliser les productions en lien avec les besoins alimentaires locaux

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

- Relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective et de l'aide alimentaire.
- Réintroduire sur tous les territoires un élevage paysan, une production de fruits et légumes frais, une production de protéines végétales
- Mettre en place des filières de transformation relocalisées (ex. : abattoirs mobiles, légumeries, etc.).
- Soutenir uniquement les investissements ciblés, qui n'encouragent pas l'endettement et l'intransmissibilité des fermes, qui participent à l'autonomisation des fermes, notamment les investissements en faveur de la transition agroécologique, de la transformation relocalisée (abattoir mobile, légumerie, atelier transfo), de la commercialisation (magasin de producteurs, etc) et du confort du métier (ergonomie)
- Soutien aux démarches de juste rémunération des agriculteurs et de création de valeur pour les maillons agricoles (circuits courts, commerce équitable sur les filières longues)
- Donner la priorité à la vocation alimentaire des terres agricoles face à l'usage énergétique (méthanisation, photovoltaïque) et aux compensations de toutes sortes.

Contexte régional : La région Grand Est est forte de nombreux PAT, qui contribuent à redynamiser le tissu économique local, offrir un débouché important aux filières agricoles à travers notamment l'approvisionnement de proximité de la restauration hors domicile. Favoriser une diversification des productions et des filières de transformation relocalisées permettra d'améliorer l'approvisionnement local et le développement des circuits de proximité.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

_Enjeux : Assurer la souveraineté alimentaire régionale

Objectif : Prioriser la vocation alimentaire des terres agricoles, Amélioration de l'approvisionnement local

Echéance : 2030

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

_Comment favoriser la disponibilité des facteurs de productions en matière de foncier, bâtiments, équipements pour répondre à la demande alimentaire dans un objectif de souveraineté ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous

devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale), agriculteurs, OPA, associations environnementales, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Confédération paysanne Grand Est

Titre de la Proposition : Répartir l'usage de l'eau pour garantir une utilisation efficiente

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

- Définir des priorités de l'usage de l'eau au sein du secteur agricole : l'eau pour l'agriculture doit aller à l'abreuvement du bétail et à l'irrigation des productions alimentaires qui relocalisent l'alimentation et favorisent les emplois en agriculture, en particulier le maraîchage. Pour ces productions, c'est la survie des plantes qui est généralement en jeu.
- Pour tout prélèvement d'eau existant ou à venir, le volume accordé doit être plafonné selon le nombre d'actives et actifs sur la ferme et en fonction des productions. Les plafonds par culture doivent être déterminés au niveau local et en fonction des conditions pédo-climatiques et hydrogéologiques du territoire et à des pratiques qui favorisent d'abord les économies d'eau.
- Favoriser les financements publics qui incitent les paysannes et paysans à s'engager dans des systèmes plus économes en eau et qui favorisent sa préservation et son infiltration dans les sols.
- Engager une réelle concertation avec tous les acteurs nationaux et territoriaux pour protéger et partager l'eau.

Contexte régional : L'eau est abondante en Grand Est, mais fait l'objet d'importants prélèvements. La succession de plusieurs sécheresses estivales a montré la vulnérabilité de cette ressource et la nécessité de la préserver, quantitativement et qualitativement.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

Enjeux : Préserver la ressource en eau, en quantité et qualité

Objectif : sécurisation de l'accès à l'eau pour l'abreuvement et l'irrigation des productions alimentaires, promotion des systèmes agricoles économes en eau

Echéance : 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

_Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DDT(M), Conseil régional, Chambres d'Agriculture, ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale), agriculteurs, Agence de l'eau, OPA, associations environnementales, etc.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : France Nature Environnement Grand Est

Titre de la Proposition : Elevage : faire MOINS et MIEUX (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

« Elevage : faire MOINS et MIEUX » consiste à mettre en œuvre la cohérence et la complémentarité des politiques publiques avec comme objectif de valoriser les atouts des activités d'élevage par une approche globale, réunissant la durabilité environnementale, l'acceptabilité sociétale dont en particulier le bien-être animal, la viabilité économique et la sobriété incontournable en termes d'utilisation des terres et des ressources. La LOA

- rendra obligatoire les PAT et renforcera les obligations de résultat aux niveaux environnemental, social, du bien-être animal, et d'une sobriété alimentaire partagée
- imposera dans toutes les politiques publiques concernées l'objectif d'un système alimentaire durable et définira la durabilité en termes de sobriété et de respect des limites planétaires, dont en particulier l'usage des terres. Les protéines végétales à consommation humaine sont développées.
- prescrira la révision des procédures d'autorisation et d'enregistrement des installations classées d'élevage avec l'objectif d'un système alimentaire durable et d'un bien-être animal élevé
- prescrira une révision du PSN pour rendre la transition vers l' "Elevage : faire MOINS et MIEUX" économiquement viable, par les aides de la PAC, de l'Etat et des collectivités
- par ces moyens, évite des investissements à risque et des dépenses publiques nuisibles.

Contexte régional : La Région Grand Est se trouve face au défi de se sortir des dépendances de l'engrais minéral et des pesticides qui sont massivement utilisés pour produire de l'aliment pour animaux (dans ce contexte l'engrais 'organique' est un leurre), de faire face aux aléas des rendements dont les prairies, de devoir impérativement réduire les émissions agricoles dont le méthane et le protoxyde d'azote (ce qui ne va pas sans aborder les émissions générées par les régimes alimentaires), et de reconstituer la biodiversité en zones agricoles. En même temps la Région a des ambitions importantes en matière de bioéconomie. Il convient donc de reconsidérer le système agricole et alimentaire. L'élevage, par son impact en termes d'usage des sols et des ressources, en est un élément central. Ainsi, le choix prédominant de l'efficacité et de l'intensification n'a fait qu'aggraver certains impacts néfastes de l'élevage (entre autre sur les animaux). Le choix de la substitution de certains éléments tels que certains aliments (p ex plan protéines), ou certaines pratiques (logement, mutilations...), peut corriger des problèmes particulièrement aigus mais ne répond pas à l'ampleur de la crise et de l'impasse actuelles qui touchent à l'ensemble des limites planétaires. Il reste donc le choix de la reconception des systèmes d'élevage en MOINS et MIEUX avec une approche holistique prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux et sociétaux.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

Cette proposition vise à

- respecter voire dépasser en Région les objectifs européens de réduction des GES et autres impacts
- sortir de l'accaparement des terres agricoles par l'élevage intensif, développer de nouvelles productions, et regagner de la biodiversité

- sortir des engrais minéraux et des pesticides qui sont en grande partie utilisés pour les productions animales
- favoriser une diversification tournée vers l'approvisionnement local et résilient face aux aléas, avec une alimentation saine, réduisant les protéines animales
- mettre en œuvre la sobriété ; en effet, la sobriété est un objectif majeur, gouvernemental, et incontournable, qu'il convient d'appliquer dans la Région y compris à l'alimentation

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

en premier lieu les législateurs, donc les députés. Ensuite les éleveurs avec la création de nouvelles filières, et les acteurs de l'aval qui doivent assumer leur part de responsabilité pour rémunérer un système alimentaire durable et ne pas se dédouaner

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : Elevage MOINS et MIEUX est la proposition classée 1.

Avez-vous des commentaires ? : En fait la proposition répond à de nombreuses questions.

Structure Représentée : France Nature Environnement Grand Est

Titre de la Proposition : La biodiversité, objectif transversal de la transition (*dissensus*)

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La LOA définira la biodiversité comme un objectif transversal des politiques agricoles, au même titre que la vocation nourricière, la souveraineté alimentaire et une bioéconomie durable. Elle définira un objectif de résultats en termes de rétablissement des populations d'invertébrés et de vertébrés sauvages. Elle formulera l'obligation de mise en place d'infrastructures agroécologiques efficaces en termes de surfaces et demandera des résultats en termes d'agroforesterie. Elle prévoit aussi l'obligation de recourir à des modes de gestion qui épargnent la petite faune. Elle prescrit la mise en œuvre de moyens appropriés pour un suivi des insectes au niveau des territoires et en particulier dans les prairies. Tout en rappelant le rôle important des prairies dans la préservation de la biodiversité elle précise le besoin en prairies à gestion extensive et inclut dans la transition la recherche et le développement de techniques de fauche moins impactantes pour la faune et la mise en place de soutiens appropriés pour introduire et massifier cette innovation. Elle prescrit une révision du PSN et des financements nationaux pour soutenir uniquement les techniques de fauche les moins impactantes pour la faune, tant pour les prairies agricoles que pour les espaces non productifs. Des techniques moins intensives peuvent aller de pair avec « Elevage : MOINS et MIEUX ».

Contexte régional : La Région Grand Est, tout comme les Agences de l'Eau, souhaitent maintenir l'élevage herbager, voire même recréer des prairies dans des zones à enjeu. Il y a lieu de ne pas se voiler la face sur le fait que le productivisme et certaines contraintes économiques, ou des choix, poussent à une exploitation intensive des prairies qui est incompatible avec la biodiversité. Il faut donc trouver des solutions économiques, mais aussi des solutions techniques.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : En Région Grand Est est engagée pour la biodiversité. En Grand Est les populations d'insectes diminuent comme ailleurs. Les causes sont diverses et connues. La destruction mécanique n'est pas à négliger. Les prairies sont réputées favorables à la biodiversité, ce qui est tout simplement faux tant que la gestion n'est pas extensive. En particulier les techniques de fauche modernes toujours plus puissantes sont une catastrophe en termes de mortalité de la petite faune. Par ailleurs les bordures des chemins et des champs, les friches, sont broyées, ce qui est aussi très néfaste. Il est urgent d'engager une réflexion sur ces pratiques et de construire des solutions. Un programme régional serait un bon niveau pour la recherche et l'expérimentation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment créer et rendre disponibles des agroéquipements innovants œuvrant pour une agriculture multi performante et résiliente ? Comment accompagner les agriculteurs sur leur utilisation ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Chercheurs et agriculteurs

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : classé 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Titre de la Proposition : Promouvoir une agriculture sobre en eau et fondée sur l'agro-écologie

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : La sobriété des usages de l'eau devient prioritaire au regard des projections climatiques. L'agriculture, premier préleveur d'eau à l'étiage, est le premier secteur vulnérable à la baisse des débits estivaux. Rendre plus performante l'irrigation est prioritaire pour que chaque goutte d'eau soit optimisée.

Par ailleurs, un grand nombre d'exploitations n'ayant pas accès à une eau irriguée, il est indispensable d'accélérer la mise en place des pratiques agro-écologiques et d'engager des stratégies d'adaptation des assolements et des pratiques culturales dans une approche systémique en valorisant les cultures résistantes aux périodes de sécheresse et les techniques culturales limitant l'évapotranspiration (agroforesterie, haies...) et la rétention de l'eau dans le sol (couverture végétale du sol, taux de matière organique dans le sol...).

Leviers :

- développer des stratégies territoriales d'adaptation de l'agriculture au changement climatique ;
- déployer des PTGE ;
- accompagner des prises de risque des exploitants agricoles et des filières à « Bas Besoin en Eau ».

Contexte régional : Le Grand Est va devoir s'engager dans des efforts importants de sobriété en eau, dans un contexte où les besoins en eau des cultures vont s'accroître avec l'augmentation de l'évapotranspiration.

Ces évolutions climatiques vont entraîner des changements forts d'orientation de productions et de valorisation économique, nécessitant un accompagnement en termes d'expérimentation et de prise de risque individuel.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Les territoires et les filières agricoles, dans leur diversité, sont exposés différemment aux effets du changement climatique et vulnérables à des degrés divers. Cette diversité des situations appelle des stratégies d'adaptation territoriales adaptées aux ressources et aux usages présents sur les territoires, ce qui amène l'agriculture à :

- renforcer la cohérence des orientations économiques des filières agro-alimentaires avec les contraintes locales d'adaptation des productions aux impacts du changement climatique, en particulier aux ressources en eau disponibles,
- s'inscrire dans des plans d'actions multi-usages de gestion de l'eau, permettant d'identifier dans un cadre concerté les investissements nécessaires et durables,
- s'engager dans certains secteurs dans des solutions de rupture en termes de choix de production ou de modes de production.

Il paraît nécessaire que ces stratégies territoriales intègrent les besoins en eau des élevages en tenant compte des bénéfices des prairies permanentes pour la protection de la qualité de l'eau.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Ce volet doit intégrer un levier de partenariat et de coopération avec tous les acteurs du territoire, prenant en compte l'ensemble des usages de l'eau.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Crédit Agricole

Titre de la Proposition : Le droit à l'expérimentation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

L'agriculture a toujours évolué pour s'adapter : aux besoins des populations, aux contraintes pédo-climatiques, aux pénuries d'eau, aux moyens humains, animaux ou matériels disponibles, ou encore aux problèmes sanitaires. Une évolution doit parfois être une rupture.

L'agriculteur doit disposer d'un droit à l'expérimentation dans son exploitation. Il définit son cadre, ses limites et ses objectifs, en bénéficiant d'un regard technique extérieur (institut technique, chambre d'agriculture, ceta, geda...). Si nécessaire il peut s'affranchir de la réglementation sur les parcelles, animaux ou bâtiments concernés par l'expérimentation, sans que cela ne soit pénalisant.

Si l'expérimentation s'avère positive, elle est analysée et vulgarisée par le partenaire technique.

Contexte régional : Des réglementations si contraignantes qu'aucune évolution n'est possible...

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

Les enjeux : réduction des produits phytosanitaires, gestion de l'eau, diminution de l'empreinte Carbone ..

Les objectifs : être plus efficace en produisant autant avec moins d'impacts et moins de moyens.

Échéance : 2 à 5 ans

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

_Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Agriculteurs et organisations techniques

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Crédit Agricole

Titre de la Proposition : Principe d'innovation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

Le principe de précaution a pour conséquence de ne jamais s'aventurer en terre inconnue... pour s'adapter il faut accepter d'évoluer. Le principe d'innovation doit être au même niveau d'importance que le principe de précaution. Sinon, c'est toujours l'immobilisme qui l'emporte...

Contexte régional : Les semences : génétique et protection. Par exemple

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :

S'adapter. Ramener nos chercheurs. Sauver notre souveraineté alimentaire. Echéance 5-10 ans.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure nationale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'Etat.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Élan commun

Titre de la Proposition : Développement de licences pro en expérimentation végétale

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Développement de l'offre de formation en expérimentation végétale, afin de trouver :

- des alternatives au tout chimique en matière de protection des végétaux
- de nouvelles variétés adaptées au changement climatique

Contexte régional : La rénovation du BTSA APV en BTSA ACD diminue de façon très significative l'expérience des étudiants en expérimentation végétale (jusqu'alors objet du rapport de stage)

Les organismes commanditaires d'essais proposant des alternatives aux protections chimiques des végétaux ainsi que de nouvelles variétés adaptées au changement climatique, doivent pouvoir compter sur des personnes qualifiées, cela étant rendu possible par cette licence pro expérimentation végétale. Formation absente en Grand Est.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Échéance : ouverture septembre 2025

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? :
mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

_Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

_Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Universités, EPL, DRAAF, organismes de conseils en production végétale

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? : NON

Structure Représentée : Élan commun

Titre de la Proposition : Former des futurs agriculteurs éclairés sur la nécessité de la transition écologique et techniquement, économiquement prêts à la mettre en œuvre.

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum :

_Introduction, réintroduction ou amplification de modules transversaux et pluridisciplinaires(biologie écologie, philosophie, agronomie, économie, zootechnie, agroéquipement) traitant de la bioéthique, la préservation des ressources naturelles et l'importance des services écosystémiques rendus, dans toutes les filières et dans tous les niveaux de formation (initiale/continue)

Contexte régional : Certains modèles de productions agricoles ne sont pas suffisamment valorisés et les exploitations engagées sur la voie de la transition agroécologique doivent être des partenaires privilégiés, illustrant et démontrant la réussite de cette adaptation.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Renforcer EPA2 avec des mesures plus contraignantes

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

_Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants du prix de l'énergie (machinisme, bâtiments, engrais, irrigation, etc.) ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) :

Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : DGER MASA DRAAF EPL

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : NON

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Rémunération des services écosystémiques : fixation dans le sol du CO2 atmosphérique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le foncier agricole et particulièrement les prairies fixent dans le sol le CO2 atmosphérique. L'INRAE et l'IDEE ont publié les éléments quantitatifs de la fixation de CO2 par les terres agricoles en fonction des cultures et pratiques culturales pour les terres arables et les prairies permanentes. Le prix du carbone rejeté est connu et fixé par voie réglementaire : prix du gramme de CO2 rejeté par un véhicule à moteur thermique, certificats carbone payés par les industries, taxation des importations dans l'UE. Dès lors, il est aisé de déduire la valeur du service écosystémique produit par l'agriculture. Ce service est dépendant des pratiques agricoles, et donc corrélé à la production. Il convient donc de rémunérer l'éleveur en sus de la vente de ses productions au prix du marché, en fin d'année sur la base d'un constat d'activités. Ce service doit donc constituer une rémunération civique en sus de l'activité agricole.

Contexte régional : 50% des éleveurs du Grand Est partiront en retraite d'ici 2030. L'avenir des prairies permanentes est donc en question.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Valoriser et monétiser la contribution de l'agriculture à l'atténuation du changement climatique. Maintenir une production nécessaire à cette fin. Améliorer l'image de l'agriculture dans la société par la reconnaissance des services écosystémiques qui bénéficient à l'Humanité et non pas au seul monde rural.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment ajuster l'équilibre productions végétal/animal pour s'aligner sur l'évolution des besoins de consommation/ export 2040 ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : L'Etat

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Améliorer l'efficacité de l'élevage

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Les formes intensives d'élevages hors sol sont pourfendues pour leur bilan carbone défavorable par la nécessité de transporter l'alimentation des animaux, les matières premières nécessaires à la confection de cette alimentation, et les contraintes liées à la concentration des effluents d'élevage. Dès lors, il convient de mener l'élevage à proximité des terres productrices des matières premières nutritionnelles dans des effectifs cohérents avec la production locale ou propre à l'exploitation agricole. Tout manquement au bien être animal, par le stress généré, ainsi que toute pathologie par la mobilisation des protéines de l'immunité et de l'inflammation constituent des circonstances génératrices de pertes d'efficacité de l'élevage, par la baisse de la transformation de végétaux en protéines animales à haute valeur biologique pour l'Homme. Dès lors, il convient d'assurer un suivi préventif vétérinaire permettant l'optimisation de l'efficacité de l'élevage, que ce soit dans les domaines alimentaire, reproductif, et productif.

Contexte régional : 25% des reproducteurs porcins produits en France sont produits en région Grand Est. La région est la 2ème productrice de poulets de chair. La région Grand Est possède de grandes surfaces de prairies pour l'élevage de ruminants.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Réduire la contribution de l'agriculture à la production de gaz à effet de serre

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment favoriser la disponibilité des facteurs de productions en matière de foncier, bâtiments, équipements pour répondre à la demande alimentaire dans un objectif de souveraineté ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment ajuster l'équilibre productions végétal/animal pour s'aligner sur l'évolution des besoins de consommation/ export 2040 ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les chambres d'agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Économie de l'eau

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Chacun pense à optimiser l'usage de l'eau. Mais avant d'optimiser voire réduire l'usage de l'eau, encore faut-il pouvoir en disposer. Ce sont les zones humides, les prairies et les forêts qui retiennent et filtrent les eaux pluviales jusqu'aux nappes phréatiques. Dès lors, la qualité des sols, l'absence de pollutions résultant des produits phytopharmaceutiques ou médicamenteux est essentielle à la qualité de l'eau potable atteignant les nappes phréatiques. Les éleveurs doivent assurer la santé de leur cheptel, des plantes, et en outre assurer l'innocuité des sols. L'accompagnement des éleveurs par les vétérinaires de proximité s'avère donc une nécessité pour que les éleveurs puissent assurer le service écosystémique de production de l'eau potable. Ce service doit être rémunéré aux éleveurs au même titre que la fixation du carbone. Ces services et leurs paiements, ne peuvent être confondus car par exemple, il n'est pas démontré qu'une prairie de fauche génère moins d'eau potable qu'une prairie pâturée, alors qu'il est démontré qu'une prairie de fauche fixe moins de CO₂ qu'une prairie pâturée.

Contexte régional : Forte sécheresse de prairies. 50% des éleveurs vont devoir trouver un successeur d'ici 2030.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : valoriser le service écosystémique de producteur d'eau potable de l'élevage. Valoriser l'image de l'élevage auprès de toute la population.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les pouvoirs publics

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Epidémiologie, santé publique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le réchauffement climatique va s'accompagner de la migration septentrionale de la zone d'enzootie des maladies dites exotiques. C'est ainsi que la FCO est devenue endémique, que le moustique tigre est piégé à Strasbourg, que nombre d'oiseaux migrateurs séjournent l'hiver en France (grues au lac du Der notamment). Nombre de ces maladies sont communes aux animaux et à l'Homme. Sans vouloir injurier l'avenir : l'influenza aviaire, le virus du West Nile, le virus de la vallée du Rift sont des maladies dont l'extension est redoutée. Dans ce contexte, les premiers humains exposés sont les actifs agricoles et les populations voisines. L'accompagnement des éleveurs par des vétérinaires de proximité, réactifs, est une nécessité dans ce contexte pour permettre la maîtrise de ces émergences de nature à annihiler la capacité de production des cheptels.

Contexte régional : désertification des territoires ruraux en vétérinaires et en médecins

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : adaptation et accompagnement des élevages aux nouveaux risques sanitaires consécutifs aux changements climatiques

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Le Conseil Régional

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral Grand Est

Titre de la Proposition : Souveraineté alimentaire

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'objectif premier de l'agriculture : nourrir l'Humanité. En conséquence, il convient de fixer des quotas minimaux de productivité pour déclencher le paiement des services écosystémiques. Il convient que l'agriculture persiste à être une activité économique, qu'elle mène une production compétitive et subsiste dans un contexte concurrentiel. Ainsi, elle constitue un socle pour notre nation et la capacité de la subsistance de la population de notre pays. Dès lors, les suivis sanitaires et agronomiques préventifs devraient faire l'objet de prestations protocoles contractualisés, fondés sur la production de chaque exploitation, permettant ainsi des modalités favorables à toutes les parties.

Contexte régional : 50% des éleveurs seront partis en retraite d'ici 2030.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Permettre de maintenir voire développer des circuits de transformation et par là de création de valeurs à partir des productions agricoles de proximité. Éviter le dépérissement des industries agro-alimentaires par baisse de leurs approvisionnements

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure législative / réglementaire à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les Chambres d'Agriculture

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : S'assurer d'usages sécurisés pour l'accès à la ressource en eau pour l'agriculture

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : L'eau est devenue le facteur primordial de la production, avec une importance de plus en plus prégnante avec le changement climatique ; il est nécessaire de considérer la gestion de l'eau au niveau territorial avec une animation sur l'utilisation et le partage de la ressource (agriculture – consommation humaine et industrielle – usage récréatif...) pour éviter la guerre de l'eau. Selon les problématiques locales, il faut pouvoir garder un panel de solutions comme le stockage d'eau superficielle hivernale, le drainage pour maintenir le potentiel de production des zones hydromorphes, l'accès à des ressources nouvelles telles que certains canaux, l'irrigation sous différentes formes (eaux souterraines et superficielles) ... pour sécuriser la production et l'ensemble des aménités positives induites comme le stockage de carbone et la valorisation des intrants. Le maintien de l'eau sur les territoires doit être une priorité avec une approche conciliant agronomie et environnement (amélioration du taux de matière organique des sols, infiltrabilité, hydraulique douce, création de mare, ...) dès que cela est possible, ce qui favorise également la biodiversité. Le volet sobriété doit être également envisagé avec le soutien au développement d'une irrigation de précision et le recours à la recherche, notamment génétique, pour des cultures moins consommatrices et plus résiliente face à des épisodes de sécheresse.

Contexte régional : Forte disparité de contextes territoriaux à l'échelle de la région

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Enjeu eau

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités, Recherche

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Construire un modèle d'élevage résilient et rémunérateur permettant de conserver les prairies

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Le Grand Est est une terre de polyculture-élevage, système qui présente de nombreuses vertus (valorisation des prairies, fournitures de matières organiques fertilisantes, recours aux produits phytosanitaires limité), mais qui est fragilisé par les pressions environnementales, sociétales et climatiques. Pourtant l'élevage ne peut pas être une variable d'ajustement. Il est nécessaire d'affirmer une volonté de maintien des productions animales, notamment bovines, telles que développées aujourd'hui dans le modèle français dans une logique de valorisation des prairies.

Le maintien des prairies en Grand Est passe en effet par

- un maintien de l'élevage valorisant les productions végétales de la région, qu'elles soient produites sur des fermes d'élevage ou des fermes céréalières de la région, limitant de fait les importations de protéines.
- un maintien de l'élevage sans nouvelles contraintes réglementaires, permettant d'associer production animale et production d'énergie sans artificialisation des prairies
- un maintien de l'élevage qui dispose des moyens de s'adapter aux évolutions climatiques par de l'appui à la transition et du soutien à l'investissement.
- un maintien de l'élevage qui soit accepté par la société qui doit comprendre les bénéfices et services rendus de proximité et la pertinence environnementale d'une viande produite localement.

Contexte régional : déclin de l'élevage et retournement des prairies

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : conserver l'élevage et les prairies

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment trouver un équilibre entre les surfaces agricoles et les différents usages de ces surfaces (alimentaires, non alimentaires) ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Recherche

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Relever le défi de l'azote

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Relever le défi de l'azote est un véritable enjeu pour les zones céréalières de la région Grand Est pour lequel l'azote est le premier facteur de production. Mais c'est également la première source d'émission de gaz à effet de serre. Relever ce défi passera par :

- Une adaptation des réglementations sur la gestion de la fertilisation minérale et organique : il faut raisonner la réglementation sur des conditions agroclimatiques et non sur des dates calendaires,
- Un appui à la recherche et au développement de la production d'azote biosourcé dans les territoires,
- Des soutiens financiers à l'investissement pour du matériel permettant d'appliquer au mieux les engrais, qu'il s'agisse de matériel d'enfouissement, de favoriser la ferti-gation (coupler irrigation et fertilisation pour la valorisation de l'azote apporté), de matériel de précision ou encore de robotique,
- Le développement de la recherche autour de la captation de l'azote atmosphérique par des cultures non-légumineuses (génétique, biostimulants, ...) et sur l'amélioration des performances des légumineuses seules ou en mélange (génétique, valorisation filière food et feed, ...).

Contexte régional : dépendance à l'azote

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : enjeu azote minéral et organique

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, Agences de l'Eau, Atmo, Ademe, Recherche

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Concilier production agricole et préservation du capital des sols agricoles

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : En lien avec la gestion de l'eau, la conservation de la capacité des sols à produire est le second pilier de la souveraineté alimentaire. Se donner les moyens de maintenir des systèmes de production différenciés en fonction des enjeux liés aux sols (agriculture de conservation, labour, parcelles drainées, hydraulique douce,...) est essentielle. Une approche territoriale est nécessaire pour adapter les contraintes sur les systèmes de production (interdiction de certaines substances actives, contraintes fortes sur les parcelles drainées...) afin de garantir la perméabilité des sols et ainsi une production permettant un piégeage du carbone.

La question de la fertilité des sols passe aussi par la capacité à mettre en place des filières territorialisées économiquement viables permettant de valoriser le potentiel local des sols en fonction des cultures et de favoriser des cultures plus adaptées au changement climatique.

Contexte régional : des sols agricoles à préserver

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : conserver la vocation agricole des sols

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Structure Représentée : Chambres d'Agriculture Grand Est

Titre de la Proposition : Utiliser le développement de la production d'énergie agricole pour la transition agro-écologique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Veiller à ce que chaque projet de développement de productions d'énergie renouvelable sur les territoires soit un projet qui partage la valeur produite sur le territoire et avec ses acteurs et pour lequel les agriculteurs soient partie prenante à part entière et non seulement fournisseur de foncier ou de matière. De cette manière, ces projets s'inscriront en plein complémentarité avec l'activité agricole, sécuriseront la souveraineté énergétique du territoire tout en préservant sa souveraineté alimentaire et apporteront un complément de revenu agricole stable permettant de contribuer à la pérennité des exploitations et des exploitants.

Il est également essentiel d'assurer un réseau électrique suffisant pour acheminer l'électricité depuis les nouvelles zones de production agricoles.

Contexte régional : objectif de production d'énergie renouvelable sur la région

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : développement de la métha et de l'agrivoltaïsme

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure nationale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? :

Profession agricole, Acteurs économiques, Administrations, ADEME, Enedis, GRDF

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Structure Représentée : Pôle de la bioéconomie B4C

Titre de la Proposition : Idée 1 : Autonomie et durabilité des fertilisants de demain

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Avoir une politique territoriale sur les engrais durables, pour : substituer, regagner l'azote organique (apporté jusque-là par l'élevage notamment), avec un objectif de relocalisation de la production d'engrais en France, à partir d'énergies et de sourcing verts ou circulaires si possible (lien avec l'idée 2, biodéchets). Cela inclut de déployer les outils d'aide à la décision pour optimiser, diminuer leur consommation ; et l'intégrer l'anticiper avec le développement des protéines végétales dans les rotations (lien avec l'idée 3).

Contexte régional : Contexte national de tension sur les engrais azotés

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Répondre aux enjeux de souveraineté, et d'agriculture moins dépendante au contexte géopolitique actuel, aux évolutions de consommation (viandes/ élevage) et moins dépendantes des énergies fossiles, et in fine moins impactante sur le climat.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les industriels, les agriculteurs, les coopératives

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Pôle de la bioéconomie B4C

Titre de la Proposition : Sortir de l'énergie fossile grâce à la bioéconomie, via des énergies localisées et circulaires

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Sortir de l'énergie fossile et développer des modèles d'autoconsommation, et d'exploitation autonome énergétiquement, au vu du prix de l'énergie trop impactante désormais pour les agriculteurs.

Et cela par des politiques locales, qui financent favorisent, accompagnent les projets de tous types d'énergie circulaire localisée. Ces politiques soutiendraient la valorisation, la production locale et indépendante d'énergie, déploieraient les potentiels de gisements en gaz ou électricité (biodéchets, effluents résidus), avec une communication, sensibilisation du grand public.

Contexte régional : Contexte de développement des unités de méthanisation par exemple,

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Sobriété et autonomie énergétique

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants du prix de l'énergie (machinisme, bâtiments, engrais, irrigation, etc.) ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Les agriculteurs, les communautés de communes, pôle de la bioéconomie cra ...

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 2

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Pôle de la bioéconomie B4C

Titre de la Proposition : Approche territoriale et globale des cultures de légumineuses

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Avoir une stratégie territoriale sur les filières protéines végétales, ou sur les filières qui allongent les assolements ; avec une réflexion entre exploitants sur le développement des protéines végétales et sur les aspects filières de l'amont à l'aval.

Cela inclut aussi la question de : comment développer ces filières et marchés, comment aligner production et de consommation, et favoriser l'augmentation de ces filières.

Contexte régional : Diversification attendue

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Autonomie azotée, diversification,

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure organisationnelle

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Industriels, pôle de compétitivité, agriculteurs

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 3

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Pôle de la bioéconomie B4C

Titre de la Proposition : Considération des nouvelles technologies pour des solutions demain

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Appuyer les réflexions, la communication (vulgarisation vers les citoyens) et (réflexion vers les autorités) pour la compréhension et l'ouverture aux nouvelles technologies, types NBT (différence avec les OGM, utilisation dans d'autres secteurs, acceptabilité du grand public, prix Nobel), au vu des enjeux de demain sur lesquels ils peuvent agir (eau, engrais, maladies végétales...)

Contexte régional : Stress biotiques, abiotiques et changement climatique à venir

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : Transition agroécologique

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale à créer

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y référant, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Région et CRA ?

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 4

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : Pôle de la bioéconomie B4C

Titre de la Proposition : Politique territorialisée sur l'eau

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : Renforcer les dynamiques françaises par des politiques territorialisées d'orientation du choix des cultures et surtout pour une gestion structurelle de l'eau, voire une gestion de l'eau entre secteurs d'activité, maîtrise du stockage et de la réutilisation (notamment le potentiel d'eau qui part en rivière en toute saison doit être analysée et apte à repartir dans les rivières). Ceci pour une agriculture système moins gourmand en eau (assolements couverts végétaux permanents comment faire pour avoir des sols qui vivent plus). Ceci nous semble un vrai enjeu de communication également (acceptabilité du grand public, en évoquant les proportions des différents secteurs, et la balance bénéfice risque). Il s'agit aussi de la prise en considération de la qualité de l'eau au-delà de la quantité.

Contexte régional : Contexte de résilience climatique, et tout particulièrement contexte régional de pollution des eaux et divers scandales sanitaires, médiatiques possibles sur les (chloridazine, chlorothalonil).

L'eau est enfin un sujet d'éveil des citoyens, si aujourd'hui seul les bulletins de l'air sont diffusés largement au grand public, demain il en sera peut être de même pour l'eau.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? :-

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ? : mesure régionale existante à amplifier ou adapter

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser :

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?

Ma proposition concerne la thématique "Transition Climatique" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?

Ma proposition concerne la thématique "Recherche développement et conseil" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Ma proposition ne concerne pas cette thématique (vous devrez obligatoirement choisir une thématique et une question s'y réfèrent, à défaut votre proposition ne pourra être retenue)

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : CRA , laboratoire départementaux, agence de l'eau... porteurs de solutions et d'innovation (outils cartographique, phyto-épuration, agroéquipement de précision...)

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 5

Avez-vous des commentaires ? :

Structure Représentée : SEMAE Délégation Régionale

Titre de la Proposition : Enherber les rangs de vignes avec des espèces adaptées localement

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum : SEMAE est l'interprofession de la filière semences et plants. Elle rassemble 54 familles professionnelles. L'action de SEMAE est ancrée dans les territoires, au plus près des professionnels de la filière : obtenteurs, producteurs, agriculteurs, semenciers. La filière française des semences et plants français est leader européen avec 141 espèces produites sur 393000 ha. Elle investit 11% de son chiffre d'affaires dans la recherche.

L'enherbement des inter-rangs de la vigne et des tournières est une nouvelle pratique culturale qui permet de préserver les sols. Ce couvert végétal (graminées mais aussi légumineuses, crucifères, ombellifères) facilite l'infiltration de l'eau dans les sols, améliore la portance, enrichit le sol en matière organique et évite d'utiliser des produits herbicides. Il améliore l'état sanitaire de la vendange (pourriture grise).

Notre solution consiste à mettre à disposition des semences d'espèces pures et en mélange, en fonction du pédoclimat de la parcelle et de sa réserve hydrique potentielle, selon l'effet positif que l'on veut obtenir tout en limitant l'effet de concurrence hydrominérale avec les ceps de vigne, en particulier pour favoriser la biodiversité et la protection des auxiliaires (hyménoptères, diptères).

Contexte régional : La région Rémoise est évidemment connue pour sa production des vins de Champagne. L'Est est aussi une région majeure de production de semences de céréales et de fourragères. Nous proposons de soutenir la sélection de nouvelles variétés et de mélanges les mieux adaptés à ces nouvelles pratiques culturales de couvert végétal.

À quel(s) enjeu(x) stratégique(s) régionaux visent à répondre cette proposition ? Quel(s) objectifs cherche-t-on à atteindre ? À quelle(s) échéance(s) ? : L'objectif à atteindre est de disposer de nouvelles variétés françaises pures et en mélange les mieux adaptées à notre pédoclimat et aux besoins de la vigne. Il faut une dizaine d'années de sélection végétale pour apporter les améliorations génétiques recherchées.

Vous avez répondu "autre type d'action" merci de préciser : mesure nationale/régionale existante à amplifier ou adapter

Ma proposition concerne la thématique "Moyens de Production" et répond à la question suivante (une thématique par proposition) : Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ? : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire

Ministère en charge de la Recherche

Chambre régionale d'Agriculture et Chambre d'agriculture de la Marne

Agence Régionale de la Biodiversité

Instituts techniques (ARVALIS,...)

Comité interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC).

Etablissements semenciers privés et coopératives de la région pour la sélection et la production des semences fourragères.

Si vous avez plusieurs propositions à formuler (une proposition par formulaire), merci de nous indiquer le classement de votre proposition (5 propositions maximum par structure, classement de 1 à 5) : 1

Avez-vous des commentaires ? : Cette proposition s'inscrit dans une thématique d'amélioration d'une nouvelle technique culturale par un choix optimal de la génétique des espèces et leurs nouvelles variétés produites destinées à l'enherbement, et leur mise à disposition sur le marché.

**Déroulé, Présentation et Feuille de présence
de la plénière de lancement**

Lancement de la Concertation Régionale pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles

La réunion débutera à 10h

Discours d'accueil de Madame Josiane Chevalier *Préfète de la région Grand Est*

Intervention de Monsieur Maximin Charpentier *Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est*

Le Programme de notre réunion

- Panorama Agricole de la Région Grand Est – *DRAAF Grand Est*
- Intervention de Madame Béatrice Moreau, *Vice-Présidente en charge de l'agriculture, la viticulture et la forêt - Région Grand Est*
- Présentation de l'organisation opérationnelle de la concertation régionale
- Questions - Réponses

PANORAMA AGRICOLE DU GRAND EST

Réunion de lancement 17 Février 2023

*Des territoires et
des exploitations*

1. Des territoires agricoles très contrastés
2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes
3. Recul plus marqué du nombre d'élevage
4. Des exploitations de plus en plus souvent en société
5. Prix des terres, un frein à la transmission

*Des agriculteurs
et des
agricultrices*

6. Une population agricole vieillissante
7. Une main d'œuvre permanente moins souvent familiale
8. Une augmentation continue de la productivité par ETP
9. Un taux de féminisation stable
10. Un niveau de formation plus élevé

*Le renouvellement
des générations*

11. Un déficit en vue pour la transmission des entreprises
12. De nouveaux profil d'installations
13. L'élevage en difficulté et en retrait

*La transition
écologique*

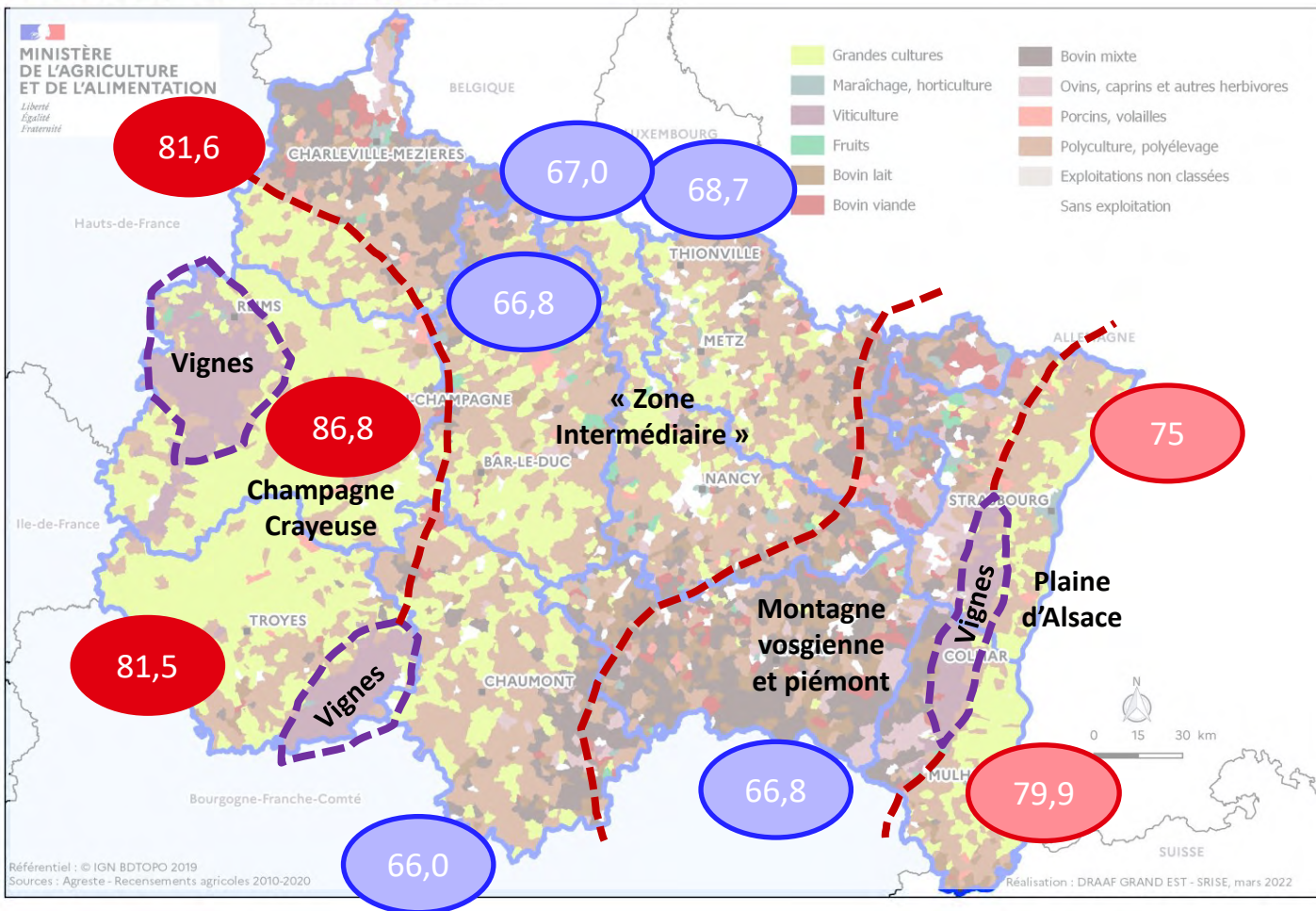
14. Un développement mesuré des signes de qualité et des circuits courts
15. Des systèmes encore très dépendants des phytos et des engrais
16. Une recherche de diversification plus importante : protéines, énergie, bioéconomie
17. Une évolution du climat déjà bien marquée en Grand Est
18. Vers une accentuation du dérèglement climatique
19. L'irrigation, centrée sur les cultures à haute valeur ajoutée
20. Un enjeu régional sur le devenir des prairies
21. La bioéconomie, des débouchés en développement pour la biomasse agricole

1. Des
territoires
agricoles
très
contrastés

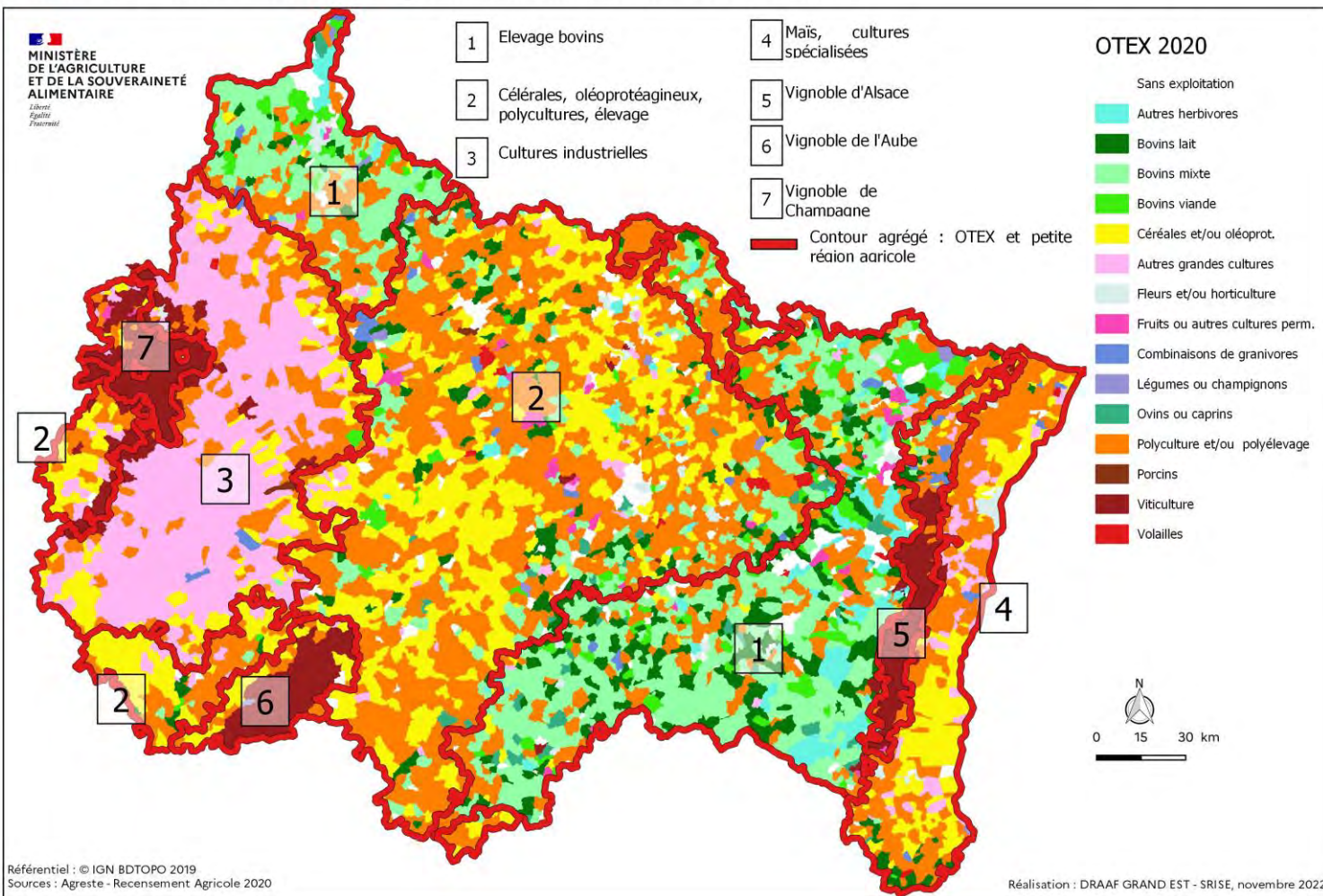
Rdt en blé
2018-2020
q/ha

France
71,5

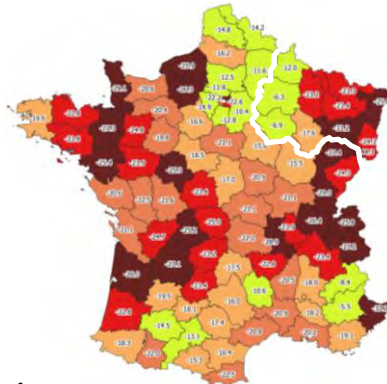
Grand Est
76,6



1. Des territoires agricoles très contrastés

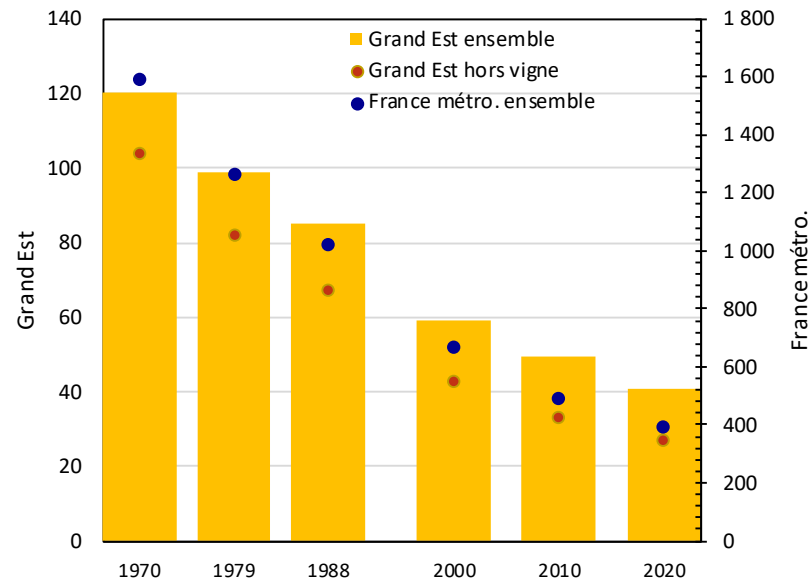


2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes



- ✓ **41 000** exploitations dans la région
- ✓ Environ **8 000** de moins qu'en 2010
- ✓ Une diminution stabilisée :
 - - **17 %** entre 2010 et 2020 (Fr. métro. : -20%)
 - - **17 %** entre 2000 et 2010 (Fr. métro. : -26%)
- ✓ Baisse la plus faible de France métropolitaine :
 - Grand Est : - **66 %** en 50 ans (hors vigne : - 74%)
 - France métropolitaine : - **75 %** en 50 ans

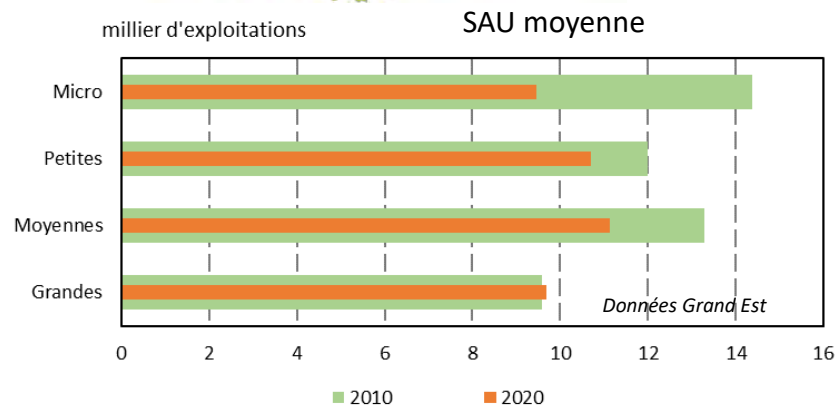
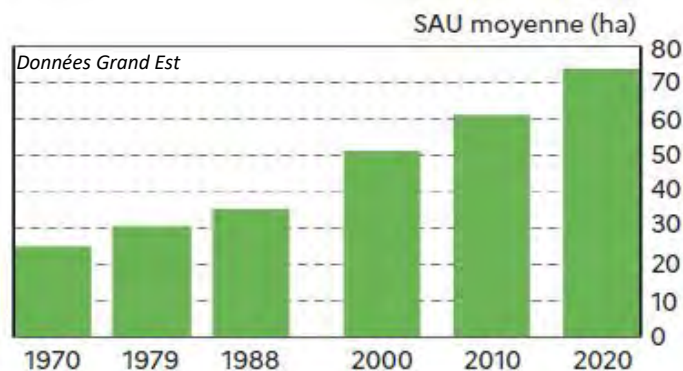
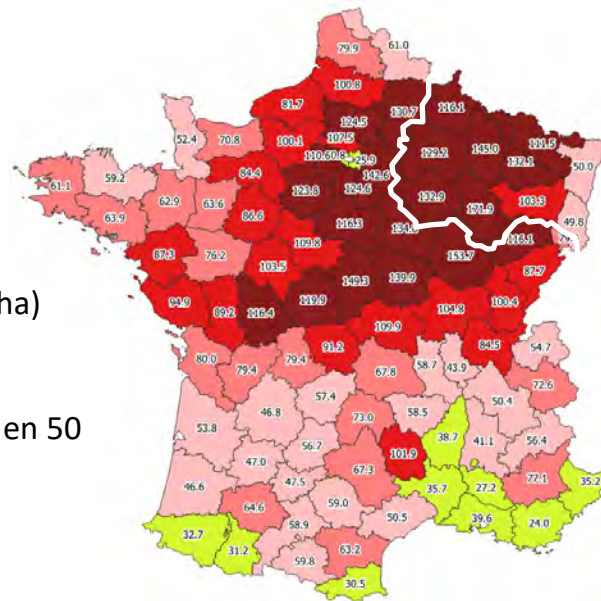
millier d'exploitations



	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges
Evolution 2010-2020	-12%	-7%	-6%	-18%	-23%	-23%	-23%	-26%	-24%	-33%

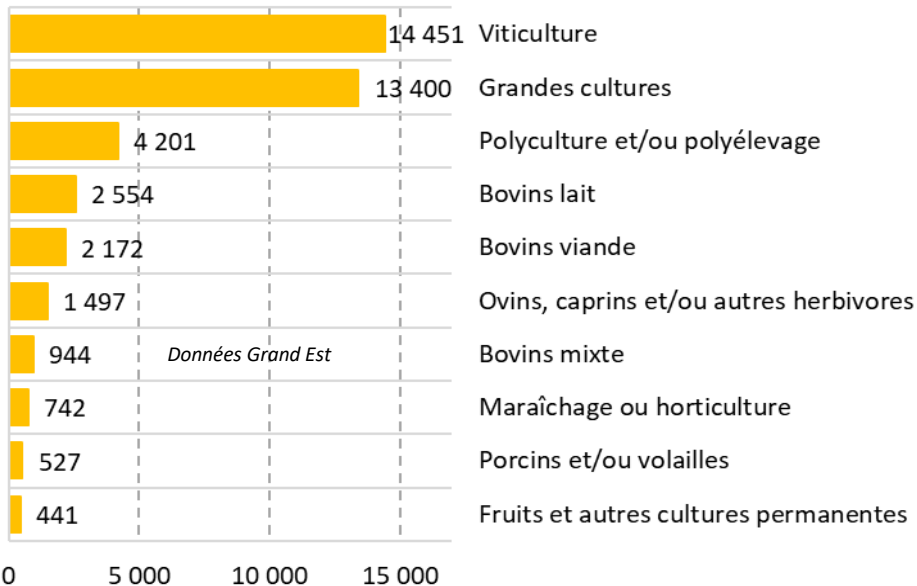
2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes

- 0 **74 ha** en moyenne (hors vigne : 111 ha)
(Fr. métro. : 69 hectares)
- 0 Gain de **49 hectares** par exploitation en 50 ans

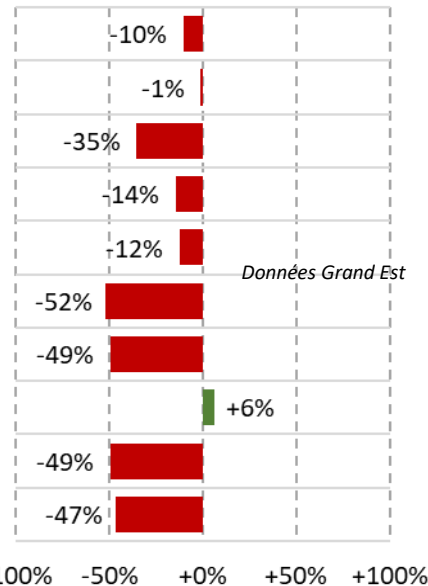


3. Recul plus marqué du nombre d'élevages

Nombre d'exploitations 2020 par Otex



Evolution 2020/2010 (%)



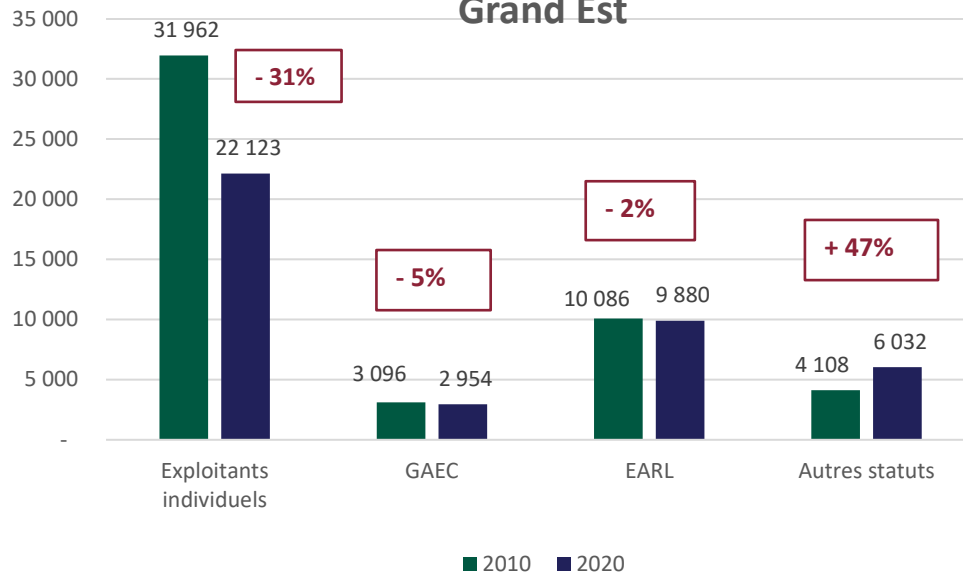
✓ Evolution du nombre d'exploitations 2010-2020 :

- o - 35 % d'exploitations en polyculture et/ou polyélevage
- o - 33 % d'exploitations à spécialisation animale
- o - 7 % d'exploitations à spécialisation végétale

✓ En 2020 :

- o 7 exploitations sur 10 spécialisées en production végétale
- o dont 1 sur 2 en viticulture

Evolution du statut juridique des exploitations du Grand Est



4. Des exploitations de plus en plus souvent en société

Répartition 2020	Part du nombre d'exploitations	Part de la SAU	Part de la PBS
Exploitants individuels	54,0%	21,5%	23,1%
GAEC	7,2%	22,8%	15,0%
EARL	24,1%	36,7%	34,7%
Autres personnes morales (SCEA, SA, SARL, SAS...)	14,3%	18,8%	26,9%
Groupements de fait non dotés de la personnalité morale	0,4%	0,1%	0,3%

5. Prix des terres : un frein à la transmission

Un frein potentiel à la reprise des exploitations

Prix moyen des terres et prés libres ou loués (€/ha)

Données Grand Est Euros courants	2019-2020-2021	Evol (2009-2010-2011) / (2019-2020-2021)
		(%)
ARDENNES	6 583	31,4
AUBE	9 363	31,1
MARNE	10 983	46,1
HAUTE-MARNE	3 597	32,8
MEURTHE-ET-MOSELLE	4 772	35,2
MEUSE	4 743	31,0
MOSELLE	5 103	29,4
VOSGES	3 310	10,9
BAS-RHIN	6 482	9,3
HAUT-RHIN	6 808	7,8
GRAND EST	6 175	26,8

Source : Agreste – Valeur vénale des terres

En particulier en viticulture

Prix moyen du vignoble AOP du Grand Est

milliers d'euros par hectare	2019-2020-2021
	euros courants
Aube	925 000
Marne	1 179 000
Bas Rhin	102 000
Haut Rhin	138 000

Source : Agreste – Valeur vénale des terres

Données Grand Est

France métropolitaine
50,2 en 2010
51,4 en 2020

Les chefs d'exploitations et coexploitants du Grand Est

6. Une population agricole vieillissante



Age moyen et évolution par département

Age moyen et évolution par activité

A
g
e

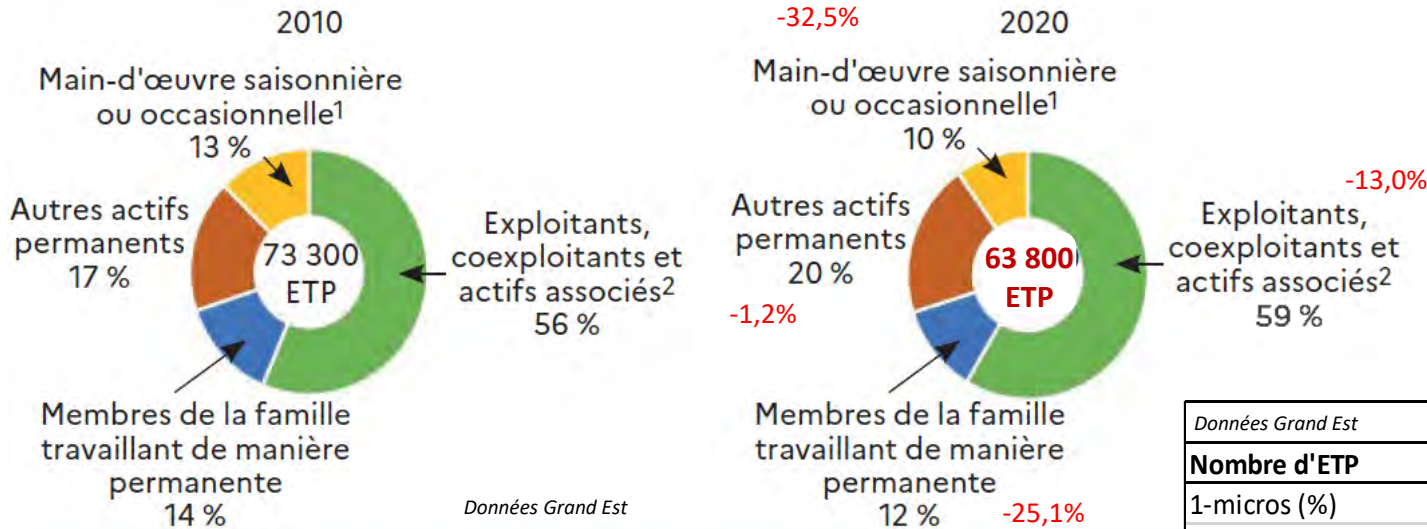
m
o
y
e
n

e
n

2
0
2
0

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles¹ (ETP)

**7. Une main
d'œuvre
permanente
moins
souvent
familiale**



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...). 2. Coexploitants familiaux inclus.

1,49	ETP par exploitation	1,55
31%	Ratio sal. perm sur chef et coex	34%
56%	Ratio sal. perm non fam. sur Mo fam.	63%

Données Grand Est	2010	2020
Nombre d'ETP	73342	63797
1-micros (%)	8,2	6,9
(<25000€)		
2-petites (%)	15,4	15,2
(25000-100000€)		
3-moyennes (%)	29,6	25,5
(100000-250000€)		
4-grandes (%)	46,9	52,3
(>250000€)		
Ensemble	100,0	100,0

8. Une
augmentation
continue de la
productivité
par ETP

Hors otex viticole	Volume de travail pour 100 ha (ETP pour 100ha)		PBS (euros 2017) par ETP	
	2010	2020	2010	2020
Grand Est	1,62	1,37	95 400	112 600
Fr. métro.	2,36	2,09	89 800	96 700
Source : Agreste - Recensements agricoles			Données Grand Est	

- ✓ En 2020, 60 % des exploitations du Grand Est ont eu recours à des prestations de service réalisées par une ETA ou par un autre prestataire (Fr. métro. : 56%)

	2010	2020	Evolution
Volume de travail réalisé par un prestataire (ETP estimés)		3 908	
CUMA (avec personnel en propre)	49	45	- 7,7 %
ETA	1 782	2 512	+ 41,0 %
Autre type de prestataire ² Société d'intérêt collectif agricole, autres		1 351	

Données Grand Est

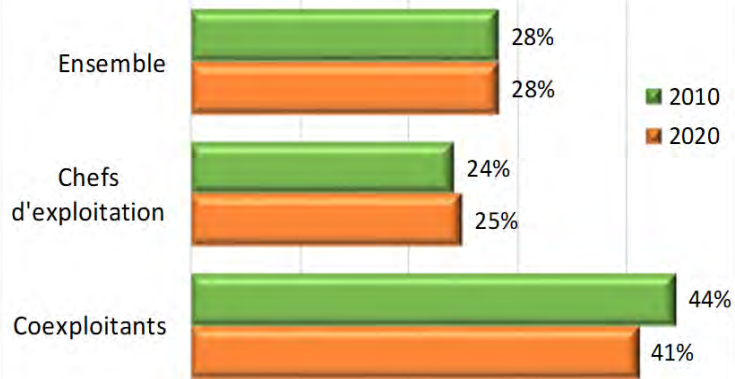
Exploitants et co-exploitants : disparités départementales

9. Un taux de féminisation stable

Exploitants et coexploitants	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges	Grand Est	Fr. métro.
% femmes 2010	23%	30%	36%	20%	19%	22%	22%	29%	30%	22%	28 %	27 %
% femmes 2020	24%	31%	35%	20%	21%	21%	25%	25%	28%	23%	28 %	26 %

Evolution du taux de féminisation des exploitants

Données Grand Est



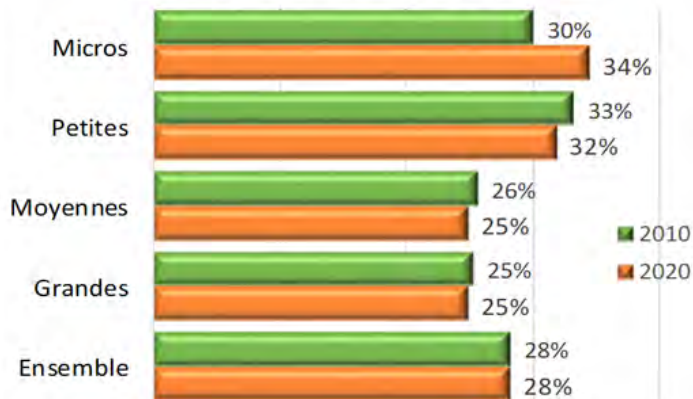
France met.

27%
26%

22%
22%

45%
43%

Taux de féminisation chez les exploitants



part effective
femmes
2020

23%
25%
24%
28%
100%

Données Grand Est

Formation initiale ou continue des chefs d'exploitation et coexploitants

10. Un niveau de formation plus élevé

2010		Formation agricole				
		Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	CAP-BEP EA	BAC BAC PRO EA	BAC+2 EA	Ensemble
Formation générale	Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	22,4	21,4	10,4	5,3	59,5
	CAP - BEP	15,1	2,6	0,6	0,1	18,4
	BAC BAC PRO	6,8	0,8	1,3	3,2	12,1
	BAC+2	7,8	0,5	0,5	1,1	10,0
	Ensemble	52,1	25,4	12,8	9,7	100,0

Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

22,5%

2020		Formation agricole				
		Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	CAP-BEP EA	BAC BAC PRO EA	BAC+2 EA	Ensemble
Formation générale	Aucune scolarisation ou max jusqu'au collège	14,6	13,7	11,0	6,8	46,1
	CAP - BEP	10,1	6,8	1,8	0,4	19,2
	BAC BAC PRO	5,9	1,7	5,2	5,5	18,4
	BAC+2	8,1	1,5	2,3	4,4	16,4
	Ensemble	38,7	23,9	20,3	17,1	100,0

Source : Agreste - Recensement agricole de 2020

37,4%

**10. Un niveau
de formation
plus élevé**

4 251 apprenants en production agricole dans le Grand Est

1 636 apprentis (45,5% de femmes)

2 615 élèves (32,9% de femmes)

23% issu du milieu agricole par le représentant légal

9% CAP agricole

15% seconde pro.

22% BTS agricole

50% formation bac pro. ou techno

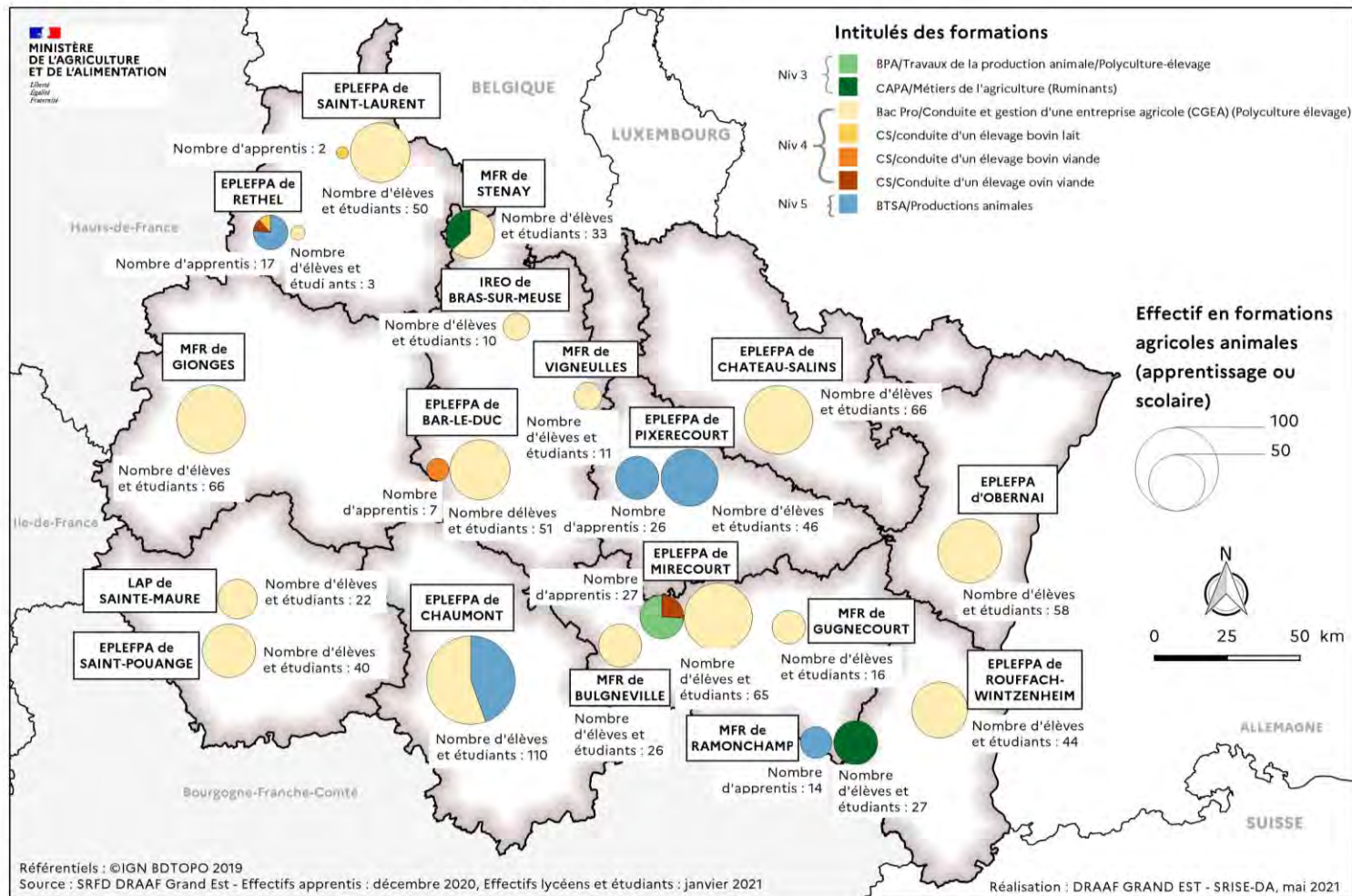
Diplômés 2021	Grand Est
BEPA	1091
CAPA	609
Bac Pro.	1350
<i>dont CGEA</i>	262
<i>dont CGEVV</i>	78
Bac Techno.	372
BTSA	828
<i>dont ACSE</i>	172

Source : MIREX Nord Est

Formations agricoles animales dans la région Grand Est

10. Un niveau de formation plus élevé

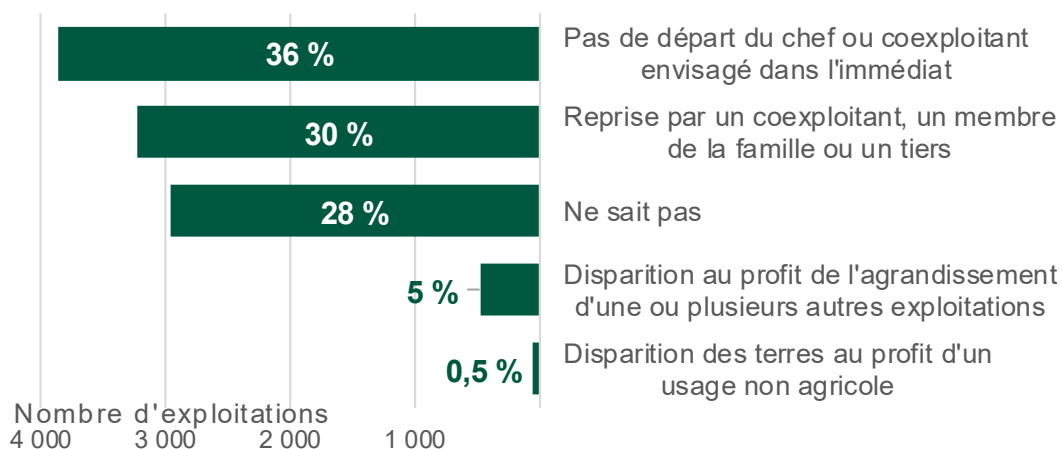
Un large éventail de formations
Un exemple : les formations animales



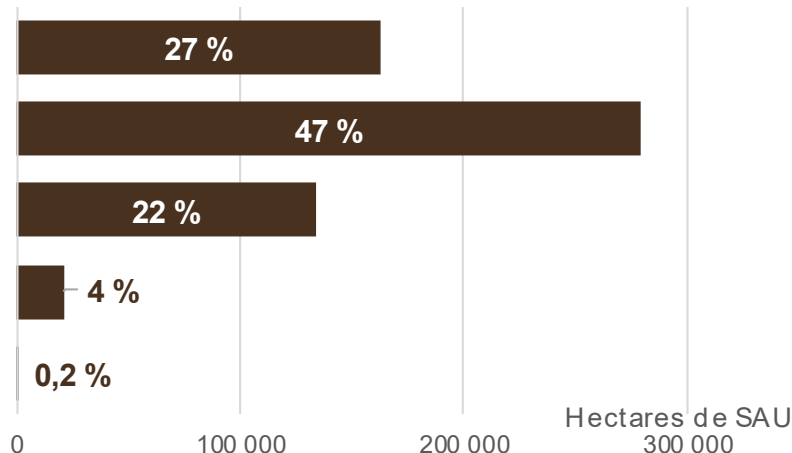
Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des co-exploitants, a plus de 60 ans dans le Grand Est

11. Un déficit en
vue pour la
transmission des
entreprises

10 585 exploitations concernées (26% des exploitations)



597 524 hectares de SAU concernés (20% de la SAU)

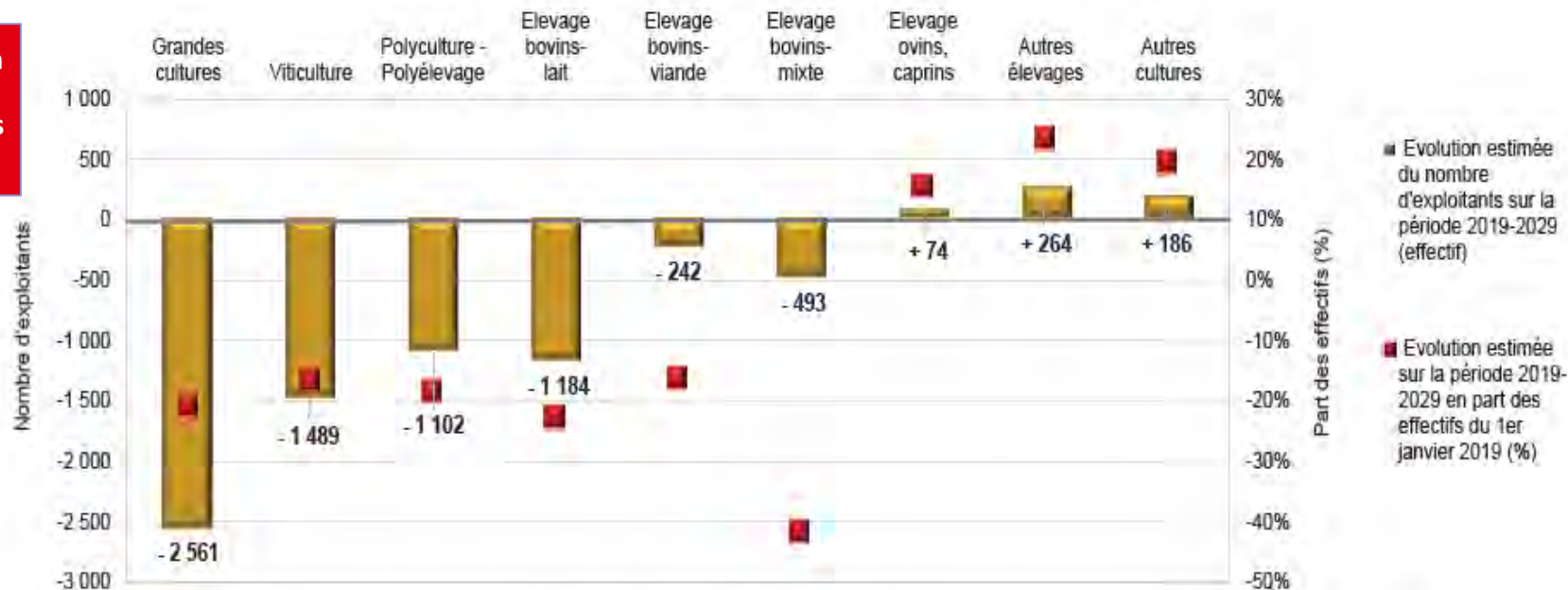


55 chefs ou co-ex. âgés de moins de 40 ans pour 40 âgés de plus de 60 ans en 2010

32 chefs ou co-ex. âgés de moins de 40 ans pour 40 âgés de plus de 60 ans en 2020

Evolution projetée du nombre d'exploitants du Grand Est par activité entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2029

**11. Un déficit en
vue pour la
transmission des
entreprises**



Note de lecture : la projection prévoit une perte de 2 561 exploitants agricoles spécialisés en grandes cultures entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2029, soit 21 % des exploitants dénombrés dans cette activité dans le Grand Est au 1er janvier 2019.

Source : Simulation SRISE DRAAF Grand Est

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

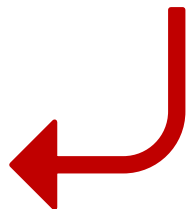
12. De nouveaux profils d'installation

Données Grand Est	Exploitations* dont le chef s'est installé	
	en 2010 ou avant	après 2010
Part de femmes cheffes d'exploitation	22%	34%
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	85%	76%
Age moyen du chef d'exploitation lors de son installation	29,1	36,8
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	48%	73%
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	24%	44%
Part des exploitations en agriculture biologique (certification ou conversion)	7%	11%
Part des exploitations vendant en circuit court	18%	24%
* exploitation dirigée en 2020, hors exploitations dont la gestion est assurée par un pre-stataire		
Source : Agreste - Recensement agricole 2020		

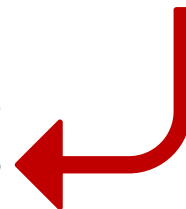
13. L'élevage en difficulté et en retrait

Données Grand Est	Nombre d'exploitations en ayant		Evolution (%)		Taille moyenne par exploitation (en nombre de têtes)	
	2010	2020	GE	FM	2010	2020
Vaches laitières	6 805	4 383	-36	-32	50	73
Vaches allaitantes	8 412	6 769	-20	-23	32	38
Ovins	3 516	1 949	-45	-37	122	186
Porcins (>5 têtes)	543	417	-23	-23	268	676
Source : Agreste - Recensement agricole 2020						

Un nombre de cheptels qui
se réduit

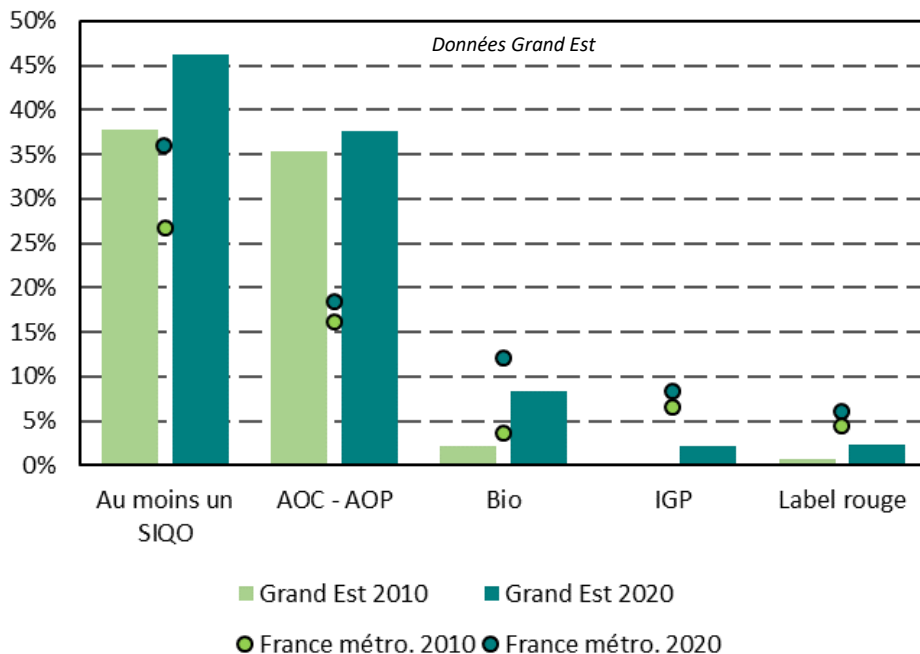


Et qui se concentre dans
des exploitations de plus
grandes tailles



Evolution de la part des exploitations avec SIQO*

14. Un développement mesuré des signes de qualité et des circuits courts



Agriculture Biologique :

(y.c. en conversion)

Les surfaces ont été multiplié par 3,7

- Part de SAU bio en 2010 : 2%
- Part de SAU bio en 2020 : 7% (Fr. métro. : 9 %)

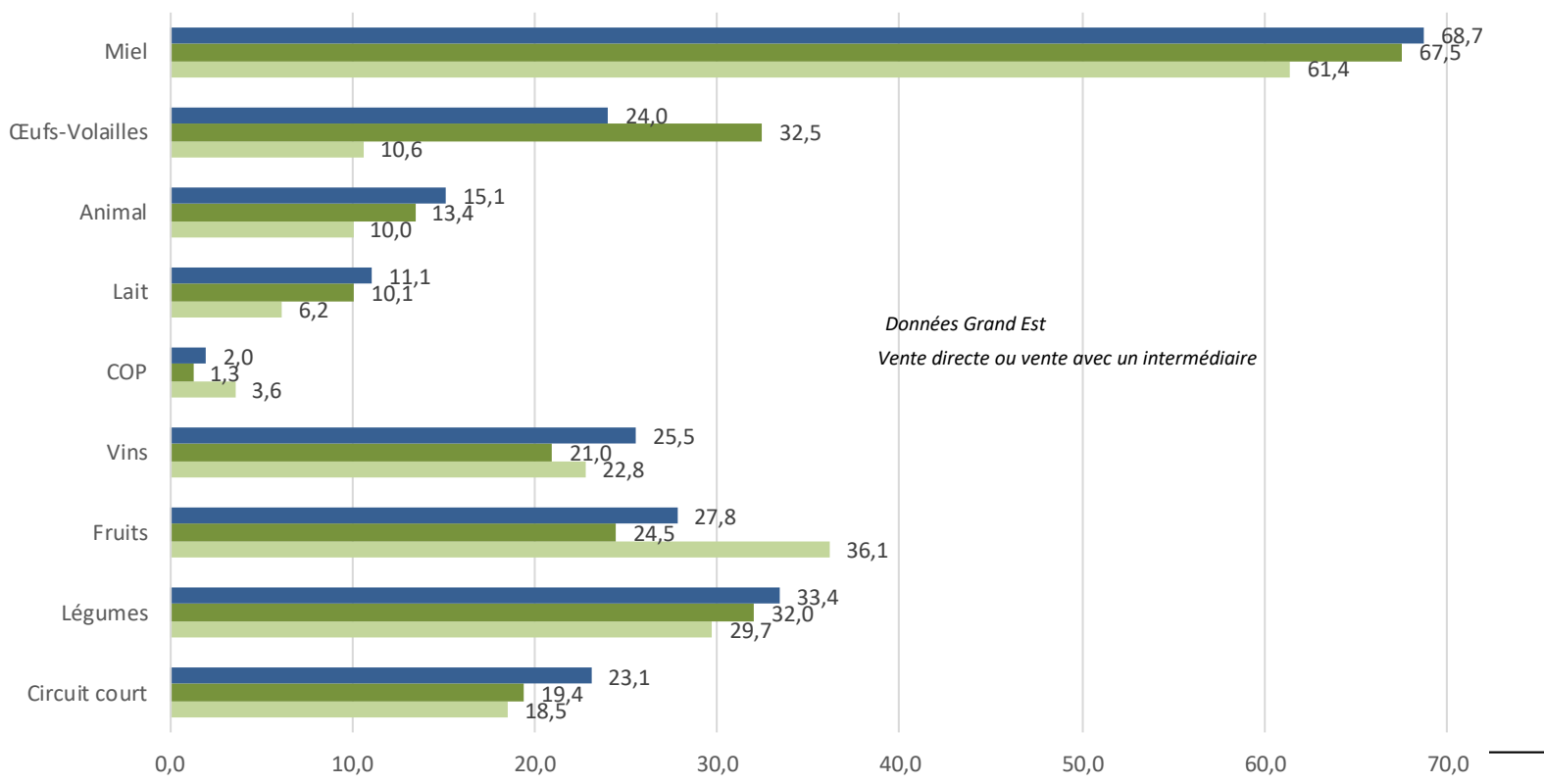
* SIQO : bio, AOC/AOP, IGP, label rouge, STG

✓ **19 % des exploitations commercialisent en circuit court (Fr. métro. : 23 %)**

o Disparité régionale : Min. : Haute-Marne (12 %) / Max. : Vosges (29 %)

14. Un développement mesuré des signes de qualité et des circuits courts

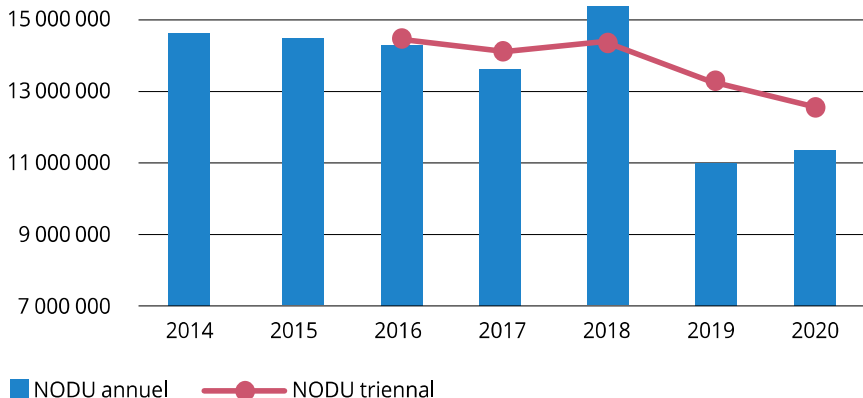
Part des exploitations commercialisant en circuit court selon le type de produits



15. Des systèmes encore très dépendants des phytos et des engrais

Une baisse d'achats de produits phytopharmaceutiques ...

NODU agricole (ha) • Grand Est

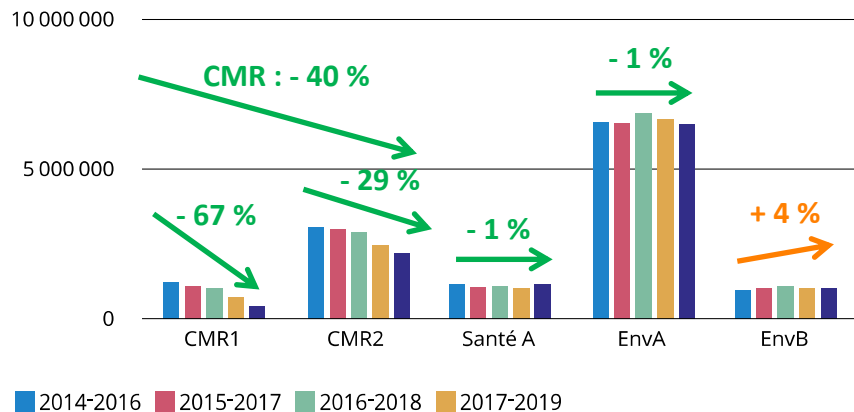


Source : Traitement DRAAF Grand Est BNV-d

- 13,1 % d'achats de produits phytopharmaceutiques entre 2014-2016 et 2018-2020
(exprimé en NODU ≈ cumul des hectares que les quantités vendues permettent de traiter par une dose unité de substance active)

... Concentrée sur les produits les plus dangereux

Évolution du NODU agricole par catégorie RPD



Source : Traitement DRAAF Grand Est BNV-d

15. Des systèmes
encore très
dépendants des
phytos et des
engrais

Livraisons d'engrais en région Grand Est		16/17	17/18	18/19	19/20	20/21
Tonnages						
Total		1 551 441	1 693 977	1 547 963	1 627 212	1 550 681
Surfaces fertilisables (ha)		3 006 463	//	2 990 410	2 989 190	3 085 604
Source : UNIFA						
France	Total	8 450 653	8 468 526	8 327 913	9 121 556	8 860 694
part GE	%	18,3	19,2	18,6	18,6	17,5
Source : UNIFA						

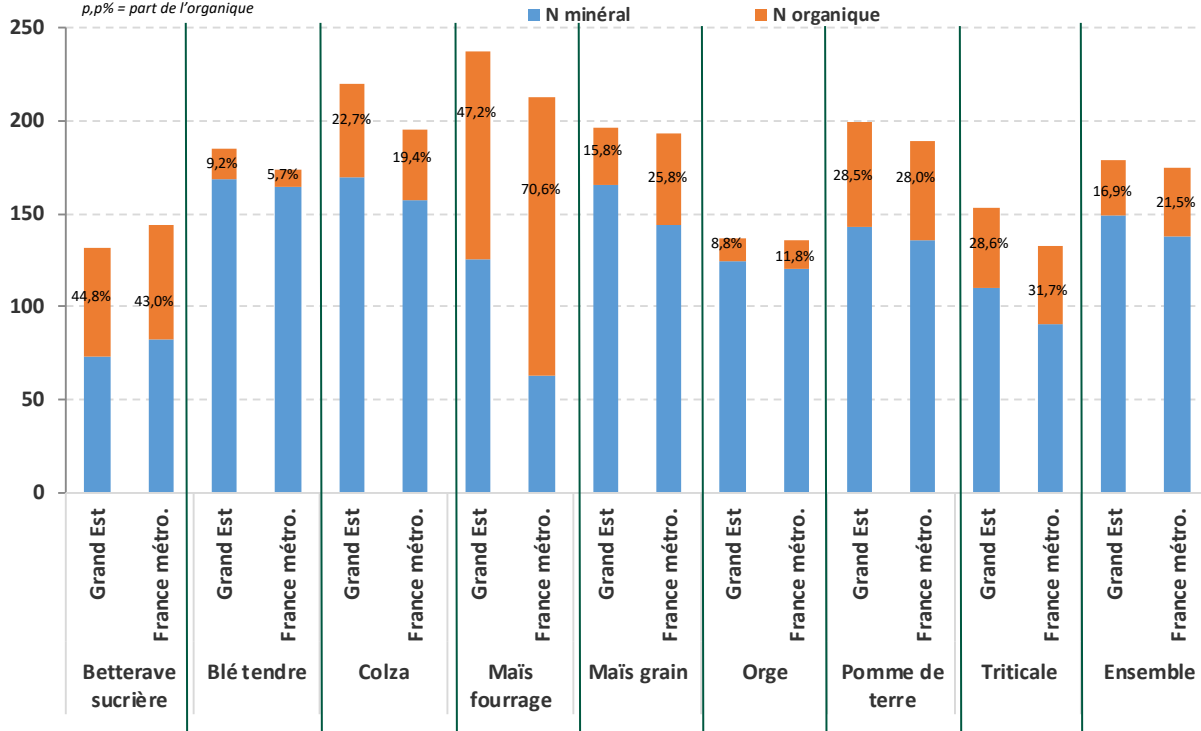
La région apparaît plus dépendante aux engrais minéraux que la moyenne du territoire national (18 % des achats pour 11 % de la SAU)

Moindre valorisation des engrais organiques

2017

Apport de N (kg/ha)

p, p% = part de l'organique



Source : Agreste, enquêtes PKGC 2011 et 2017

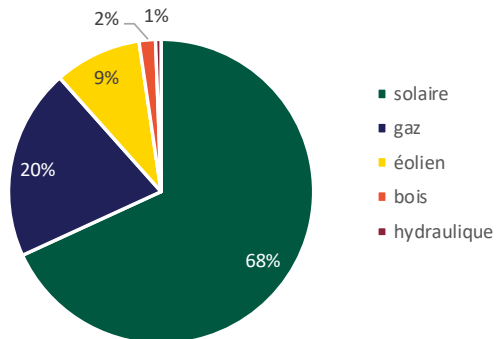
Note : Le rendement du maïs fourrage est mesuré en q/ha de matière sèche.

15. Evolution des
pratiques
d'utilisation des
engrais minéraux

Démarche de diversification des exploitations du Grand Est

16. Recherche de diversification : services, protéines, énergie, bioéconomie

Exploitations produisant des énergies renouvelables en 2020 dans le Grand Est

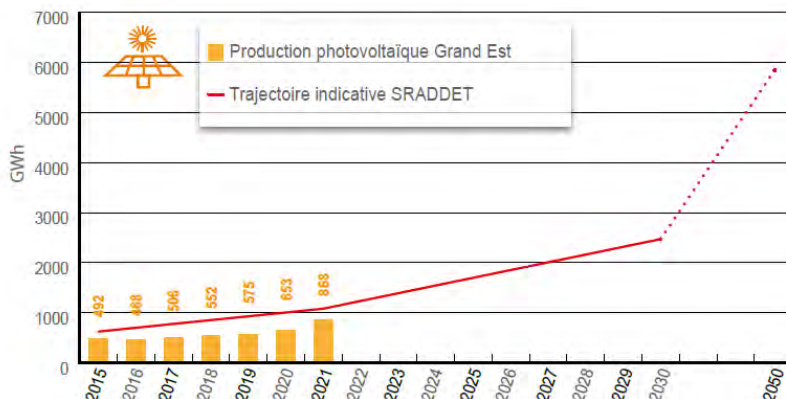
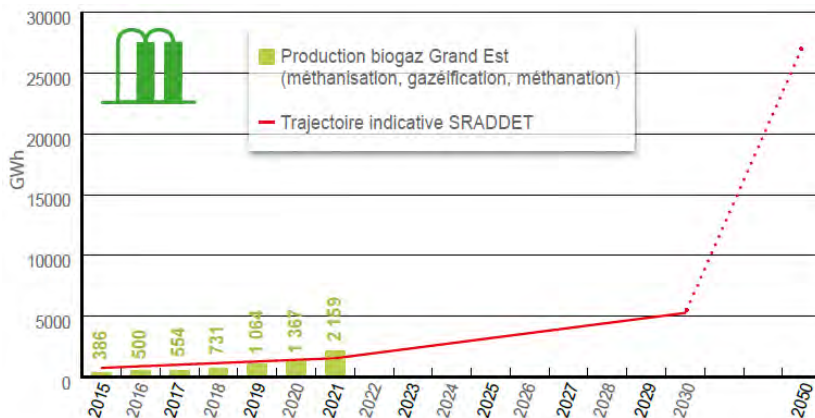


	2010	2020	Fr. métro. (2020)	Evolution (%)
Nombre total d'exploitations	49251	40989		-16,8
Nombre d'exploitations ayant pratiqué au moins une activité de diversification	6422	11372		77,1
Part (%)	13,0	27,7	27,0	
transformation		5021		
travail à façon	3603	5583		55,0
tourisme, hébergement, loisirs	1186	1040		-12,3
énergie renouvelable (pour la vente)	323	1440		345,8
Nombre d'exploitations en circuits courts	9122	7964		-12,7
Part (%)	18,5	19,4	23,1	
Nombre d'exploitations avec au moins une activité de diversification et/ou de circuit court	13346	14286		7,0
Part (%)	27,1	34,9	36,4	

Source : Agreste - Recensement agricole

16. Recherche de diversification : services, protéines, énergie, bioéconomie

Source : SRADET, Panoramas des ENR&R Grand Est



En 2022 :

250 unités de méthanisation agricole*
(sur 309 au total en Grand Est)

(* Définition : les matières premières proviennent
des activités agricoles)

Produisant :

62,3 MW en co-génération
(193 unités)

147 MW en injection
(130 unités)

(Observatoire Régional de la Méthanisation)

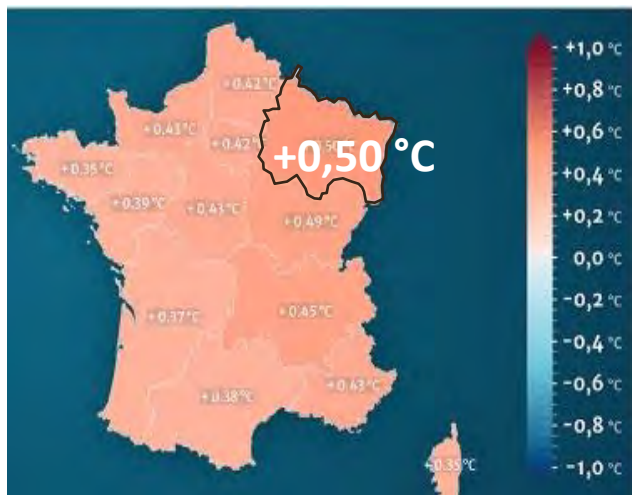
Production totale d'énergie renouvelable en 2021
46 376 GWh
part biogaz : **4,7%**
part photovoltaïque : **1,9%**

Consommation finale d'énergie en 2021
160 401 GWh
part énergie renouvelable : **28,9%**

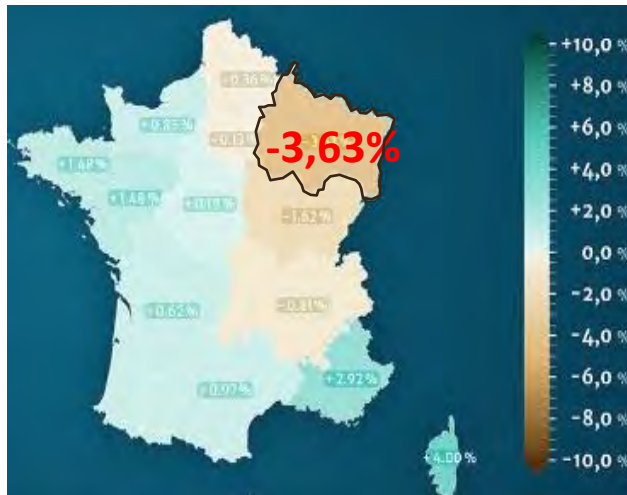
17. Une
évolution du
climat déjà bien
marquée dans le
Grand Est

Un climat déjà plus chaud et plus sec

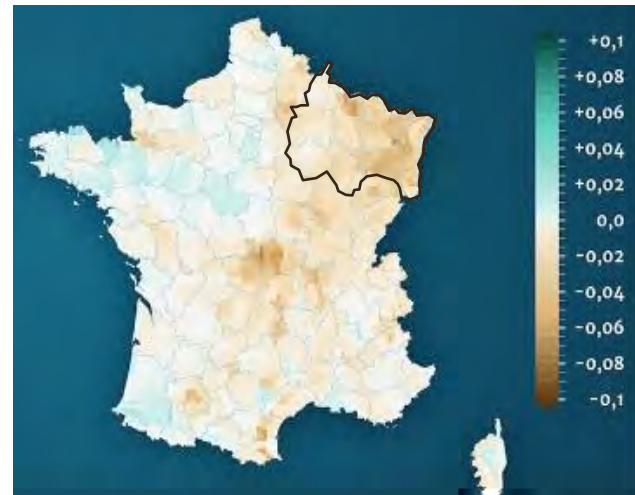
Evolution régionale des normales entre 1991-2020 et 1981-2010
(données Météo-France)



Température moyenne
annuelle

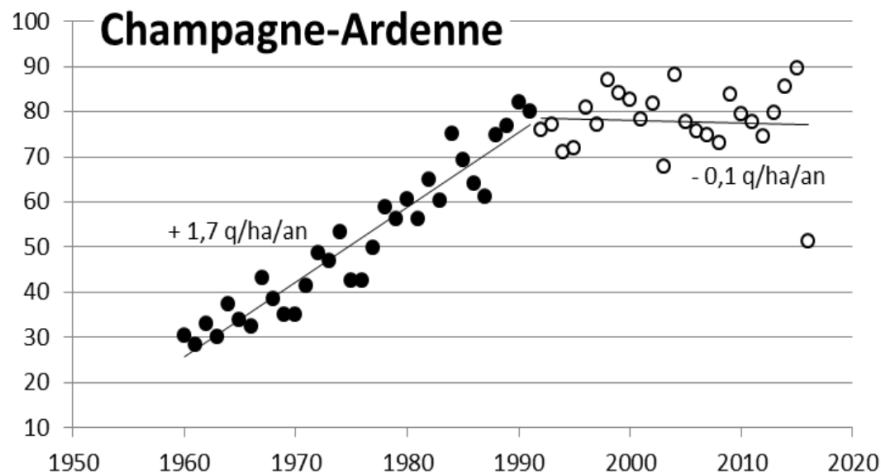


Cumul moyen annuel de
précipitations



Indice d'humidité des sols

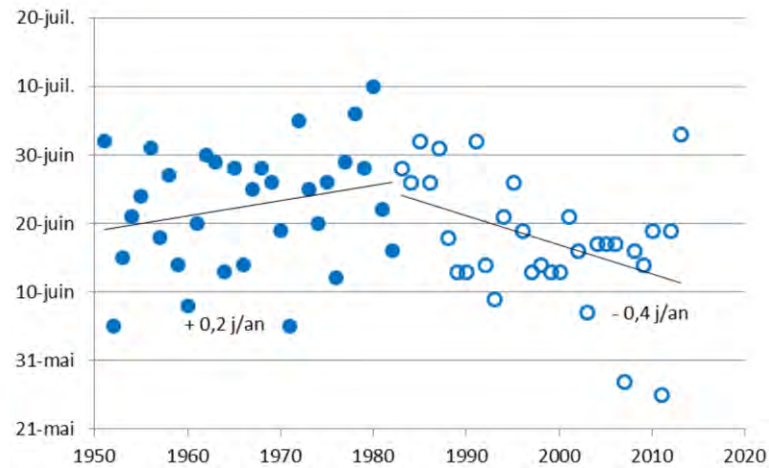
Impact sur le rendement du blé tendre



Bien que le progrès génétique se soit poursuivi, la stagnation des rendements observée s'explique, pour au moins 50 % par les effets du climat (*source INRAE*).

Impact sur les cycles végétatifs

Date de pleine floraison de la vigne en Champagne



Des dates de vendanges avancées de 15 jours en 30 ans + une augmentation du taux de sucre et du degré alcoolique (+ 0,8%)

Vers une accentuation du dérèglement climatique en Grand Est d'ici 2050

18. Vers une accentuation du dérèglement climatique



Augmentation des
Températures
moyennes + vagues
de chaleurs estivales



Modification de la répartition
annuelles des
précipitations => baisse
moyenne de 10 à 40 % du
débit des cours d'eau



Augmentation de
l'ETP, et de la
sécheresse des
sols



Maintien
gel tardif



Augmentation en
fréquence et intensité
d'évènements
climatiques violents :
inondations,
sécheresses...

Impacts forts sur les cultures, les animaux d'élevage et les milieux

Variations brutales des rendements et des cours des productions

Nécessité d'adaptation de l'agriculture à ce dérèglement

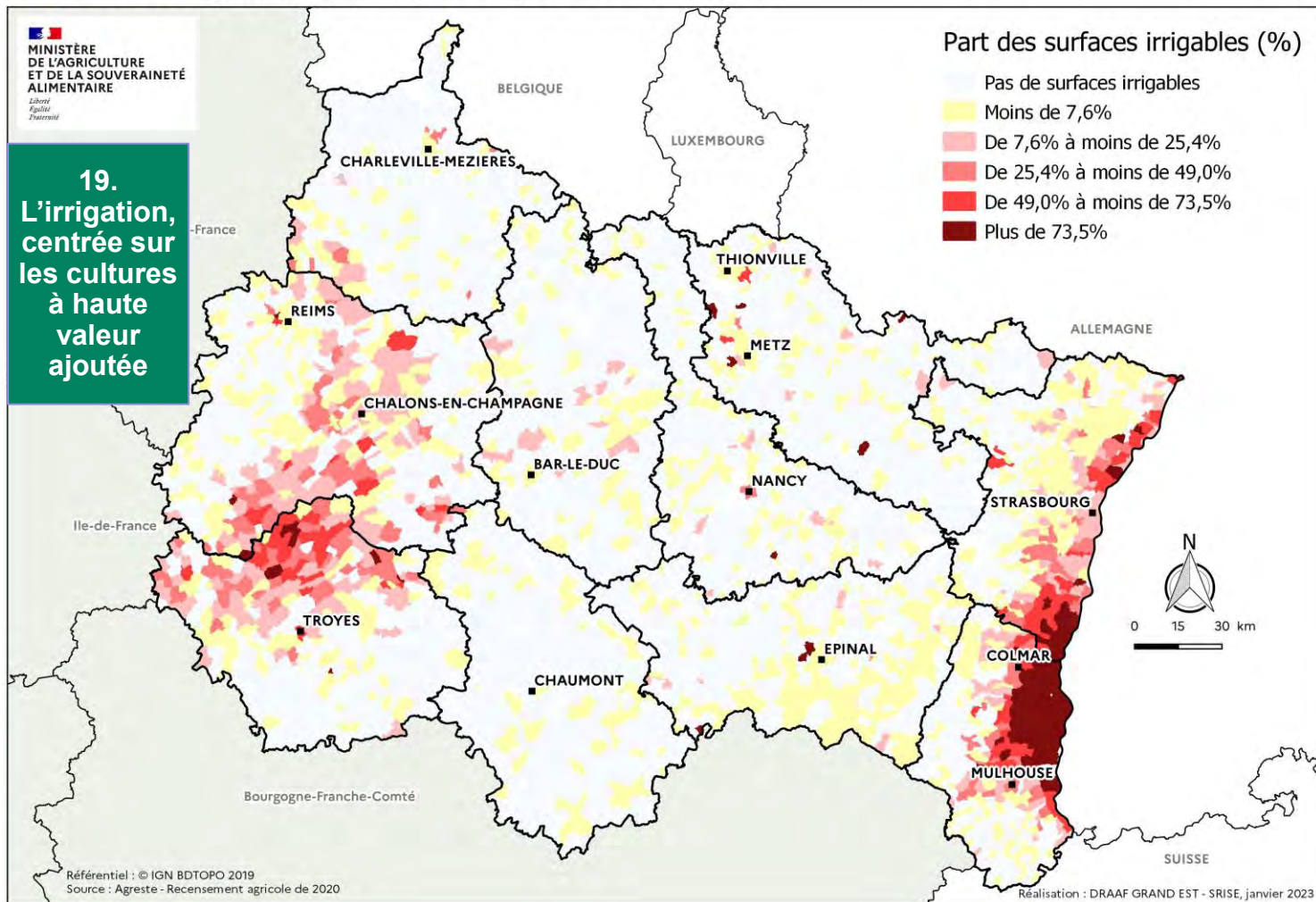
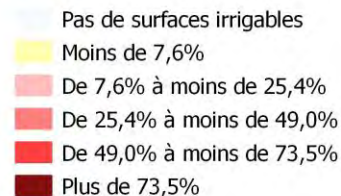
Nécessité de repenser la gestion de l'eau à cette nouvelle hydrologie

Nécessité d'accompagner les agriculteurs et les filières dans la transition

Part des surfaces agricoles équipées pour l'irrigation sur la SAU totale

19. L'irrigation, centrée sur les cultures à haute valeur ajoutée

Part des surfaces irrigables (%)



**4,2% des
prélèvements
d'eau destinés
à l'irrigation**

**3,1% des
surfaces
ont été
Irriguées en
2020**

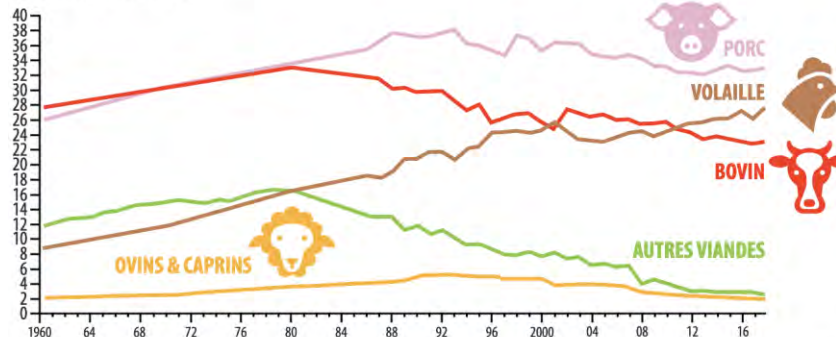
20. Un enjeu régional sur le devenir des prairies

Evolution du cheptel bovin et des prairies

Cheptel vif (présent le jour de l'enquête)	Effectifs					
	1970	1979	1988	2000	2010	2020
Nombre de têtes bovines	2 098 890	2 204 647	1 899 582	1 802 431	1 708 060	1 535 958
Superficie toujours en herbe	1 270 370	1 148 247	979 477	839 304	778 996	759 131
Cheptel par ha de STH	1,65	1,92	1,94	2,15	2,19	2,02
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle						

La consommation de viande se modifie en faveur de la volaille et du porc

kg éq carcasse/habitant/an



Source : Agreste

Enjeux = maintien des services environnementaux des prairies : paysages, épuration des eaux, préservation des sols, stockage du carbone, biodiversité, limitation de l'érosion...

Quelles perspectives dans le contexte de réduction des élevages de ruminants ?

**21. La
bioéconomie,
des débouchés
en
développement
pour la biomasse
agricole**

Matériaux bio-sourcés

Chanvre -> Chanvrière de l'Aube (10)

Miscanthus (paillage, énergie)

Laine -> DEFI-Laine (isolation : Centre d'Essai

Textile Lorrain (88))

+ Lin, Ortie...

PRINCIPE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Protéines

Tourteau de colza -> Feed, chimie (colle, ...)

Luzerne déshydratée (51)

Protéines de blé (ADM (51), Tereos (67)...

Protéines d'insectes (Entoinnov (54), ...)

Biomolécules

Amidon -> pharmacie, cosmétique, papier...

Algues -> spiruline (88) ...

Bio-carburants

Biodiesel

- Usine Saipol (10)

- Usine Champlor(55) ...

Bioethanol

- Usine Roquette (67)

- Usine Tereos (67)...

Pôle de compétence / centre de ressources

- Bioraffinerie de Pomacle-Bazoncourt

- Pôle « Bioeconomy for change »

- Pôle « Fibre-Energivie »

- ENSAIA – chaire « Bio4solutions »

- Rittmo Environnement

- Terrasolis...

Intervention de Madame Béatrice Moreau, *Vice-Présidente en charge de l'agriculture, la viticulture et la forêt Région Grand Est*

DEMARCHE AMBITION 2030

Ambition 2030 intègre les secteurs de l'agriculture, la viticulture, la forêt et la bioéconomie, pour déployer une stratégie globale, de la production à la valorisation, comprenant également les valorisations non alimentaires.

- ❖ Converger vers une **vision régionale ambitieuse et partagée** avec les acteurs du territoires
- ❖ Identifier des **orientations stratégiques et objectifs** à atteindre
- ❖ Définir la **feuille de route à horizon 2030** pour chaque orientation

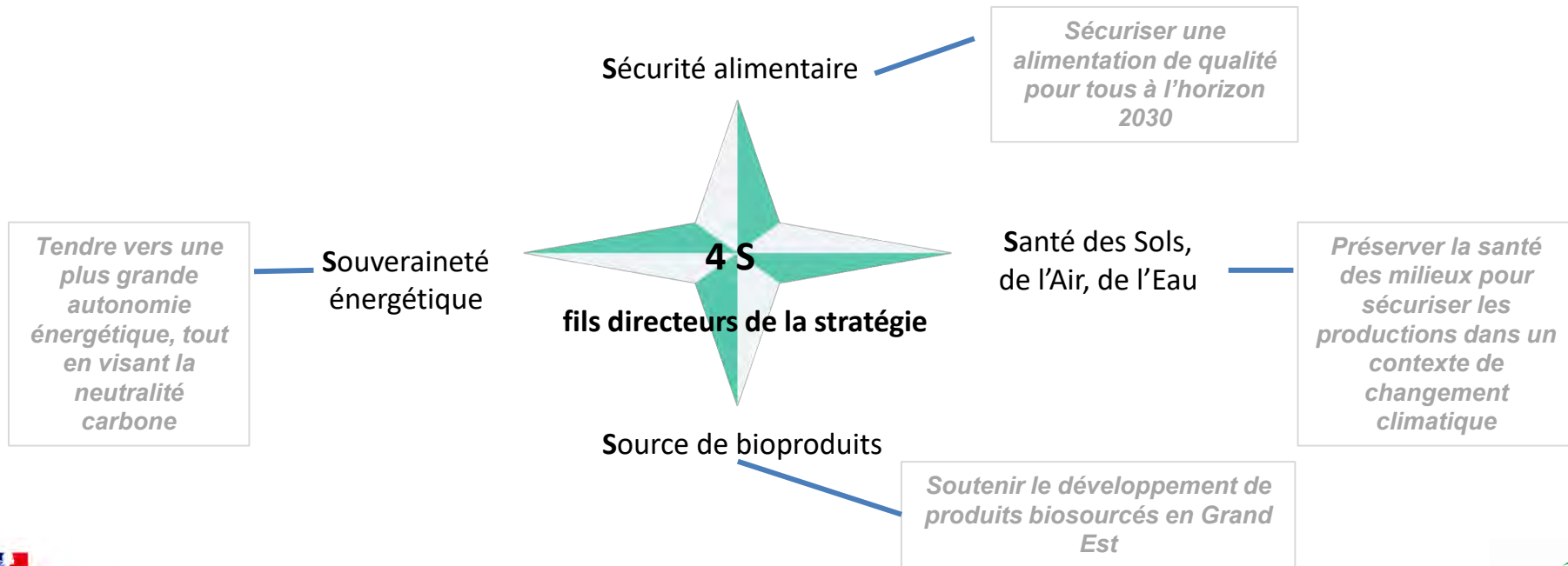
Ce projet régional doit apporter **dynamique et reconnaissance** à l'ensemble des acteurs concernés, dont les exploitants agricoles. Son caractère partagé entre Région et Chambres d'Agriculture, avec le soutien de FiBois Grand Est et de B4C, favorise la mise en œuvre opérationnelle.

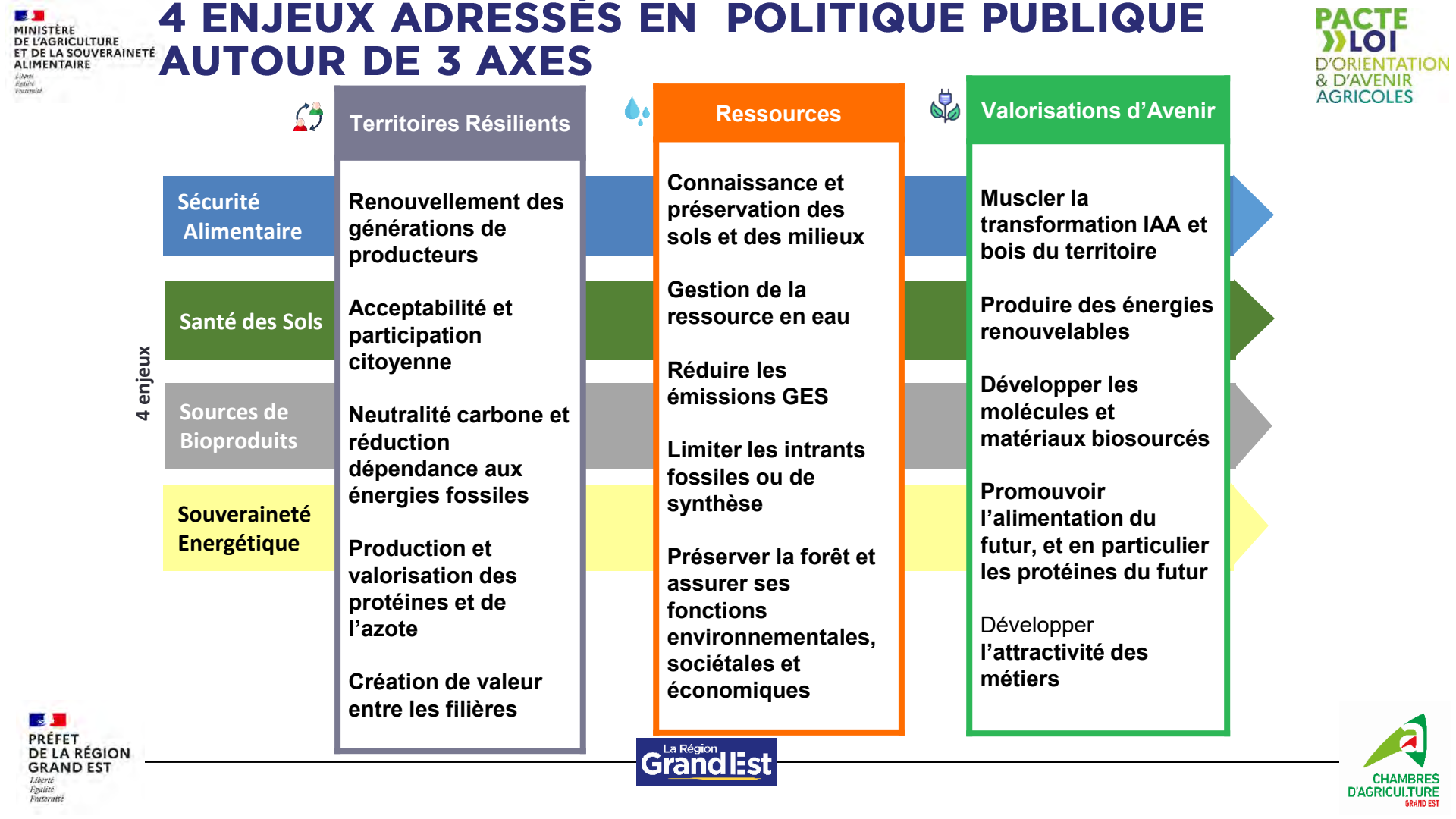
Avec le soutien
de



4 GRANDS ENJEUX

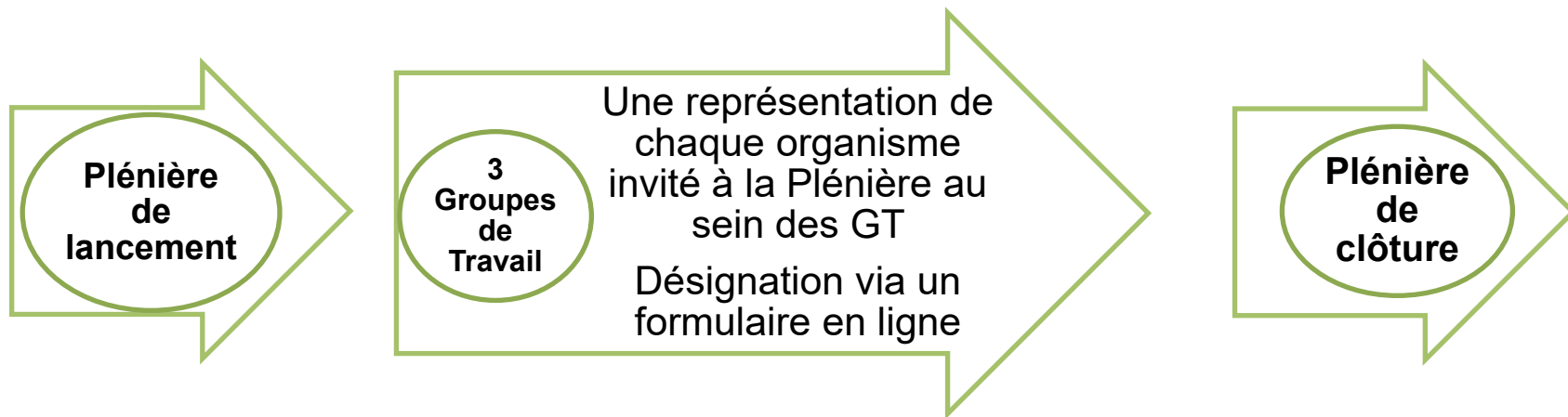
Il s'agit de faire résonner l'ensemble des orientations stratégiques Ambition 2030 avec 4 grands enjeux, les 4 « S », dans une logique de triple performance économique, sociale et environnementale.





Organisation Opérationnelle de la Concertation Régionale

Organisation de la Concertation Régionale



Pilotage de la concertation :

Comité de pilotage réunissant le Préfet ou son représentant, le Président de la Région ou son représentant, le Président de la chambre régionale d'agriculture ou son représentant.

Un cadre harmonisé pour le suivi et la synthèse des contributions en régions

Dans le cadre fixé, **chaque région est invitée à contribuer aux débats en valorisant des travaux déjà réalisés et à proposer des objectifs à retenir et identifier des leviers d'action à mobiliser** à partir des tendances d'évolution observées au niveau régional :

➤ **Remontée centralisée** et sous **format unique** des propositions des GT

➤ Une **priorisation attendue**

➤ **5 propositions par GT**

- Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum
- Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
 - Orientation et formation
 - Installation et transmission
 - Adaptation et transition face au changement climatique
- Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?
- À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?
- Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
 - mesure législative / réglementaire à créer
 - mesure nationale existante à amplifier ou adapter
 - mesure nationale à créer
 - mesure régionale existante à amplifier ou adapter
 - mesure régionale à créer
 - mesure organisationnelle ou de gouvernance
 - autre type d'action
- Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?
- Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
- Avez-vous des commentaires ?

Un kit de concertation régionale

Une page dédiée sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Grand Est **pour y retrouver toutes les ressources utiles à la concertation :**

- **Note de problématique nationale**
- **23 fiches repères nationales**
- **Panorama de l'Agriculture en Grand Est**
- **Diagnostic régional** réalisé dans le cadre du
- **Varenne de l'eau** et les diagnostics de chacune des filières concernées
- **Documents de référence** pour aller plus loin



3 Groupes Thématiques présidés par des Présidents de Chambres Départementales



Gt Orientation & Formation

Jean-Luc Pelletier

*Président de la Chambre d'Agriculture
de la Meuse*

Hervé Sanchez

*Président de la Chambre d'Agriculture
de la Marne*



Gt Installation & Transmission

Denis Nass

*Président de la Chambre
d'Agriculture d'Alsace*

Xavier Lerond

*Président de la Chambre
d'Agriculture de la Moselle*



Gt Adaptation & Transition face au Changement Climatique

Benoît Dave

*Président de la Chambre
d'Agriculture des Ardennes*

Laurent Rouyer

*Président de la Chambre
d'Agriculture de la Meurthe et
Moselle*

Dates clés de la Concertation Régionale

<u>Gt Orientation & Formation</u>	<u>Gt Installation & Transmission</u>	<u>Gt Adaptation & Transition face au Changement Climatique</u>
Réunion 1 en visio : 15 Mars de 10h à 12h	Réunion 1 en visio : 16 Mars de 10h à 12h	Réunion 1 en visio : 13 Mars de 14h à 16h30
Après la Réunion 1, lancement de la Consultation Ecrite Date Limite : 7 Avril		
Réunion 2 en visio : 21 Avril de 10h à 12h	Réunion 2 en visio : 18 Avril de 10h à 12h	Réunion 2 en visio : 24 Avril de 14h à 16h30

Plénière de Clôture en présentiel uniquement
2 Mai
(sous réserve à Strasbourg)

Questions & Réponses

Contact :

concertation-loa@grandest.chambagri.fr

Feuille de Présence - plénière de lancement le 17 février en format hybride à l'espace Mazelle à Metz

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure représentée</u>
ACKERMANN	PHILIPPE	SEDIMA
ARDOIN	Jean-Philippe	DREAL Grand Est
BAILLY	Xavier	Ja grand est
BASSE	Hubert	Chambre Départementale d'Agriculture de la Meuse
BEJOT	Laurent	DRAAF Grand Est
BELLACA	Franck	Interbev GE / Interporc GE
BLANC	Elodie	B4C
BOBILLIER-MONNOT	Pascal	SGV Champagne
CHARPENTIER	Maximin	Chambre d'Agriculture Grand Est
COUSIN	Laurent	Bio Grand Est
CUNIN	Stéphanie	Région Grand Est
DACQUAY	Yann	Chambre d'Agriculture Grand Est
DE MINGUINE	Justine	Conseil des Chevaux du Grand Est
DESSEZ	Pierre-Jean	UFC-Que Choisir Bas-Rhin
DIDOT-MARTIN	Christelle	Secrétariat Général de la Région Académique Grand-Est
DJADOUR	Inès	Chambre d'Agriculture Grand Est
DOUBRE	Claire	Représentant les Salariés
DROUHOT	Fabrice	DRAAF Grand Est
ECHEVARRIA	LAURENCE	INSTITUT DE L'ELEVAGE
EHRHART	GILLES	AVA
FABUREL	Paul	FNA Négoces Nord Est
FEBVAY	Anne	REGION GRAND EST
FOURNIER	Meriem	INRAE
FRITSCH	Paul	Coordination Rurale Grand Est
GILLET	Daniel	fédération régionale des MFR
GIRARD	Pascal	Chambre d'Agriculture Grand Est
GIRARDOT PONSARD	Marie-Ange	CNEAP
GOBERT	Julien	Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral du Grand Est
GOURDON	Denis	SGARE GRAND EST
GREMILLET	Daniel	Conseil Régional Grand Est
HERRSCHER	David	MSA Alsace
HEYMAN	Guillaume	Chambre d'Agriculture Grand Est
HOELTZEL	Marc	Agence de l'eau Rhin-Meuse
JACQUEMIN	Mickael	COMEFTI
JOLLY	Guillaume	REGION GRAND EST
JOULIN	Arnaud	DRAAF Grand Est
LAPIE	HERVE	FRSEA GE
LECLECH	nathael	Chambre d'Agriculture Grand Est

LEGRIX	Julien	Chambre Départementale de la Marne
LEROND	xavier	Chambre Départementale d'Agriculture Moselle
MAESTRI	Mireille	DREAL GRAND EST
MOREAU	Béatrice	REGION GRAND EST
NASS	Denis	Chambre Départementale d'agriculture Alsace
NOWAK	Clémence	Région Grand Est - Service Orientation - Direction Attractivité des Métiers et des Formations
PASSETEMPS	Pierre	La Coopération Agricole Grand Est
PETRY	Marc	REGION GRAND EST
PIERSON	Pascaline	ARVALIS
RAMSPACHER	Denis	Chambre Départementale d'Agriculture d'Alsace
RAPINAT	Pauline	Université de Reims Champagne-Ardenne
REMY	Thierry	Confédération paysanne
ROLLIN	François	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
ROYET	Nathalie	Campus de Mirecourt Agricole et Forestier, représentante des directeurs d'EPLEFPA du Grand Est
SOLET	ISABELLE	ELAN COMMUN
THINES	Jules	JA Grand Est
THOMANN	Pauline	Terre de Liens Grand Est
THOMAS	Philippe	Fr cuma GE
VANVERTE	CORINNE	FRSEA GE
VIGREUX	Benoit	DRAAF Grand Est
VONESH	Anne	France Nature Environnement Grand Est
WACK	Augustin	JA Grand Est
WEBER	Lydie	DR GE ASP
WENDLINGER	Laurent	REGION GRAND EST
WILLER	Jean-Marc	ENGES
ZIMNY	Nicolas	CFA-BAS-RHIN - SEA UNSA

**Déroulé, Présentation et Feuille de présence
de la plénière de clôture**

Plénière de clôture de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles



Discours d'accueil de Madame Josiane Chevalier Préfète de la région Grand Est

Projection d'une capsule vidéo issue du projet
« Faire parler la Terre », porté par Coralie
Leblanc, dont la Chambre d'Agriculture de la
Meuse est partenaire.

Restitution de la concertation des Jeunes

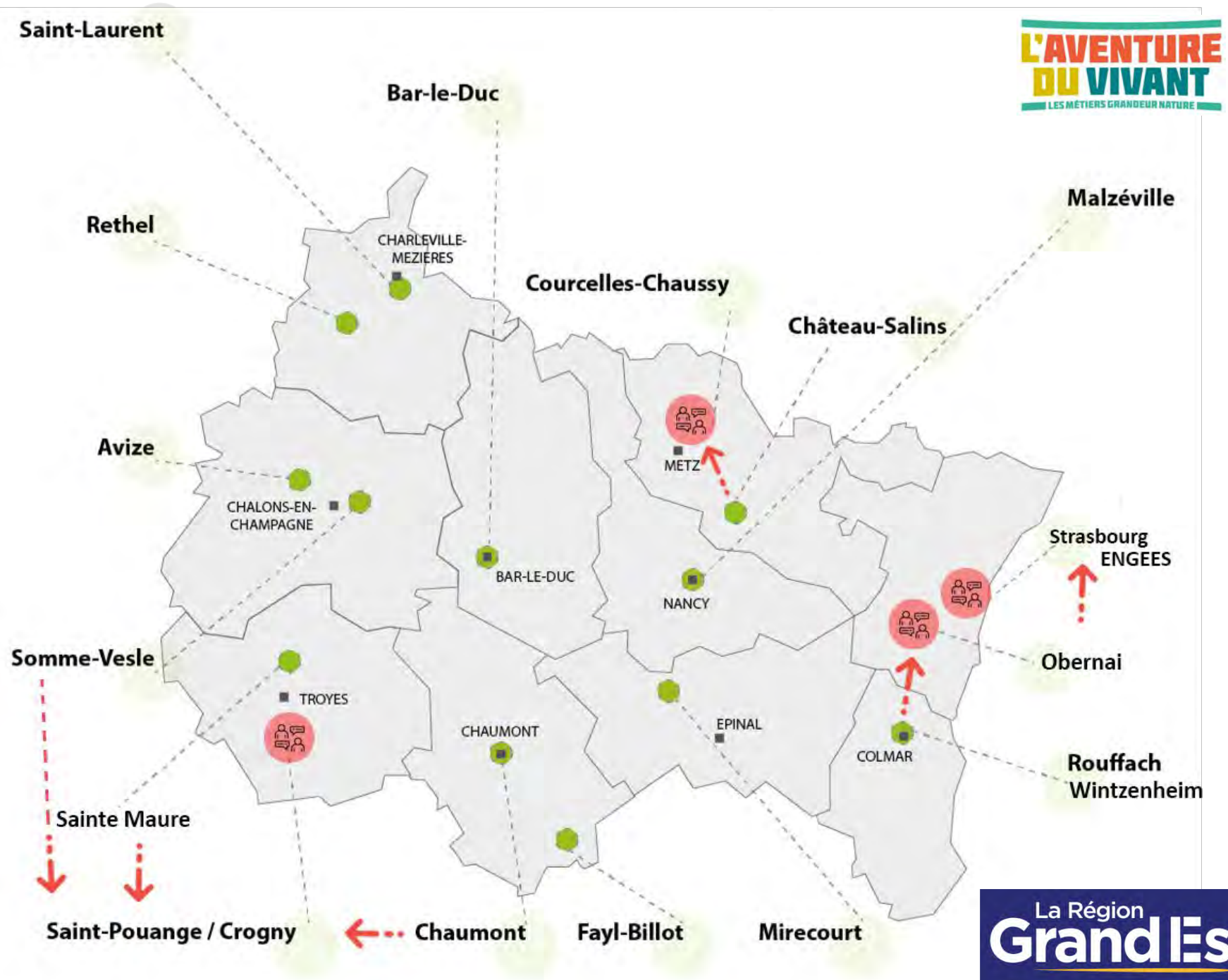
Restitution des débats

dans les établissements de l'enseignement agricole

du Grand Est

Elèves, étudiants, apprentis et stagiaires

Les débats
dans les territoires



Les 3 questionnements posés et débattus par plus de 400 apprenants en présence d'élus locaux et de représentants professionnels

Des échanges de 2h30 riches d'idées, quelquefois contradictoires mais respectueux des positions de chacun

- Comment attirer des jeunes vers l'enseignement agricole et vers les métiers de l'agriculture, du vivant ?
- Comment favoriser l'installation agricole intra et hors du cadre familial ?
- Comment imaginer l'agriculture de demain dans un contexte de changement climatique (gestion de l'eau, choix des cultures et des élevages, préservation de la biodiversité...) ?

Synthèse des débats au lycée Charles Baltet – Saint Pouange

- 1 - Intensifier les présentations dans les collèges et les lycées avec des élèves ou des étudiants de nos lycées et CFA**
 - Lutter par une meilleure information contre la dévalorisation du bac pro aux yeux des familles, la méconnaissance des bac techno et général dans nos lycées
 - Démonter la représentation caricaturale de l'agriculture dans les médias (agribashing, vitrine simpliste du SIA)
 - Adapter l'accueil en stage des élèves non issus du monde agricole
- 2 - Disposer dans les lycées d'un meilleur accès aux informations sur les exploitations à reprendre et les démarches à engager avec les partenaires professionnels**
 - Favoriser l'accès au foncier et la transmission des petites aux très grandes exploitations agricoles
- 3 - Clarifier le dilemme entre une agriculture exportatrice et répondant aux besoins alimentaires nationaux**
 - Expérimenter de nouvelles productions et pratiques agricoles en fonction de la gestion partagée de l'eau
 - Retisser le dialogue avec les populations non agricoles pour expliquer les pratiques, les contraintes et les objectifs de l'agriculture d'aujourd'hui
 - Valoriser en termes de revenu les missions de l'agriculteur aménageur du paysage contributaire au bilan carbone

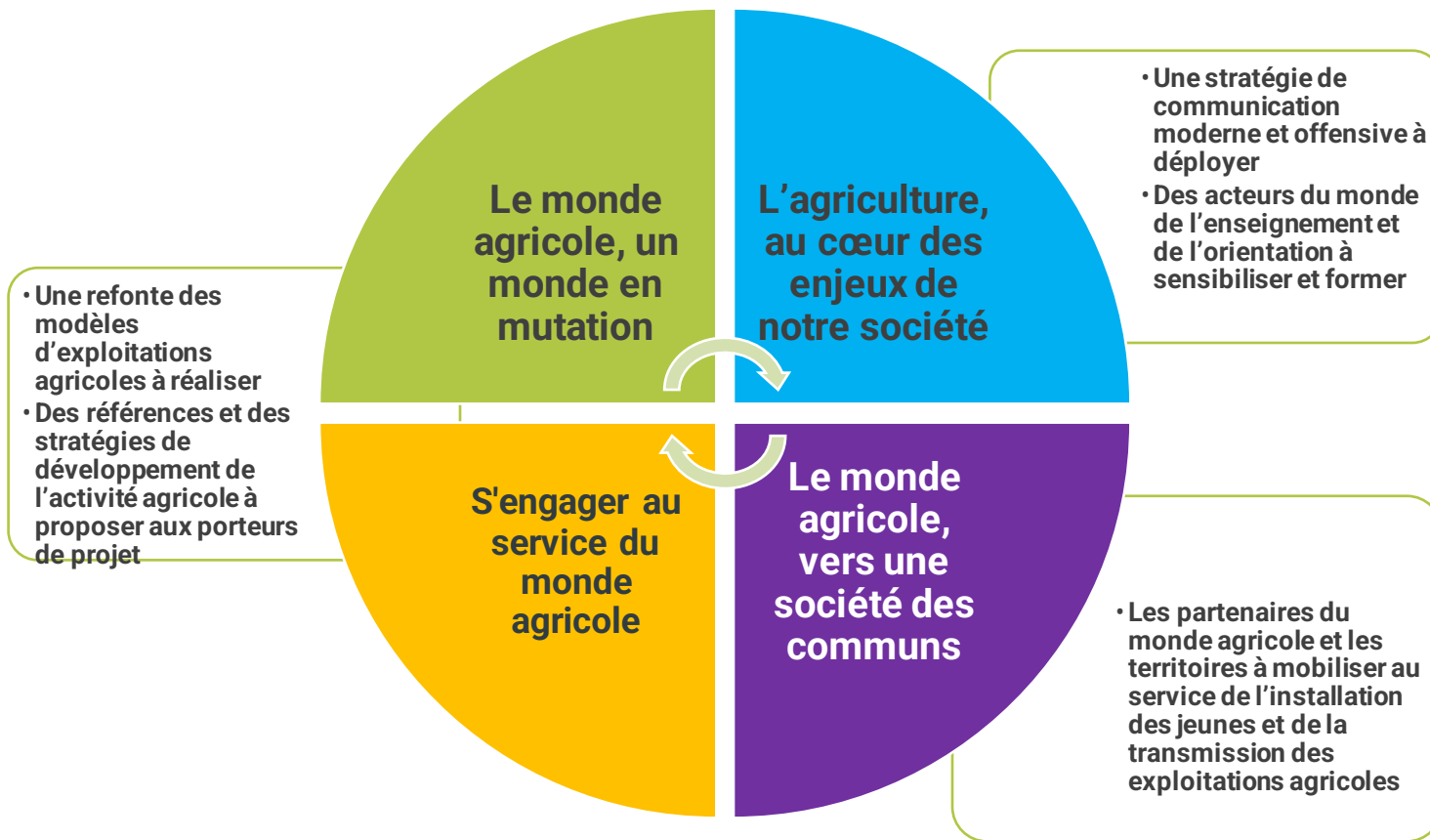
Synthèse des débats - Campus agricole de Metz Courcelles-Chaussy

Les problématiques
soulevées par les
jeunes



Synthèse des débats - Campus agricole de Metz Courcelles-Chaussy

Les leviers proposés par les jeunes



Synthèse des débats au lycée agricole – Obernai

Orientation - Formation

Orientation

✓ Constat

- Une méconnaissance de l'enseignement agricole à l'Éducation Nationale

✓ Choix de l'EA

- Intérêt pour les disciplines et les métiers du vivant
- Travailler dans l'agriculture
- Suivi éducatif et pédagogique

✓ Leviers d'amélioration

- Réserver des heures en collège pour présenter le monde agricole
- Travailler l'image des métiers agricoles

Attractivité des formations

- ✓ Rendre les enseignements encore + professionnalisants
- ✓ Préparer des certifications complémentaires (CACES)
- ✓ Ouvrir d'autres spécialités en Bac général (SES, SI...)
- ✓ Sécuriser les parcours post-bac (cordées de la réussite)

Proposer des formations à Bac +3 agricoles (contexte – productions différentes)

- ✓ Travailler, échanger avec d'autres établissements

Synthèse des débats au lycée agricole – Obernai

Installation et transmission

5 propositions énoncées par les apprenants – 2 présentées

Mieux prendre en compte les parcours hors cadre familial

- ✓ *Des rencontres, visites d'exploitations reprises ou créées hors cadre familial*
- ✓ *Lever les obstacles des cédants envers des repreneurs hors cadre familial : susciter l'intérêt*
- ✓ *Plus de stages sur l'exploitation du lycée : meilleure connaissance du milieu et du travail en agriculture*
- ✓ *Études de cas variés selon les systèmes de production*
- ✓ *Apprentissage de l'utilisation de matériels : simulateurs*

Appréhender plus tôt les problématiques juridiques

- ✓ *Des enseignements juridiques dès la classe de 1ère*
- ✓ *Acquérir les bases juridiques pour pouvoir exploiter*
- ✓ *Mieux connaître le cadre réglementaire du secteur agricole (avec veille)*
- ✓ *Études de montages juridiques à partir de cas concrets*
- ✓ *Appréhender l'accès au foncier (baux ruraux)*

Restitution échange Eau et Agriculture

Florian Labaude et Emma Sartore, ENGEES



Participants : (80 personnes dont 60 étudiants, 4 groupes de travail)

- LEGTA Obernai (lycéens, enseignants, proviseur)
- Chambre d'Agriculture
- ENGEES (étudiants, enseignants-chercheurs, directeur)
- DRAAF (Mme Hélène Debernardi)
- SGARE (M. Denis Gourdon)

Comment mieux utiliser l'eau en agriculture ?

- Choisir des variétés plus résilientes et moins gourmandes en eau
- Améliorer le fonctionnement des sols et de l'agrosystème
- Piloter l'irrigation d'une exploitation agricole par utilisation de sondes tensiométriques
- Favoriser l'infiltration des eaux de pluies vers les nappes phréatiques - nouveaux étangs



Restitution échange Eau et Agriculture

Florian Labaude et Emma Sartore, ENGEES

Comment mieux partager l'eau entre usagers ?

- Repenser et prioriser les usages de l'eau
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la gestion de l'eau et proposer une cogestion
- Recréer des étangs
- Proposer un jeu de rôle aux usagers

Merci de votre attention



Restitution de la concertation régionale

Organisation Opérationnelle de la Concertation Régionale

3 Groupes Thématiques présidés par des Présidents de Chambres Départementales



Gt Orientation & Formation

Jean-Luc Pelletier

*Président de la Chambre d'Agriculture
de la Meuse*

Hervé Sanchez

*Président de la Chambre d'Agriculture
de la Marne*



Gt Installation & Transmission

Denis Nass

*Président de la Chambre
d'Agriculture d'Alsace*

Xavier Lerond

*Président de la Chambre
d'Agriculture de la Moselle*



Gt Adaptation & Transition face au Changement Climatique

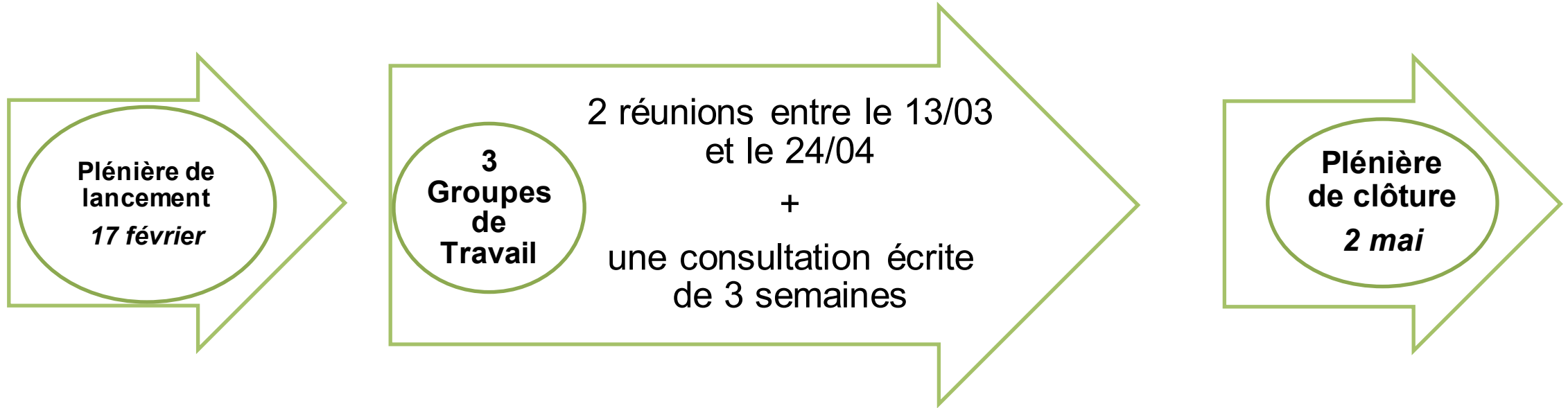
Benoît Dave

*Président de la Chambre d'Agriculture
des Ardennes*

Laurent Rouyer

*Président de la Chambre d'Agriculture
de la Meurthe et Moselle*

Organisation de la Concertation Régionale



Vos contributions

Plus de 210 propositions ont été faites dans le
cadre de la consultation écrite :

- Gt Orientation et Formation : 75 propositions
- GT Installation et Transmission : 77 propositions
- GT Adaptation et Transition face au Changement Climatique : 59 propositions

*Le défi : prioriser 15 propositions pour notre
contribution régionale*

GT 1 Orientation & Formation

Hervé Sanchez

Président de la Chambre d'Agriculture de la Marne



5 Thématiques fortes

Nombre total de contributions : 75

Nombre de structures ayant contribué : 24

Assurer la montée en compétence des actifs de l'agriculture

S'adapter aux changements

Un appareil de formation proactif et tourné vers le futur

Orientation

L'entreprise comme lieu de formation / formatrice

Les 5 propositions prioritaires pour l'Orientation et la Formation

- Communiquer une image positive de l'agriculture pour attirer de nouvelles vocations en fédérant les acteurs
- Faire preuve de résilience en adaptant l'appareil de formation pour faire face aux mutations et assurer notre souveraineté alimentaire
- Un appareil de formation proactif et tourné vers le futur
- Assurer la montée en compétence des actifs de l'agriculture
- L'entreprise comme lieu de formation / formatrice

GT 2 Installation & Transmission

Denis Nass

Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace



5 Thématiques fortes

Nombre total de contributions : 77

Nombre de structures ayant contribué : 20

Parcours à la transmission et à l'installation

Immersion et tests

Accès aux moyens de production

Accompagnement financier

Améliorer l'attractivité du métier et des territoires

Les 5 propositions prioritaires pour l'Installation & la Transmission

- Proposer des solutions de portage des moyens de production et des outils financiers incitatifs et d'accompagnement pour sécuriser et faciliter l'installation et la transmission
- Alléger la fiscalité pour inciter et favoriser la transmission en faveur de l'installation et déterminer le montant de cotisation et contributions sociales proportionnellement à la durée d'affiliation l'année de l'arrêt d'activité
- Renforcer l'offre de services publics en milieu rural pour maintenir « la vie » dans les territoires et mettre en place un plan de communication ambitieux pour promouvoir une image positive notamment à destination des jeunes.
- Développer les outils d'immersion et de tests en entreprise en garantissant un statut, un financement pour le stagiaire et une indemnité financière pour le temps passé par la structure accueillante.
- Point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT) : guichet unique multipartenaires labellisé Installation Transmission « PAFIT » intégrant un volet formation en lien avec l'installation et la transmission dès l'émergence de projet

GT 3 Adaptation & Transition Face au Changement Climatique



8 Thématiques fortes

Nombre total de contributions : 59

Nombre de structures ayant contribué : 19

Gestion quantitative de l'eau (gestion des pénuries / gestion des excès)

Maintien de l'élevage

Carbone/sols

Azote / légumineuses / protéines

Energie

Evolution du contexte sanitaire

Innovation

Alimentation de qualité/de proximité

Les 5 propositions prioritaires pour l'Adaptation & la Transition face au Changement Climatique

- Gestion quantitative de l'eau : développer des systèmes efficients et sobres et s'assurer d'usages sécurisés pour l'accès à la ressource en eau, dans une logique d'usage partagé et géré collectivement
- Redéfinir un modèle d'élevage rémunérateur pour l'agriculteur et permettant de développer les services écosystémiques des systèmes d'élevage, notamment herbagers
- Valoriser les externalités positives de l'agriculture sur le carbone par la préservation des sols, la gestion de l'azote et le développement des cultures protéiques
- Contribuer à l'indépendance énergétique et favoriser le retour de la valeur à l'agriculteur
- Accélérer l'innovation, la capter et la transférer au plus grand nombre

Plénière de clôture de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles



Table Ronde - Intervenants

- Xavier Bailly, Président des Jeunes Agriculteurs Grand Est
- Dominique Sautré, Président de l'ANEFA
- Sylvain Hinschberger, Président de la Coopération Agricole Grand Est
- Marc Hoeltzel, Directeur général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Animée par Denis Nass- Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace

Questions & Réponses

Pour permettre au maximum de personnes de poser des questions,
nous vous remercions de :

Prévoir une intervention courte, 2 min par intervenant

Présentation avant de poser la question

Intervention de Monsieur Maximin Charpentier Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est

Intervention de Madame Béatrice Moreau, Vice-Présidente en charge de l'agriculture, la viticulture et la forêt Région Grand Est

Plénière de clôture de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles



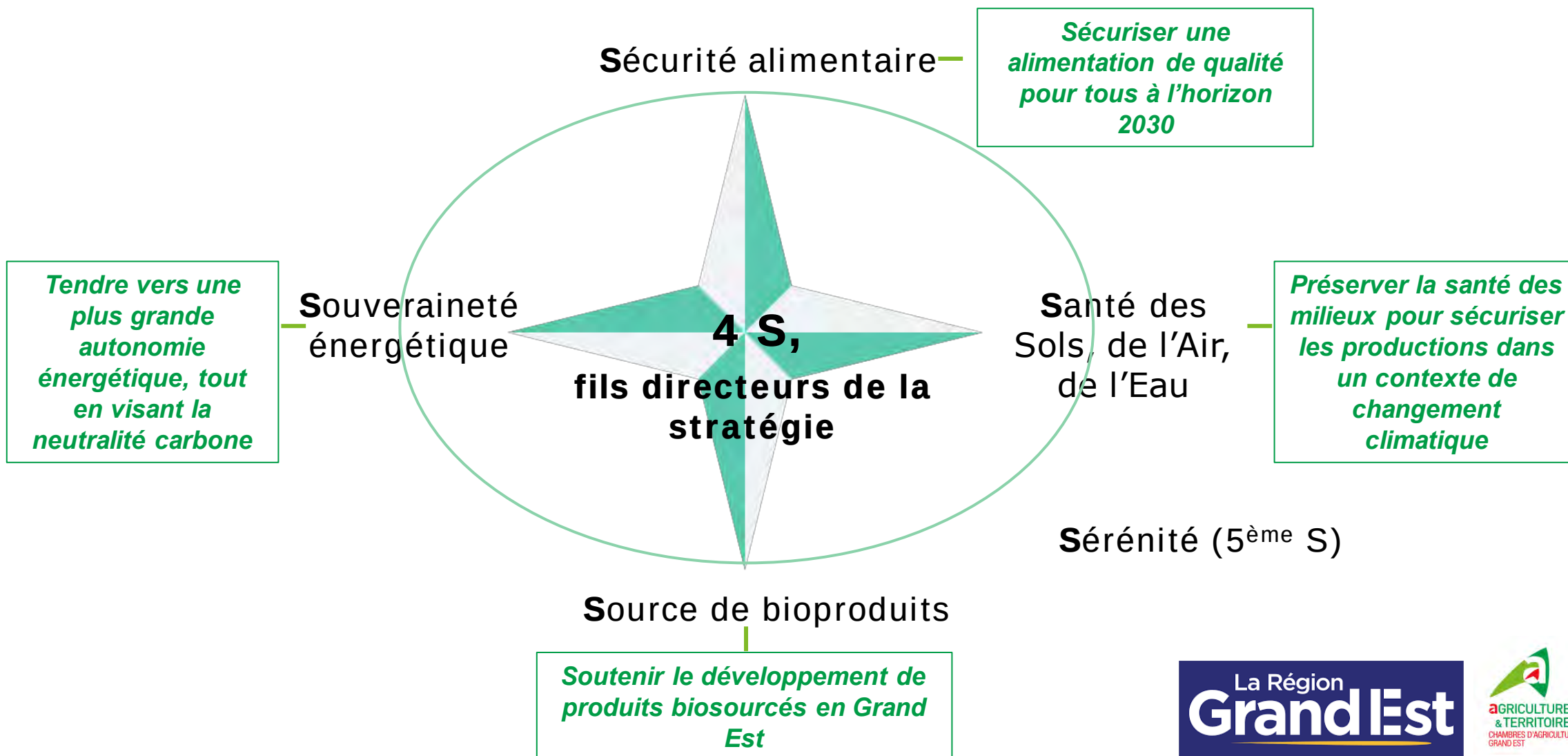
DES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE-ELEVAGE COMPÉTITIVES ANCRÉES DANS LEUR TERRITOIRE

Un programme opérationnel et ambitieux pour entraîner massivement les
exploitations agricoles du Grand Est dans une transition durable vers la
multiperformance

chambres-agriculture.fr

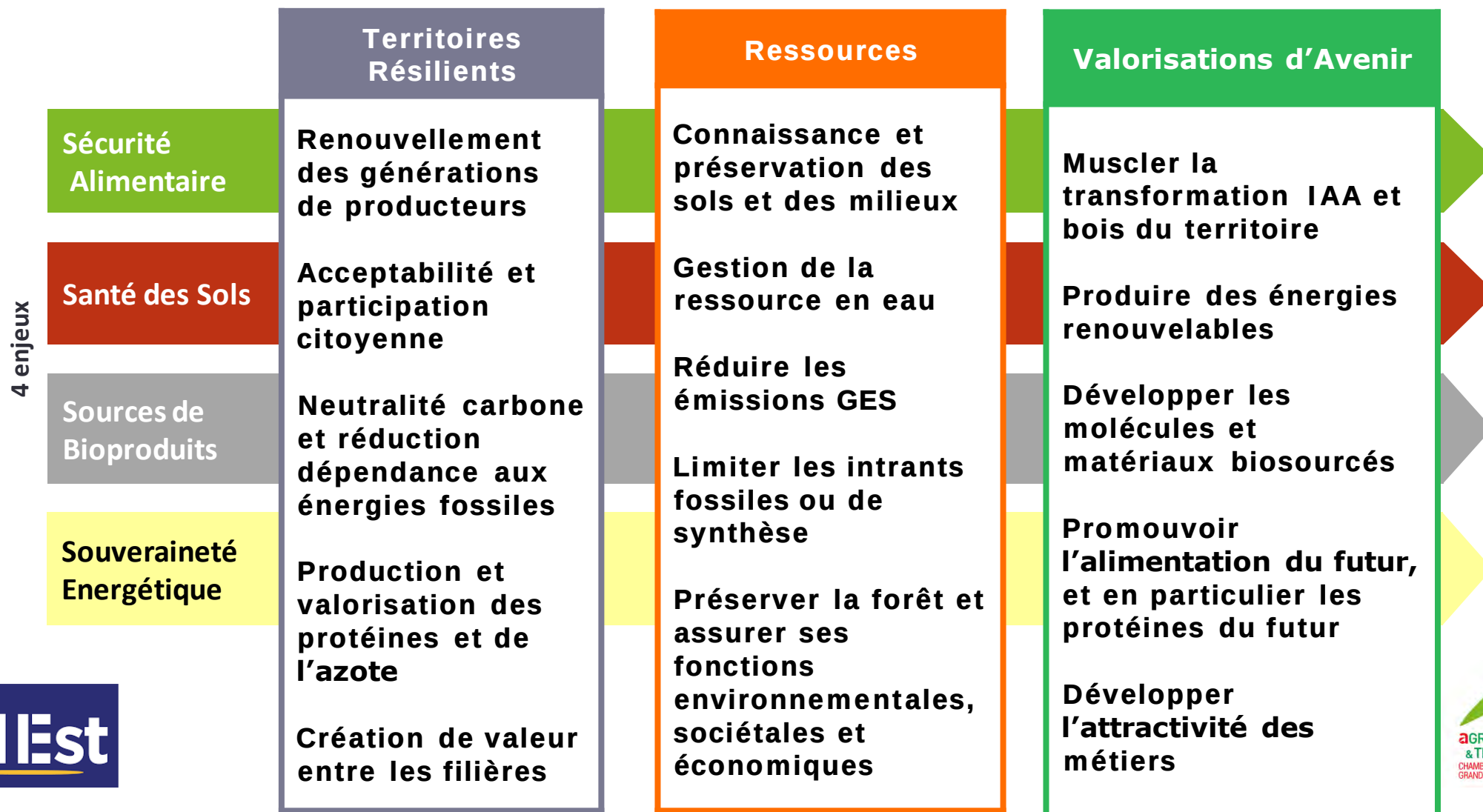


Un programme construit avec la Région qui pose nos ambitions stratégiques partagées à horizon 2030





4 enjeux adressés en politique publique autour de 3 axes



➤ Pourquoi la polyculture-élevage ?



1 exploitation sur 2 en polyculture-élevage
(hors viti)

Des systèmes vecteurs de solutions aux enjeux:

- Régionaux
- Nationaux
- Mondiaux

Equilibrés

Source de biodiversité

(ex :
assolement
diversifié et
culture de
l'herbe)

**Valorisant
des
terroirs
« plus
pauvres »**

**Pourvoyeurs
d'emplois**

Diversifiés

**Stockeurs
de carbone**

Des systèmes fragiles :

- **économiquement** (prix des intrants, de l'énergie, des infrastructures, etc.),
- **socialement** (viabilité, perception négative par la société et déficit d'attractivité),
- **vulnérables face au changement climatique** (fourrages, eau d'abreuvement, etc.)

L'ambition des exploitations compétitives

Des exploitations multiperformantes répondant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain sur l'intégralité des dimensions sociales, environnementales et économiques

**Alimentation de qualité
pour tous**



**Santé des milieux :
sols, air, eau,
biodiversité**



**Plus grande autonomie
énergétique, tout en
visant la neutralité
carbone**



**Des agriculteurs
épanouis dans un projet
viable, vivable et
transmissible**



**Une dynamique sereine
en lien étroit avec les
acteurs de son territoire
et des filières**



**Des outils numériques
pour faciliter le travail de
l'éleveur et valoriser ses
performances
environnementales et
économiques**



Une approche globale pour des exploitations compétitives



Un programme de transformation des exploitations de polyculture-élevage basé sur 4 axes thématiques avec l'humain comme point commun



Maîtrise de l'énergie



Maîtrise de la ressource en eau



Maîtrise des intrants



Accompagnement numérique et accès à la Technologie et aux Innovations

Attractivité, transmissibilité et bien vivre son métier



100 % des exploitations accompagnées attractives et transmissibles

Plénière de clôture de la concertation régionale pour construire un Pacte et une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

Discours de Monsieur Franck Leroy, Président du Conseil Régional Grand Est

Clôture par Madame Josiane Chevalier Préfète de la région Grand Est

Contact :

concertation-loa@grandest.chambagri.fr

**Feuille de Présence - plénière de clôture le 2 mai à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de
Strasbourg**

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure représentée</u>
ALBRECHT	Angélique	CFPPA 57
Bailly	Xavier	JA grand est
BAPST	Guillaume	Lycée agricole d'Obernai
BECHT	Frédéric	Association des Viticulteurs d'Alsace
BOSSY	Anne	DRAAF
BEJOT	Laurent	DRAAF
BLONDEL	Anne-Sophie	Région Grand Est
BLUM	Solène	Lycée agricole d'Obernai
Bonnesoeur	Stephen	EPLEFPA Campus Terres de l'Aube
BOUMAKHLOUFI	Sonia	EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace
Charpentier	Maximin	Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
CIBERT	CAROLINE	ENSEIGNEMENT AGRICOLE
CLEMENT	Marion	Coordination Rurale
CORBIN	Michel	VIVEA
COUTURIER	Fabrice	FRSEA Grand Est
CUNIN	Stéphanie	Région Grand Est
Dacquay	Yann	Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
Delfau	Valérie	CESER
DESSEZ	Pierre-Jean	UFC-Que Choisir
Djadour	Inès	Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
DROUHOT	Fabrice	DRAAF
FRITSH	Paul	Coordination Rurale
GIRARD	Pascal	Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
Herrscher	David	MSA Alsace
HEYMAN	Guillaume	Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
Hinschberger	Sylvain	La Coopération Agricole Grand Est
HOELTZEL	Marc	Agence de l'eau Rhin-Meuse
HUEZ	Martin	EPLEFPA Campus Terres de l'Aube
JESSIONESSE	Lubin	EPLEFPA Campus Terres de l'Aube
LABAUDE	Florian	ENGEEES
LAUDE	Adélaïde	lycée agricole d'Obernai
LECOMTE	Philippe	Région Grand Est
LEGRIX	Julien	Chambre Départementale d'Agriculture de la Marne
LUDWIG	Charles	ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Maisonnavé	Héloïse	DRAAF Grand Est
MARCHAL-MINAZZI	Martine	FNE Grand Est
MARCHAL	Régine	DRAAF
MARTIN	Vincent	SGV Champagne
MAYER	Alain	SRVEL Grand Est
MICHEL	Jean-Luc	terres de liens grand est
Moreau	Béatrice	Région Grand Est
Nass	Denis	Chambre Départementale d'Agriculture d'Alsace
PIERRON	Claire	VIVEA
POIMIGNON	Adam	Lycée agricole d'Obernai
RAMSPACHER	Denis	Chambre Départementale d'Agriculture d'Alsace
RENNO	Pascal	Lycée agricole d'Obernai
ROUSSEL	Franck	EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace
ROUSSI	Mathilde	Coordination Rurale
SOLER	Agnès	Lycée Agricole Courcelles Chaussy
SANCHEZ	HERVE	Chambre Départementale d'Agriculture de la Marne
SARTORE	Emma	ENGEEES

SAVIRE	Dominique	ANEFA
SIGRIST	Louis	Lycée agricole d'Obernai
Thomas	Philippe	Fr cuma GE
Vigreux	Benoit	DRAAF GE
VILLEMIN	MICHAEL	ASP
VUAILLE	Thierry	SEMAE EST interpro semences et plants
WILLER	Jean Marc	ENGES
ZIMMERMANN	Magritte	CRAGE
ZIMNY	Nicolas	SEA-UNSA

Déroulé, Présentation des premières réunions des groupes thématiques



PLOAA Orientation / Formation

15/03/2023

chambres-agriculture.fr





LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES (PLOAA)

→ La démarche



1

**PACTE
LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

Lancement d'une concertation nationale, annoncée par le Président de la République

« Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. [Ils] ont pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique. »

2

Modalités prévues :

- Une **concertation nationale**, pilotée par le MASA en association avec Régions de France,
- Des **concertations régionales**, co-pilotées par l'Etat et les Régions, et mises en œuvre par les Chambres d'agriculture en France métropolitaine,
- Des **consultations** du public et des jeunes, au niveau national et territorial.

4 enjeux et 3 thèmes prioritaires

4 enjeux auxquels l'agriculture doit faire face :

- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.

3 thèmes prioritaires, périmètres de 3 groupes de travail :

- **GT n°1 : Orientation et formation**
- GT n°2 : Installation et transmission
- GT n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

La conduite de la concertation régionale (1/2)

Pilotage de la concertation

Comité de pilotage réunissant le Préfet ou son représentant, le Président de la région ou son représentant, le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant.

Participants invités

Liste des participants élaborée conjointement par la DRAAF et la Région en association avec la Chambre régionale d'agriculture sur la base de la formation plénière de la COREAMR et pouvant être élargie aux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'innovation et aux élus locaux et nationaux.

4

Présidence des réunions

Assurée par le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant (Jean-Luc PELLETIER et Hervé SANCHEZ), en concertation étroite avec le Préfet et le Président de la région.

Secrétariat de la concertation régionale

Assuré par la Chambre régionale d'agriculture

➤ La conduite de la concertation régionale (2/2)

Organisation :

- Une **plénière de lancement** (17/02/2023) → partager les enjeux de l'agriculture régionale à l'horizon 2040
- Des **groupes de travail thématiques** → identifier les objectifs stratégiques à retenir et les leviers à mobiliser
- Une **plénière de clôture** → présenter les éléments de synthèse de chacun des groupes et les propositions à adresser au niveau national (02/05/2023)

5

Groupe thématique Orientation - Formation

Les dates / l'organisation

- Réunion 1 : 15/03/2023
- 20/03/2023 → 31/03/2023 : consultation écrite
- Réunion 2 : 21/04/2023

Objectifs :

- À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional, proposer des objectifs à retenir et identifier des leviers d'action à mobiliser
- Ces éléments viendront enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire le pacte et la loi
- **Formuler 5 propositions d'actions prioritaires**



ÉTAT DES LIEUX

- Démographie
- L'enseignement agricole
- L'intervention de la Région en matière de Formation
- L'intervention de la Région en matière d'orientation



7

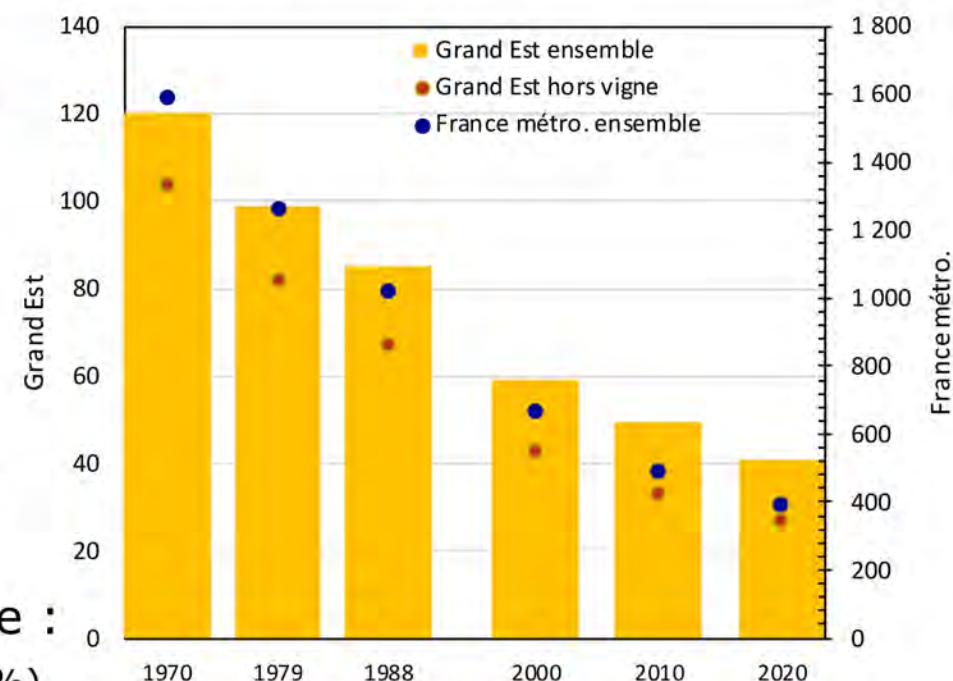
**PACTE
LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

2. Des exploitations moins nombreuses et de plus en plus grandes



millier d'exploitations



- ✓ **41 000** exploitations dans la région
- ✓ Environ **8 000** de moins qu'en 2010
- ✓ Une diminution stabilisée :
 - - **17 %** entre 2010 et 2020 (Fr. métro. : -20%)
 - - **17 %** entre 2000 et 2010 (Fr. métro. : -26%)
- ✓ Baisse la plus faible de France métropolitaine :
 - Grand Est : - **66 %** en 50 ans (hors vigne : - 74%)
 - France métropolitaine : - **75 %** en 50 ans

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges
Evolution 2010-2020	-12%	-7%	-6%	-18%	-23%	-23%	-23%	-26%	-24%	-33%

MON PARCOURS ORIENTATION FORMATION



Liens utiles

[DRAAF : L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE](#)
[ORIENT'EST](#)
[CHAMBRES D'AGRICULTURE](#)
[ANEFA](#)
[APECITA](#)
[OCAPIAT](#)
[VIVEA](#)
[S'INSTALLER EN AGRICULTURE](#)
[TRANSMETTRE EN AGRICULTURE](#)

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (SOURCE DRAAF)

Les 5 missions de l'enseignement agricole :

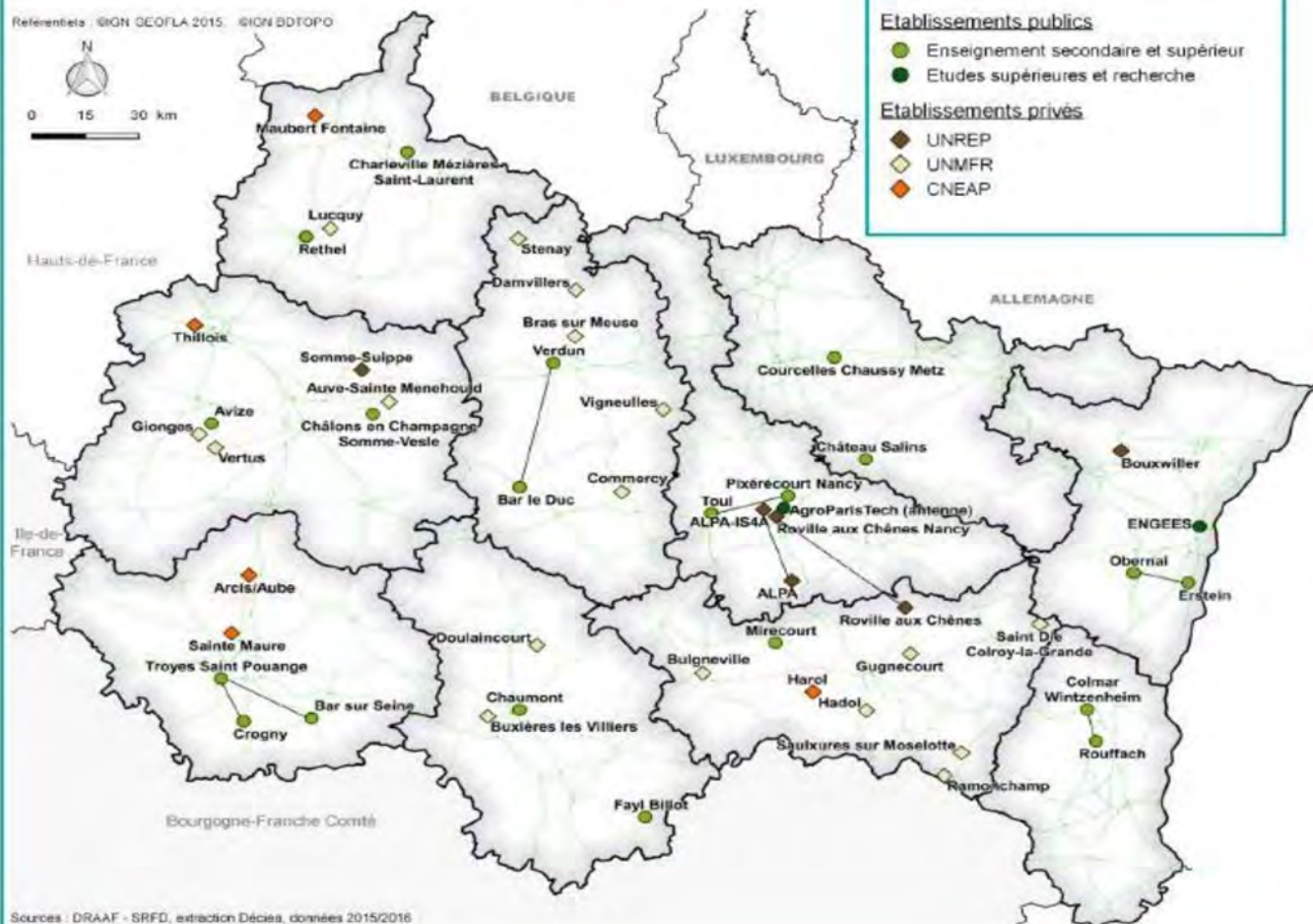
- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue
- Participer à l'animation et au développement des territoires
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires
- Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants

QUELQUES CHIFFRES

- L'enseignement agricole est dispensé au sein de 40 établissements publics (14 EPLEFPA) et privés (26: 17 MFR, 5 CNEAP, 4 UNREP),
- Le privé représente en région 49% des effectifs scolaires (61% au niveau national),
- La région représente environ 5 % des effectifs élèves EA nationaux,
- Environ 8500 élèves et 3500 apprentis sont scolarisés dans les établissements d'enseignement agricole en Grand Est,
- 35% préparent un diplôme en lien avec la production agricole: 60% par la voie scolaire et 40% par l'apprentissage; 45% filles; 23% issu du milieu agricole,
- Répartition principale: CAPA: 9%; seconde pro 15%; bac pro. ou techno 50%; BTSA 22%;
- Evolution des effectifs "scolaire » : -2.7% entre RS21 et RS22 soit -236 élèves,
- Evolution des effectifs "apprentissage": +36% depuis 2018; + 11% entre les RS 2020 et 2022 .



Etablissements d'enseignement agricole en Grand Est



Un réseau de
14 EPLEFPA* soit :
17 lycées
11 CFA*
12 CFPPA*
16 Exploitations agricoles
2 Ateliers technologiques

26 Etablissements privés soit :
17 Maisons familiales rurales
5 Lycées CNEAP*
4 Lycées UNREP*

Plus de 50 filières de formation

*
EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
UNMFR : Union Nationale de Maisons Familiales Rurales
CNEAP : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
UNREP : Union Nationale Rurale de l'Education et de Promotion





L'INTERVENTION DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE FORMATION

- **Mise en œuvre du Programme Régional de Formation.** En 2022, 76 actions pour 1075 places offre structurelle pour un montant de 7 828 515,22 €. Ce secteur est celui où on **investit le plus en terme de formation professionnelle.**
 - **7 actions passées en mode subvention pour des actions conjoncturelles et sur mesure en 2022 pour un effectif de 120 stagiaires,** En 2021 Taux de remplissage 74%, 64% des stagiaires en formation certifiante
 - **Les territoires des 12 Maisons de Région sont représentés sur ce secteur (bonne répartition territoriale)**
 - **Répartition par sous domaines :**
 - Métiers de l'agriculture 58%
 - Métiers de l'aménagement paysager 29%
 - Métiers de la viticulture 7%
 - 26 % des actions fléchées Pacte Régional d'Inv. dans les Compétences (niv infra IV)
 - 11 % des actions fléchées détenus Ex : ouvrier du paysage, validation CCP de titre professionnel (Mulhouse, Saverne/Haguenau, Troyes-Chaumont)
- **Perspectives de travail:**
- Les actions spécifiques tels que les CQP, les CS et actions de niveau élevées les DU et BTSA ont du mal à se remplir et sont mêmes annulées sur les territoires: **manque de candidat.**
 - Les formations de niveau 3 et 4 tels que BPREA maraicher ont du mal à se mettre en œuvre en Haute Marne. En effet, les professionnels sont peu optimistes sur les perspectives d'installation en Haute-Marne.



L'INTERVENTION DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE FORMATION

Les dispositifs innovants mis en œuvre par la Région :

- **Le PACE** permet l'acquisition de compétences et d'une expérience professionnelle significative avec tutorat, au sein de structures agricoles affiliées à la MSA pendant 6 mois.
- ▶ versement d'une aide régionale mensuelle de 500 € à chaque jeune
- ▶ versement d'une aide mensuelle au tutorat de 230 ou 350 € à l'entreprise accueillante
- ▶ mise en œuvre du dispositif par la Chambre Régionale d'Agriculture pour assurer :
 - La mise en relation jeunes/entreprises
 - L'élaboration du parcours de formation du jeune
 - Le suivi et accompagnement du jeune en entreprise
 - Le bilan de fin de parcours avec une proposition d'alternatives en cas de non-embauche

Bilan à ce jour:

- 96 stagiaires entrés en stage pour une durée de 6 mois
- **Métiers** : salarié agricole, agent d'élevage, agent de transformation laitière, polyculture élevage
- Nombre entreprises déclarant des besoins en compétences : 155

L'intervention de la Région en matière de Formation

- **Les E-modules**, des modules de formation de 20 à 40 min ; thématiques par secteur pour s'informer, conforter un projet professionnel, se perfectionner en découvrant les innovations des métiers liées à la transition écologique, numérique et industrie 5.0.
- Modules accessibles gratuitement à distance, depuis le lieu de son choix et consultable en dehors des temps de formation.
- Contenus interactifs et attrayants, témoignages d'experts, quizz pour évaluer les acquis
- Échanges directs avec des formateurs experts pendant la formation
- Validation du parcours par des Openbadges (visibilité des compétences par les employeurs).
- **Modules visés:** Transformations numérique et écologique dans l'agriculture, Agritourisme – Tourisme à la ferme – Tourisme vert, Transformation & commercialisation des produits fermiers en circuits courts, Nouvelles technologies au service de l'agriculture, valorisation durable des déchets agricoles, agriculture biologique, agriculture: zéro phyto, Agro écologie et Agriculture raisonnée, Agroforesterie.

LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION EN MATIÈRE D'ORIENTATION

- La Loi 2018 : Pour la liberté de choisir son avenir professionnel pose un nouveau cadre en la matière
- Compétence partagée Etat / Région sur l'orientation
- Région en charge de l'information sur les métiers et les formations, édition et diffusion des guides d'information sur les formations post BAC, Post 3ème, post 3ème SEGPA

Ce qui est mis en place en Grand Est : une forte collaboration entre la Région et les Autorités Académiques depuis 2016 :

- **Un portail Unique : Orientest.fr**
- **Une Boîte à outils Orient'Est :**
 - à destination des équipes éducatives de tous les établissements scolaires (Collèges, Lycées) et plus particulièrement des professeurs principaux pour la mise en place d'actions dans le cadre des heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation (24 h 4ème, 36 h 3ème et 54 h Lycée) + Expérimentation actions découverte métiers dès la 5ème
 - Accessible sur les Espaces Numériques de Travail – Mon Bureau Numérique des équipes éducatives : évènements, actions, ressources... par secteur, par niveau, par territoire, par modalité,...
- **Des Guides Orient'Est "CAP sur mon Avenir" :**
 - La production, diffusion de Guides d'information sur les formations post BAC, post 3ème, post 3ème SEGPA
- **Un réseau Ambassadeurs métiers Orient'Est :**
 - pour qualifier et organiser les interventions des professionnelles, des entreprises dans les établissements auprès des élèves
 - A date : 167 Ambassadeurs Orient'Est

LES ENJEUX COMMUNS EN MATIÈRE D'ORIENTATION

- Permettre plus de souplesse pour passer de la voie de la formation initiale scolaire à celle de l'apprentissage et réciproquement afin de ne laisser aucun jeune en situation d'échec
- Mieux communiquer sur les valeurs portées par l'agriculture et sur la richesse des métiers agricoles auprès des jeunes et des familles. Proposer des outils ludiques, modernes et adaptés au public jeune, comme l'Aventure du Vivant
- Mieux mobiliser les réseaux sociaux numériques et les outils virtuels : Jeun'Est et Orientation Formation Grand Est, Twitch « Trouve ta Voie », Agent conversationnel Charly, les Casques de réalité virtuelle,...
- Mieux connecter l'enseignement agricole et les professionnels, prescripteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION / ORIENTATION

- Continuer à Innover et à s'adapter aux évolutions des métiers, pour mieux informer les publics
- Elargir les publics cibles (Familles, Professeurs principaux,...)
- Proposer des actions particulières pour sensibiliser et informer de manière ciblée sur le secteur à destination des professionnels qui accompagnent, conseillent,... (Ex : Atelier sectoriel spécifique, Modules de formation,...)
- Réfléchir à une action nouvelle d'envergure régionale et territoriale sur les métiers et les formations du secteur
- Expérimenter des initiatives nouvelles

LA QUESTION DE LA FTLV

- Afin d'assurer une montée en compétence de l'agriculture, il s'agit d'inciter les actifs à se former tout au long de la vie. À ce titre OCAPIAT et VIVEA ont un rôle déterminant,
- La VAE n'est pas souvent mobilisée (42 demandes en 2022 dont 15 en BPREA et 3 en BTSA ACSE),
- Nécessité de rendre le CPF le plus efficace possible pour que les formations correspondent au mieux aux besoins de la branche.

L'APPAREIL DE FORMATION

- Près d'une centaine de diplômes et de certifications sont proposés. Certaines spécialités concernent des effectifs très faibles alors que d'autres sont largement plébiscitées,
- Il n'existe pas de diplôme de niveau Bac + 3 relevant du ministère de l'Agriculture. Les établissements d'enseignement agricole doivent s'adosser à des Universités ou des établissements d'enseignement supérieur accrédités pour les mettre en œuvre. Cela pénalise les établissements agricoles, les apprenants et les employeurs,
- Ne pas oublier les métiers connexes et ruraux qui font la richesse de l'EA et des métiers ruraux...et également des voies de remédiation appréciées pour de nombreux jeunes que les valeurs de l'EA aident à se construire ...

L'APPAREIL DE FORMATION

- Afin de garantir une bonne attractivité des formations agricoles, il est nécessaire de se doter d'un appareil de formation adapté et moderne. Il est nécessaire de garantir un bon maillage du territoire et de valoriser les plateaux et halles technologiques (lieux d'excellence et de préfiguration de l'agriculture de demain),
- Il est nécessaire que les centres de formation soient ouverts sur leur environnement et réciproquement. Il s'agira de faciliter les échanges au sein de la branche avec les partenaires professionnels et les territoires (organisations professionnelles agricoles prescripteurs emplois, conseillers formation...). Il s'agit de faciliter les échanges au niveau local mais aussi international (développement des échanges Erasmus +),
- Afin d'améliorer l'efficacité de l'appareil de formation il semble pertinent de renforcer les dynamiques de mise en réseau afin de mutualiser les compétences.



**Interroger / questionner l'ensemble
des partenaires dans
la perspective de faire remonter au National 5
propositions...**

- Construire une enquête
(quelles questions poser)
- Synthétiser les réponses
- Soumettre au débat du Groupe
Thématique du 21/04
- Élaborer 5 propositions



22

Groupe thématique Orientation - Formation

Remontée
centralisée et sous
format unique des
propositions des
groupes de travail
: 1 fiche par
proposition



- Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum
- Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
 - Orientation et formation
 - Installation et transmission
 - Adaptation et transition face au changement climatique
- Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?
- À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?
- Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
 - mesure législative / réglementaire à créer
 - mesure nationale existante à amplifier ou adapter
 - mesure nationale à créer
 - mesure régionale existante à amplifier ou adapter
 - mesure régionale à créer
 - mesure organisationnelle ou de gouvernance
 - autre type d'action
- Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?
- Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
- Avez-vous des commentaires ?

➤ **Place à la concertation : le champ des questions**

- Comment renforcer l'attractivité des métiers et des formations ?
- Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain ?
- Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ? Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole ?
- Quelle réponse formation pour anticiper les besoins / les évolutions des comportements alimentaires / le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?
- Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transitions en cours comme par exemple le numérique, le développement de l'intelligence artificielle ou le changement climatique ?
- Comment enrichir un appareil de formation performant, moderne et capable de répondre aux besoins de la branche et garant d'un bon maillage territorial ?



PLOAA

Orientation / Formation

chambres-agriculture.fr





PLOAA

Installation / Transmission

16/03/2023

chambres-agriculture.fr





LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES (PLOAA)

→ La démarche



1

**PACTE
LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

Lancement d'une concertation nationale, annoncée par le Président de la République

« Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. [Ils] ont pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique. »

Modalités prévues :

- Une **concertation nationale**, pilotée par le MASA en association avec Régions de France,
- Des **concertations régionales**, co-pilotées par l'Etat et les Régions, et mises en œuvre par les Chambres d'agriculture en France métropolitaine,
- Des **consultations** du public et des jeunes, au niveau national et territorial.

➤ 4 enjeux et 3 thèmes prioritaires

4 enjeux auxquels l'agriculture doit faire face :

- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.

3

3 thèmes prioritaires, périmètres de 3 groupes de travail :

- GT n°1 : Orientation et formation
- **GT n°2 : Installation et transmission**
- GT n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

La conduite de la concertation régionale (1/2)

Pilotage de la concertation

Comité de pilotage réunissant le Préfet ou son représentant, le Président de la Région ou son représentant, le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant.

Participants invités

Liste des participants élaborée conjointement par la DRAAF et la Région en association avec la Chambre régionale d'agriculture sur la base de la formation plénière de la COREAMR et pouvant être élargie aux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'innovation et aux élus locaux et nationaux.

Présidence des réunions

Assurée par le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant, en concertation étroite avec le Préfet et le Président de la Région.

Secrétariat de la concertation régionale

Assuré par la Chambre régionale d'agriculture

➤ La conduite de la concertation régionale (2/2)

Organisation :

- Une **plénière de lancement** 17 février 2023 → partager les enjeux de l'agriculture régionale à l'horizon 2040
- Des **groupes de travail thématiques** → identifier les objectifs stratégiques à retenir et les leviers à mobiliser
- Une **plénière de clôture** 2 mai 2023 → présenter les éléments de synthèse de chacun des groupes et les propositions à adresser au niveau national

Groupe thématique Installation / Transmission

Les étapes :

- Réunion 1 : 16/03/2023
- 20/03/2023 → 31/03/2023 : consultation écrite
- Réunion 2 : 18/04/2023

Objectifs :

- À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional, proposer des objectifs à retenir et identifier des leviers d'action à mobiliser
- Ces éléments viendront enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire le pacte et la loi
- **Formuler 5 propositions d'actions prioritaires**



LA DÉMOGRAPHIE LES AIDES À L'INSTALLATION



7

PACTE
LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES


AGRICULTURES
& **TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

LA DÉMOGRAPHIE (SOURCE DRAAF)

- En 2020 le Grand Est compte 66 000 actifs agricoles (UTA) dont 37 000 chefs d'exploitation
- 50 % des exploitants partiront à la retraite d'ici la fin de la décennie, soit 19 000 chefs d'exploitation

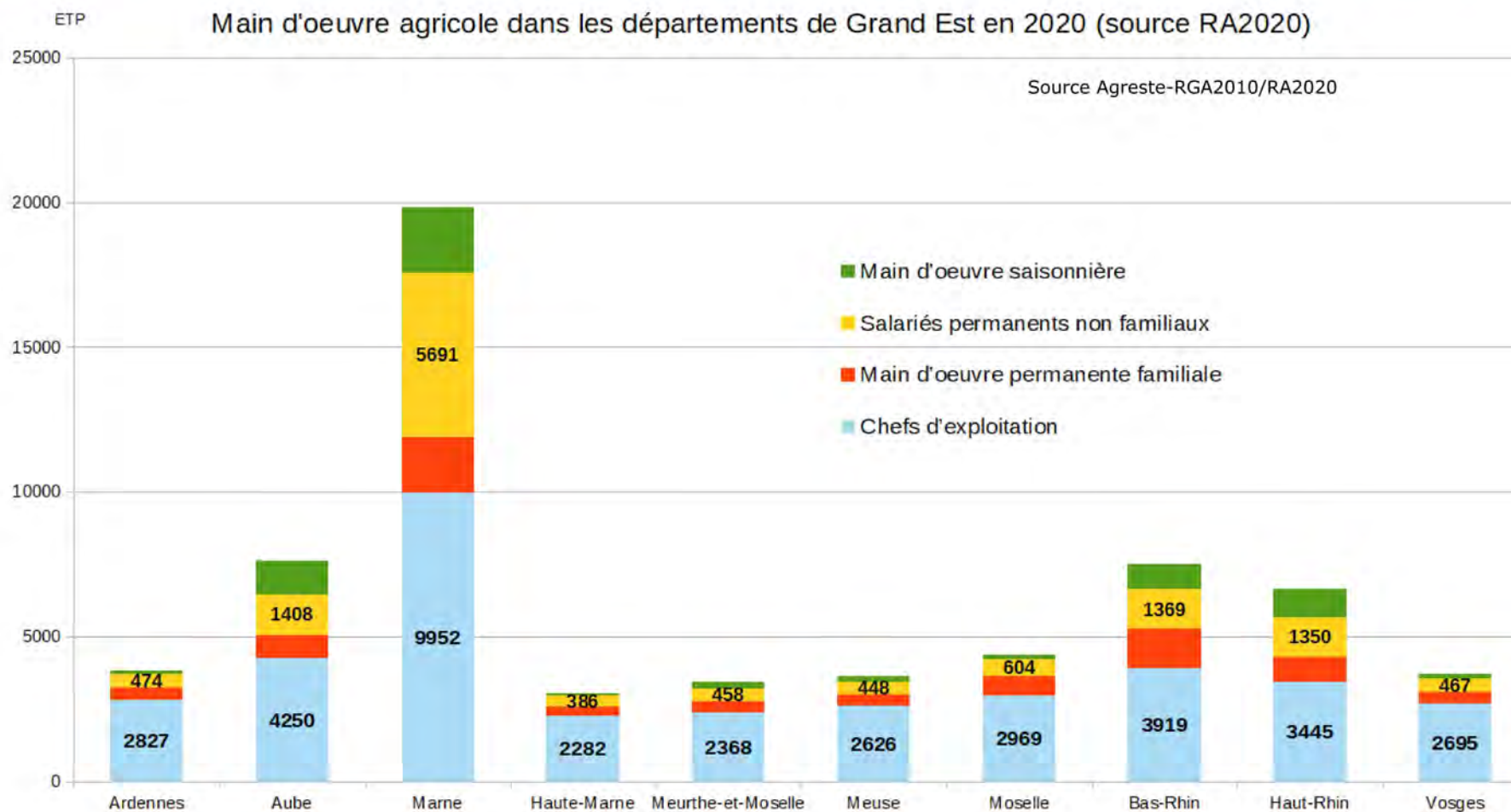
Combien de chefs d'exploitation cessent leur activité chaque année ?

1 600 DICA transmissibles par les caisses de MSA (chiffre approximatif) en 2021

- Environ 1 000 nouveaux installés par an en Grand Est
 - 7 installés sur 10 ont moins de 40 ans et la moitié obtiennent les aides
 - Les femmes représentent 40% des installés (mais 28% parmi les installés les plus jeunes) – Elles sont majoritaires en viticulture

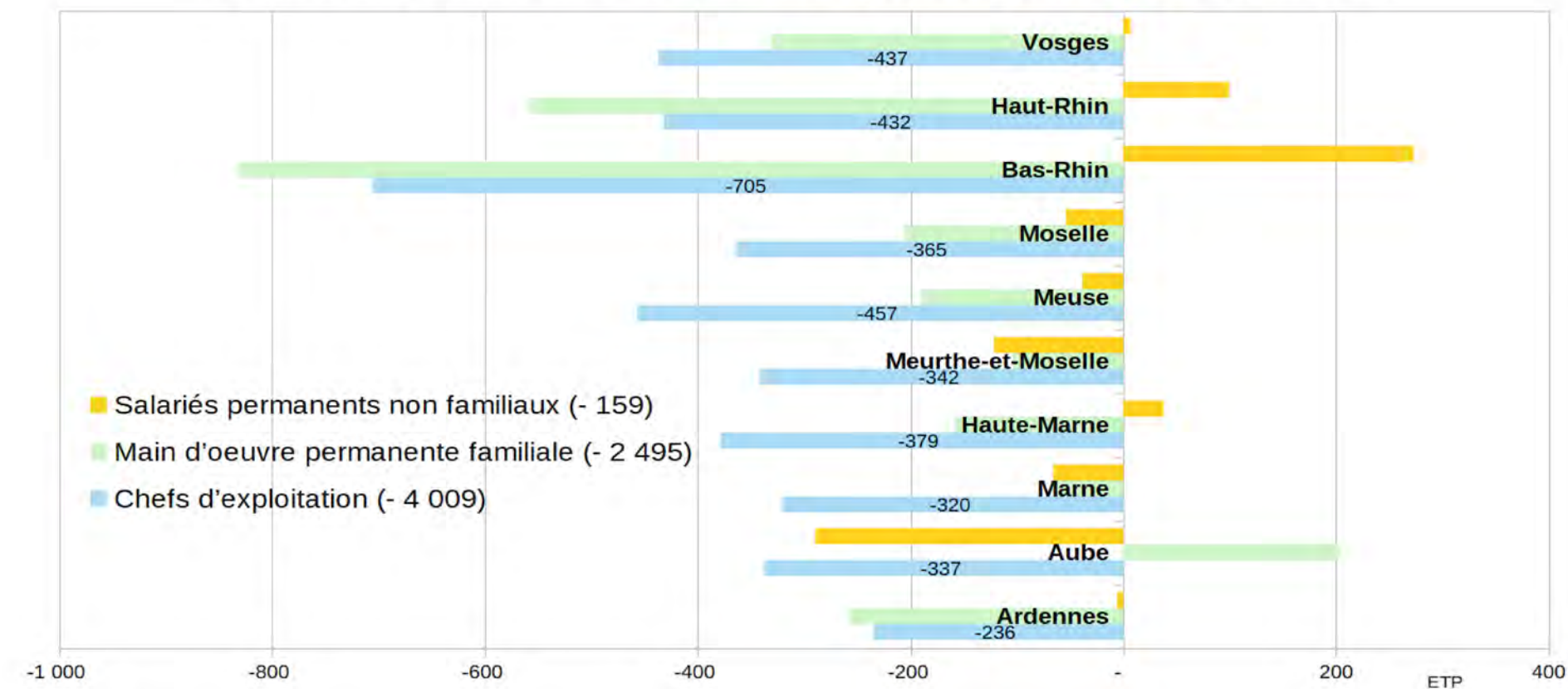


La main d'oeuvre agricole en Grand Est (1/ 2)



La main d'oeuvre agricole en Grand Est (2/2)

Evolution de la main d'oeuvre permanente agricole en Grand Est de 2010 à 2020



Source Agreste-RGA2010/RA2020

LES TENDANCES

- Globalement depuis plusieurs années :
 - large **baisse du nombre d'actifs non-salariés**
 - stagnation **des effectifs salariés permanents non familiaux** qui ne compensent pas la baisse du nombre de chefs d'exploitation
- L'installation sous forme **sociétaire reste majoritaire** (55%, surtout EARL)
- Le **transfert entre époux** (10% des installés chaque année) se pratique à **68% sous forme individuelle**
- Le **taux de renouvellement des exploitants agricoles est de 2,5%** en moyenne en Grand Est (il est de 3,2 au niveau national)

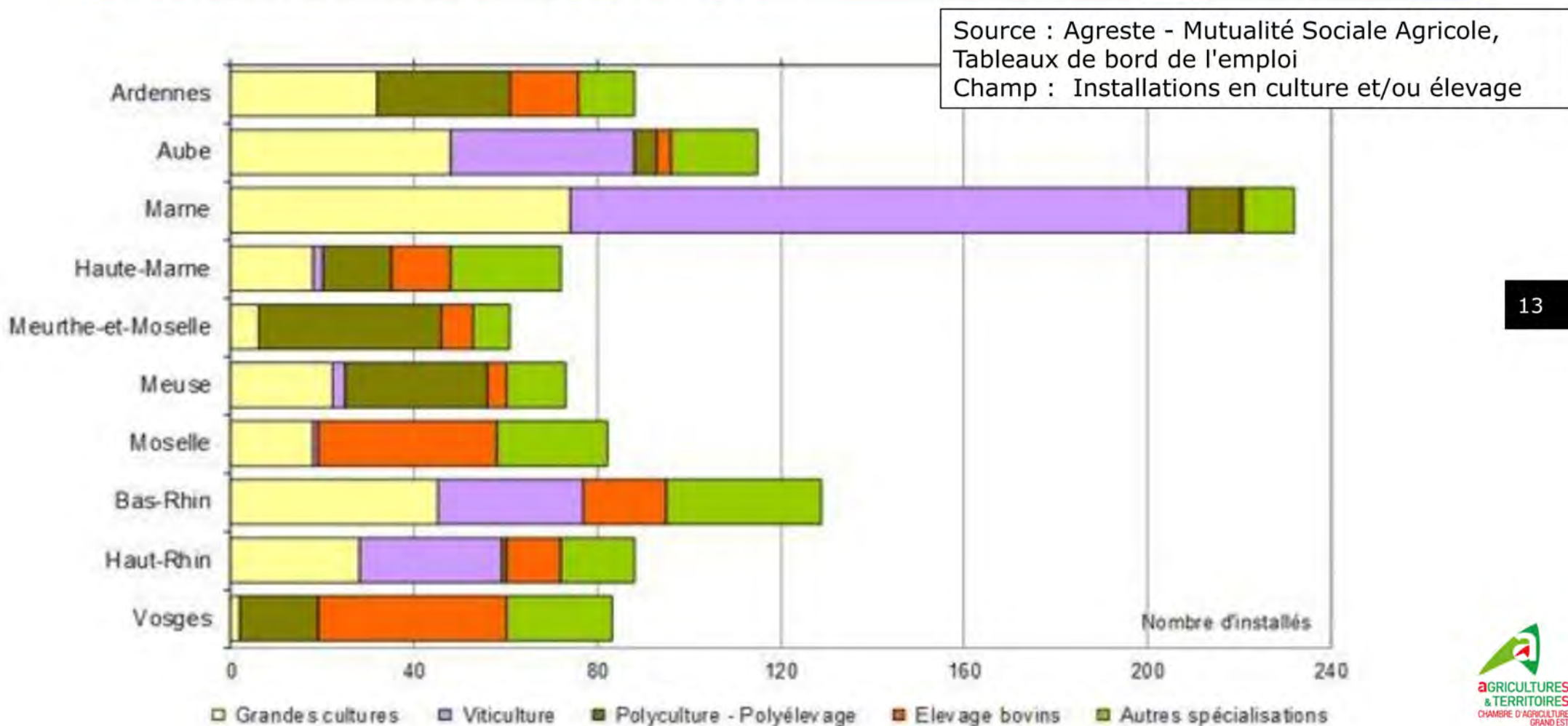
Installations 2017-2020 en Grand Est

Spécialisation	Nombre d'installés moyen par an période 2017-2020
Grandes cultures	339
Viticulture	228
Polyculture-Polyélevage	140
Elevage bovins	163
Autres spécialisations	179
Global Région Grand Est	1 049
Global France métropolitaine	12 860

12

Source : Agreste - Mutualité Sociale Agricole (MSA), Tableaux de bord de l'emploi
Champ : Installations en culture et/ou élevage

Installations en agriculture en 2021 en Grand Est par département et selon la spécialisation



LES AIDES À L'INSTALLATION (SOURCE DRAAF)

- En Grand Est, 67% des installés le sont toujours 6 ans après leur installation (supérieur à la moyenne nationale) – ce taux est de 87% concernant les jeunes de moins de 40 ans
- En 2022 :
 - 1 385 porteurs de projets accueillis en PAI dont 87% ont moins de 40 ans
 - 668 PPP agréés, 477 PPP validés
 - 635 stagiaires en formation de 21 heures
 - 412 DJA octroyées, 13 040 750 € engagés, moyenne DJA de 31 652 €

14

Concernant la transmission : 381 rendez-vous PIT et 217 suivis réalisés



LE DISPOSITIF ACTUEL



15

PACTE
LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES



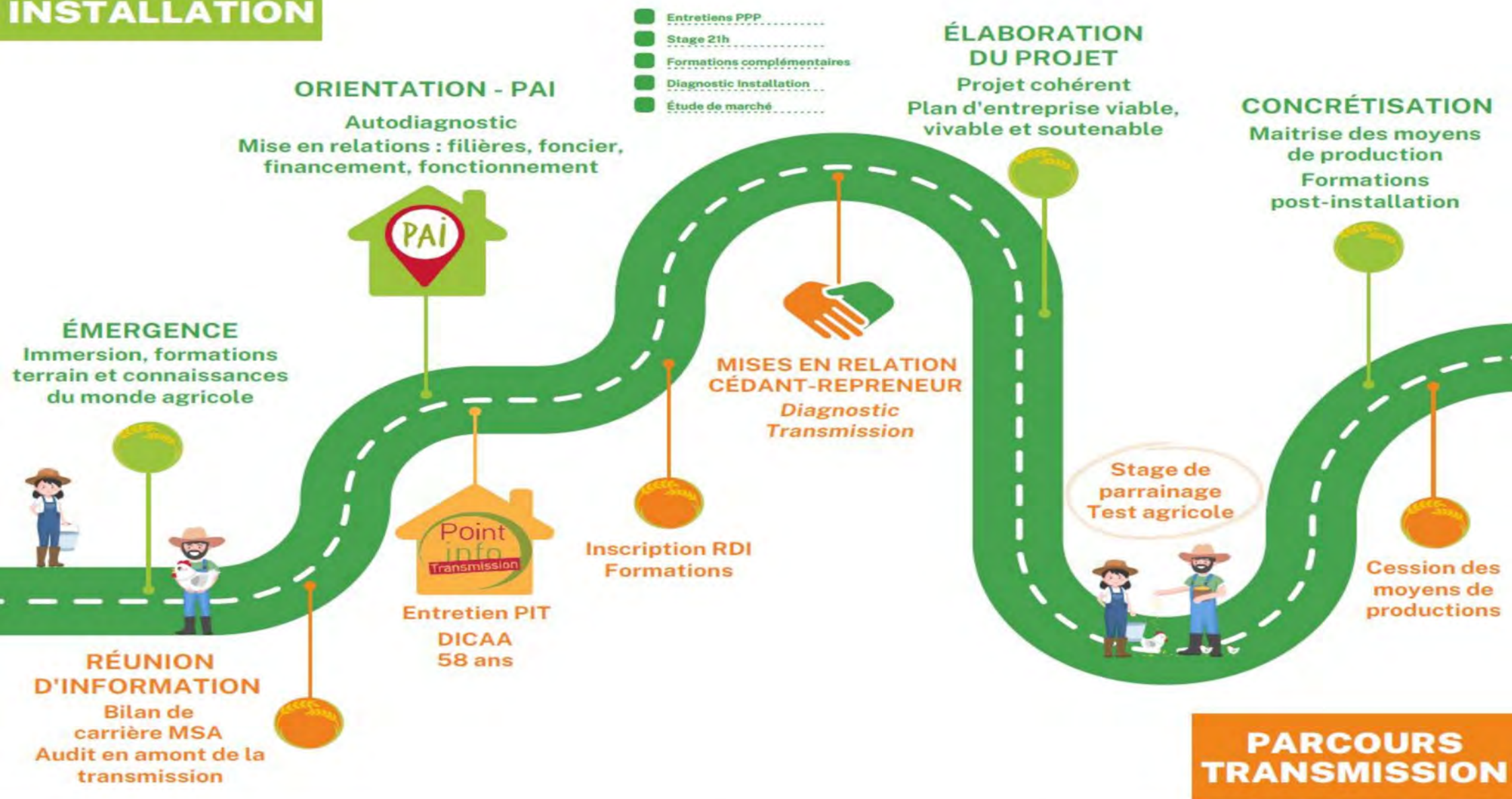
**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

Le dispositif actuel

Une partie du parcours est obligatoire :

- Pour l'installation aidée :
 - Formation : Diplôme agricole de niveau 4 minimum,
 - Orientation : Entretien PAI et autodiagnostic,
 - Compétences : Entretiens PPP et formations obligatoires dont le stage 21 heures,
 - Expertise : Plan d'entreprise viable et projet cohérent,
- Pour la transmission :
 - DICA si besoin de maintien de l'activité après le départ en retraite

PARCOURS INSTALLATION





LES DÉFIS À RELEVER

**Issus des travaux et des échanges
menés en Grand Est**



18

LES ENJEUX

Dans la perspective d'un fort taux de cessation d'activité pour cause de départ en retraite (50 % des agriculteurs partiront à la retraite d'ici la fin de la décennie),

L'enjeu majeur est le renouvellement des générations d'agriculteurs (RGA)

Les enjeux liés au RGA portent sur:

- L'attrait du cédant à faire perdurer son exploitation à travers un nouvel agriculteur : comment amener le cédant à donner la priorité à l'installation ?
- la présence de candidats à la reprise au bon moment et au bon endroit et sur sa capacité à financer la reprise : comment disposer de candidats à l'installation prêts à s'installer lorsque l'exploitation devient disponible
- Maintenir la dynamique agricole, ses spécificités et sa performance

LES DÉFIS À RELEVER

Améliorer l'attractivité des métiers de l'agriculture

- Améliorer l'attractivités des métiers de l'agriculture et par conséquent des formations agricoles (lien avec le GT 1 = offre de formation , orientation)
- Proposer une communication positives des métiers de l'agriculture et du vivant
- Améliorer l'accueil des personnes venant de l'extérieur du secteur agricole (NIMA)

LES DÉFIS À RELEVER

Accompagner dans leur parcours les cédants et les candidats à l'installation

- Mettre en relation les récents installés entre eux pour leur permettre de partager les connaissances et les expériences et leur éviter l'isolement
- Améliorer le parcours à l'installation et l'accompagnement des cédants, notamment en valorisant les PAI et les PIT afin de garantir à tous les porteurs de projet un accompagnement efficace et mieux anticiper les départs en retraite

LES DÉFIS À RELEVER

Mise en relation Cédants - Repreneurs

- Favoriser la mise en relation des candidats à l'installation et des exploitants agricoles pour faciliter l'interconnaissance entre cédant et repreneur
- Développer et enrichir les répertoires « départ installation »
- Développer le tutorat (espaces tests, stages de parrainage...)

LES DÉFIS À RELEVER

Former

- Pour permettre d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques au métier d'agriculteur :
Proposer un apprentissage et des formations adaptés
- Accompagner dans la durée les projets d'entreprise en assurant la montée en compétence des actifs agricoles après l'installation

LES DÉFIS À RELEVER

Financer

- Maintenir des dispositifs de soutien financier pour les futurs et nouveaux agriculteurs
- Faciliter l'accès au foncier (location, portage, aides financières...)
- Définir les modalités et sources de financement possible pour faciliter la transmission et reprise des actifs (bâtiments, cheptel, capitaux, foncier) en particulier pour les installations en élevage



Interroger / questionner l'ensemble des partenaires dans la perspective de faire remonter au niveau national 5 propositions...

- Construire une enquête (quelles questions poser)
- Synthétiser les réponses
- Soumettre au débat du Groupe Thématique du 18/04
- Élaborer 5 propositions



25

Groupe thématique Installation / Transmission

Remontée centralisée
et sous format unique
des propositions des
groupes de travail
: 1 fiche par
proposition



- Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum
- Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
 - Orientation et formation
 - Installation et transmission
 - Adaptation et transition face au changement climatique
- Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?
- À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?
- Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
 - mesure législative / réglementaire à créer
 - mesure nationale existante à amplifier ou adapter
 - mesure nationale à créer
 - mesure régionale existante à amplifier ou adapter
 - mesure régionale à créer
 - mesure organisationnelle ou de gouvernance
 - autre type d'action
- Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?
- Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
- Avez-vous des commentaires ?

Place à la concertation : le champ des questions

En tenant compte de nos spécificités régionales (élevage, viticulture...) :

Comment repenser l'accompagnement à l'installation pour s'adapter aux besoins des porteurs de projet, qui ont :

- Des profils, des motivations et des objectifs variés
- Des trajectoires professionnelles différentes
- Avec des entrées parfois tardives dans le métier

La transmissibilité des exploitations :

- Comment rendre toutes les exploitations transmissibles? Pour quelle viabilité? Avec quelle vivabilité ?
- Comment favoriser l'anticipation à la transmission ?

La relation cédants / repreneurs → Comment mettre en phase ?

Comment agir sur l'attractivité des territoires en valorisant leur potentiel économique, les atouts de la ruralité, des filières et des métiers agricoles

Comment faciliter la transmission (et l'accès) du patrimoine et des outils de production...



PLOAA

Installation / Transmission

PACTE
» LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES



chambres-agriculture.fr





Pacte - Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

Groupe Technique 3

Adaptation et transition face au changement climatique

chambres-agriculture.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

Ordre du jour

- présentation du cadre régional de la concertation
- présentation de la démarche/méthode pour que chaque structure puisse participer à la concertation
- présentation de quelques enjeux spécifiques à la région sur la thématique "adaptation et transition face au changement climatique"
- expression des différents participants sur les enjeux régionaux

Méthode de participation à la consultation

- Propositions à faire par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne en précisant :
 - le type de mesure : mesure législative / mesure réglementaire / mesure organisationnelle
 - la portée de la mesure : nationale / régionale
 - la thématique : moyens de production / transition climatique / recherche-développement-conseil
- 5 propositions maximum par structure
- Echéance pour répondre : 7 avril

Méthode de participation à la consultation

- Synthèse des propositions par trinôme CRAGE/DRAAF/Région
- Présentation de cette synthèse le 24 avril après-midi lors de la 2nde réunion du GT3
- Discussions sur le consensus/dissensus des différentes propositions
- Remontée au national de 5 propositions prioritaires présentées lors de la réunion de clôture le 2 mai

Le périmètre du GT3 adaptation et transition face au changement climatique

Moyens de production	Comment favoriser la disponibilité des facteurs de productions en matière de foncier, bâtiments, équipements pour répondre à la demande alimentaire dans un objectif de souveraineté ?
	Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
	Comment faire pour réduire notre dépendance aux produits phytosanitaires ? Quelle réponse du côté des agroéquipements ?
	Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?
	Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficiente de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?
	Comment optimiser la ressource en azote pour diminuer notre dépendance aux engrais minéraux ? Sur quels outils s'appuyer ?
	Comment définir les niveaux de dépendance à l'azote minéral et les leviers de sortie de dépendance des systèmes céréaliers ?
	Comment trouver un équilibre entre les surfaces agricoles et les différents usages de ces surfaces (alimentaires, non alimentaires) ?
	Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants du prix de l'énergie (machinisme, bâtiments, engrais, irrigation, etc.) ?
	Comment créer et rendre disponibles des agroéquipements innovants œuvrant pour une agriculture multi performante et résiliente ? Comment accompagner les agriculteurs sur leur utilisation ?
	Comment valoriser les innovations numériques, génétiques, bio solutions pour accompagner les transitions ? Comment massifier le transfert de solutions innovantes ?
Transition climatique	Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?
	Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?
	Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?
Recherche développement et conseil	Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?
	Comment relancer la production de fruits & légumes et lever les freins ?
	Comment ajuster l'équilibre productions végétal/animal pour s'aligner sur l'évolution des besoins de consommation/ export 2040 ?
	Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?
	Comment accompagner le secteur de l'élevage, et plus spécifiquement ruminant, pour la réduction de la compétition feed/food ? Comment accompagner à la réduction de la mobilisation de ressources directement consommables par l'homme ?

Vers une accentuation du dérèglement climatique en Grand Est d'ici 2050



*Augmentation des
Températures
moyennes + vagues
de chaleurs estivales*



*Modification de la répartition
annuelles des
précipitations => baisse
moyenne de 10 à 40 % du
débit des cours d'eau*



*Augmentation de
l'ETP, et de la
sécheresse des
sols*



*Maintien
gel tardif*



*Augmentation en
fréquence et intensité
d'évènements climatiques
violents : inondations,
sécheresses...*

Impacts forts sur les cultures, les animaux d'élevage et les milieux

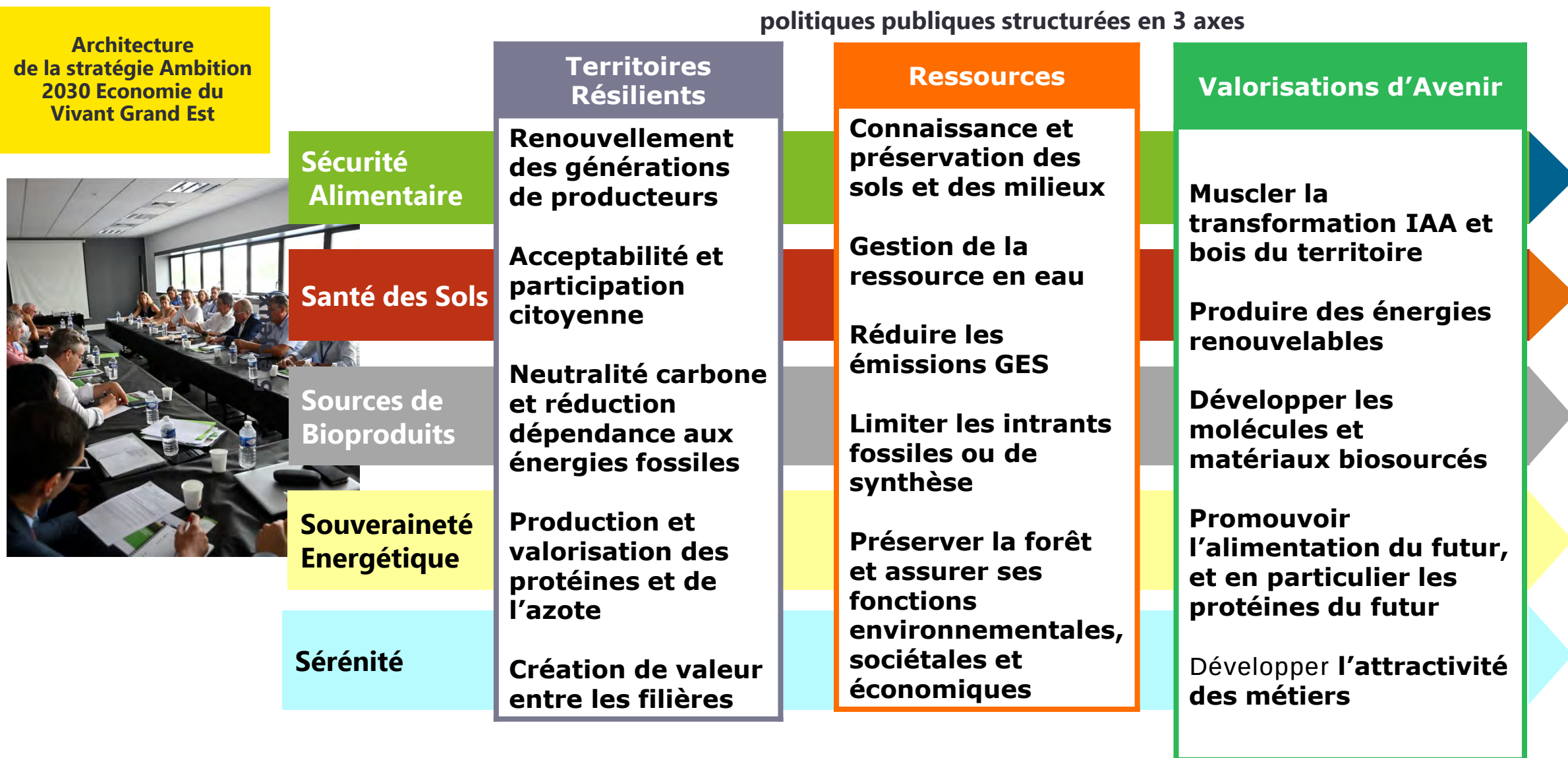
Variations brutales des rendements et des cours des productions
Impact sur le revenu des agriculteurs



Nécessité d'adaptation de l'agriculture à ce dérèglement
Nécessité de repenser la gestion de l'eau à cette nouvelle hydrologie
Nécessité d'accompagner les agriculteurs et les filières dans la transition

Les enjeux de l'agriculture du GE

politiques publiques structurées en 3 axes



Des contextes variables à horizon 2040 au sein de la région Grand Est

La zone intermédiaire plus impactée par les évolutions climatiques, économiques et réglementaires

- Argilo-calcaire à faible potentiel : contexte le plus affecté par le changement climatique
- Sols lourds hydromorphes : difficulté de désherbage, pression réglementaire forte (sols drainés)
- Évolution des systèmes de polyculture-élevage

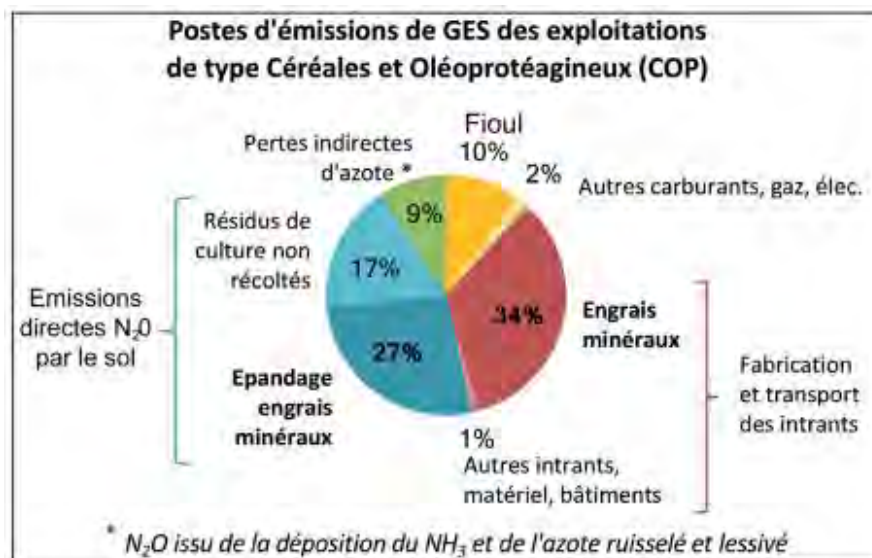
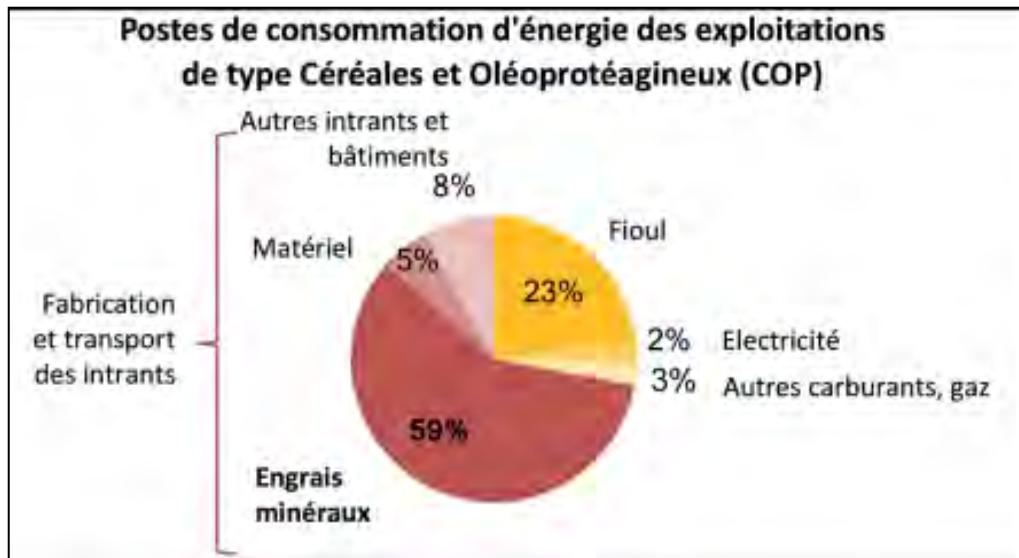
Le poids de la pression sociétale en Alsace : irrigation, voisinage / un système maïs fortement décrié

De forts potentiels en Champagne-Ardenne, fortement dépendant des engrais et de leur enjeux (engrais minéraux/engrais organique) / des cultures industrielles sensibles aux excès estivaux

Des spécificités pour l'accès à l'eau et aux fourrages pour les exploitations de montagne

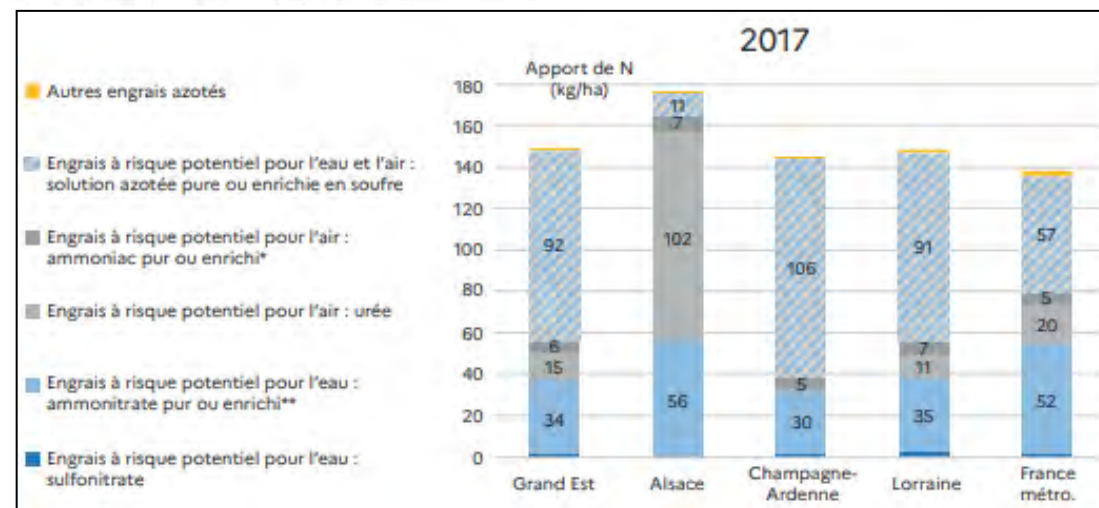


Comment relever le défi de l'azote pour les exploitations céréalières ?



Source : diagnostics programme Air-Climat-Sols-Energie Chambres d'Agriculture Grand Est
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/energie-methanisation/acse-air-climat-sol-energie/>

- la région apparaît plus dépendante aux engrais minéraux que la moyenne du territoire national (18 % des achats pour 11 % de la SAU)
- pas d'évolution significative des apports de N entre 2011 et 2017
- des spécificités territoriales sur les types d'engrais



https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2022-01-fertilisation_grandes_cultures_cle8e45ef.pdf



Comment relever le défi de l'azote pour les exploitations céréalières ?

■ Des engagements :

- Qualité de l'eau : 7^{ème} PAN Directive nitrates
- Qualité de l'air : directive Plafond d'émission (NEC) : **-13% d'émissions d'ammoniac de 2005 à 2030**
- Changement climatique : Plan national climat : **-75% des émissions de protoxyde d'azote de 1990 à 2050**
- Green deal :
 - -55% des émissions nettes de l'UE de 1990 à 2030
 - **-20% des intrants minéraux et organiques d'ici 2050**
 - Neutralité carbone en 2050

■ Des incertitudes sur le coût et la disponibilité

■ Des leviers :

- Améliorer l'efficacité de la fertilisation azotée
- Introduire des légumineuses dans les systèmes
- Production et gestion des digestats de méthanisation



Comment augmenter la production de légumineuses adaptées au changement climatique ?

IMPACTS AGRICOLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



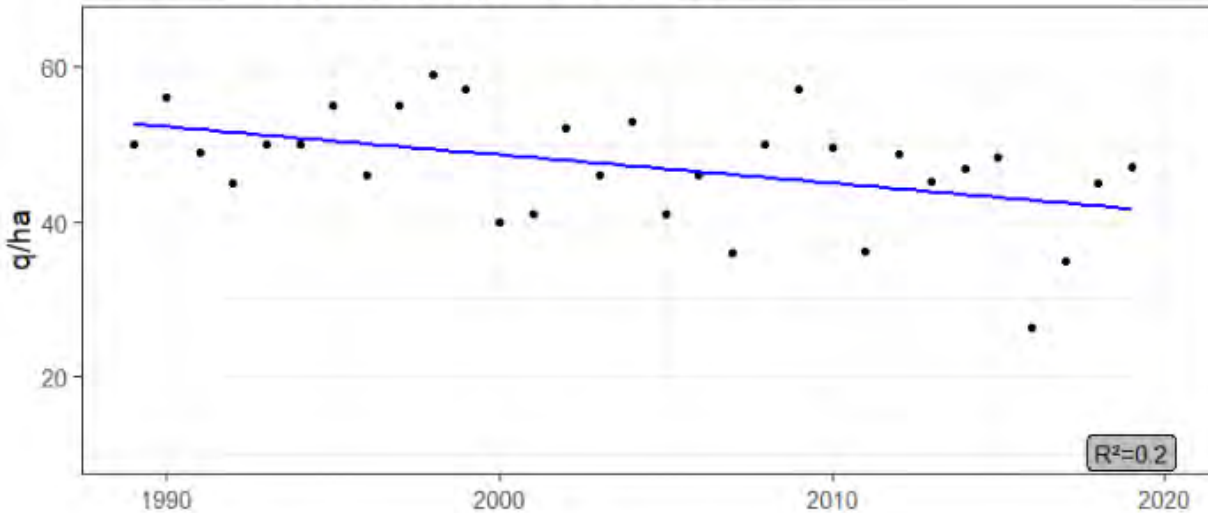
Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique

Rendement du pois protéagineux

A RETENIR

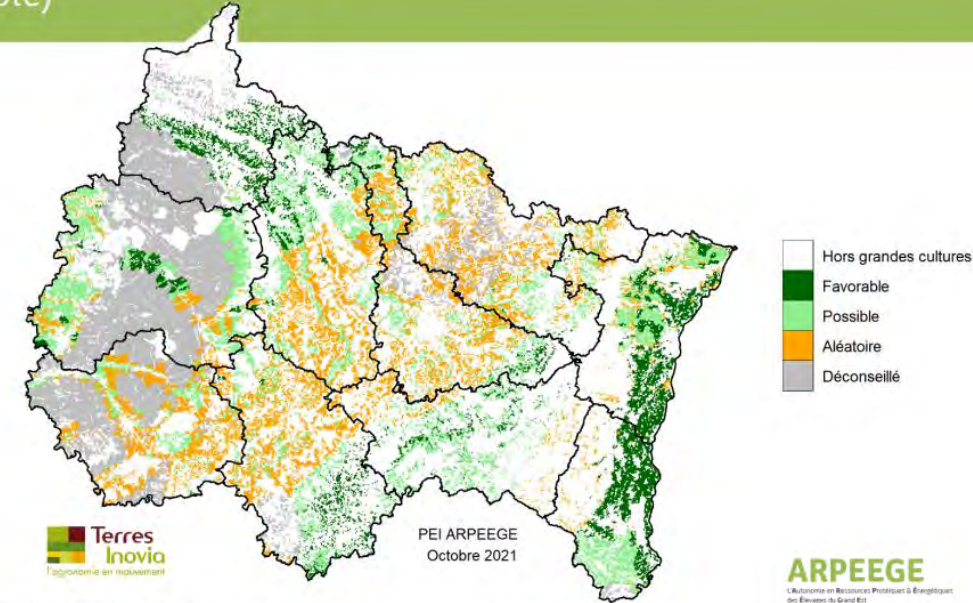
On observe une baisse significative des rendements en pois sur la majorité des départements du Grand Est. Le pois est particulièrement sensible aux stress thermique et hydrique de fin de cycle qui tendent à augmenter avec le changement climatique. Les opportunités d'évitement de ces stress résident à la fois dans les pratiques (dates de semis) et le choix des variétés. Cet évitement doit être conçu sans augmenter les risques de gel tardif auquel le pois est sujet au printemps.

Rendement de pois du département : MARNE



https://grandest.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Grand-Est/049_Inst-Acal/RUBR-agro-environnement/Changement_climatique/6_0_ORACLE_Grand_Est_2020_theme_impacts_agricoles_changement_climatique.pdf

Faisabilité du soja en Grand Est (sec et irrigué si possible)



39

Colloque de restitution PEI ARPEEGE – 27.10.2022

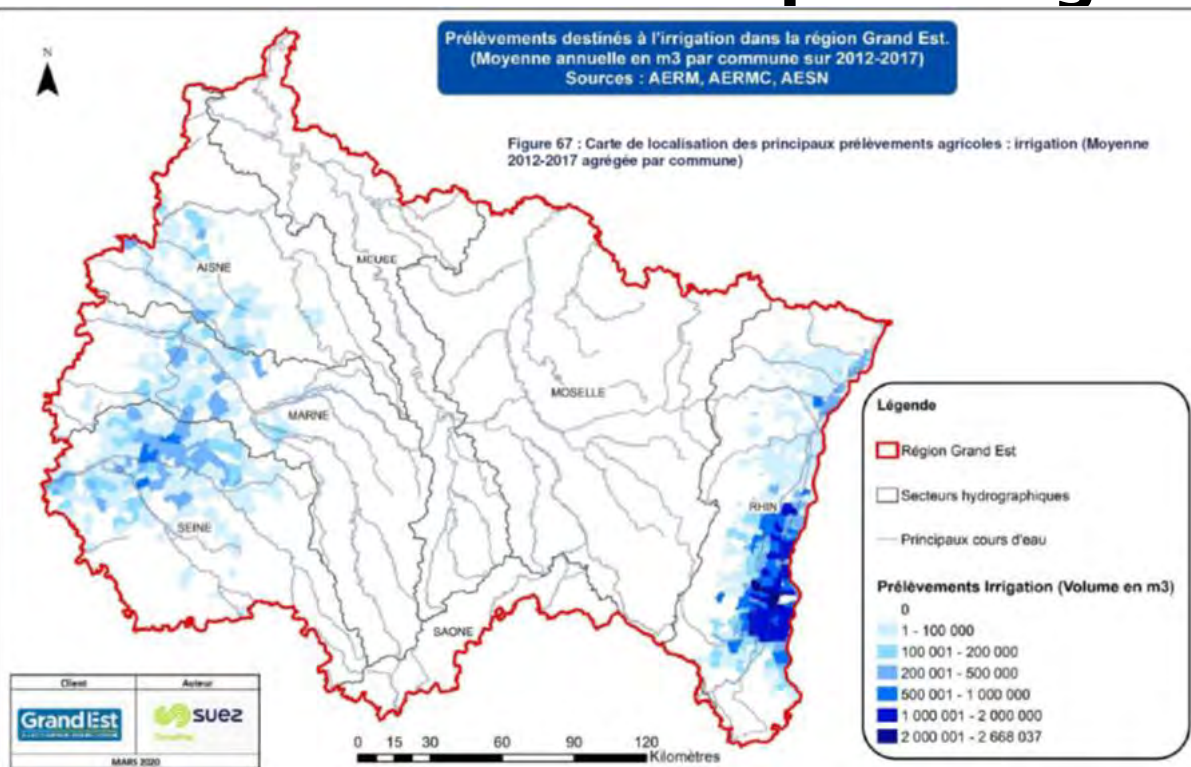
<https://www.youtube.com/watch?v=DS8YbF2jk7c>

<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/autonomie-proteines/arpeege-autonomie-proteique-des-elevages/cultiver-des-ressources-proteiques-et-fourrageres/>





Comment définir les usages sécurisés pour l'accès à la ressource en eau pour l'agriculture ?



des enjeux sectorisés

Enjeu de la valeur ajoutée conférée par l'irrigation en nappe aux exploitations et territoires
→ GC, CL en zones aujourd'hui irriguées à partir d'eaux souterraines abondantes

Enjeu de la rentabilité sans irrigation en rivière
→ GC, CL en zones aujourd'hui irriguées en cours d'eau sensibles

Enjeu de la rentabilité en sec ou avec irrigation ponctuelle
→ Cultures de vente non irriguées aujourd'hui

Enjeu du renouvellement des systèmes de culture de vente et fourragères en sec
→ Zones impossibles à irriguer

Enjeu de la sécurisation de la production de fourrage en sec ou avec irrigation ponctuelle
→ Cultures fourragères non irriguées aujourd'hui

Enjeu de la sécurisation de l'accès à l'eau pour l'abreuvement en pâture et en bâtiment
→ Élevages

Etat actuel :

122 Mm³/an irrigués (112 eaux souterraines, 10 eaux superficielles)
augmentation de 23% des surfaces irriguées entre 2010 et 2020
14,5 Mm³/an pour l'abreuvement (essentiellement eaux superficielles).

Prospective à 2030 : hausse de 4,5 à 9% des prélèvements agricoles (augmentation irrigation due au changement climatique, baisse abreuvement due à la diminution des effectifs).



Comment utiliser le développement de la méthanisation pour la transition agro-écologique ?



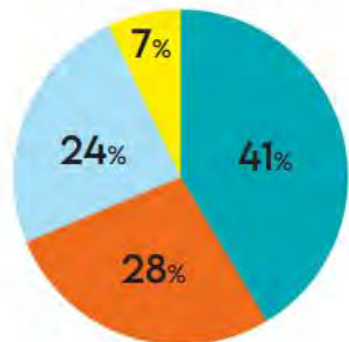
250 unités en fonctionnement pour une puissance de :

62,3 MW en cogénération **130** unités

147 MW en injection **193** unités

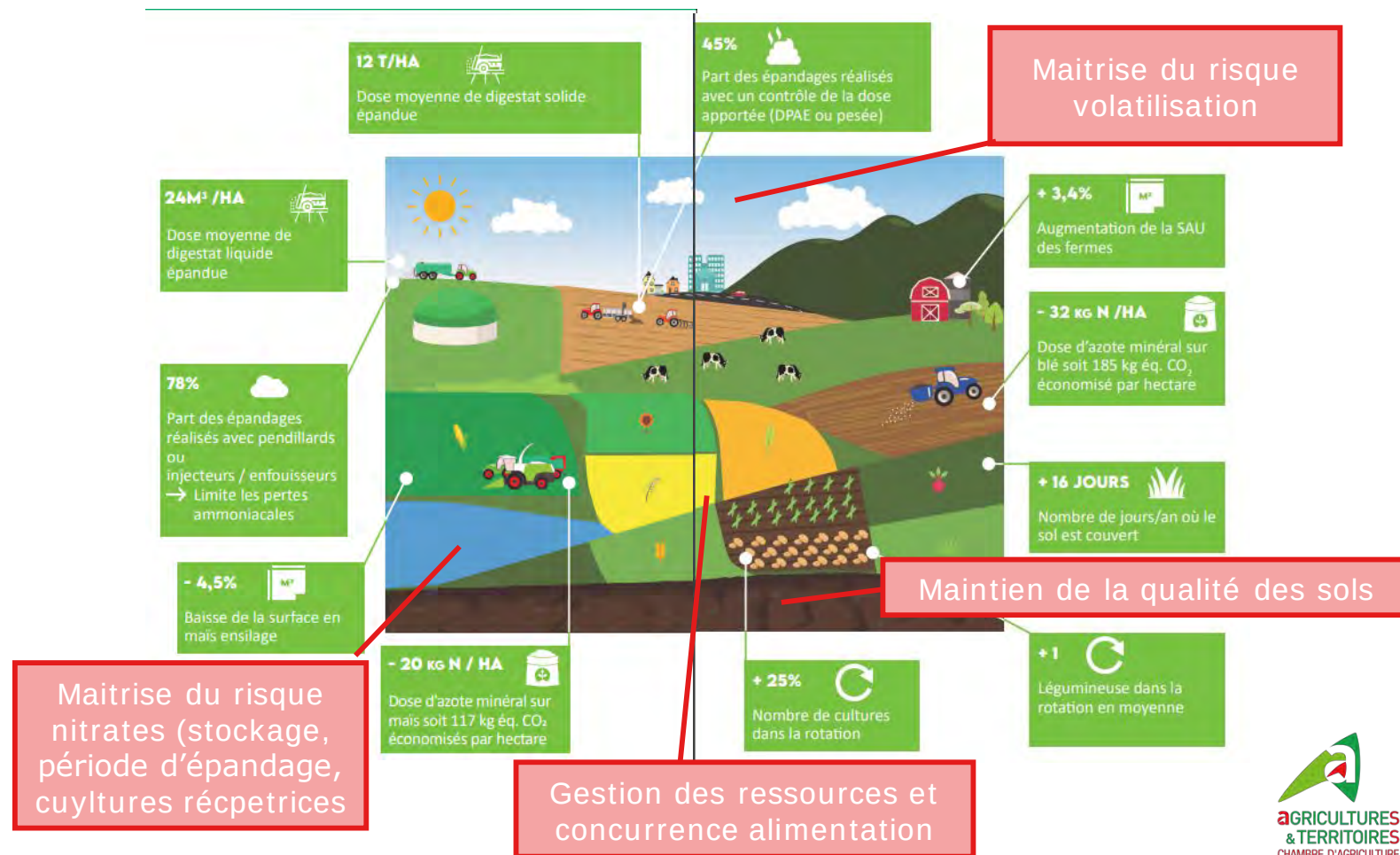
65 % des matières entrantes valorisées dans les méthaniseurs agricoles du Grand Est sont des effluents d'élevage et/ou des déchets avec des parts variables entre les 2 produits selon les territoires.

La part des effluents d'élevage varie entre 40 et 80% en moyenne en fonction des zones d'élevage et céréalière dans la région.



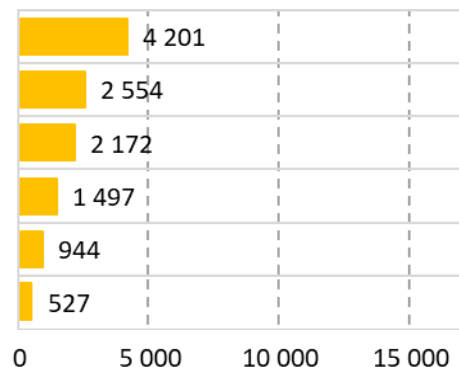
- Effluents d'élevage
- Cultures énergétiques (maïs, herbe)
- Valorisation des déchets
- Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE)

Evolution des pratiques en lien avec la méthanisation



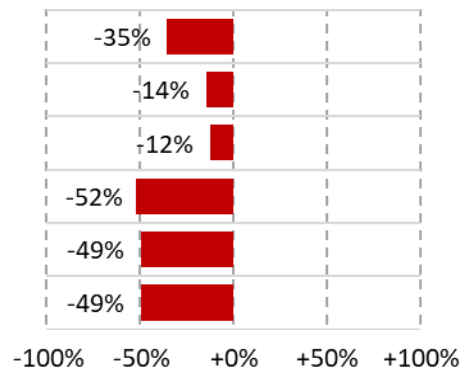
Comment construire un modèle d'élevage résilient, rémunérateur et répondant aux défis de demain ?

Nombre d'exploitations 2020 par Otex



Polyculture et/ou polyélevage
Bovins lait
Bovins viande
Ovins, caprins et/ou autres herbivores
Bovins mixte
Porcins et/ou volailles

Evolution 2020/2010 (%)



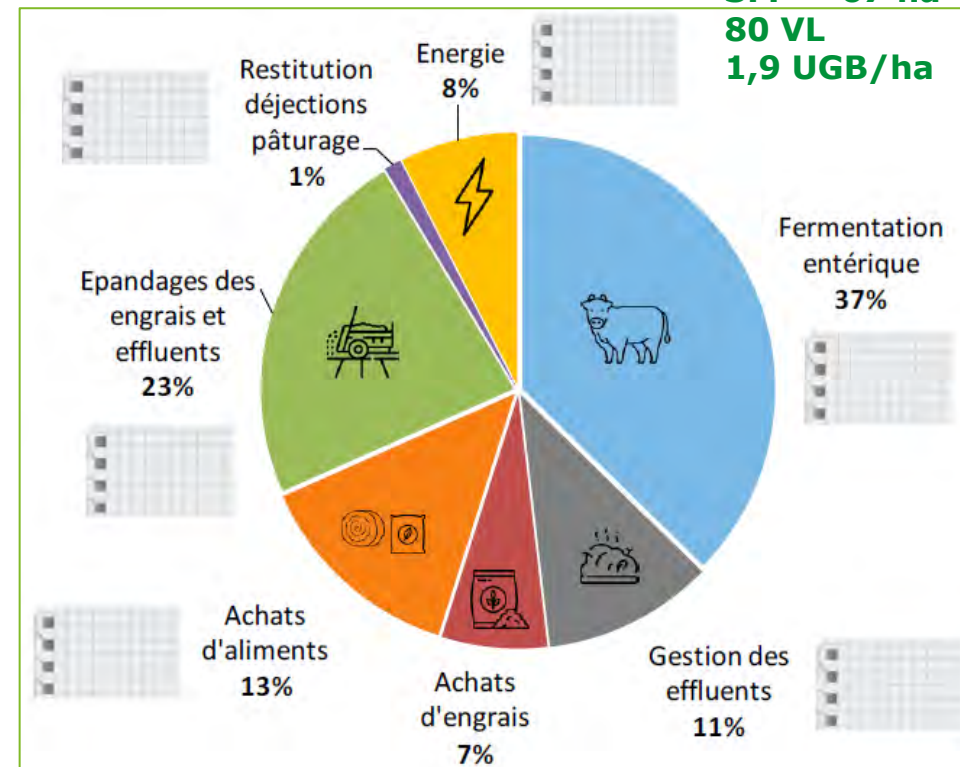
Evolution du cheptel bovin et des prairies

Cheptel vif (présent le jour de l'enquête)	Effectifs					
	1970	1979	1988	2000	2010	2020
Nombre de têtes bovines	2 098 890	2 204 647	1 899 582	1 802 431	1 708 060	1 535 958
Superficie toujours en herbe	1 270 370	1 148 247	979 477	839 304	778 996	759 131
Cheptel par ha de STH	1,65	1,92	1,94	2,15	2,19	2,02

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Lait-céréales > 9000 L

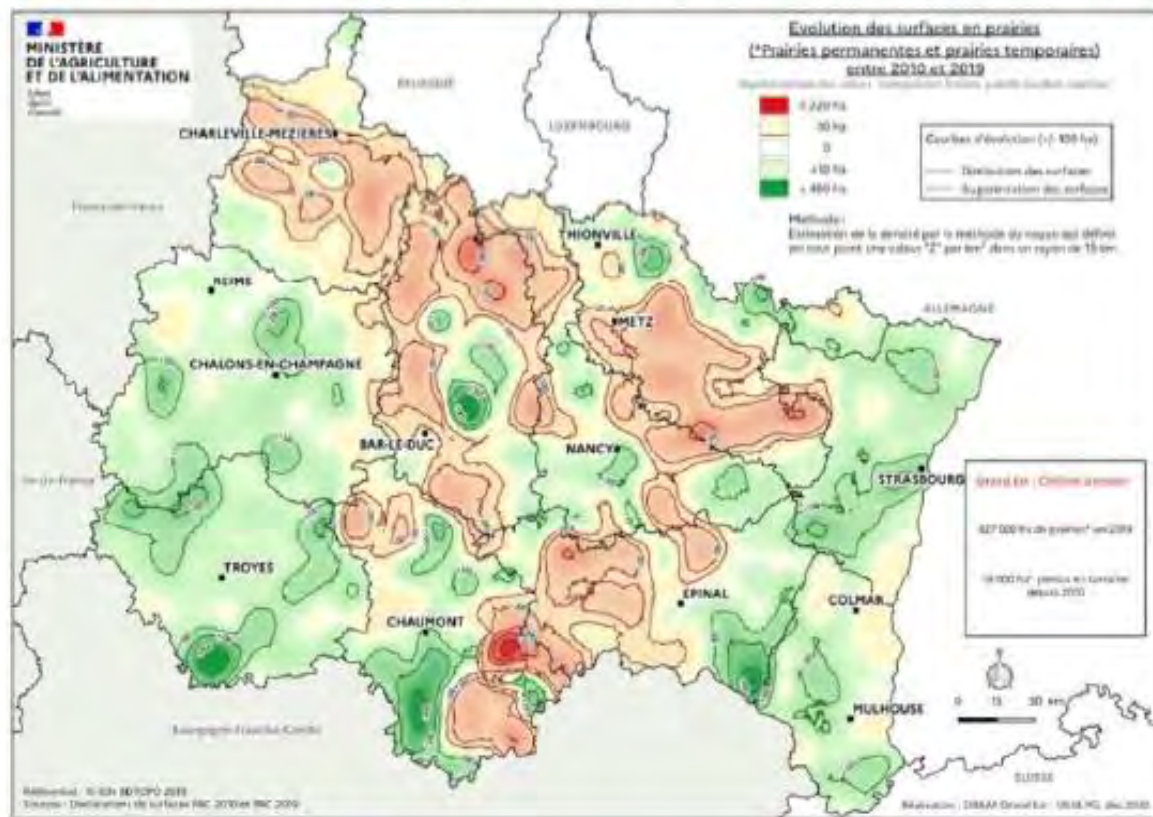
SAU = 165 ha
SFP = 67 ha
80 VL
1,9 UGB/ha



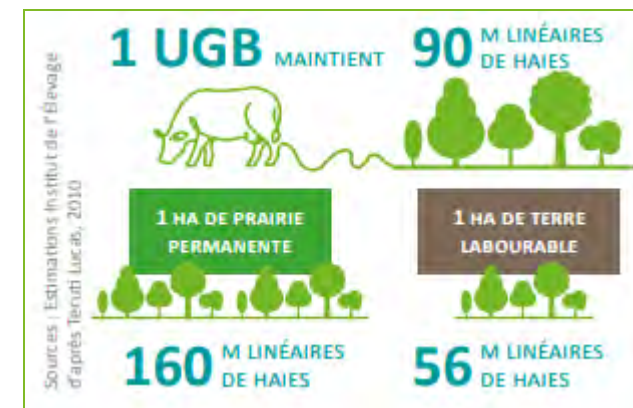
Source : programme ACSE, chambres agriculture Grand Est

Comment maintenir les prairies pour conserver leurs multiples atouts ?

Évolution des surfaces déclarées de prairies permanentes et temporaires dans le Grand Est entre 2010 et 2019



« Les prairies temporaires offrent également une bonne protection contre les pollutions par les pesticides et les nitrates » *comité scientifique de l'AERM*



<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/1-des-prairies-permanentes-du-grand-est-sont-remises-en-culture-chaque-annee-a3065.html>



Quelles opportunités dans le changement climatique pour l'évolution du système fourrager ?

Opportunités

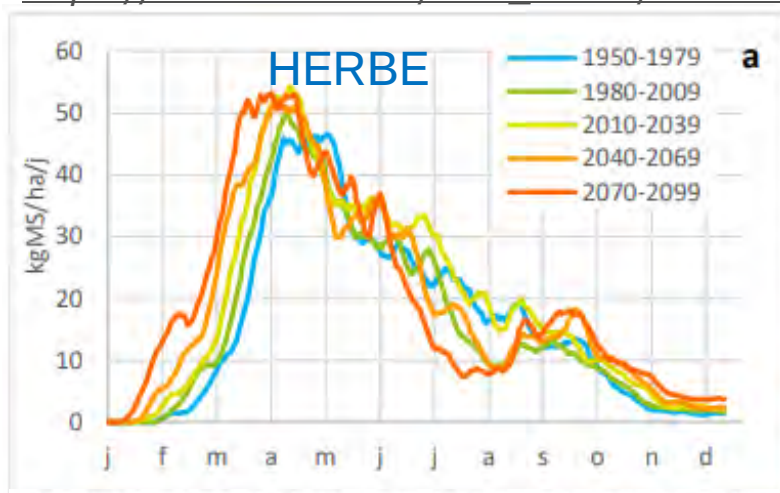
- Mise à l'herbe plus précoce liée au décalage du démarrage de la pousse de l'herbe
- Quantité globale d'herbe disponible sur l'année en légère augmentation (en moyenne)
- Les conditions climatiques prévues sont favorables à la luzerne
- Maïs : rendements (moyens) à la hausse pour sols profonds

Menaces

- Fin de printemps et d'été, croissance de l'herbe ralentie. Rupture de la saison de pâturage
- Multiplication des épisodes caniculaires en été, entraînant un ralentissement voire l'arrêt de la croissance de certaines espèces prairiales (ou même leur disparition), et un stress thermique pour les animaux
- Stress hydrique plus fréquent et plus marqué sur les sols les moins profonds
- Variabilité des rendements : insécurité fourragère
- En agriculture biologique, baisse de la productivité des prairies permanentes dans le temps, accentuée par l'augmentation du stress thermique et hydrique. En parallèle, difficultés pour l'achat de fourrages afin de compenser la perte de productivité.

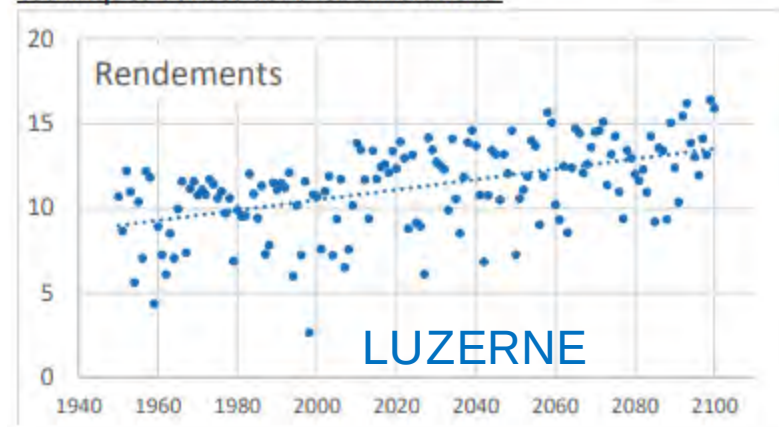
Simulation de la pousse de l'herbe et de la luzerne à horizon 2100 : étude climait

https://cniel-infos.com/GED_CNIEL/365432418361/Fiche-CLIMALAIT_PLATEAU-LORRAIN_VF_mai2019.pdf



a) pousse d'une prairie à base de graminées sur sol « moyen », en kg de MS/ha/jour, selon la période de 30 ans simulée ;

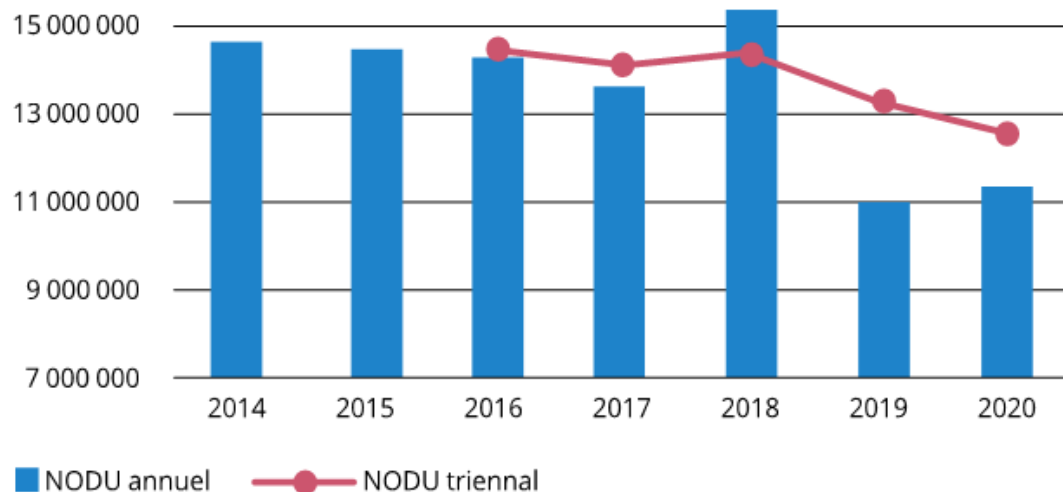
Rendements cumulés moyens obtenus pour les itinéraires techniques utilisés dans les simulations.



Comment poursuivre la transition des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires ?

41% des cours d'eau et 77 % des nappes impactés par les pesticides en 2027 si « **rien de plus n'est fait** » sur AESN 60% et 70 % sur AERM

NODU agricole (ha) • Grand Est



Source : Traitement DRAAF Grand Est BNV-d

- 13,1 %

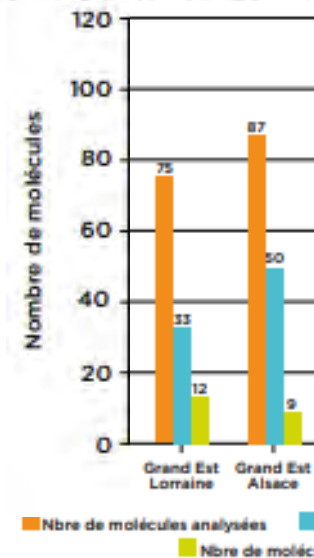
2018-2020 vs 2014-2016



Signalez-nous vos symptômes

0 800 887 887 Service & appel gratuits

Moyenne sur 3 campagnes par site



Nombre de molécules analysées et quantifiées ou non sur les sites Repp'Air du Grand Est

Une baisse amorcée de l'utilisation

Des impasses techniques et réglementaires toujours plus présentes (résistances, interdiction néonicotinoïdes, restriction glyphosate, interdiction sols drainés, ...)

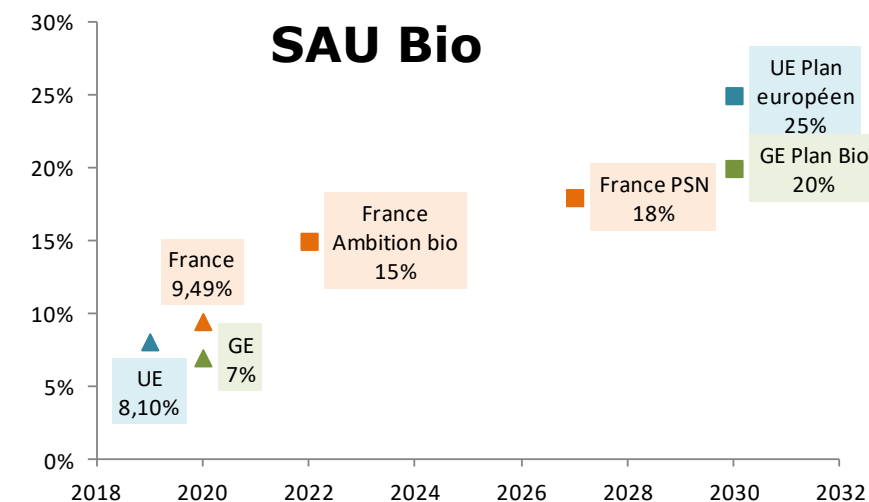
Risque accru d'apparition de parasites émergents

Difficulté de la mise en œuvre de la séparation du conseil et de la vente

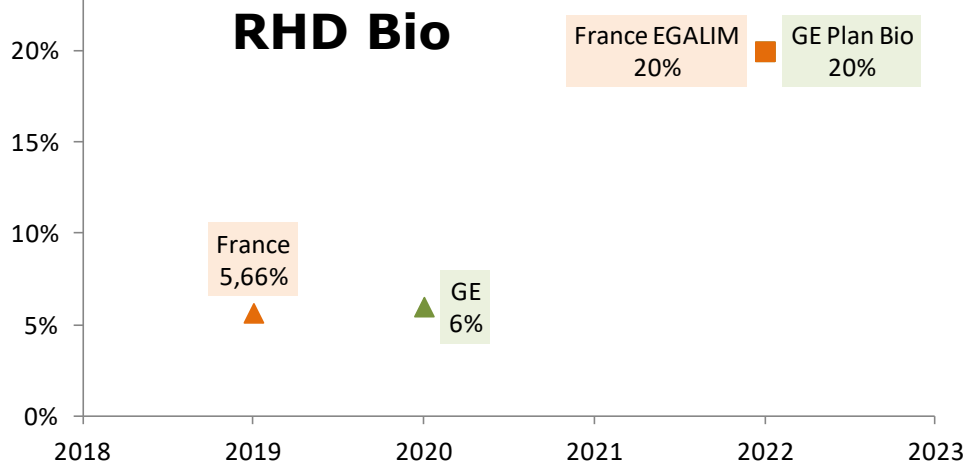
Quelle place de l'AB dans la transition ?

 Objectifs de développement
  vs
 Etat des lieux

SAU Bio

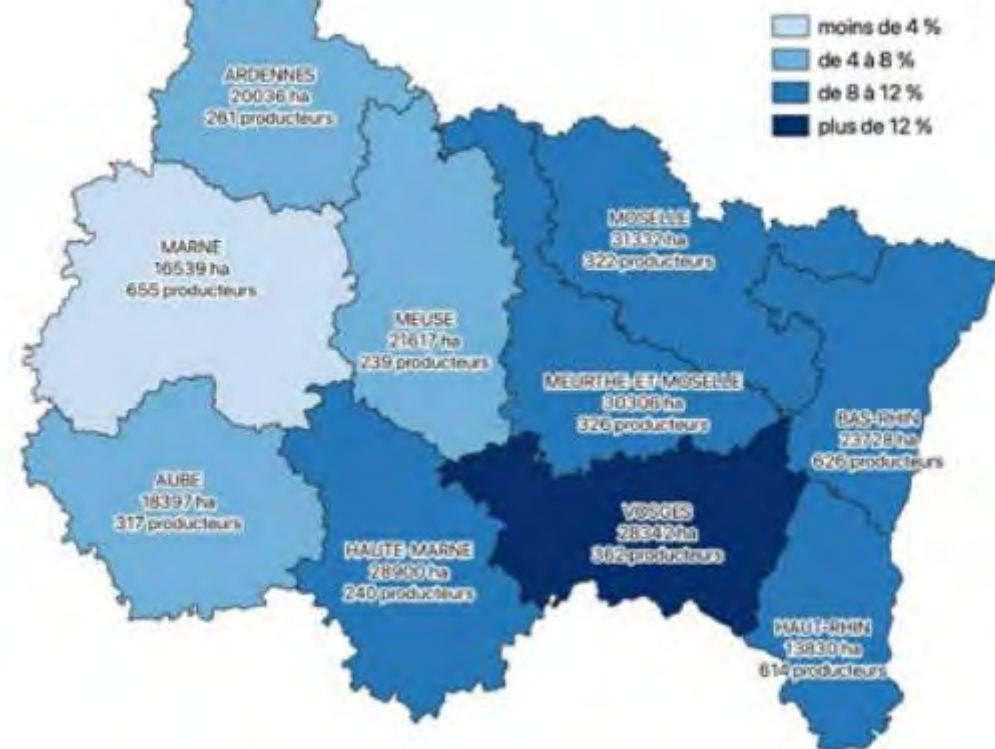


RHD Bio



Source : données issues de l'Agence Bio

SURFACES BIO ET NOMBRE DE PRODUCTEURS BIO PAR DÉPARTEMENT DU GRAND EST



<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2022/11/orab2021-bd-221006.pdf>

Quelle place de l'AB dans la transition ?

Etude de pérennisation

**Contexte
mouvant**

Perturbations
des marchés

Réglementation bio 2022
plus restrictive (élevage)

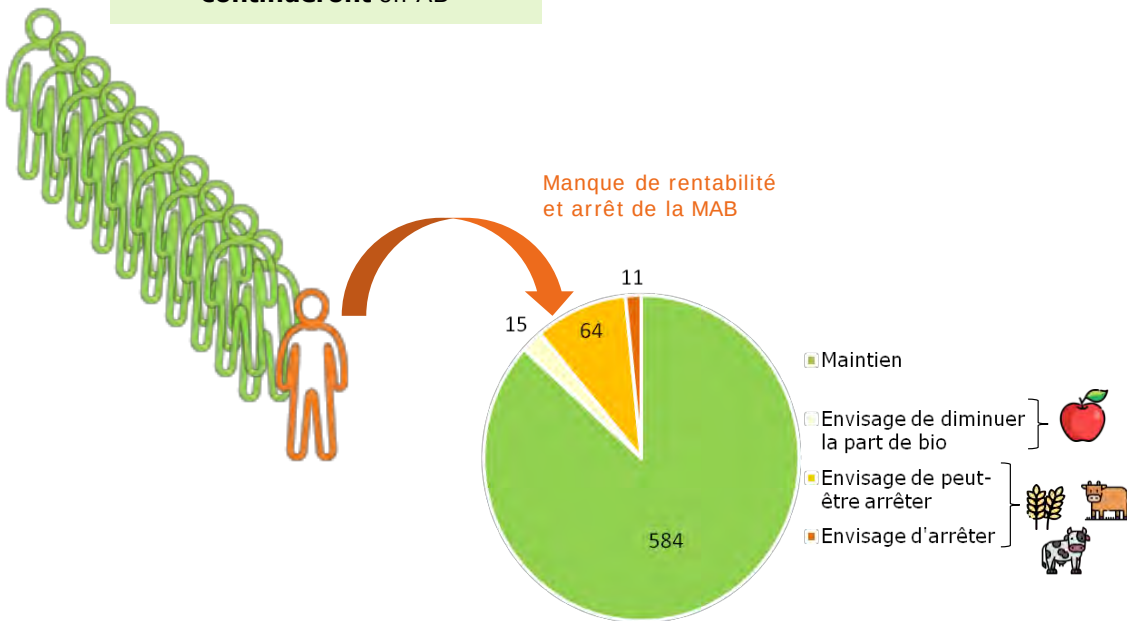
Arrêt
MAB

Enjeux

Viabilité économique des fermes AB
– capacité à poursuivre sans MAB

Stabilité des
filières et des prix

8,7 sur **10**
continueront en AB



➤ **Et bien d'autres enjeux régionaux à discussions**

- **Comment limiter la surconsommation des terres agricoles ?**
- **Comment favoriser une diversification tournée vers une amélioration de l'approvisionnement local ?**
- **L'agrivoltaïsme peut-il être une opportunité ?**
- **Quel développement du numérique au service du développement de l'exploitation ?**
- **Quel besoin en conseil pour accompagner la transition ?**
- **Quelle place et quelles attentes pour la recherche ?**

Feuilles de présence des groupes thématiques

Groupe thématique 1 : Orientation et Formation

Liste des participants à la réunion du 15 Mars 2023

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure représentée</u>
PELLETIER	Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de la Meuse
SANCHEZ	Hervé	Chambre d'Agriculture de la Marne
GIRARD	Pascal	Chambre d'Agriculture Grand Est
DJADOUR	Inès	Chambre d'Agriculture Grand Est
POCHAT-WIBRATTE	Estelle	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
SCHOTT	Christian	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
JACQUEMIN	Mickael	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE et APECITA
DROUHOT	Fabrice	DRAAF-GRAND-EST
BEJOT	Laurent	DRAAF-GRAND-EST/SRISE
BARBIER	Luc	REGION GRAND EST
DAVID	Laëtitia	REGION GRAND EST
NOWAK	Clémence	REGION GRAND EST
SAUTRE	Dominique	FRSEA – ANEFA- FRGEAR
BAILLY	Xavier	JA
LEBLANC	Teddy	JA - ARPAI et PAI
CANOVAS	Yannick	OCAPIAT Grand Est
SAUNIER	Lydie	VIVEA
DUJARDIN	Audrey	VIVEA
BONNESOEUR	Stephen	EPLEFPA Campus Terres de l'Aube
GOBERT	Julien	Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral
MARCHAL-MINAZZI	Martine	ALSACE NATURE
BECHT	Frédéric	Association des viticulteurs d'Alsace
WATTELIER	Sybille	LCA Grand Est
SOLET	Isabelle	ELAN COMMUN
NAERT	Laurence	Rectorat de région académique Grand Est
DEFAIX	Thierry	EHP Rville aux Chênes
LETISSIER	Christophe	Coordination Rurale
GIRARDOT PONSARD	Marie-Ange	CNEAP
LAEMMEL	Pierre-Luc	Confédération Paysanne Grand Est
Paillard	Eric	La Coopération Agricole Grand Est
JACQUOT	Thierry	ARDEAR Grand Est
COUSIN	Laurent	BIO GRAND EST
HELLUY	Bernard	Msa Lorraine
SERACCHIOLI	CHRISTINE	Chambre d'Agriculture Grand Est
ARRASSE	Marjorie	Syndicat Général des Vignerons de la Champagne
FLEUR	Julien	FRSEA

Liste des participants à la réunion du 21 avril 2023

Nom	Prénom	Structure représentée
PELLETIER	Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de la Meuse
SANCHEZ	Hervé	Chambre d'Agriculture de la Marne
GIRARD	Pascal	Chambre d'Agriculture Grand Est
DJADOUR	Inès	Chambre d'Agriculture Grand Est
POCHAT-WIBRATTE	Estelle	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
SCHOTT	Christian	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
SERACCHIOLI	CHRISTINE	Chambre d'Agriculture Grand Est
DROUHOT	Fabrice	DRAAF-GRAND-EST
BEJOT	Laurent	DRAAF-GRAND-EST
MOREAU	Béatrice	REGION GRAND EST
BARBIER	Luc	REGION GRAND EST
MEUNIER	Maxence	REGION GRAND EST
DAVID	Laëtitia	REGION GRAND EST
LECOMTE	Philippe	REGION GRAND EST
PETRY	Marc	REGION GRAND EST
ARRASSE	Marjorie	Syndicat Général des Vignerons de la Champagne
SAUTRE	Dominique	FRSEA – ANEFA- FRGEAR
FLEUR	Julien	FRSEA
Thines	Jules	JA
LEBLANC	Teddy	JA - ARPAL et PAL
LAEMMEL	Pierre-Luc	Confédération Paysanne Grand Est
JACQUOT	Thierry	ARDEAR Grand Est
STEPHAN	Laurence	APECITA
CANOVAS	Yannick	OCAPIAT Grand Est
CORBIN	Michel	VIVEA
HELLUY	Bernard	Msa Lorraine
PAILLARD	Eric	La Coopération Agricole Grand Est
WATTELIER	Sybille	La Coopération Agricole Grand Est
NUSSBAUM	M-Jeanne	Lycée Schattenmann
DE MINGUINE	Justine	Conseil des Chevaux du Grand Est
BECHT	Frédéric	Association des viticulteurs d'Alsace
COUSIN	Laurent	BIO GRAND EST
MARCHAL-MINAZZI	Martine	France Nature Environnement
NAERT	Laurence	Rectorat de région académique Grand Est
BONNESSOEUR	Stephen	EPLEFPA Campus Terres de l'Aube
SOLET	Isabelle	ELAN COMMUN

Groupe thématique 2 : Installation et Transmission

Liste des participants à la réunion du 16 Mars 2023

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure représentée</u>
NASS	Denis	Chambre d'Agriculture d'Alsace
GIRARD	Pascal	Chambre d'Agriculture Grand Est
JEUDY	Olivia	Chambre d'Agriculture Grand Est
VIGREUX	Benoît	DRAAF-GRAND-EST
MAISONNAVE	Héloïse	DRAAF-GRAND-EST/SREAA
WENDLINGER	Laurent	REGION GRAND EST
CUNIN	Stéphanie	REGION GRAND EST
LECOMTE	Philippe	REGION GRAND EST
MULLER	Raymond	FRSEA
FISCHER	Laurent	FRSEA
BARTHELEMY	Céline	FRSEA
BAILLY	Xavier	JA
MAYAUX	Rémi	JA
Bouton	Jonathan	Confédération Paysanne Grand Est
SAUNIER	Lydie	VIVEA
BASSE	Hubert	Points Information transmission et Réseau des Chambres d'Agriculture Grand Est
PILARD	Jean-Marc	MSA Marne Ardennes Meuse
TAUBER	Géraldine	MSA Marne Ardennes Meuse
BERGER	Delphine	AERM
MULLER	Xavier	La Coopération Agricole Grand-Est
LE HENAFF	Elise	La Coopération Agricole Grand-Est
FOUQUET	Pierre	CIL BFC Est
CRESSOT	Florent	CIL BFC Est
DIDIER	Nicolas	Syndicat Général des Vignerons de la Champagne
MERCIER	François Etienne	Service de remplacement
MAYER	Alain	Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral
CIBERT	Caroline	EPLEFPA Courcelles-Chaussy
VERCRUYSE	Christelle	ELAN COMMUN
MARCHAL-MINAZZI	Martine	ALSACE NATURE
WACK	Augustin	FRCUMA
DESHAYES	PASCAL	Coordination Rurale
SCHARSCH	Julien	Bio Grand Est

Liste des participants à la réunion du 18 avril 2023

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure représentée</u>
NASS	Denis	Chambre d'Agriculture d'Alsace
LEROND	Xavier	Chambre d'Agriculture de la Moselle
GIRARD	Pascal	Chambre d'Agriculture Grand Est
JEUDY	Olivia	Chambre d'Agriculture Grand Est
DJADOUR	Inès	Chambre d'Agriculture Grand Est
VIGREUX	Benoît	DRAAF-GRAND-EST
MAISONNAVE	Héloïse	DRAAF-GRAND-EST/SREAA
WENDLINGER	Laurent	REGION GRAND EST
CUNIN	Stéphanie	REGION GRAND EST
LECOMTE	Philippe	REGION GRAND EST
BOUTON	Jonathan	Confédération Paysanne Grand Est
REMY	Thierry	ARDEAR Grand Est
CARRY	Catherine	VIVEA
SAUNIER	Lydie	VIVEA
BASSE	Hubert	Points Information transmission – Chambres d'Agriculture Grand Est
PILARD	Jean-Marc	MSA Marne Ardennes Meuse
BERGER	Delphine	AERM
MULLER	Xavier	La Coopération Agricole Grand-Est
LE HENAFF	Elise	La Coopération Agricole Grand-Est
CRESSOT	Florent	CIL BFC Est
BLANCK	Quentin	Association des viticulteurs d'Alsace
CIBERT	Caroline	EPLEFPA Courcelles-Chaussy
VERCRUYSSSE	Christelle	ELAN COMMUN
MARCHAL-MINAZZI	Martine	ALSACE NATURE
WACK	Augustin	FRCUMA
SANDER	Anne	Députée Européenne
GIRARDIN	Eric	Député
VANVERTE	Corinne	FRSEA
BARTHELEMY	Céline	FRSEA
GRANDEMANGE	Yves	FRSEA
GANDON	Christine	Crédit Agricole
COUSIN	Laurent	BIO GRAND EST
SCHARSCH	Julien	BIO GRAND EST
BATTEUX	Gaëtan	Syndicat Général des Vignerons de la Champagne
MERCIER	François-Etienne	Service de remplacement Grand Est
DE MINGUINE	Justine	Conseil des Chevaux du Grand Est

LEBLANC	Teddy	JA - ARPAI et PAI
HENRY	Anne-Lise	TERRES DE LIEN GRANDEST

Groupe thématique 3 : Adaptation et Transition au Changement Climatique

Liste des participants à la réunion du 13 Mars 2023

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure représentée</u>
DAVE	Benoît	Chambre d'Agriculture des Ardennes
LECLECH	Nathael	Chambre d'Agriculture Grand Est
DJADOUR	Inès	Chambre d'Agriculture Grand Est
JOULIN	Arnaud	DRAAF
GAILLOT	Pascale	REGION GRAND EST
GREMILLET	Daniel	REGION GRAND EST
LECOMTE	Philippe	REGION GRAND EST
Arnoult	Xavier	Chambres d'Agriculture Grand Est
VANVERTE	Corinne	FRSEA
HOSPITAL	Joël	FRSEA
Gérardin	Clément	JA
PIERSON	Pascaline	ARVALIS
MAYER	Alain	Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral
SOREL	Yann	EPLFPA Rethel
BAILLET	Aurore	Terre Inovia
PEREDES	Simon	Office français de la biodiversité
VONESCH	Anne	France Nature Environnement
ARNOULT	Fabien	ELAN COMMUN
PASSETEMPS	Pierre	La coopération Agricole Grand Est
DEFAIX	Thierry	EHP Roville aux Chênes
VAUCHER	Laurent	Coordination Rurale
PONCELET	Raphaëlle	LCA Grand Est
JOUFFROY	Mathilde	Idele
BOUGEL	Sophie	CIL BFC EST
PAGES	Mathieu	ARDEAR Grand Est
BOUVART	Ingrid	POL B4C BIOECONOMY FOR CHANGE (IAR)
DESSEZ	Pierre-Jean	UFC que Choisir
MULLER	LUC	Confédération Paysanne
CATTIN	Jacques	REGION GRAND EST

Liste des participants à la réunion du 24 avril 2023

DAVE	Benoit	Chambre d'Agriculture des Ardennes
ROUYER	Laurent	Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle
SERVENT	Luc	Chambre d'Agriculture France
LECLECH	Nathael	Chambre d'Agriculture Grand Est
DJADOUR	Inès	Chambre d'Agriculture Grand Est
METZ	Fabien	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
ROUSSEAU	Fabien	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
ARNOULT	Xavier	Réseau des Chambres d'Agriculture du GE
JOULIN	Arnaud	DRAAF-GRAND-EST
GAILLOT	Pascale	REGION GRAND EST
GREMILLET	Daniel	REGION GRAND EST
VANVERTE	Corinne	FRSEA
COUTURIER	Fabrice	FRSEA
LAPIE	Hervé	FRSEA
LORBER	Gérard	FRSEA
HOSPITAL	Joël	FRSEA
SCHMIT	Jérôme	FRSEA
THINES	Jules	JA
VAUCHER	Laurent	Coordination Rurale
PAGES	Mathieu	ARDEAR Grand Est
HERRSCHER	David	Msa Alsace
PASSETEMPS	Pierre	La Coopération Agricole Grand Est
PONCELET	Raphaëlle	La Coopération Agricole Grand Est
VONESCH	Anne	France Nature Environnement
Pérard	Frédéric	France Nature Environnement
MAYER	Alain	Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral
DE MINGUINE	Justine	Conseil des Chevaux du Grand Est
BAILLET	Aurore	Terres Inovia
POTIER	Fabien	AERM
ZAEPFFEL	Maximilien	Association des viticulteurs d'Alsace
MARCHAND	François	BIO GRAND EST
PEREDES	Simon	Office français de la biodiversité
DESSEZ	Jean-Pierre	UFC Que choisir
ARNOULT	Fabien	ELAN COMMUN
GANDON	Christine	Crédit Agricole